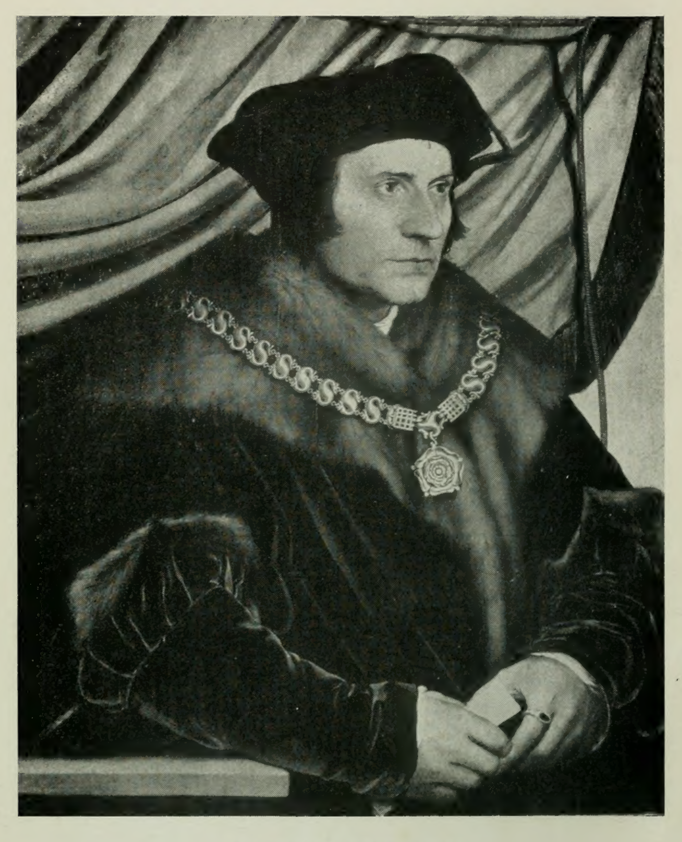


THOMAS MORE



SIR THOMAS MORE (1527)
par Hans Holbein *(Collection Frick)*

4-5

LES ILES

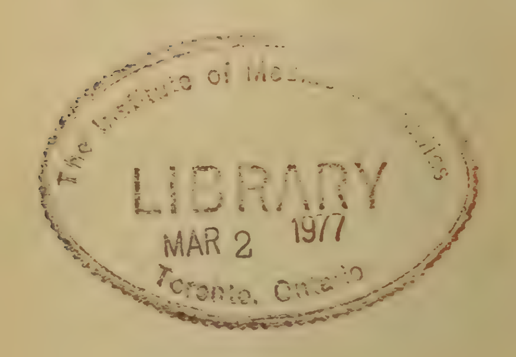
DANIEL SARGENT

THOMAS MORE

traduit par Maurice Rouneau

DESCLÉE DE BROUWER ET CIE, ÉDITEURS
76bis, RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS (VIIe)

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE
20 EXEMPLAIRES SUR PAPIER
VERGÉ D'ALFA ANTIQUE CRÈME,
NUMÉROTÉS DE I A 20.



CHAPITRE I

L'ÉDUCATION

Thomas More naquit en Angleterre mille quatre cent soixante-dix-huit ans après Notre-Seigneur. Il passa sur cette terre le temps que durent deux générations et même un peu davantage : exactement cinquante-sept années. La majeure partie de ce temps, il vécut au cœur de la cité de Londres, carrefour de la vie anglaise ; il fut aussi à la cour du roi ; enfin il fit sur le continent maints voyages diplomatiques. Mais où qu'il fût, en telle ou telle année du cours de sa vie, il n'a passé nulle part inaperçu. Tous ceux qui l'ont connu ont gardé sa mémoire et le souvenir d'une parole à la fois merveilleusement intelligente et merveilleusement cordiale, don moins commun qu'il ne semble. C'est ce langage, à coup sûr, à la fois aigu et amical, qui le rendit célèbre de l'Écosse jusqu'à la Hongrie. Ayant atteint, l'an 1535, sa cinquante-septième année, il eut la tête tranchée par ordre d'Henri VIII, roi d'Angleterre. A dater de ce

jour, sa célébrité grandit encore ; le renom que lui avait valu sa parole fut encore éclipsé par la notoriété que lui valut son tranquille courage. Or, Thomas More possédait une vertu qui servait pour ainsi dire de support à toutes ses autres vertus : c'est la sagacité.

Il avait des yeux remarquables, des yeux qui voyaient clair dans les affaires, dans les caractères, qui discernaient sans se tromper le mal du bien. Cette pénétration fit de lui un excellent juge : et ceci ne s'entend pas seulement au sens spécifique du mot ; il était digne de devenir lord-chancelier d'Angleterre — ce qu'on sait qu'il devint — mais il n'était pas moins apte à débrouiller les situations les plus délicates de la vie courante. Il se montrait, de même, fort capable d'apprécier à leur valeur exacte ses propres talents, de sentir pour quelle tâche il était le mieux fait, de comprendre à quel point précis son rôle s'arrêtait pour céder la place à celui d'un autre. Dans un débat confus où personne ne parvenait à voir clair, More paraissait, et, du doigt, touchait le point névralgique.

Cette perspicacité n'était pas seulement une faculté dont il savait se servir, mais une tendance qui en arrivait à le dominer. More usait d'elle, mais dans le même temps, elle usait de lui ; elle le rendait critique, et le portait même à la satire ; elle lui comman-

dait d'être toujours en garde contre des mouvements spontanés de sa nature ; elle lui prêchait le scepticisme, et non seulement à l'égard de sa propre exaltation dans le plan de l'esprit, mais encore à l'égard de celle de ses semblables.

Après qu'il eut, pendant près d'un demi-siècle, porté des jugements pertinents sur toutes choses, un jeu de circonstances le mit en demeure de décider s'il pouvait prêter tel serment que l'on exigeait de lui, ou s'il pouvait s'y refuser. Ce serment était d'une telle nature que More ne voyait nul moyen d'engager sa parole sans trahir sa conscience. Or, l'abstention conduisait infailliblement à la peine capitale ; s'il refusait, il mourrait, tenu pour traître à son roi, pour martyr de son Dieu. Il n'avait pas trahi ; il savait qu'il n'était pas un traître ; il ne se sentait pas digne d'être un martyr. Il fit tout ce qu'il put pour éviter de prêter ce serment impossible. A la fin, pressé de prendre parti sans délai, le juge qu'il était fit connaître sa décision, celle-là même qui entraînait l'exécution capitale, laissant Dieu faire de lui ce qu'il jugeait bon, et uniquement soucieux d'être ce qu'il avait toujours été : Thomas More, chrétien et Londonien.

D'où lui venait cette habitude de peser les choses et d'y regarder toujours à deux fois ? Il la tenait sans aucun doute de ceux parmi lesquels il avait été

élevé, au milieu desquels il se sentit jusqu'à la fin le plus à l'aise : les Londoniens, qu'ils fussent marchands, artisans ou légistes. Citadins réalistes, habitués à vivre donnant donnant, à calculer sans cesse, puisque ce calcul était pour eux une nécessité, les Londoniens n'étaient point nécessairement pour cela des matérialistes ; ils obéissaient même à une foi religieuse bien établie, qui leur garantissait l'existence et l'importance du spirituel. Ils n'oubliaient point leur âme, mais c'étaient des marchands et non des Don Quichotte : ils laissaient leur argent à l'Église, mais seulement à l'heure où ils ne pouvaient plus en jouir, c'est-à-dire par testament. Pourtant, cet argent n'allait point ailleurs, et ils étaient assez bien avisés pour le confier aux plus pieux parmi les prêtres, à ceux qui pouvaient le mieux prier pour le repos de leur âme : aux Franciscains.

De tous ces Londoniens-là, John More, le père de Thomas, n'était pas le moins sagace. Il se pencha tendrement sur le berceau de ce petit, son troisième enfant, son premier fils ; dès sa naissance, il le voua à la seule profession qu'il connût : celle de légiste ; à la seule sagesse qu'il connût : le bon sens londonien. Légiste lui-même, et fils de légiste, le père More appartenait à une famille qui avait fait, à Londres même, une ascension somme toute assez rapide, puisqu'elle n'avait mis que deux générations à sortir

de l'ombre. Avant cette ascension, elle dormait dans une obscurité si complète que les curieux de généalogie peuvent, sans craindre d'être gênés par l'évidence, disputer sans fin sur le point de savoir si elle était d'origine irlandaise ou d'origine anglaise.

Quand Thomas vint au monde, John More n'avait que vingt-six ans ; il n'était pas sans avoir déjà connu quelque succès ; en outre, l'époque où il vivait avait le privilège de combler les hommes de plus d'expérience qu'ils n'en attendent normalement de la vie : temps de guerres civiles, d'insécurité pour les citoyens, de hasards dangereux pour les rois. Ceci donne à penser que John More pouvait bien déjà, comme plus tard son fils, être porté au scepticisme sur la valeur de la fortune, et point du tout convaincu que la puissance se trouve nécessairement du côté du droit. Mais il est vrai que ce scepticisme se cachait sous les dehors d'un homme ouvert et confiant, de ce visage imperturbable que Holbein, peignant cinquante ans plus tard, représentait encore illuminé d'un sourire.

C'est bien cet homme-là qui avait dû dire : « Qui se dispose au mariage a presque autant de chances de choisir une bonne épouse qu'un aveugle de tirer l'anguille d'un sac contenant sept serpents, et une seule anguille ! » Mais c'est bien là aussi le visage d'un homme qui, ayant ainsi parlé, devait se marier allégrement et trois fois de suite.

Pour ce fils qui lui était né, John More fut non seulement un père, mais une mère (la mère de Thomas était morte) ; il fut même pour lui un grand frère, voire plusieurs. Thomas n'avait que deux pieds de haut que John était déjà pour lui le bon géant qui régnait sur le monde, l'oracle des oracles. Rien ne sépara jamais ce fils de ce père. Chacun d'eux achevait la phrase commencée par l'autre.

De bon géant, il devait y en avoir un autre dans la vie de Thomas : et c'est le cardinal Morton. More a laissé de lui ce portrait :

« Il était de taille médiocre, mais l'âge n'avait point voûté son corps. L'aimable politesse qui brillait sur ses traits était plaisante à voir. D'un abord accueillant et facile, il était sage, et non dénué de gravité. On le vit maintes fois se divertir à montrer à ses courtisans, dans un langage familier et d'ailleurs sans malice, quelle intelligence prompte et quelle hardiesse d'esprit fleurit malgré les apparences dans toute créature. »

Le cardinal Morton avait l'expérience d'une vie propre à enseigner cette espèce de sagesse qui est plutôt le sens de ce qui se peut, que le sens de ce qui convient. Il avait débuté dans l'Église au temps des rois de la maison de Lancastre ; lors du conflit qui fit se dresser l'une contre l'autre, pour la possession du trône d'Angleterre, les maisons d'York et de

Lancastre, il était resté loyal à ceux de Lancastre, allant jusqu'à souffrir l'exil. Il n'en avait pas moins appris qu'il est vain de montrer de l'entêtement dans la pratique de la fierté ; et, lorsque les Yorkistes avaient définitivement accédé au pouvoir, il avait fait humblement amende honorable et soumission à Édouard IV ; puis, se tenant à l'écart de la politique, il avait gravi l'échelle des grades jusqu'à devenir évêque d'Ély. Il avait vu mourir son roi, et, après lui, le petit-fils d'Édouard, qui succombait à une mort violente ; un autre roi, Richard III, était alors monté sur le trône, un roi qui n'avait pas la confiance du cardinal et qui, en retour, n'accordait à Morton aucune confiance. Jeté en prison, Morton s'était évadé ; libre, il avait conspiré pour mettre sur le trône un nouveau souverain : Henri VII, le meilleur que l'Angleterre pût souhaiter dans cette circonstance.

Morton avait déjà été le témoin de bien des calamités ; il avait vu couler beaucoup de sang ; il prenait de l'âge et désirait la paix. Ce qu'il fallait à l'Angleterre, avant toute chose, c'était un souverain qui fût assez puissant pour mettre fin aux guerres civiles. Ce roi fort, il fallait le tirer de celui qu'on avait à portée de la main ; il le fallait, qu'il fût fort ou qu'il ne le fût pas. Or, le roi dont on disposait n'était rien moins qu'un roi fort. Il n'avait de royal ni les ma-

nières ni le sang. Par le sang, Henri Tudor n'avait pas plus de droit au trône que son arrière-grand-père, simple bâtard d'un homme qui, pour être roi, eût dû être l'aîné de ses frères. Il ne se distinguait ni par l'esprit ni par le courage militaire. N'importe. A la faveur d'une pompe appropriée, il pouvait à la rigueur faire figure de souverain, et il avait au moins ce qui, même pour un roi, était chose importante en l'occurrence : une circonspection peu royale, qui allait même jusqu'à friser la ruse. Enfin, s'il fallait qu'il eût un vice, il avait justement celui qui pouvait le mieux contribuer au renforcement de sa puissance : il était avare. En outre, disposé à s'appuyer, plutôt que sur la noblesse, sur des hommes intelligents et habiles.

Parmi ces hommes qui mettaient leur intelligence au service de l'administration des affaires d'Henri, figurait justement l'évêque d'Ély, John Morton. Henri n'était pas mécontent d'avoir un tel homme pour le seconder. Il commença par le faire chancelier du royaume ; un peu plus tard, il le fit sacrer par le pape archevêque de Canterbury ; enfin, il le fit cardinal. De son côté, Morton était heureux de consacrer les derniers efforts de sa vie à faire d'Henri VII un vrai roi, et de son règne un règne qui méritât ce nom dans l'histoire.

Comment le jeune Thomas More, fils d'un légiste

londonien, fut-il mis en relation avec un conseiller aussi éminent que Morton et amené à recevoir son enseignement ? De la façon la plus simple au monde : à l'âge de sept ans, Thomas avait été envoyé à l'École Saint-Antoine, la meilleure de Londres, pour y recevoir les leçons de Nicholas Holt, latiniste enthousiaste qui enseignait la grammaire et la rhétorique. More ayant fait à Saint-Antoine de bonnes études, son père, dont les affaires prospéraient, chercha pour lui une recommandation. Elle se trouvait à sa portée ; Nicholas Holt connaissait assez le cardinal pour lui recommander le jeune homme ; d'autre part, Morton accueillait toujours avec faveur l'occasion de faire entrer dans sa maison des jeunes gens promis à un bel avenir. Thomas fut donc envoyé à Lambeth, où se trouvait le palais du cardinal ; il devait y apprendre, conformément aux usages en cours à une époque bien moins livresque que la nôtre, comment atteindre à la grandeur par le spectacle de la grandeur. Avant d'avoir vécu toute la dixième année de son âge, Thomas More remplissait le rôle d'un page dans la maison de son éminent protecteur.

A Lambeth, l'éducation de More consistait surtout à ouvrir les yeux et les oreilles, à observer ce qui se passait dans l'entourage du cardinal. La cour était fréquentée par quelques savants, mais surtout par des hommes d'État et des ambassadeurs étrangers.

A la table du cardinal, la conversation roulait sur des sujets pleins d'intérêt, traités avec une grande vivacité d'esprit, sur des controverses auxquelles Morton présidait avec une bonne humeur, une largeur de vues remarquable. More a peint l'un de ces repas dans le premier livre de l'*Utopie*. Les opinions s'y affrontaient courtoisement, mais celles du cardinal dominaient, laconiques dans leur forme, et substantielles.

Entre autres choses, Thomas apprit du cardinal, d'une façon qui ne laissait place à aucune incertitude, qu'il n'est pas prudent de se fier à la fortune, et qu'il faut se garder de la fierté dans les heures prospères, comme du découragement dans l'adversité. Ces éléments de sagesse, il les acquit non seulement sous forme de maximes banales, non seulement dans les propos de Morton lui-même, mais, ce qui est plus important, illustrés par des actes du cardinal. Morton avait été trop souvent déçu, il avait passé dans les revers une trop grande partie de sa vie pour consentir jamais à pratiquer l'arrogance, ou même pour se fier aux honneurs dont il avait été comblé sur le tard. Presque septuagénaire, l'exercice de la sagesse lui était familier ; il l'avait pratiquée avant d'avoir connu le rang élevé qu'il occupait alors.

Au contact de Morton, More apprit autre chose encore, pour autant qu'il ne l'eût pas appris déjà de

son père : c'est qu'il convient de ne s'occuper que de ses propres affaires, et plus particulièrement qu'il faut se garder de se mêler des querelles des princes. Il faut laisser les princes agir comme agiraient des acteurs sur leurs tréteaux, se borner à les observer, et non point se hisser soi-même sur l'estrade pour prendre part à l'action, sous peine de recevoir des coups de l'un ou de l'autre, ou des deux parties à la fois. Morton savait à quoi s'en tenir quand il donnait ce conseil à Thomas ; il eût pu l'illustrer d'anecdotes tirées de sa propre expérience, et sans doute ne s'en fit-il pas faute, car on retrouve plusieurs de ces exemples dans l'*Histoire de Richard III* que Thomas écrivit quand il se sentit de taille à écrire. Si imprégnée de la sagesse de Morton, cette histoire, que le livre fut d'abord attribué par les savants à Morton lui-même. Le cardinal entretenait aussi son protégé de la manière dont il s'y était pris pour tenter de demeurer en dehors des querelles de princes, à l'époque où Richard régnait en usurpateur. Ce n'était point pour lui cacher combien sa tâche avait été difficile : l'usurpateur avait essayé d'obliger Morton à se déclarer pour ou contre lui ; il lui avait délégué un émissaire, un émissaire qui était un ami, chargé par Richard d'inviter Morton à se confier sans réserve, c'est-à-dire à se compromettre. Morton avait refusé de prendre parti, disant :

« My lord, en conscience et bonne foi, laissez-moi vous dire qu'il m'est désagréable de parler des affaires des princes. Ce sont propos qui ne vont point sans danger ; car, la parole fût-elle sans défauts, il se peut qu'elle ne soit pas entendue comme celui qui a parlé l'eût voulu, mais au contraire comme il plaît au prince de l'interpréter et de la traduire. Je pense à la fable d'Ésope où le lion ayant fait proclamer que, sous peine de mort, nulle bête à cornes ne devait habiter sa forêt, un animal qui n'avait sur le front qu'une bosse de chair prit le large à vive allure. Sur quoi le renard, voyant la bête s'encourir, lui demande où elle fuyait. Et elle de répondre :

— « Par ma foi, je ne sais ni ne me soucie même de savoir. Depuis cette proclamation concernant les bêtes encornées, je ne me soucie d'autre chose que d'être loin de ces lieux.

— « Eh quoi ! dit le renard, c'est folie ! Faite comme tu es, tu peux bien demeurer si bon te semble. Le lion n'a pu songer à toi. Ce n'est pas une corne mais une bosse de chair qui te pousse sur le front.

— « Je ne le sais que trop, répondit l'inquiète créature. Mais qu'il prenne au lion fantaisie d'appeler corne cette bosse que j'ai, quel sort alors sera le mien ? »

Tous ceux qui fréquentaient le palais du cardinal ne maniaient pas comme lui l'ironie. Il y avait là,

notamment, Henri Medwall, le chapelain. Medwall avait un goût très vif pour la comédie romantique italienne et désirait en introduire en Angleterre le ton de mièvrerie. Lui-même écrivit quelques pièces, interludes, nobles dialogues, qu'il faisait interpréter par les pages du cardinal. Mais les pages y mettaient, plutôt que ce qui était dans la pièce, ce qui était en eux-mêmes : leur réalisme londonien. La piquante intervention de More dans les pièces de Medwall, nous la connaissons par les descriptions de son gendre, William Roper :

« Au moment de Noël, dit Roper, il lui arrivait de surgir parmi les acteurs et, sans avoir seulement appris les répliques, d'improviser au milieu d'eux un rôle de son invention. Ce rôle faisait souvent plus d'effet sur les spectateurs que le texte débité par le reste de la troupe. »

Le cardinal, que les déceptions de sa carrière avaient pourtant mal préparé à croire qu'un jeune garçon plein d'esprit fût fatalement appelé à devenir un grand homme, ne pouvait se retenir de prophétiser un bel avenir à cet improvisateur plein d'invention. Il lui arriva même de le penser à voix haute. On rapporte qu'un jour Morton désigna du doigt le jeune page aux hommes en place assis à sa table : « Cet enfant qui vous sert, leur dit-il, vous le verrez, pourvu que vous viviez assez vieux,

devenir quelque jour un homme extraordinaire ! »

D'autre part, le cardinal connaissait trop le cœur humain pour laisser l'enfant prendre orgueil de cette supériorité. Il ne voulut pas qu'il fît en son palais figure de favori. Pour le soustraire aux tentations d'une vaine gloire, il décida de se séparer de son protégé : c'est ainsi que, lorsque More eut quatorze ans, il quitta Lambeth pour l'Université d'Oxford, où il entra au Canterbury Hall.

Il ne faudrait pas se représenter ce voyage de More à Oxford comme un voyage vers une ville médiévale et romantique. Le jeune page se rendait en un lieu qui était peut-être le moins sentimental qui se pût concevoir : Oxford était le pays de l'intelligence médiévale, de l'intelligence de la chrétienté, et son Université était alors, tout comme aujourd'hui, une école vouée à la science, en pleine campagne anglaise, à deux journées de marche de Londres vers l'ouest ; mais elle était aussi la métropole de ce royaume dont les frontières ne se confondaient pas avec les frontières nationales de tel ou tel pays d'Europe, et qui groupait les quelque quatre-vingts universités éparpillées dans toute l'étendue de la Chrétienté. Les citoyens de ce royaume, à quelque race qu'ils appartinssent, étaient les citoyens d'une vaste communauté ; ce qu'ils apprenaient, ce qu'ils enseignaient dans leur pays, ils n'en tiraient nulle fierté nationale,

mais au contraire une fierté d'ordre universel. C'étaient des hommes au jugement clair, rompus à la discussion, impitoyables dans l'exercice de la logique. Dans un tel royaume — car il faut l'appeler ainsi, et il n'existe pas de terme plus pertinent — la brume qui régnait ailleurs ne pénétrait point, ou, si elle y pénétrait, c'était pour s'y dissiper. Les contes de fées n'y avaient pas cours légal ; l'enthousiasme y était durement châtié, la hâte réprouvée. Et, de même que ce pays de l'intelligence était vraiment une contrée en soi, dans l'ensemble de l'esprit du moyen âge, de même le plan des études qu'on y faisait était un plan en soi, fondé sur la réalité, un plan aussi réel que peut l'être un paysage. Si rigide, ce plan, si rigoureuse, sa logique, qu'il semblait tout aussi constant, tout aussi précis, que le tracé d'un « court » peut l'être aux yeux d'un joueur de tennis, parce que le « court » sera partout le même, entouré de lilas ou de forsythias, damé d'argile de telle couleur ou de telle autre. Si clair, ce plan, qu'il se fût prêté à être exprimé par le dessin, comme le « court » lui-même. C'était comme un château, à l'extérieur duquel se trouvaient les chalets et les pavillons, invitation à la paresse. A l'intérieur de ses murs, s'élevaient sept nobles escaliers, que l'homme qui avait grandi dans la honte de son ignorance, ou qui avait résisté aux tentations de l'ignorance, était admis à

gravir : ces escaliers, c'étaient les sept Arts libéraux, c'est-à-dire, d'abord, la Grammaire, la Rhétorique, la Dialectique ; puis l'Arithmétique, la Géométrie, la Musique et l'Astronomie. Ces escaliers vous conduisaient au baccalauréat ès arts. Parvenu à ce palier, vous pouviez poursuivre, aller plus loin encore, grimper jusqu'à une terrasse plus haute, où devenir un philosophe ; puis vers une autre terrasse, plus élevée que la première, où devenir un théologien. Théologien, l'étudiant occuperait, au faîte du château, une tourelle accessible où, sous le ciel couvert, sous le soleil de Dieu lui-même, il pourrait jouer au contemplateur.

Rien, dans ce savant édifice, n'était abandonné au hasard, rien n'y était fait sans dessein. Entrer dans un pareil programme était déjà une discipline en soi : à chaque instant le plan du château rappelait à qui y était admis qu'il était autre chose et plus qu'un individu, plus qu'un Français ou qu'un Anglais : un animal raisonnable, dont les particularités personnelles, ou nationales, n'étaient pas la mesure de toutes choses et dont la place dans l'ensemble ne possédait aucune des marques temporaires qui distinguent les villages auxquels il était jusqu'ici accoutumé. Les divisions du plan enseignaient non seulement à respecter les hommes nés sous d'autres cieux, à l'intérieur d'autres frontières, soumis à

d'autres « climats », mais encore à honorer ceux qui s'évertuaient sur les autres terrasses. A aucun moment, la rigoureuse nécessité de se soumettre à des degrés ne permettait au débutant de penser qu'il détenait l'universel savoir, ou même qu'on attendait de lui qu'il sût toutes choses. La logique du plan du château enseignait l'humilité et conseillait la réserve dans la créance que le débutant eût été prêt à donner aux suggestions de sa fantaisie.

More dut entrer à Oxford l'année même où Colomb découvrit l'Amérique ; il passa deux années dans le château de science, qui d'ailleurs lui était déjà familier. D'une façon générale, l'effet de ce séjour à Oxford fut de le rendre plus perspicace encore, et plus équilibré. Il ne se contenta pas d'habiter le château, d'y figurer : il se livra sérieusement à l'étude. Lui-même a dit qu'il y fut bien forcé, n'ayant rien d'autre à faire, tous plaisirs lui étant interdits par la prévoyance d'un père qui ne lui accordait qu'une allocation médiocre. Il en remercie l'auteur de ses jours :

« C'est ainsi qu'il advint que je ne m'adonnai à aucun vice, à nul plaisir sans lendemain ; que mon temps ne fut point dépensé en paresse, ou en loisirs dangereusement employés ; que j'ignorai jusqu'au sens même du luxe et de la prodigalité ; que je ne pris point l'habitude de faire servir mon argent à des

desseins funestes ; que, pour tout dire, je ne connus ni l'amour, ni même la pensée d'une occupation qui ne fût pas le souci de mes études. »

Parmi ces études, ce qui retint surtout Thomas, ce fut la rhétorique, et ce fut la dialectique. De cette dernière science, il apprit surtout à ne point considérer une vérité comme isolée, mais au contraire dans ses constantes relations avec les autres vérités. Par la pratique de la discussion, par sa conscience à assister aux discussions, il acquit cette prudente habitude qui est propre aux penseurs scolastiques : la réfutation de toutes les objections antérieurement à tout exposé. Une seule chose, à Oxford, pouvait faire perdre la tête à More : l'enthousiasme grec.

La somme médiévale avait été conçue et tracée, non par des poètes, mais au contraire par des hommes doués plutôt d'un esprit scientifique, les métaphysiciens : les hommes de l'École. Il est vrai que, dans cette somme, une place était accordée à l'étude de la poésie et de la rhétorique, place judicieuse au fond, mais que les fervents de l'éloquence ne trouvaient point suffisante à leur gré. Peut-être étaient-ils irrités de leur dépendance, mais ils n'avaient aucun moyen de se rebeller, et ils n'eussent jamais été capables de le faire si les métaphysiciens n'avaient pas eux-mêmes détruit leur propre suprématie. Or, ils la détruisaient en trahissant leur propre cause,

c'est-à-dire en perdant la foi dans leur propre logique, s'égarant jusqu'à utiliser leurs discussions pour des buts qui étaient plus proprement ceux des rhétoriciens. Cette attitude fournit aux rhétoriciens l'occasion de fomenter une révolution, si tant est que cette révolution ne fût pas déjà commencée : ils l'organisèrent au nom du grec : le mot « grec » fut leur cri de guerre.

Mais lancer un tel cri de guerre n'impliquait pas nécessairement la connaissance du grec, ni même l'intention de l'apprendre ; il signifiait tout simplement que le révolutionnaire avait été saisi par un enthousiasme tout prêt à l'entraîner, s'il n'y prenait garde, dans des absurdités beaucoup plus grandes qu'aucune des absurdités qu'il était en train de combattre. Cet enthousiasme le conduirait d'abord à admirer tout ce qui est empreint de grâce et d'élégance, et à traiter du même coup logiciens et scoliastes, avec leur latin et leurs syllogismes moroses, comme autant de barbares obtus ; ensuite à empêcher les philosophes scolastiques de répondre, quitte à leur dénier jusqu'au nom même de philosophes. Les vrais philosophes n'étaient-ils pas des hommes capables d'écrire d'une manière sublime, comme avait fait Platon ? Ceux dont les écrits n'atteignaient pas à cette hauteur n'étaient donc pas des philosophes, mais de simples coupeurs de cheveux en

quatre qu'il fallait expulser du château de science. Leurs logements dans le château devaient même être jetés bas ; ce qui avait été un jour un sublime bâtiment gothique devait être transformé en un temple grec. L'enthousiasme pour le grec fut poussé jusqu'à des limites auxquelles il n'avait jamais eu l'intention d'atteindre. On en vint à contester à la philosophie toute importance véritable ; la dévotion accordée naguère aux objets chrétiens sacrés fut reportée sur des objets païens. En Italie, une lampe votive brûlait nuit et jour devant un volume de l'*Iliade*.

Cet enthousiasme grec, donc, venait de faire son apparition à Oxford, et il faut bien dire que la chose était à peine absurde en un tel lieu. Ceux qui l'avaient apporté là étaient des hommes pieux, bien équilibrés et dont l'admiration ne dépassait pas les limites d'un enthousiasme normal pour les merveilles d'une langue admirable. Le grand professeur de grec à cette époque s'appelait Grocyn : homme de grande valeur autant par sa science que par son humilité, il s'était contenté de mettre le grec à la place qu'il méritait d'occuper dans l'étude de la grammaire et de la rhétorique, où d'ailleurs il avait toujours figuré, au moins théoriquement. L'étude du grec, à Oxford, se présentait donc sous son aspect le plus agréable ; il ne pouvait manquer d'attirer un jeune homme

épris, comme notre Thomas, d'un sincère amour pour les belles-lettres, et plein de la répulsion qu'éprouvent les hommes actifs pour l'excessive subtilité, voire la futilité dans lesquelles avait sombré la scolastique traditionnelle.

More devint donc un « grec », un fervent helléniste. Non point à la manière de ces esprits légers qui, parce qu'ils s'adonnaient à l'étude du grec, s'imaginaient du même coup ne plus avoir besoin de s'embarrasser de logique. Pas davantage comme ces têtes brûlées où cette idée, encore plus folle peut-être, avait germé : qu'il était inutile d'apprendre réellement le grec, qu'il suffisait de le porter aux nues. Ni, non plus, comme un de ces écoliers de qui l'esprit confus considérait la philosophie comme un instrument sur lequel on peut se faire entendre pour le ravissement d'autrui, ainsi qu'on ferait sur une flûte. L'enthousiasme de More était tout autre chose : un enthousiasme naïf, sincèrement épris des beautés d'un langage qui méritait d'inspirer un sentiment de cette nature. Il apprit la grammaire grecque ; il fut pour Grocyn un ami, en même temps qu'un élève assidu, qu'un disciple fidèle. Et il en vint à briller si bien dans l'imitation de l'éloquence classique qu'il ne tarda pas à devenir, aux yeux des disciples de Grocyn, le modèle des hellénistes. Il était à la veille de prendre une place enviable au sein du cercle in-

ternational des humanistes quand son père parut, lui enjoignant de quitter Oxford, où l'on barbotait, disait-il, dans de vains discours, et de regagner Londres, pour se donner, dans une école bien anglaise, à l'étude plus saine du bon droit coutumier.

De l'École de Droit où More allait entrer, nul ne sait quelle fut l'origine. Ce que l'on sait, c'est qu'elle n'a pas été moins importante que l'existence de la Manche elle-même pour faire de l'Angleterre ce qu'elle est. L'esprit de solidarité qui y régnait, son sens de la tradition, son invincible ténacité ont conservé à l'Angleterre ce droit coutumier qui la distingue si nettement des pays continentaux. On a pu traiter le droit coutumier anglais de maquis confus ; d'autres critiques, qui lui marquaient moins d'hostilité, ont dit que ce n'était qu'une broussaille épaisse. Il a résisté à tout, au meilleur comme au pire ; il a résisté au progrès, à la logique, à la tyrannie des rois ; et il a aidé les Anglais à ne pas succomber à la tentation de l'absolutisme, à ne pas quitter l'étroit sentier des expédients, des compromis de la jurisprudence.

Le droit coutumier anglais repose sur un scepticisme profond ; de ce scepticisme, l'École de Droit où More allait entrer était la forteresse : aux yeux des praticiens, les écoles de droit d'Oxford (de droit canon comme de droit civil) étaient académiques

autant que théoriques. Oxford s'inspirait de la doctrine ; pour Londres, rien ne comptait que la jurisprudence.

More entra d'abord dans l'Inn of Chancery, New Inn, qui n'était que le vestibule aboutissant à Lincoln's Inn, où il fut admis en 1496, le jour de la fête de la Purification. Il avait dix-huit ans. Dans Lincoln's Inn, le grand-père de Thomas avait débuté comme majordome, c'est-à-dire commis aux écritures du secrétariat de l'Association ; il y tenait le contrôle des pensionnaires et celui de la trésorerie ; il dressait le catalogue de la bibliothèque ; il réprimandait les écoliers qui parlaient trop haut dans le vestibule. Il n'était pas membre de l'Inn, mais il avait si fidèlement rempli ses devoirs qu'on avait fini par l'admettre à faire partie de la Société. Et voici que Thomas y était admis à son tour, à la manière dont on est élu membre d'un club, c'est-à-dire sur la proposition de son père, qui en était l'un des membres les plus en vue, ceux qui en établissent les règles : ses anciens.

Après les anciens venaient les avocats plaidants ; et après les avocats, les clercs. Thomas More était clerc. Il fallait qu'il prêtât serment, qu'il s'acquittât de ses droits. Lincoln's Inn était en somme une société dont les membres se consacraient à l'étude, et dans laquelle, échelon par échelon, comme dans le château

de science d'Oxford, on s'élevait par degrés. Un ancien devenait-il juge, il était automatiquement promu à une école nouvelle. Le cours normal des études n'était pas un cours théorique : c'est en dehors de tout esprit scolastique que le clerc devait s'initier à l'illogisme du droit coutumier anglais. Une telle matière ne pouvait s'apprendre que par la pratique. On consacrait donc la majeure partie du temps à discuter des cas imaginaires ; le reste se passait en conférences. Elles étaient faites par les plus distingués avocats de la place, lesquels avocats touchaient une allocation : quatorze livres sterling pour la session du carême. Ce détail suffit à faire apparaître que l'on vivait dans une société parfaitement organisée, où les obligations équilibraient les privilèges, et à peu près privée de liberté, dans le sens d'irresponsabilité qu'on lui donne aujourd'hui. Par exemple, les fêtes ne faisaient pas partie des études ; elles constituaient des divertissements que More, à plusieurs reprises, quand il en fut l'ordonnateur désigné par les suffrages, contribua à rendre plus joyeux ; mais un membre de l'École pouvait être puni d'amende pour s'être abstenu d'y paraître.

L'École de Droit avait aussi ses cérémonies religieuses, et elle avait ses bonnes œuvres. Les unes et les autres jouaient un rôle dans la formation de l'escholier : elles donnaient à sa personnalité l'oc-

casion de s'accuser. La personnalité de More reçut donc cet accent, et More en garda à jamais la trace. Avec les clercs, ses camarades, il travailla, et il se divertit ; et ce qu'il y avait en lui d'exceptionnel ne servit qu'à le rendre plus aimable et d'esprit plus prompt. Si bien qu'il se fit aimer d'eux, et qu'ils se rapprochèrent de lui. Jamais il ne se tint à l'écart ; jamais il ne courut le risque de passer pour un pédant, pour un fat ombrageux ou distant. Au cours des dernières années de son séjour à l'École, ses compagnons d'études le désignèrent pour tenir parmi eux le rôle de lecteur ou de conférencier, et cela plus souvent que ne l'accordait la coutume. C'est lui qui tint le *Livre Noir* de leurs annales ; dans certaines circonstances, il prouva même son attachement à l'École en lui prêtant l'argent qu'il possédait.

Entré à Lincoln's Inn en 1496, il était admis au barreau cinq ans après. Il avait alors vingt-trois ans. A vingt-trois ans, More était donc tenu pour capable de subvenir à ses besoins, capable aussi de se guider sans erreur dans la vie.

CHAPITRE II

LA VOCATION

D'après Érasme, More n'était entré à l'École de Droit, sur l'ordre de son père, que contre sa propre inclination. Un tel propos est bien celui que la disposition naturelle d'Érasme le poussait à tenir, et qu'il était tout disposé à prendre pour véridique. Érasme éprouvait un réel plaisir à penser que tous les hommes bons étaient malheureux comme il l'était lui-même ; en outre il tenait pour inconcevable qu'un homme de bon sens pût désirer être légiste. Or, à ses yeux, More était éminemment sain ; il devait donc avoir été poussé dans le droit contre son gré. Entré dans la voie du droit, More fut aux yeux d'Érasme dans la situation d'un homme emprisonné. Ce n'est même pas assez dire : il lui apparut désormais comme une de ces victimes que les Indiens peaux-rouges ligotent nues pour les exposer à la morsure des moustiques. More allait être exposé aux tourments et aux soucis triviaux de la vie quotidien-

ne, tandis qu'il eût pu habiter le délicieux jardin de l'Humanisme — où le même Érasme, d'ailleurs, était si perpétuellement inquiet.

Que More ait éprouvé quelque chagrin à quitter Grocyn, son maître de grec, et à se priver de l'admiration qu'il avait éveillée dans un petit groupe à Oxford, ce n'est pas impossible. Il a pu ressentir pour le droit une aversion plus profonde que le simple éloignement de tout homme sain pour un travail pénible. Qu'il n'ait pas hérité de son père l'idolâtrie que John More éprouvait pour le droit, c'est un fait dont l'évidence est démontrée par la complaisance avec laquelle More, pareil en cela à tous les humanistes, fut toujours prêt à railler les légistes, et par la façon formelle dont il les bannit, comme des gens absurdes, de sa raisonnable république d'Utopie. Mais il y a loin de là au tableau d'un More poète romantique, poussé de force, plein de mélancolie, dans une carrière qu'il détestait. Rien ne permet de supposer qu'il opposa l'une ou l'autre contre-suggestion au projet que caressait son père de faire de lui un autre John More. Thomas était un homme positif : qu'adviendrait-il de lui s'il renonçait à la carrière du droit ? En supposant qu'il fût doué pour les lettres, quelle situation, quelle pension pouvaient espérer ceux qui suivaient la carrière des lettres ? Devenir prêtre et, à ce titre, se voir attribuer un

bénéfice ? Il y avait là un moyen de se consacrer avec une certaine indépendance à la littérature raffinée ; mais More avait trop de respect pour le sacerdoce pour accepter de s'orienter vers la prêtrise sous la pression d'un intérêt qu'il jugeait indigne de la prêtrise.

C'est sans la moindre hésitation qu'il dut entrer aux écoles de droit, et son alacrité fut particulièrement admirable dans cette circonstance, car il est certain qu'aucun enthousiasme ne le poussait, tandis que ses talents devaient tendre, au contraire, à le faire temporiser. Il avait une habileté singulière à imiter les historiens latins ; cette habileté le conduisit plus tard à écrire, dans une langue à la fois éloquente et concise, un fragment d'histoire anglaise : l'*Histoire de Richard III ;* elle aurait pu l'amener à se prendre pour un Tacite incompris.

Il était également poète, non comme Spenser et comme Chaucer (tellement plus grands comme poètes que comme hommes), mais poète tout de même. Il y eut toujours un côté de son esprit qu'il ne laissa point paraître dans ses vers, mais ce qu'on y trouve de lui suffit à les désigner comme siens. Loin d'être absolument sans valeur, ils ont un tour singulièrement personnel, fait d'un mélange de cordialité et d'ironie. More était assez poète pour songer à écrire au moins deux poèmes, au cours des journées qui

furent les dernières de sa vie, alors qu'il attendait la mort dans la Tour de Londres. On peut entendre résonner un accent pathétique dans des vers comme ceux-ci :

Long was I, Lady Luck! your serving man;
And now have lost again all that I got[1].

Il était assez poète, en tout cas, pour regretter d'être complètement absorbé par l'étude des lois et de la jurisprudence.

Le côté le plus remarquable du talent de More était le côté dramatique : il avait le don du dialogue. C'est ce don-là qui le poussait à intervenir dans les pièces d'Henri Medwall pour y improviser. C'est ce même sens qui lui servit plus tard à émailler de dialogues ses controverses, et qui donnait à sa conversation la valeur, la perfection, la plénitude d'une œuvre écrite. S'il avait vécu cent ans plus tard, un tel don lui eût permis de tenir une place honorable dans la comédie élisabéthaine. Il devait en tout cas lui faire désirer des loisirs.

Enfin, un peu en marge de ces dons, More avait, non point exactement une érudition véritable dans les langues étrangères, mais une extraordinaire facilité à comprendre les langues. C'est un de ses

1. Longtemps je fus, ô Chance, ton humble serviteur,
Ores ai tout perdu, tout ce que j'eus au monde.

amis : Richard Pace, homme d'État, humaniste et helléniste, qui dit de lui quelque part :

« Je ferai ici une remarque : nul jamais ne fit autre chose que de s'assurer d'abord de la signification des mots, pour en déduire le sens des phrases qu'ils composent — nul, dis-je, si ce n'est notre Thomas More. Pour Thomas More, l'exercice est inverse : Thomas More a l'habitude de déduire la valeur des mots des phrases dans lesquelles ils entrent. Cette remarque s'applique surtout à l'étude qu'il fit du grec et à sa traduction du grec en anglais. Il n'y a rien là qui soit contraire à la grammaire ; c'est un don qui est au-dessus de la connaissance de la grammaire, une sorte d'instinct qui tient du génie. Et, en effet, More est plus et mieux qu'humain, et son savoir non seulement éminent, mais si varié qu'il semble qu'il n'existe aucune connaissance dont il soit totalement privé. Son éloquence est incomparable et double, car il parle le latin avec la même aisance qu'il parle sa propre langue. Son sens de la facétie s'exerce avec un raffinement parfait. On pourrait dire de lui qu'Humour est son père, et sa mère Gaîté. »

Il n'eut jamais la tentation de devenir un professeur, un grammairien, comme son maître Holt ; mais il en eut une autre : il désirait se livrer au jeu de la rhétorique artificielle des humanistes, écrire

des lettres comme Cicéron, recevoir des lettres semblables, se plonger, pour s'y réchauffer, dans ce bain d'admiration mutuelle que les humanistes se témoignaient entre eux, et dont ils se nourrissaient.

Ses talents littéraires, More les estimait à leur valeur exacte ; il leur assignait leur place, avec cette belle ironie, constamment prête à s'exercer, et qu'il préféra toujours diriger contre lui-même plutôt que contre ses amis. Il ne les négligera pas, il les utilisera : il les fera servir à son travail, pour son plaisir. Son père, qu'Érasme nous a peint si austère, était fier des dons de son fils. Déjà légiste prospère, le père More, pour plaire à la femme qu'il venait d'épouser, commanda un jour à un peintre quelques panneaux de tapisserie, destinés à décorer une nouvelle maison qu'il avait achetée. Pour accompagner ces décorations, il fallait des strophes adéquates. A qui John More demande-t-il ces vers ? A Thomas. Voici l'une de ces légendes :

Je suis Vieillesse, aux boucles rares et blanches,
De notre courte vie, la part dernière et la meilleure.
Sage et discrète, c'est moi qui fais tourner
Laborieusement la roue de l'État.
Ainsi donc, Cupidon, retire ta flèche ardente.
De pesants soucis alourdiraient d'Amour
Les jeux d'enfant et les charmants loisirs.

Voici encore une autre strophe, écrite quand More faisait son droit, et qui a pour sujet un spectacle que

cette période troublée rendait familier à tous les citoyens. Ces vers offrent en outre l'intérêt particulier de résonner comme une inconsciente prophétie. (Le mot *elle* se rapporte à la femme changeante : dame Fortune.)

D'un coup elle le porte aux nues,
D'un autre coup, sème l'horreur dans le troupeau,
Et cette tête, qui reposait tout récemment douce
et abandonnée,
En guise d'oreiller gît bientôt sur le billot. —
Hélas! — ô dérision suprême!
La belle bouche que dames ont baisée,
Elle sera peut-être contrainte de baiser un manant.

More avait aussi le loisir de poursuivre ses entretiens avec Grocyn, fixé maintenant à Londres, et de poursuivre l'étude du grec. Avec les enthousiastes du grec, ses camarades, il prenait part à des concours d'habileté classique. Pour un livre de lecture scolaire, il écrivait des vers latins, et pour l'admiration de latinistes adultes, des épigrammes latines. Avec l'aide de son ami Lilly, il traduisait en latin l'anthologie grecque. Il donnait des conférences sur ce chef-d'œuvre de la littérature latine : *la Cité de Dieu* de saint Augustin. Il acquérait ainsi peu à peu une réputation de premier plan dans ce cercle étroit, mais international, des humanistes, qui, pareils à un groupe de dieux de l'Olympe, se tenaient comme assis par-dessus l'Europe de leur temps dans leur paix

imaginaire. Par sa gentillesse, il désarmait leur jalousie. Et il suscitait leur admiration, tant il différait d'eux par la vivacité de son esprit. Il était même le seul dont les autres ne fussent pas jaloux.

Avec cette diversion de ses talents littéraires, More eût été parfaitement heureux dans la pratique de la loi, si une chose ne l'eût troublé et préoccupé gravement durant ces premières années de Lincoln's Inn. Préoccupation d'une tout autre nature : le sentiment de la futilité de toute activité d'ordre temporel, à l'égard de ce qui serait sa destinée dans l'autre monde, et pour l'éternité. De son œil pénétrant, il avait, dès la jeunesse, percé à jour la vanité des succès (et aussi des échecs) dont la vie lui offrait le spectacle ; il avait vu combien fragile, quoique brillante, s'avérait toute cette agitation ; Dieu, alors, voulant apaiser ce cœur en proie à l'inextinguible besoin d'un compagnonnage durable, avait permis à More d'entrevoir un instant le décor éternel du ciel. L'homme qui a entrevu le ciel, ne fût-ce que dans une lueur, peut-il équitablement poursuivre dans le bonheur une occupation aussi terrestre, aussi attachée à sa propre importance que la pratique de la loi ? Si More se donnait trop à la loi, s'il rencontrait de grands succès dans l'exercice de sa profession, cette vision du ciel ne risquait-elle pas de s'évanouir à jamais ? Ce fait d'avoir eu la grâce d'entrevoir

l'autre monde ne signifiait-il pas que Dieu attendait de lui qu'il se fît chartreux ? Notre-Seigneur ne l'avait-il pas appelé à une vie toute spéciale, fondée sur l'abandon des choses d'en bas ? More dut traverser alors une de ces crises de doute extrêmement pénibles, une de ces crises qui poussent la créature à une décision précipitée, dans l'un ou l'autre sens.

Trait caractéristique : dans ce grave embarras, More ne fit rien à la hâte ; il se méfiait de ses inspirations ; il craignait qu'elles eussent leur source dans sa seule sensibilité. Au lieu d'entrer dans un ordre de pénitence, il s'efforça de vivre aussi raisonnablement que possible dans ce monde, gardant toujours ironiquement présente à l'esprit l'idée que la mort était sans cesse à ses côtés. Il n'y avait d'ailleurs là, de sa part, nulle originalité bien particulière ; à cette époque, une telle pratique était très en faveur. On y avait couramment recours, au beau milieu de cet âge d'or, de faste, et de royauté divinisée, tandis que l'homme d'aujourd'hui n'en a nul besoin, pas plus que n'en avait besoin l'homme du temps des catacombes. Le recours à cette pratique ne conduisait nullement à la mélancolie ; il dispensait au contraire la gaîté. More vivait précisément à l'époque où la célèbre Danse Macabre venait d'être peinte dans le cloître de la cathédrale Saint-Paul. La poésie, la peinture,

le théâtre, tout était comme pénétré du symbole de ce squelette dansant.

La réalité de la mort était, d'ailleurs, très dramatiquement présente au souvenir des citoyens. La première année du règne d'Henri VII, un fléau avait ravagé l'Angleterre; cette calamité reparut à plusieurs reprises; elle mêla son horreur à toutes les horreurs de l'histoire politique des cinquante années qui suivirent. Fléau mortel, qu'on appelait la fièvre miliaire, et qui, en 1498, dans la seule ville de Londres, fit périr trente mille habitants. Quelques années plus tard, elle coûtait la vie au protecteur de More, le cardinal Morton. Le seul spectacle du fléau jetait déjà l'effroi dans tous les cœurs. Parlant de la première apparition de la fièvre, le *Chronicler* disait :

« Un nouveau mal a sévi cette année, un mal plus cruel et plus douloureux que tout autre auparavant, et qu'on a baptisé « la sueur ardente ». Mal à ce point intolérable que les malades ne peuvent supporter de rester alités; pareils à des aliénés et comme privés de leur raison, ils courent çà et là, complètement nus; en sorte que nul presque de ceux qui en furent atteints n'a eu la vie sauve. »

Il n'était pas bien difficile, dans ces conditions, de penser sans cesse à la mort. Elle aidait les humains à estimer à leur juste valeur les succès terrestres;

sa présence leur enlevait le sens factice de la sécurité. En outre, elle avait pour effet de les mettre à l'abri de l'effroi de toutes les actions dont l'homme est capable. L'an 1499 eut lieu à Londres une exécution d'un caractère particulièrement répugnant : celle d'un jeune homme nommé Warwick, lequel avait dans les veines plus de sang royal que n'en avait le roi lui-même, et qui avait été emprisonné à la Tour de Londres pour avoir pris part à une rébellion. Il n'avait rien de séduisant, ayant été gardé trop longtemps dans la Tour, ce qui l'avait rendu pareil à un ver blanc dans une cave. Mais il était abominable de savoir qu'on l'avait torturé et retorturé pour l'amener à confesser son crime ; après quoi on lui avait arraché publiquement les entrailles ; pour finir on l'avait dépecé vivant en quatre quartiers. Le peuple hochait la tête, disant : « Prenons garde aux rois. » More, lui, ne se tenait pas le même langage, mais il lui arrivait de rappeler à ses pareils que nous sommes tous, que nous le veuillions ou non, des prisonniers condamnés à mourir ; que nous marchons dans la charrette vers le lieu de l'exécution, et que seule l'heure est plus ou moins proche selon qu'il s'agit des uns ou des autres. Pourquoi se soucier de ce que le roi peut nous donner ou de ce que le roi peut nous prendre ? Gardons les yeux fixés sur les choses qui comptent.

Thomas aimait à savourer la pensée de la mort : «ce bon vin», comme il l'appelait. Elle faisait de lui un homme fort, un compagnon sûr, et non un pédant dédaigneux. Pourtant la simple pensée de la mort, est-ce que cela suffisait ? Ne serait-il pas un jour abusé par la flatterie, corrompu par un poste élevé ? C'est parce qu'il craignait sa faiblesse qu'il envisageait sérieusement de se soustraire pour toujours aux applaudissements du monde et aux honneurs.

Cinq cents ans plus tôt, vers le temps où Guillaume le Conquérant connaissait la gloire en s'emparant de l'Angleterre, l'Europe avait eu le spectacle d'un homme fuyant ainsi la célébrité, éprouvant pour le succès cette même appréhension qui serrait le cœur de Thomas More. Né dans la Rhénanie, cet homme avait été légiste, lui aussi; légiste quoique prêtre : un maître en droit canon. Il enseignait à Reims, cité des rois de France, et il était si remarquable que, ne pouvant échapper à l'avancement dans l'Église, il en vint à être nommé malgré lui archevêque de Reims ; or, à cet honneur il se déroba. Pour se faire oublier, il se réfugia d'abord dans un monastère bénédictin, mais il eût pu y être connu et donc loué. Il partit alors vers le sud, jusqu'à ce qu'il eût atteint Grenoble, où commençaient les Alpes et un désert ; à Grenoble un saint évêque lui donna une retraite sûre, pour lui et pour quelques rares

compagnons. C'est ainsi qu'est parvenu jusqu'au ciel le nom, la gloire, et l'âme de cet homme, saint Bruno. Et d'où, sur terre, la fondation qu'il a laissée, celle de l'Ordre des Chartreux, cet Ordre de tous les Ordres le plus détaché peut-être de cette terre ; car, tandis que les noms de ceux qui appartinrent à d'autres Ordres sont connus, au moins après leur mort, et précédés du titre de saint, qui connaît des Chartreux canonisés ?

A vrai dire, les Chartreux ne sont point faits pour nos regards. Ils sont aussi blancs, aussi élus du ciel que peuvent l'être des vivants. Leurs chants sont d'une pureté, d'une simplicité, d'une candeur telles que nous ne devrions pas essayer sur terre de les imiter. Leur histoire, celle d'un Ordre qui, durant mille ans, n'a pas eu besoin d'être réformé, n'est pas de celles que la terre permet de vivre ou que la terre attend des vivants.

De là, disais-je, l'Ordre des Chartreux ; de là : la Grande-Chartreuse, et cette caravane nombreuse d'autocars qui, les jours d'été, portent, comme pour une offensive, des touristes avides de contempler le vaste édifice d'inviolable quiétude que le gouvernement français a dépouillé de ce silence monacal, encore plus inviolable que l'autre. De là encore, notre incompréhension ineffable en présence de la vie que mènent ces moines.

Au temps de More, il y avait une maison des Chartreux à Londres même. Un croisé l'avait établie en ce lieu. Parce que la plupart des couvents de Chartreux se trouvent dans des forêts, ou en pleine campagne, celle-ci, de plus en plus englobée par le développement de la cité, acquit une individualité toute spéciale. Elle devint elle-même une part de la cité ; et si ses habitants furent dispersés par la tyrannie de la Renaissance, son nom de Chartreuse (Charterhouse) ne put jamais être effacé. Une des particularités de la Chartreuse de Londres, c'est que son territoire abritait des maisons où pouvaient loger des célibataires qui n'appartenaient pas à l'Ordre. Pendant ses études à Lincoln's Inn, More habita chez les Chartreux pendant quatre années consécutives, probablement dans l'une de ces maisons ; dans la mesure où le lui permettaient ses études, il suivit leurs prières, et de même l'austérité de leur vie, sans avoir prononcé de vœux.

Dieu l'avait-il destiné à vivre dans cette Chartreuse, à y demeurer pour toujours ? Ce qui est certain, c'est que la règle de la maison, son austérité, son divin caractère, devaient retentir profondément sur la vie de ceux qui vivaient dans ses murs.

D'après Froude, dont le témoignage n'est pas suspect, puisqu'il détestait les moines, si tous les moines avaient été pareils à ceux de la Chartreuse,

il n'y aurait pas eu de Réforme, car aucune réforme n'eût été nécessaire. Mais cette existence que mènent les Chartreux, où chaque moine vit complètement séparé de ses frères, était-elle appropriée à la nature de More, homme éminemment sociable ? C'est douteux. Sa vocation pouvait le conduire ailleurs : parmi les Franciscains, par exemple. Les frères de la stricte observance furent en tout cas pour lui des amis, et durant toute sa vie. Pour inciter More, enfant gâté de la fortune comme il disait de lui-même, à entrer dans l'un ou l'autre de ces Ordres, il y avait son vif désir de pratiquer quelque exercice préparatoire à cette autre existence : la vie éternelle. Pour le détourner, au contraire, d'entrer dans les ordres, il avait d'autre part : d'abord un sens très vif de sa propre indignité, sentiment qu'il exprimait dans cette formule, courante de son temps : qu'il vaut mieux être un mari chaste qu'un moine impur. En outre, il était certainement conscient de ce que ne peuvent manquer d'apercevoir ceux qui, comme nous, considèrent avec un certain recul ce que fut sa carrière : C'est mêlé aux événements, parmi la foule citadine, qu'il était pleinement lui-même ; mais sa sagesse apparaissait surtout dans la riposte improvisée. Il est remarquable, en effet, que les plus dignes d'être retenus parmi ses propos ne furent pas formulés après de longues méditations,

et dans la solitude, mais lui vinrent spontanément aux lèvres dans l'impromptu des réparties au hasard des circonstances. Cette étincelle qui révélait une si remarquable compréhension des choses jaillissait de lui au contact du monde. Enfin — dernière raison de ses hésitations, et raison des plus sérieuses — More avait le sentiment, fondé sur l'expérience, que beaucoup de jeunes Anglais de son temps entraient dans la vie religieuse sans y être poussés par une vocation véritable.

Pour arriver à une décision valable sur le point de savoir s'il devait être moine ou prêtre, More demanda l'assistance de Dieu. Érasme, qui traversa l'Angleterre vers cette époque, vit bien avec quelle gravité son ami priait :

« Il s'appliquait tout entier, dit-il, à des exercices de piété, méditant sur la question de la prêtrise, veillant, jeûnant, priant et se soumettant à d'autres pratiques austères. »

Mais Dieu avait mis autour de lui des hommes vers qui il pouvait tourner ses regards, et qui pouvaient l'instruire : ceux-là mêmes qu'il voyait vivre autour de lui et ceux dont la vie était déjà tracée pour toujours dans le grand livre de l'histoire. Parmi les vivants, il y avait d'abord son spirituel ami Érasme. Érasme était devenu plus moine que sa nature l'eût commandé ; et, bien qu'il menât sim-

plement la vie d'un de ces prêtres vivant à peu près comme des moines, — les chanoines augustins, — son état était assez voisin de celui d'un moine pour qu'on pût parler de lui comme tel, et pour qu'il pût se plaindre de la vie monacale en général. Donc, il y avait d'abord Érasme, et Érasme était absolument mécontent de son monachisme. (Mais de quoi Érasme n'était-il pas mécontent ?) Pour éclairer More sur lui-même, il y avait encore, dans l'histoire récente, l'exemple d'un jeune laïque extraordinaire, lequel, grâce à ses nobles manières, à son beau visage, à son élégance vestimentaire et aussi à la noblesse de son sang, s'était fait une place, en Italie, dans le milieu des philosophes et des théologiens, mais plutôt à la façon d'un météore qu'à la façon d'un homme. Il avait étonné toute l'Europe par ses talents, par sa hardiesse, par ses succès. Il avait aidé à introduire l'esprit de chevalerie, de tournoi, on voudrait dire de championnat, dans les régions jusqu'alors modestes et tranquilles de l'intelligence. Il était unique en son genre, car il était tout à la fois. Ce prodige, Pic de la Mirandole, mourut quand Thomas était très jeune encore ; il n'était pas très différent de More par certains côtés. Il connaissait la philosophie et la théologie, sans être pour cela philosophe ou théologien. Laïque, il était plus instruit que la plupart des membres du clergé. Son charme per-

sonnel était grand. Il maniait les langues en magicien ; et il était jeune, perpétuellement jeune. Mais, plus fier et plus vaniteux que More, ses défauts étaient de ceux qui se rencontrent surtout dans une classe plus aristocratique que celle à laquelle More appartenait. L'ironie de More n'était pas son fait ; il n'avait pas eu ce père têtu qui avait formé notre Thomas. Il ne s'était jamais humilié en choisissant tel ou tel état, comme More avait fait pour devenir légiste. Sa fin semblait aux yeux de More un peu trop théâtrale : on sait qu'il s'était jeté aux pieds de Savonarole, déclarant qu'il voulait, lui aussi, se faire dominicain. Puis la mort l'avait pris. More étudia la vie du précoce savant, écrite par le neveu de Pic de la Mirandole. Même il la traduisit, et s'en imprégna au point d'être entraîné à transcrire en vers quelques-uns des propos de Pic, sur un mode indubitablement admiratif. Néanmoins, Pic n'était pas pour lui un modèle.

Il faut beaucoup plus d'humilité pour demander l'avis d'un vivant, qui peut parler, que pour faire son profit de l'exemple d'un homme, vivant ou mort, qui refuse de parler ou qui a cessé de parler ; car il y a, dans la consultation d'un vivant, un acte de modestie ; on est prêt à n'être qu'un homme parmi les hommes. Même si l'on n'avait aucun témoignage d'une telle démarche de la part de More, on eût pu

deviner qu'il eut recours à un directeur de conscience. Il possédait à un tel point cette sagesse médiévale, celle qui enseigne que, pour la direction spirituelle, un homme qui ne consulte que soi consulte un aveugle, qu'on sent qu'il ne se serait jamais fié à sa seule impression. Mais il existe aussi des témoignages.

Toutefois ces témoignages ne restituent pas une histoire complète. L'un deux fut découvert tout à fait par hasard. C'est la lettre d'un prêtre de paroisse, John Bouge, qui, dans une digression, raconte qu'il fut à un moment donné (probablement vers les années 1508 à 1510) le directeur spirituel de Thomas More. Si cette lettre n'avait pas été exhumée au XIXe siècle, personne n'eût jamais soupçonné l'existence d'un tel directeur. L'autre témoignage se trouve dans une lettre écrite par More à un prêtre, futur doyen de la cathédrale St-Paul, John Colet, et porte la date de 1504.

« J'ai accoutumé, écrit More, de me reposer sur vos prudents avis, de trouver ma récréation dans votre agréable compagnie, d'être ranimé grâçe à vos sermons vigoureux, d'être édifié par votre vie et par votre exemple, et de me laisser guider par vos opinions, même les plus réservées. »

More poursuit ainsi, laissant clairement deviner que Colet est son directeur, et que Grocyn le remplace lorsque Colet est absent. Il se peut toutefois que

cette lettre exagère l'importance véritable de Colet en tant que directeur de More, car c'est une de ces lettres latines, une de ces lettres cicéroniennes comme les humanistes aimaient en écrire et où ils s'abandonnent à la louange comme à un exercice littéraire. Il ne peut toutefois être nié que Colet a dû être, à un moment donné, le directeur de More ; le fait est intéressant, car il montre comment More savait tirer de sages avis d'un homme beaucoup moins sage que lui-même. Colet peut avoir été un bon directeur spirituel, il ne fut point un homme sage. Il était le fils d'un lord-maire de Londres très fortuné, qui ne perdit jamais l'habitude de penser qu'il pouvait obtenir toutes choses, comme les riches peuvent les obtenir, c'est-à-dire immédiatement. Ceci le rendait impatient à l'égard de la nature humaine, laquelle a besoin des voies détournées. Colet éprouvait aussi ce dédain de l'homme d'action pour les choses qui ne concourent pas directement à l'action. La philosophie scolastique ne lui était, à lui, d'aucun secours : elle ne pouvait donc être d'aucun secours pour personne. Colet était donc singulièrement peu qualifié pour donner un conseil sur le point de savoir si celui qui le consultait devait ou non se consacrer à la vie monacale. En général, il détestait les moines ; ou, quand il les aimait, c'était pour de mauvaises raisons. Son idée d'un monastère était celle d'une maison de

campagne baignée d'un paisible raffinement ; il était toujours en quête d'un tel refuge où pouvoir enfin se retirer. Il finit par faire aux Chartreux de Richmond le compliment de bâtir tout près d'eux une maison de campagne où il finirait ses jours ; mais ses jours prirent fin avant la maison, et Colet dut attendre son arrivée au ciel pour comprendre enfin pleinement ce que sont les moines. A l'époque où il s'entretenait avec Thomas More, il était encore plus ou moins aveugle quant au sens exact de la vie monacale.

En outre, Colet avait ses limites. Il faut néanmoins lui rendre cette justice qu'il n'était pas de ces prêtres dissolus comme il y en avait beaucoup à cette époque. Au contraire, il condamnait de tels prêtres. C'était un homme de zèle, de véhémence et de courage : un prédicateur né. Il est connu pour son impatience farouche à l'égard des âmes simples et naïves, qui accordaient trop d'attention aux reliques et aux pèlerinages ; mais il convient de ne pas oublier qu'il fut aussi le prêtre qui mit en évidence, et avec quelle ferveur, à l'école de Saint-Paul qu'il avait fondée, la statue du Christ enfant, et qui prescrivit les prières à dire devant elle.

Il eut donc ses vertus. Et qu'on les lui reconnaisse ou non, il est probable qu'il a dû dégager un certain magnétisme ; on lui reconnaît, en tout cas, la puis-

sance du commandement. Il put modifier la carrière entière d'un homme comme Érasme, qui lui était mille fois supérieur en intelligence ; et il put se faire écrire par More une lettre comme celle où il est dit :

« Qu'est-ce qui pouvait être plus triste pour moi que d'être privé de votre chère société, après avoir été guidé par vos sages conseils, réconforté par votre familiarité charmante, par vos sermons substantiels, après avoir été aidé par votre exemple dans la voie du perfectionnement, à tel degré que j'avais pris l'habitude d'obéir à votre regard, au moindre signe de vous ? »

En outre, bien que nullement qualifié par tempérament pour déceler ne fût-ce qu'une partie de la sensibilité de More, il était parfaitement capable de reconnaître la classe à laquelle More appartenait ; cette classe était celle des gens de la ville, et Colet était lui-même un citadin. Des citadins, il connaissait toutes les pensées ; il partageait leurs préjugés ; il avait parcouru les mêmes chemins. Il avait précédé Thomas More à l'école Saint-Antoine ; il l'avait précédé à Oxford. Il s'était pris, tout comme More, d'enthousiasme pour les lettres anciennes et pour la renaissance du grec. Enfin, tandis qu'il conseillait en tant que prêtre l'homme venu à lui pour avoir du secours, il remplissait une fonction si propre à son

état qu'un peu de la sagesse de la fonction devait, à n'en pas douter, passer dans ses paroles.

Que More ait commis, à un moment donné, l'erreur de surestimer Colet, c'est possible. Mais il n'y a aucune raison de croire qu'il commit une faute en le choisissant comme directeur spirituel. Au contraire, tout semble indiquer qu'il reçut de Colet l'avis que Dieu lui demandait d'accueillir. Nous n'avons aucun moyen direct de savoir ce que fut cet avis. Nous n'en connaîtrons jamais les raisons. Nous ne pouvons juger de ce qu'il a pu être que d'après ce qui est arrivé par la suite.

En 1503, Henri VII envoya sa fille vers le nord, en grande pompe et dans un fastueux cortège, où brillaient et rutilaient le velours, la pourpre et l'or. Il s'agissait de la marier au roi d'Écosse. Mais quelque chose de plus substantiel encore devait être dépêché en même temps que la fille du roi ; pour constituer le généreux douaire, destiné à acheter un roi pour en faire un gendre, Henri fit appel au Parlement ; il fallait que la dot fût d'importance. Au Parlement, un jeune Londonien prit la parole. Admis au barreau depuis deux ans à peine, il venait d'être élu membre de l'assemblée par les marchands de Londres. Les marchands étaient exaspérés par les demandes d'argent du roi. Le jeune homme exposa leur avis : il convenait, dit-il, de repousser la

demande royale. Son éloquence induisit le Parlement à réduire la somme ; le roi fut si contrarié d'avoir à parfaire le don sur sa propre cassette, qu'il trouva le moyen de punir d'amende le père du jeune orateur. Cent livres furent donc imposées au père : le jeune Londonien s'appelait Thomas More.

Peu de temps après, un gentilhomme du comté d'Essex, qui était père de deux filles, invita chez lui, et reçut à sa table le jeune légiste qui paraissait promis à un bel avenir. Ce gentilhomme s'appelait Colt, sa fille aînée Jane Colt. Mais Thomas fut d'abord sensible aux regards de la plus jeune sœur. Néanmoins, touché par le chagrin que sa préférence causait à l'aînée, il prit pitié d'elle, lui manifesta des sentiments de sympathie ; tant et si bien, qu'il finit par la demander en mariage. En 1505, il mena Jane Colt, son épouse légitime, vers la maison qu'il venait d'acquérir à Londres, dans Bucklersbury. Il avait vingt-sept ans ; elle était de dix ans sa cadette.

CHAPITRE III

MORE ET ÉRASME

L'année où Thomas prit femme, un hôte vint demeurer chez lui, un hôte dont la présence allait donner à More, dix années durant, l'occasion de se délasser et de se divertir avec une insouciance véritablement puérile. Cet homme s'appelait Desiderius Érasme, dit de Rotterdam.

Érasme était très différent de More, surtout en ceci qu'il fut toute sa vie un errant, tandis que More, lui, fut un enraciné. Érasme n'avait même pas eu de maison natale ; pas une ville qu'il pût, sinon par accident, appeler « ma ville natale ». D'ailleurs quelle créance accorder à ce qu'Érasme pouvait dire de sa naissance ? Selon les rapports les plus dignes de foi, son père aurait été un prêtre, c'est-à-dire un homme qui n'avait pas le droit d'être père, sa mère une servante, qui n'avait pas le droit d'être l'épouse du père de son enfant. On le disait de « Rotterdam », mais Rotterdam n'était sa ville natale que parce

que sa mère s'y était réfugiée. Quant à lui, depuis sa naissance, il n'avait jamais pu trouver feu ni lieu pour lequel il se crût fait. S'il était devenu moine, c'est parce qu'il aimait les livres, non parce que la vie monacale avait pour lui le moindre attrait. Par la suite, des hasards heureux lui avaient permis de voyager, de devenir le secrétaire d'un évêque, d'étudier la théologie à Paris, mais il souffrait de l'inconfort des voyages ; il ne pouvait rester le secrétaire de personne ; et quant à devenir un théologien, cela dépassait la persévérance inhérente à sa nature. Il errait donc ainsi par le monde, et, ne pouvant se donner titre plus favorable, se nomma lui-même, pendant quelques années, « un poète ». Il enseigna ; il mendia, il séjourna en Angleterre, regagna le continent, revint encore en Angleterre. C'est à ce moment qu'il fut accueilli, hébergé par le seul homme dont il ne se plaignit jamais de sa vie : par Thomas More. Thomas et lui partagèrent deux grands plaisirs : s'ébaudir ensemble, et plaisanter avec esprit.

Ces deux joyeux compagnons n'étaient pourtant plus des écoliers : More avait vingt-sept ans, Érasme douze de plus ; il n'en faut pas moins reconnaître que le travail qu'ils entreprirent de concert reste comme tout parfumé de jeunesse : il s'agit de la traduction, du grec en latin, des *Dialogues* de Lucien. Ce fait,

déjà, que Lucien avait été, tout comme eux-mêmes, un homme d'esprit, ne suffit pas à faire admettre qu'un travail de cette sorte dût exactement convenir à leurs esprits mûrs ; mais c'est oublier combien rares, à cette époque, étaient ceux qui entendaient le grec ; et c'est oublier que la mode, alors, était plutôt de bien parler latin, et que, pour un humaniste, un bon exercice de rhétorique répondait à tout, tenait lieu de tout. Qu'on ne s'étonne donc pas si More, non content de traduire Lucien, ajoutait aux célèbres *Dialogues* toutes sortes de gloses de son cru : quand par exemple, il met dans la bouche de l'un des personnages un discours plein de véhémence, pour l'unique plaisir de manier la véhémence en respectant les règles de l'art. Imaginez de nos jours un habile avocat, déjà surchargé d'affaires, qui prendrait la peine de récrire, dans la célèbre défense de M. Pickwick, une nouvelle défense de l'homme d'affaires infortuné.

Dans cette tâche singulière, Érasme suivait son hôte et rivalisait avec lui ; il a laissé le témoignage écrit de cette collaboration, et c'est dans une lettre très belle adressée à un prêtre, qui devait plus tard être moine (et même martyr) :

« Mon très cher Richard (il s'agit de Richard Whitford), bien que nourri depuis nombre d'années de littérature grecque, je me suis remis tout derniè-

rement à déclamer en latin, afin de voir si je pourrais retrouver dans cette langue mon brio d'autrefois. J'y fus amené par Thomas More. Son éloquence est telle (et je ne vous apprends rien en vous le disant), qu'il pourrait l'emporter même devant un juge qui lui serait ennemi. Il m'est si cher, cet homme, que je lui obéirais sans débat quand il me commanderait de danser, de jouer au cheval fondu. Or, nous traitons le même sujet, mais lui le traite de telle sorte qu'il n'en laisse pas un seul atome dont il ne tire tout le suc désirable. Vous direz que je me laisse abuser par la grande affection que j'ai pour lui ; je ne le pense pas. A mes yeux, jamais nature n'a façonné esprit plus habile et plus prompt, plus subtil et plus averti ; elle n'a jamais réalisé créature mieux douée, et d'une résonance meilleure. Joignez à cela une aisance dans la conversation qui est à la mesure de son extraordinaire génie, une allure empreinte de la plus fraîche liberté, un esprit pétillant, mais qui ne cesse d'être aimable, si bien que l'on trouve en lui tout ce qui fait le propre d'un défenseur accompli.

« Aussi n'ai-je point entrepris la tâche dont je vous parle dans l'ambition que je pourrais, soit égaler, soit surpasser un orateur si magistral, mais seulement dans l'intention d'engager un tournoi d'idées avec le plus aimable de tous mes amis, un ami avec qui j'ai la très agréable habitude de mêler le plaisant au sévère.



LA FAMILLE DE SIR THOMAS MORE

par Hans Holbein *(Musée de Bâle)*

« Je m'y suis mis d'autant plus volontiers que je serais très désireux de voir ce genre d'exercice peu à peu remis en honneur dans nos écoles. Car il n'en est point d'aussi profitable. C'est bien parce qu'on l'a négligé que vous voyez aujourd'hui, auprès de tant d'écrivains éloquents, cette grande carence d'orateurs. Si, suivant les conseils de Cicéron et de Fabius (et selon l'exemple donné par les Anciens), nous nous étions depuis l'enfance exercés avec application à la pratique de la déclamation, il n'y aurait pas, à mon sens, une telle pénurie d'orateurs, un aussi regrettable mutisme, ni un spectacle aussi honteux que l'audition de discours saccadés, même parmi ceux qui font de l'éloquence une profession publique.

« Je voudrais que vous lisiez mon discours sans perdre de vue qu'il n'est que le produit d'un divertissement de quelques jours, et non point une laborieuse composition ; et je voudrais que vous le compariez à celui de More, afin de juger s'il y a quelque différence de style entre lui et moi, qui sommes, comme vous avez coutume de dire, si semblables par la pensée, les manières, les aptitudes, l'amour de l'étude, que vous niez qu'il se puisse trouver jumeaux plus ressemblants. Vous nous aimez certainement autant l'un que l'autre ; sachez que vous êtes également aimé de nous en retour. Adieu, mon aimable, mon joyeux Richard. The Country, 1er mai 1506. »

Le jour où Érasme écrivait cette lettre, il avait déjà quitté More. Le mois suivant, il avait de nouveau passé la Manche et supporté les inconvénients d'une traversée dont son extrême sensibilité ne permettait pas qu'il fût jamais exempt. De nouveau, il errait ; mais il errait, les glandes enflammées, les tempes battant, les oreilles bourdonnant.

Cependant, More s'était confortablement installé comme un Londonien à Londres. Il était assez heureux en ménage pour pouvoir plaisamment déclarer, à quelqu'un qui lui demandait pourquoi il avait épousé une femme si petite, que de deux maux il faut toujours choisir le moindre. Cette petite femme, il l'instruisit ; plus exactement, lui apprit à lire et à écrire le latin, à jouer de la viole, à chanter. Avant qu'Érasme eût quitté l'Angleterre, elle avais mis au monde Margaret, l'enfant qui fut la fille favorite de More. Durant les quatres années qui suivirent, Érasme étant en Italie (où il cherchait la protection des grands, sans se retenir de les railler), elle donnait à More trois autres enfants, deux filles et un fils. En 1508, dans un dessein qu'il n'a pas été possible d'établir avec certitude, More entreprit un voyage sur le continent. On connaît ce voyage par l'allusion qu'il y fit sept ans plus tard, dans une lettre où il décrit comment, cette année-là, il visita Paris et Louvain, et comme il fréquenta assidûment les universités de

ces deux villes. Il crut se rendre compte que, même dans l'enseignement de la dialectique, elles n'étaient supérieures ni à Oxford ni à Cambridge ; ce fait démontre que, quel que fût le but de sa mission en Europe, More demeurait toujours, en dehors des devoirs de sa profession, un intellectuel consommé. Il est probable que ce qui l'amena sur le continent, ce fut quelque affaire intéressant les marchands de Londres ; ou peut-être les marchands étrangers avaient-ils entendu parler de ses talents, et commençaient-ils à y avoir recours en le rémunérant largement.

Lors, le roi mourut. La mort du roi ne fut pas pour Thomas une perte cruelle, non plus qu'un dommage personnel. Matériellement et moralement, cette disparition était, au contraire, plutôt un bénéfice, car le roi avait pris ombrage de son intervention ; ce ne fut même pas un grand deuil pour Londres, mais il est vrai que ce fut pour la cité un inoubliable spectacle. On pourrait dire que cette mort ne fut pas « une mort » : ce fut « la Mort ».

« En tête, chevauchait le porte-glaive de Londres. Puis venaient les trompettes du Roi, et derrière, son ménestrel. Suivaient : les Florentins, les Vénitiens, les Portugais, les Espagnols, les Français, les gentilshommes huissiers, les chapelains du Roi non dignitaires. Le maire de Londres, sa masse à la main, venait

ensuite, précédant immédiatement le char funèbre, sur lequel était placé un mannequin figurant la personne royale, un mannequin couronné, richement vêtu de la robe que le souverain portait au Parlement, tenant dans sa main droite le sceptre, dans sa main gauche une boule d'or ; au-dessus du char était suspendue une étoffe d'or d'un très grand prix, posée sur les quatre colonnes dressées aux quatre coins du char. Le char lui-même était traîné par sept grands chevaux caparaçonnés de velours noir, chacun portant les armes Angleterre, et conduit par un héraut tenant une bannière. »

Puis ce fut, à la cathédrale Saint-Paul, la messe des funérailles, le corps porté à l'abbaye de Westminster.

Le mannequin fut alors descendu et porté vers la châsse de saint Édouard ; la chapelle royale chanta l'hymne : *Circundederunt me gemitus mortis!* Puis le corps fut enfermé dans un cercueil et tous les attributs royaux enlevés, en sorte qu'on put le voir dans un cercueil en planches qui fut recouvert de velours noir, avec une croix de satin blanc dans toute la longueur et la largeur. Mais à l'intérieur du cercueil, gisait le corps même du roi dans un coffret de plomb sur lequel était ciselée, en grands caractères, l'inscription : *Hic iacet rex Henricus septimus.*

Les funérailles à peine terminées, Érasme reçut

une lettre de Mountjoy, l'un de ses nobles protecteurs anglais :

« Lorsque vous apprendrez que notre prince, Henri VIII, que nous appelons notre Octave, est monté sur le trône de son père, et lui a succédé, je ne doute point, disait Mountjoy, que votre mélancolie vous abandonne aussitôt. »

On mettait dans le nouveau roi de telles espérances que Mountjoy pouvait ajouter :

« Le royaume est en liesse, la terre exulte, toutes choses au monde sont pleines de lait, de miel, de nectar. »

Érasme, toujours à la recherche d'un ciel quelque part en ce monde, se remit en route pour l'Angleterre, puisqu'il paraissait que c'était là que le ciel fût descendu ; il vint de nouveau demeurer avec More. C'était vers le moment de la naissance du quatrième enfant de Thomas, un fils. Tandis qu'Érasme était l'hôte de More, un enfant d'une autre sorte naquit... dans le cerveau d'Érasme ; un ouvrage, le seul d'Érasme qui soit encore célèbre : l'*Éloge de la Folie*. Érasme a une façon à lui d'expliquer, dans sa préface, comment cette œuvre prit naissance pendant un moment de loisir. Il dit que l'idée de faire l'éloge de la folie germa dans sa pensée tandis qu'il traversait les Alpes à dos de mulet pour revenir en Angleterre : cette explication, on est tenté d'y

ajouter foi ; non qu'Érasme soit digne de créance, mais parce que l'idée d'un tel livre est trop un trait de génie pour que l'auteur y ait atteint par un laborieux effort. L'idée de l'œuvre est la suivante : il est bien de célébrer la raison, mais en réalité, ce qui maintient le monde, est-ce que ce n'est pas la folie ? Serions-nous nés si nos parents n'avaient pas été un peu fous l'un de l'autre ? Notre mère eût-elle pris soin de nous élever si elle n'avait été aveugle à notre laideur ? Donc, comme les étudiants soutiennent des thèses, laissons la Folie — qui est femme, puisqu'elle parle beaucoup — faire son propre éloge et démontrer la supériorité, la souveraineté de ses dons et de ses avantages. Tel est le sujet qui se présenta à l'esprit d'Érasme durant la traversée des Alpes. Or, ce livre, il l'écrivit en latin, et Thomas More était à ses côtés, à Bucklersbury, c'est-à-dire à Londres.

Il est difficile, à certains d'entre nous, d'imaginer la joie qu'Érasme et Thomas More éprouvèrent à écrire pour Lucien des discours que Lucien lui-même n'avait pas jugé bon d'écrire ; mais chacun d'entre nous peut sans honte avouer l'envie qu'il éprouve à l'égard d'Érasme, pour le choix de la thèse qu'il avait décidé d'exposer et de défendre. Elle offre de telles possibilités, de telles libertés ! C'est la Folie elle-même qui parle, ce qui libère l'auteur de toute

responsabilité pour ce qu'elle dit. Qu'attendre en effet de la Folie ? Sans compter que le sens du mot *folie* est double : la folie, c'est un dérangement mental, mais c'est aussi un excès d'amour. En confondant volontairement les deux sens, on aboutit à toutes sortes d'absurdités comiques. En jouant avec les deux acceptions du mot, on peut, à la façon d'un poète, atteindre les vérités les plus profondes, et, usant du privilège qu'ont les fous de Shakespeare, être à l'occasion extraordinairement sage. Il ne faut pas douter que More fût ravi d'être aux côtés d'Érasme pendant l'exécution d'un tel travail. D'autres, et le jeune roi lui-même, eussent trouvé leur récréation dans des jeux, dans le tennis par exemple, dans telle ou telle sorte de tournoi. Érasme montait un peu à cheval. More, lui, ne prenait aucun plaisir à la plupart des jeux : il détestait la chasse, et il ne montait à cheval que lorsqu'il ne pouvait pas faire autrement. Ses divertissements, c'étaient les jeux de l'esprit, et notamment celui que pratiquait Érasme.

Il y a quelques pensées bien délicates dans le livre d'Érasme, d'étonnantes demi-vérités : « La Folie, c'est ce qui, chez les enfants, nous les fait aimer... La Folie, c'est le ciment, le principe même de l'amitié... Lorsqu'elle parle des hommes comme Marc-Aurèle qui, parce qu'ils n'aimaient aucun

Dieu, pas même un faux dieu, sont parmi les moins dignes d'être aimés eux-mêmes, la Folie parle réellement comme notre amie, à nous, humains presque charitables. « Vivre dans la folie, c'est être un homme », n'est pas un aphorisme bien cruel. Pourtant, pour la plupart des hommes, la langue de la Folie semble aiguisée. Elle nous dissèque sans merci. « Puisque la vanité est un grand plaisir, une source de contentement, ne devons-nous pas remercier la Folie de nous la dispenser si souvent ? » La Folie exerce son empire sur les Rois, sur les prêtres, sur les poètes, et l'empire qu'elle a sur eux, loin de les rendre aimables, les fait plus sots qu'ils sont.

Ainsi en va-t-il au cours des pages de ce livre, qui aurait pu être un chef-d'œuvre de bout en bout si Érasme avait su s'y oublier lui-même, s'il ne s'était pas lui-même mis en scène. Mais l'auteur y prend la parole ; il se lamente après que la Folie a parlé son propre langage. Par exemple, Érasme nourrissait contre les moines un vif ressentiment et ne cessait d'insister sur leurs défauts pour se faire pardonner de les avoir abandonnés. Cela l'induisit à prendre l'habitude de plaider sa propre cause à tort et à travers, et l'empêcha toujours d'avoir une opinion raisonnée, objective : parce que le jeûne troublait sa digestion, jeûner était stupide ; le poisson devrait être interdit parce que la seule

odeur du poisson lui avait, une fois, fait perdre connaissance. C'est de cette manière que, dans l'*Éloge de la Folie*, il commença par combattre ses propres ennemis. Les moines l'indignaient ; la Folie devait donc s'indigner en parlant des moines. Or il lui fait injurier les moines pour des raisons pour lesquelles elle devrait les louer, c'est-à-dire pour leur Folie même. Elle injurie aussi les théologiens, au point qu'Érasme se demande si l'on en doit même parler : « Vous n'agiteriez pas un lac bourbeux, dit-il ; vous ne cueilleriez pas une plante fétide. » Ayant récemment éprouvé de sérieuses difficultés à conquérir son grade de théologien (chose qu'il n'eût jamais dû tenter), ayant en outre finalement réussi à l'avoir, par un procédé d'ailleurs quelque peu frauduleux, c'est avec une réelle sincérité qu'il pouvait faire dire à la Folie :

« Leurs principales définitions, leurs corollaires, leurs conclusions, les propositions implicites et explicites dont ils sont armés jusqu'aux dents, c'est à moi qu'ils (les théologiens) les doivent. »

Vers la fin de son ouvrage, il fait reprendre par la Folie son propre persiflage ; il l'amène à se railler elle-même et à lui faire soutenir, à l'aide de syllogismes, de citations des Écritures, que les saints glorieux lui appartiennent. Ne sont-ils pas déments avec joie ? Son livre terminé, il l'intitula : *Enco-*

mium Moriae (éloge de la Folie), ce qui, grâce à un jeu de mots, peut signifier aussi : Éloge de More, de Morus, son cher fou.

Ensuite Érasme quitta la maison de Thomas. Pendant quelques années, il appartint à l'Université de Cambridge où son enseignement contribua à développer l'étude du grec. Il y fut bien traité par divers prélats anglais, assez sages pour reconnaître ses mérites et — ce qui était plus méritoire — assez patients pour supporter son humeur irritable. L'évêque de Rochester, John Fisher, qui devait subir le martyre en même temps que More, fut son protecteur ; l'archevêque de Canterbury alla jusqu'à devenir son bienfaiteur, lui donnant à Aldington le bénéfice d'une paroisse, c'est-à-dire la chose dont Érasme avait le plus besoin, et la seule chose, en fait, qui lui fût nécessaire pour être débarrassé de tout souci d'argent.

En dépit de cette générosité dont il convient de faire crédit aux hommes d'Église anglais, l'Angleterre n'était pas encore le paradis. Le nouveau règne n'avait point apporté semblable résultat ; la cour d'Henri VIII, fort différente de celles des évêques, était tout près de se lasser de cet érudit, infatué de lui-même, à la fois vaniteux et mendiant. Un des amis d'Érasme lui écrivait :

« J'ai rençontré le maître des archives et, en lui

présentant le livre de Plutarque, je lui ai montré ce que vous lui aviez écrit à ce sujet. Il m'en exprima brièvement ses remerciements et, comme il était très occupé, ou feignait de l'être, il s'empressa de s'éloigner. Je n'ai pas eu d'autre occasion de lui parler. »

Tout ce qu'Érasme devait jamais obtenir de la cour d'Henri VIII, c'est qu'on donnât son nom à un vaisseau de guerre. Ce fut là, sans conteste, une des meilleures plaisanteries du siècle, car Érasme n'était pas seulement un pacifiste avéré, mais la seule idée d'un canon lui donnait la colique.

Lui, qui voulait être une espèce de Dieu, il cessa dès lors de dire qu'en Angleterre tout le monde ou presque savait le grec, et que la culture anglaise était l'image et le reflet de la culture classique. Il se mit au contraire à proférer de tout autres choses, et sur un mode non moins éloquent :

« Ces gens qui ne sont que taureaux lascifs et misérables mangeurs de fumier ne s'en imaginent pas moins qu'ils sont seuls à se nourrir d'ambroisie et sortent du cerveau de Jupiter. »

Érasme a peut-être découvert que l'Angleterre était l'Angleterre, mais l'Angleterre n'en a pas moins manqué de découvrir qu'Érasme restait ce qu'il était, c'est-à-dire Érasme.

Mais on aurait tort de s'imaginer que More eut à

découvrir son ami Érasme. Il le connaissait de longue date. C'est vraisemblablement en 1499 qu'il le connut pour ce qu'il était ; cette année-là, rencontrant Érasme pour la première fois, More le conduisit voir le jeune prince Henri. Érasme se montra mécontent de n'avoir pas été prévenu, avant l'entrevue, qu'il aurait à prononcer un discours en latin.

Néanmoins, malgré tous ses défauts, il ne faudrait pas se représenter Érasme comme un importun. Érasme était ce qu'il était, mais aussi le moins pédant et le plus brillant des humanistes. More dut l'aimer réellement, c'est-à-dire assez pour ne pas souffrir de ses défauts, qui n'étaient, d'ailleurs, que trop visibles. Il fut malheureux quand Érasme partit.

Ce départ fut celui d'un ange bien plus que celui d'un humain. Non qu'Érasme fût un saint, ni qu'il se fût désincarné d'un corps trop sensible, mais il avait le singulier privilège de ne jamais troubler la réalité. Les choses se passaient comme s'il traversait l'air sans le déplacer. Quand il quitta Londres, il ne laissait aucun vide : la vie reprit comme avant. Même absent, Érasme continua d'être auprès de Thomas comme un compagnon invisible.

Mais un autre départ se produisit, et celui-ci devait laisser un vide. Jane Colt mourut *(Uxorcula Mori)*. More n'était pas de ceux qui portent leur cœur en écharpe ; il n'a laissé la trace d'aucune lamentation.

Mais, vingt ans plus tard, cherchant l'épitaphe de Jane et la sienne, il écrivit cette phrase qui la décrit toute : *Uxorcula Mori*, ma petite femme.

Un fait inattendu se produisit ensuite. Le prêtre de la paroisse, John Bouge, le même qui devait plus tard devenir chartreux, nous en a laissé le récit :

« Sir Thomas More fut mon paroissien à Londres. J'ai baptisé deux de ses charmants enfants. J'ai enterré sa première femme. Dans le courant du mois qui suivit ce décès, More vint me voir, un dimanche, tard dans la soirée ; il m'apporta le lendemain une dispense pour son mariage, qui devait avoir lieu sans publication de bans. M. More fut vraiment mon fils spirituel ; pur dans sa confession, si net, d'une si grande application, d'un si grand jugement, d'une si grande dévotion que je n'ai guère vu de paroissiens semblables ; un gentilhomme de grand savoir, aussi versé dans le droit que dans les arts et dans les choses divines, un homme n'ayant rien d'un laïque. »

More, donc, se remaria. On ne lui reprocha jamais ce second mariage, mais on a laissé entendre qu'il révélait un trait de faiblesse dans le caractère de Thomas. Le charme, ou plutôt l'absence de charme de sa femme (une veuve ayant une fille d'un premier lit, bonne ménagère, plus âgée que More, et point

belle), donne à penser, sans aucune chance d'erreur, que ce mariage fut un mariage de convenance, même s'il fut de mauvaise politique. Néanmoins, nombreux furent ceux qui se montrèrent choqués et surpris, en raison surtout de la soudaineté de l'événement. Chose d'autant plus admissible que ce geste attirait l'attention sur un acte tout à fait typique. More n'était point romanesque. Il avait éprouvé le besoin de donner une mère à ses quatre enfants. Il fallait qu'une femme fût là sans tarder, une femme qui eût déjà l'expérience de la maternité. D'autre part, Mistress Alice Middleton, la nouvelle épouse, ne devait pas seulement l'aider à élever ses enfants : elle devait trouver en lui un appui pour élever sa propre fille. L'arrangement, somme toute, était honnête. La vertu que More demandait avant toute autre à son épouse, celle d'être une bonne ménagère (il était souvent absent de son foyer), Mistress Middleton l'eut éminemment, on voudrait dire : trop éminemment même. Et à quelqu'un qui voudrait en savoir plus long sur ce chapitre, et notamment pourquoi More tint à se marier tout justement ce lundi-là, et avec cette veuve qui avait plutôt la réputation d'être une pie-grièche, il n'y aurait, en dépit de toutes les légendes, qu'une seule réponse à faire : ce sont des choses qui ne nous concernent point. More eut, comme je l'ai

dit, un sens extraordinaire de ce qui était son affaire et de ce qui était l'affaire d'autrui. Ce mariage fut son affaire à lui ; il ne s'est jamais soucié de nous l'expliquer. Reconnaissons au moins, si nous y regardons d'un peu près, qu'il mena la négociation sans trop de maladresse.

Une chose est certaine : par ce mariage avec Mistress Alice Middleton, More s'assura la société d'une compagne qui lui permît de poursuivre l'existence qu'il estimait lui convenir. Sa vie fut double ; à sa nouvelle épouse, une partie de cette vie dut sembler raisonnable ; l'autre, par contre, un peu absurde. Qu'il soit dit toutefois qu'elle ne se mêla ni de l'une, ni de l'autre. Ce qu'elle en put comprendre, c'est la partie de l'existence de More qui rappelait celle de son premier mari, c'est-à-dire la vie des affaires, celle qu'il menait à la ville. De celle-ci, More tirait honneur et argent.

Pendant la première année de son second mariage, More fut invité à faire une conférence à Lincoln's Inn, ce qui montre assez qu'il était considéré comme illustre parmi ses collègues les juristes. Il venait d'être nommé vice-sheriff de Londres, poste judiciaire, différent de celui de second sheriff, et qui le mettait en contact intime avec beaucoup des plus humbles parmi ses concitoyens ; ce poste lui valut leur admiration et leur estime.

Cette charge ne l'occupait qu'un jour par semaine : le jeudi. Le reste du temps, il était avocat, plaidant surtout pour les marchands ; à ce métier, il gagnait bon an mal an quelque quatre cents livres, somme qu'il faudrait multiplier par vingt pour avoir une idée de sa valeur actuelle. Nul doute que cet état de choses fût pour ne pas déplaire à la nouvelle épouse ; d'autres occupations de More lui convenaient peut-être moins. Thomas avait très peu le sens de l'opinion du monde. Son habitude était de se rendre en pèlerinage à des lieux saints, à des sanctuaires de la Vierge, distants de cinq, six, voire dix milles, ou bien dans Londres même, et aussi aux environs de la cité. Il ne s'y rendait pas à la manière des rois, c'est-à-dire à cheval, ni, non plus, comme il advint à des rois de le faire parfois par pénitence : les pieds nus ; il s'y rendait tout simplement dans son équipage ordinaire, sans que rien pût le faire remarquer, absolument comme s'il n'était pas assez riche pour s'offrir un cheval. Ses vêtements étaient dépourvus d'élégance, et bien souvent il ne se souciait même pas de savoir s'il avait ou non un chapeau. Il passait de longs moments en prière, assistait chaque jour à une messe matinale et même, fréquemment, la servait. D'autres fois, il chantait au chœur, quoiqu'il ne chantât pas trop bien. Le vendredi, il se retirait pour méditer toute la journée

sur la Passion de Notre-Seigneur, tout comme s'il n'eût pu laisser ce soin aux moines, lesquels, pourtant, n'avaient rien à faire. En tout ceci, son épouse le laissait agir à sa guise. Il n'eût d'ailleurs servi de rien d'essayer de le détourner de ses habitudes.

Quoique plus détaché de la vie courante que ne l'étaient ses voisins, nul cependant n'était plus averti de tout ce qui se passait. Il était tout à fait à l'aise dans la foule ; il savait où elle s'assemblait, et pourquoi ; vers quel lieu elle se dirigeait. Jamais il ne fut pris dans une échauffourée. On eût dit qu'il avait des yeux par tout le corps. De temps à autre, dans ses écrits de controverse, quand une question de fait se trouve soulevée, il déclare : « J'étais là, je me souviens qu'un tel a dit ceci. » Il semble avoir eu le don d'ubiquité, avoir été le témoin de tout ce qui se passait à Londres. Il regardait si attentivement que sa mémoire ne lui faisait jamais défaut. Cette mémoire est d'ailleurs la seule qualité dont il se soit vanté... si ma propre mémoire est fidèle.

Trois ans après son mariage avec Mistress Alice, un incident se produisit à Londres par lequel More fut très sérieusement captivé : l'affaire Hunne. Richard Hunne était un riche tailleur, qui devait être un ami de la famille, si l'on en juge par le fait que le beau-frère de More devint l'administrateur des biens de Hunne après sa mort. Il était en tout

cas bien connu de Thomas. En 1514, Hunne refuse au recteur de l'église Sainte-Marie, à Whitechapel, de payer la taxe mortuaire pour l'enterrement de son enfant. En réalité, il saisissait l'occasion de cette exigence du recteur pour engager contre lui un procès en violation des lois du pays. Il espérait ainsi faire figure de héros aux yeux de ses concitoyens, qui se plaignaient que le clergé local les écrasât de taxes diverses. Chose curieuse, les Londoniens soutenaient avec indignation ce point de vue : que le clergé, en les surtaxant, désobéissait aux instructions du Pape. Ces citoyens, peut-être trop intéressés, n'étaient point irréligieux ; ils étaient en conflit avec des voisins privilégiés, voilà tout ; et ils tentaient de faire passer au Parlement une loi qui réduirait le nombre des cas où le clergé serait dispensé de paraître devant les tribunaux civils. Grâce à l'appui des nobles, la loi fut rejetée. L'échec fut sensible au peuple des villes. Ainsi ne fut-il que trop disposé à faire de Hunne un héros.

Or, il arriva que Hunne fut accusé d'hérésie. En fait, l'accusation pesait déjà sur lui lorsqu'il refusa de payer la taxe mortuaire; il est même certain que ce fut dans l'intention de se transformer d'hérétique qu'il était en héros populaire, que Hunne fut conduit à intenter son procès au recteur. Le stratagème réussit. Les Londoniens étaient féroces pour

l'hérésie, quand celle-ci s'affichait d'une façon apparente, par exemple, quand elle consistait à faire usage de viande le vendredi ; lorsqu'il ne s'agissait que de questions de doctrine, ils y attachaient moins d'importance. En attendant, ce qui retenait leur attention, c'était une question de shillings. Hunne personnifiait leurs griefs ; ils étaient prêts à faire de lui l'homme du jour.

Mais Hunne les déçut : il n'y avait pas en lui l'étoffe d'un héros. Tantôt exalté, tantôt abattu, il eut bien quelques mouvements d'audace, mais point de force de caractère. Il se soumit, paya la taxe, puis, du chef d'hérésie, fut emprisonné dans une tour de la cathédrale Saint-Paul : la Lollard's Tower.

Alors se produisit une chose déplorable, qui fut probablement le fait d'un neurasthénique. Hunne regretta sa poltronnerie ; il fut en proie au remords ; un matin, on le trouva pendu. La rumeur publique répandit sur-le-champ qu'il s'agissait d'une mise en scène, que tout le procès en hérésie n'avait été qu'une feinte du clergé, et que Hunne avait péri assassiné. Un juré du coroner alla jusqu'à nommer les coupables : c'étaient D. Horsey, le chancelier de l'évêque, et deux de ses officiers. Il fallut une décision spéciale du Parlement pour sauver Horsey et le laver d'une accusation qui ne reposait ni sur la vraisemblance ni sur le moindre témoignage.

Si je fais allusion à cette histoire, ce n'est pas parce qu'il est de notre devoir de rechercher si Hunne fut ou non loyalement traité. Mais elle nous intéresse dans la mesure où elle nous aide à découvrir More. Que fit More ? A la suite de recherches personnelles et d'entretiens avec des témoins qui avaient fréquenté chez Hunne, il acquit la certitude que Hunne était véritablement un hérétique, c'est-à-dire qu'il essayait de défigurer les doctrines de l'Église universelle pour les adapter à son tempérament. Il acquit également la certitude que Hunne s'était tué par désespoir. L'importance de cet incident réside donc surtout en ce qu'il nous fournit la preuve que More était capable de lire dans les sentiments de ses concitoyens, qu'il connaissait leur aveuglement et savait discerner en quel sens pouvait évoluer leur anticléricalisme, allant jusqu'à soutenir l'hérésie qu'ils détestaient. Il avait le don de lire avec un rare discernement dans les événements de la vie courante. En outre, cet incident est l'un de ceux qui mettent à nu l'âme de Londres.

Quant aux intérêts purement intellectuels de More, on peut dire qu'ils furent passablement négligés au profit de ses occupations, tant spirituelles que juridiques. Le seul ouvrage qu'il composa à cette époque fut un livre auquel il ne mit jamais le point final. C'est l'*Histoire du roi Richard III*,

écrite, ainsi que l'indique l'en-tête de la première édition, « par maître Thomas More, alors l'un des vice-sheriffs de Londres, vers l'an 1513 de Notre-Seigneur [1] ». C'est un ouvrage qui, chose curieuse, paraît avoir été écrit à la fois en anglais et en latin, et non avoir été traduit du latin en anglais, comme on pourrait s'y attendre à voir les deux versions, qui coexistent. On peut donc le considérer comme un de ces exercices, comme un de ces essais que More composait, il ne savait trop lui-même pourquoi. Mais, si cette histoire ne fut peut-être pour More qu'un exercice, pour nous, c'est un morceau très dramatique de sa manière, et qui abonde en portraits pénétrants, en discours sagaces, tout à fait dans la manière des historiens latins. Histoire où l'on trouve, non seulement la concision d'un Tacite, mais aussi une abondance bien anglaise, qui l'apparenterait plutôt à une tragédie de l'époque d'Élisabeth. Aucune histoire d'Angleterre antérieure à celle-là, écrite dans la langue nationale, ne pourrait lui être comparée, et More, pendant plusieurs générations, ne devait pas avoir de successeur dans le genre. Ce qui n'empêcha pas l'auteur de considérer ce livre comme un échec, et de le traiter comme tel.

---

1. Puisque j'ai le privilège d'écrire après M. R. W. Chambers, je trouve inutile de répondre à ceux qui pensent que More n'est peut-être pas l'auteur de l'*Histoire du roi Richard III*.

Il ne l'acheva pas ; il n'essaya pas de le publier. Trop occupé pour en poursuivre la rédaction, il se découragea de plus en plus de le mener à bien. Il n'avait pas le temps d'être un Tacite. Eut-il le loisir d'être son propre Érasme ?

Sa position, il devait la décrire, plus éloquemment que nous ne saurions le faire, dans la préface de l'*Utopie* qu'il devait entreprendre peu après :

« Attendu, dira-t-il, que je consacre chaque jour mon temps aux questions juridiques : tantôt comme avocat, tantôt comme enquêteur, tantôt comme arbitre ayant à prononcer un arrêt, tantôt comme tiers arbitre, tantôt comme juge, avec, en outre, mes sentences à discuter ; attendu que je vais voir un ami par-ci, rendre une visite, vaquer par-là à mes affaires personnelles ; que je passe dehors presque toute la journée parmi les étrangers, et le reste du temps chez moi parmi les miens, comment pourrais-je me consacrer à moi-même, je veux dire à mon livre ? Il ne reste point de loisir. Car, revenu à la maison, il sied que je confère avec ma femme, que je bavarde avec mes enfants, que je parle à mes serviteurs. Toutes ces occupations font partie de mon travail, d'autant plus qu'elles ne peuvent être négligées, qu'elles doivent être remplies de toute nécessité ; car, à moins de demeurer étranger aux

soucis de son foyer, un homme n'est-il pas tenu de remplir de telles obligations ? »

Une occasion s'offrit pourtant à More, qui devait lui procurer enfin quelque loisir, et permettre à l'Érasme qui était en lui de se manifester : la chance voulut qu'il fût envoyé aux Pays-Bas comme membre d'une délégation chargée de négocier les droits dans les Flandres des marchands de Londres, et d'en fixer le statut à l'égard de ceux des autres marchands. Dans cette ambassade, More était donc au service du roi, situation qu'il avait évitée jusque-là, préférant demeurer un homme privé ; mais, dans la circonstance, il s'agissait de l'intérêt des marchands ses voisins, de l'intérêt de la cité de Londres ; il était nécessaire qu'il fût au service du roi pour négocier avec le jeune duc de Bourgogne, alors âgé de 15 ans, le même qui devait être plus tard l'empereur Charles V.

Dans toute conférence diplomatique, chaque partie perd beaucoup de temps à attendre que l'autre ait fait un faux pas. Il en fut de même cette fois-là : les heures d'attente furent nombreuses et fréquentes. Cette inaction ne plaisait guère à Thomas More ; il n'aimait pas, comme il y était forcé ici, de rester loin des siens pendant plusieurs mois. Sa famille lui manquait ; en outre, pendant ce séjour à l'étranger, il n'était rétribué que comme un homme d'Église, ou

comme un célibataire, c'est-à-dire : largement quant à la nourriture et quant au logement, mais ne recevant aucune subvention pour sa famille demeurée à Londres. Par contre, il avait des loisirs. Ces loisirs, il les employa à s'entretenir avec les universitaires du continent.

On sait quel fut le grand sujet de conversation pour cet humaniste : ce fut l'*Éloge de la Folie*, d'Érasme. J'ai peine à croire que, durant les siècles précédents, beaucoup de lettrés n'eussent pas déjà tenu les propos qui sortaient de la bouche d'Érasme, et sur le ton même, peut-être, qui est celui d'Érasme ; mais jusqu'à la naissance de l'imprimerie, beaucoup de choses ne furent que dites, et restèrent ce qu'elles étaient : des paroles perdues. L'imprimerie alors ne datait pas d'un demi-siècle. L'*Éloge de la Folie* ayant été imprimé en volume, ce fait lui donnait une apparence d'autorité ; il y a lieu de penser que cette circonstance n'est pas étrangère au fait que son auteur fut pris au sérieux. La chrétienté n'était pas encore habituée à lire un livre qui n'était qu'un pur persiflage : un chrétien, écoutant l'*Éloge de la Folie*, et donnant à cet ouvrage un peu plus d'importance qu'à une conversation tenue après un repas, pouvait en arriver aisément à un état voisin de l'exaspération. Un savant, de sens rassis, entraîné à prendre au pied de la lettre les arguments de toute

bonne scolastique, et non à lire sur le visage d'un auteur, et, enfin, ne connaissant pas Érasme, ne pouvait manquer d'être progressivement irrité au cours d'une telle lecture. More eut l'occasion de défendre le livre, d'expliquer le but de cette fiction, et ce que c'était que la Folie, et quelle relation il y avait entre la Folie et la Raison. Mais il reçut aussi les compliments des partisans d'Érasme, souvent aussi attachés à la lettre que les ennemis du Hollandais. A leurs yeux, il était le « Morus » que l'*Encomium Moriae* portait à l'immortalité. Jamais chez lui il ne s'était à ce point senti l'homme à la mode. D'entendre son propre esprit ainsi porté aux nues, son esprit commença à s'animer. C'est ainsi qu'il en vint à écrire un ouvrage assez différent de l'*Éloge*, mais néanmoins inspiré de lui, et qui fut en un certain sens le pendant de ce livre.

Quelque huit années plus tôt avait paru dans les États du duc de Bourgogne un ouvrage aussi fascinant qu'un conte de fées. Il n'est même pas sûr que ce ne fût pas un conte de fées. Ce livre s'appelait *Voyages d'Americus Vespucius*, du nom de l'homme qui devait donner son nom au continent récemment découvert. « Nous quittâmes le port de Cadiz, » écrit Americus, « avec quatre navires semblables et nous commençâmes notre voyage en nous dirigeant directement vers les îles Fortunées, appelées aujour-

d'hui les Grandes Canaries, et situées dans l'Océan à l'extrémité de l'Ouest inhabité. »

Il met la voile vers l'Ouest et touche une terre dont les habitants avaient des mœurs très différentes de celles des Européens. Les raisons d'être de leurs coutumes étaient difficiles à saisir : les unes étaient logiques, les autres absurdes, mais tous les détails cités par Americus étaient propres à intriguer, et en tout cas des plus pittoresques :

« Lorsqu'ils partent en guerre, écrit notre auteur, ils emmènent leurs femmes, non point parce qu'elles combattent à leurs côtés, mais parce qu'ils emportent avec eux leurs biens terrestres, et qu'une femme est capable de porter sur le dos, pendant trente ou quarante lieues, un fardeau qu'aucun homme ne pourrait porter aussi longtemps. »

Ces peuplades allaient nues ; elles craignaient les Européens, parce que les Européens sont vêtus. Elles n'avaient pas de lois, n'offraient pas de sacrifices, mais étaient pires que les païens.

« Leur façon de vivre, dit Americus, était, autant que j'en puis juger, épicurienne. »

Elles habitaient dans des maisons communes, changeaient de logis à intervalles réglés d'avance, avaient un moyen pour se débarrasser des malades incurables. Enfin elles avaient une qualité fort louable, une qualité inconnue des Européens. Écoutons Americus :

« Les richesses dont nous jouissons, en Europe et ailleurs : l'or, les joyaux, les perles et toutes choses à nos yeux précieuses, sont pour eux sans aucune valeur. Bien qu'ils en possèdent chez eux, ils ne travaillent pas pour les acquérir et ne leur attribuent aucun prix. »

Érasme avait écrit un livre où il peignait un pays qui existe : l'Europe, un pays où tout est gouverné par la Folie. Pourquoi, pensa More, ne pas écrire un livre divertissant, à la manière dont le livre d'Americus est divertissant : un livre qui traiterait d'une île appelée « Nulle part », c'est-à-dire en grec : *Utopie*.

Certains pensent que More écrivit son *Utopie* avec l'intention de suggérer des réformes, et qu'il eut recours à une fiction pour pouvoir dire des choses qu'il eût été indiscret de dire ouvertement. A mon avis, c'est poser le problème à l'envers, et More dut commencer à écrire son *Utopie* pour amuser un petit cercle d'humanistes qui goûtaient fort son latin, et qui étaient trop au-dessus des préoccupations terrestres pour prendre quelque intérêt aux soucis de la foule. Mais More n'était pas qu'un amuseur ; et il est certain qu'il fut tout, sauf indifférent ; il se trouva donc souvent entraîné malgré lui à s'émouvoir, voire parfois à s'indigner.

L'histoire même de la composition du livre nous

montre qu'il en fut ainsi. More commença de l'écrire en Belgique, parmi des érudits et des lettrés, esprits tout disposés à le bien comprendre. Il l'écrivit comme un pastiche d'Americus, comme une réplique à Érasme, comme une suite à une charmante satire. Puis il rentra en Angleterre. Dès lors, ses méditations, la gravité de ses occupations, la société aussi de ses compagnons anglais, tout cela peut-être influença son esprit dans le sens opposé à une fantaisie dénuée d'arrière-pensées. Toujours est-il qu'il écrivit une seconde partie de son *Utopie*, un nouveau fragment, et qu'il plaça ce fragment en tête de son livre. Ce qui forme la seconde partie de l'ouvrage fut donc écrit d'abord, et ce morceau est bien plus près de la pure fantaisie : il se lit comme un divertissement philosophique ; on ne fait que prendre plaisir aux merveilles du pays de « Nulle part ». Par contre, dans la première partie, nous cherchons d'instinct à découvrir ce qui clochait dans l'Angleterre de ce temps. Ce que nous disons des deux parties d'*Utopie* a toujours été connu des historiens de la littérature, si les sociologues qui se sont approprié cet ouvrage ont négligé d'en tenir compte.

De même que les humanistes aiment à badiner avec élégance et légèreté sur les thèmes philosophiques les plus graves, ainsi More, dans la deuxième

partie de son *Utopie*, joue avec la notion de l'homme naturel, de l'homme n'ayant que sa seule raison, dépourvu du secours de la Grâce et de la lumière de la Révélation divine, notion dont les philosophes chrétiens des siècles précédents avaient beaucoup disserté. Au début de la discussion, il part de ce postulat qu'Érasme avait dit vrai en déclarant que la Folie gouverne tous les hommes. Pour trouver des hommes gouvernés par la raison, il faut aller au pays de « Nulle part ». On se trouve là en un lieu dont l'aspect géographique n'est pas très différent de celui de l'Angleterre, ou tout au moins s'écarte peu de l'idée qu'un Londonien d'alors pouvait se faire de l'Angleterre. « Nulle part » est une île avec une grande ville qu'arrose un fleuve ; jusqu'à cette ville, la marée se fait sentir. Le pays environnant est divisé en régions qui ne sont pas très différentes des comtés anglais, et les villes qu'on y peut voir ne diffèrent pas tellement des villes anglaises. Cette ressemblance géographique de « Nulle part » avec l'Angleterre rend d'autant plus frappante la conduite des Utopiens, gens gouvernés par la raison. Elle permet à More d'écrire, en retenant sa langue, des choses aussi impossibles que ceci : « Néanmoins, il n'est interdit ni défendu à personne, après que les palais ont été approvisionnés, de rapporter chez lui du marché sa provision de viande, car on sait qu'au-

cun homme n'agira de la sorte s'il n'y est poussé par un motif raisonnable. » Imaginez seulement que vous appreniez qu'un de nos frères a agi ainsi... Il y a aussi ce passage relatif aux enfants : « Tous les autres enfants des deux sexes, filles et garçons, qui ne sont pas encore nubiles, ou bien servent à table, ou bien, s'ils sont trop jeunes, se tiennent debout à proximité, observant un merveilleux silence. » Pour ma part, j'appellerais ce silence non pas merveilleux, mais miraculeux.

Si More avait fait dépendre les mœurs, les actes et les coutumes de ses Utopiens d'une ligne philosophique bien arrêtée, son livre eût perdu sa qualité de prime saut, et du même coup sa vraisemblance, et nous n'aurions eu qu'une assez pauvre fiction. Mais il y a dans la description de ces mêmes mœurs des détails qui paraissent copiés dans le voyage d'Americus, et qui font d'*Utopie* une parodie des récits de voyage. Cependant, dans tout le récit, on ne trouve rien d'absolument absurde ; je pourrais même dire qu'on y trouve des choses si raisonnables qu'elles sont comme une satire de la raison elle-même et semblent démontrer que l'homme, pour se guider, doit avoir plus que la raison. Par exemple, les Utopiens présentent la jeune Utopienne nue à l'homme qui désire l'épouser ; l'homme n'est pas autorisé à fixer son choix avant cette

suprême entrevue. Cette conception est, en un sens, parfaitement raisonnable; pourtant elle paraît inconvenante à tout esprit humain. En outre, More fait des Utopiens une peuplade très déloyale dans la guerre. Il les montre stipendiant des assassins pour se débarrasser des chefs de leurs ennemis, ce qui, quel que soit le prix exigé par les assassins, revient moins cher que d'entretenir une armée. Il les fait mettre à mort les incurables, pourvu que ceux-ci aient donné leur consentement. Toutes ces choses, je crois que More les a mises dans son Utopie dans le même esprit que Pic de la Mirandole offrait de soutenir des thèses qu'il reconnaissait pertinemment fausses. Autant valait dire : « Arrivons-en là, coûte que coûte. Ces choses ne sont-elles pas raisonnables ? »

En réalité, More avait beaucoup plus de respect pour la raison que la plupart de ses amis les humanistes. Il vivait dans un temps où l'on avait beaucoup abusé de la raison ; c'est pour cela qu'elle était gravement discréditée. Bien que certaines coutumes des Utopiens puissent, quoique raisonnables, nous paraître révoltantes, les Utopiens sont, la plupart du temps, dignes d'admiration à la fois pour leur sagesse même, et parce qu'ils ont fait usage de leur raison. Par exemple, c'est en raison de leur raison qu'ils croient en Dieu. Ils ne peuvent

pas, étant raisonnables, ne pas croire en Dieu. Autrement, ils ne seraient pas humains. Si tolérants soient-ils à l'égard de telle ou telle autre religion, ils exigent au moins que leurs concitoyens croient en Dieu, en une vie future, en un châtiment et en une récompense. Sans cette croyance, les citoyens perdent leurs droits, car il ne serait pas raisonnable de mettre sa confiance en un homme qui aurait refusé de faire usage de son intelligence. En outre, c'est aussi une vérité que l'homme qui ne croit pas en Dieu, s'il est raisonnable, est un mauvais homme. L'Utopie en dit long concernant la raison, car dès que les actions de l'homme deviennent raisonnables, d'étranges choses s'ensuivent.

Les Utopiens forment donc un peuple raisonnable, mais ne sont point un peuple aimable. Ce n'est pas davantage un peuple qu'il faut prendre pour modèle. Aux yeux de More, les Utopiens sont plutôt des gens qu'il faut plaindre, puisqu'ils n'ont pas reçu les lumières de la Révélation. Quant aux chrétiens, honte sur eux, car ils ne se servent pas de ce que Dieu leur a donné, tandis que ces Utopiens n'y manquent pas. Les Utopiens ont reçu les lumières de la raison, et ils se servent de la raison. Les chrétiens ont reçu la Foi et la Raison, mais de la foi ils font mauvais usage, et de la raison point d'usage du tout.

L'*Utopie*, comme il était naturel, devenait ainsi un livre sérieux, non point en ce qu'il recommandait aux chrétiens d'avoir quelques prêtresses comme il y en avait en Utopie, non point en ce qu'il recommandait l'institution du divorce — chose plausible dans le cas où le sacrement de mariage n'existe pas — mais en ce qu'il condamnait l'Europe de son temps pour ses aberrations sans nombre et la carence qu'elle offre à cet égard dans le tableau de la grande communauté chrétienne.

Quelle aberration pouvait être pire que ce culte de l'or, si en faveur dans le Londres de cette époque? Cet or qu'on ne se contentait pas de thésauriser, mais qu'on étalait à tous yeux et partout sous forme d'ornements ostentatoires : c'est le cardinal Wolsey qui décore sa salle à manger de plats d'or accrochés aux murs par centaines, un chandelier devant chacun. Ce sont les riches et les courtisans qui se couvrent d'habits brochés d'or, portent des chaînes d'or, croyant ainsi montrer qu'ils sont gens d'honneur et justement honorés. Où eût-on rencontré en Angleterre ce bon sens des Utopiens qui, voyant qu'on ne pouvait pas faire grand'chose avec l'or, en usaient pour stigmatiser les voleurs, et décorer leurs vases de nuit ?

Parfois l'ironie est chauffée à blanc, comme celle de Dante lorsqu'il parle de Florence. Les Utopiens

ne font alliances, ni ligues, comme font les autres nations : ils trouvent que, chez leurs voisins, ne règne pas assez de constance dans le respect des ligues formées. En fait, les rois de ces pays se considèrent comme au-dessus de la loi de justice ; le prince trouve que rien n'est illégal, s'il s'agit de satisfaire sa convoitise. Les Utopiens estimaient donc préférable de ne conclure aucune alliance internationale. Il en allait tout autrement de l'Europe ! Et aussi de la Chrétienté :

« Car, dit More (ou plutôt Raphaël Hythloday parlant d'*Utopie*), ici en Europe, et particulièrement dans ces contrées où règnent la foi et la religion du Christ, la majesté des ligues est partout estimée sainte et inviolable. Cela, grâce en partie à la justice et à la bonté des princes, grâce aussi au respect qu'on a pour les admonitions venant de l'autorité religieuse. »

Une telle remarque, faite à un moment où chaque potentat d'Europe poignardait son voisin, aurait provoqué dans n'importe quel auditoire un moment de silence.

Parlant du pays de « Nulle part », More s'était donc laissé aller à plus de gravité qu'il n'en avait eu d'abord le projet. Cette même gravité le conduisit à écrire sur le pays de « quelque part ». Comme je l'ai dit, il peignit l'Angleterre ; son personnage de

Raphaël Hythloday commenta les abus criants du royaume. Ainsi naquit cette première partie de l'*Utopie* qui, qu'on me permette de le répéter, fut composée en dernier lieu, bien que publiée avant l'autre. Il est vrai que les opinions personnelles de More n'y apparaissaient pas directement, puisqu'il recourait pour les exprimer à la fiction d'un dialogue, et puisque ce dialogue n'aboutissait point à une conclusion, mais à un banquet, comme il est constant chez les humanistes. Il n'en ressort pas moins qu'aux yeux de More les calamités qui accablaient l'Angleterre étaient, en premier lieu : le vagabondage résultant du licenciement des armées et de la révocation arbitraire de groupes importants de serviteurs par les magnats de l'argent ou du pouvoir ; en second lieu, la sévérité de la loi qui frappait aussi lourdement le coupable pour le vol d'un mouchoir que pour le meurtre d'un homme, de mort dans l'un et l'autre cas ; en troisième lieu, la dépossession des petits propriétaires terriens par les grands seigneurs, ce qui ne servait qu'à développer les pâturages à moutons :

« Ma parole, dit Hythloday au cardinal Morton, vos moutons qui étaient si doux, si familiers et si frugaux, j'entends dire qu'ils sont devenus si gloutons et si sauvages qu'ils en viennent à tondre et même à dévorer les hommes. Ils détruisent,

dévorent, engloutissent les champs, les maisons, les villages. Voyez en quelles parties du royaume pousse la laine la plus douce, et partant la plus chère : c'est là où nobles et gentilshommes (voire certains abbés, saints hommes, plaise à Dieu !) ne se contentant plus des revenus et des profits que leurs ancêtres et prédécesseurs avaient coutume de tirer de leurs terres, et ne se bornant plus à la satisfaction de vivre en repos dans les plaisirs, ne laissent plus place aux labours, ce qui assurément est sans profit pour le bien public et même nuisible à l'ensemble des citoyens. Ils transforment tout en pâturages, abattent les maisons, rasent les villes et ne laissent debout que l'église, dont ils feront, je suppose, une bergerie. »

More avait commencé par essayer d'écrire un livre dans le genre de l'*Éloge de la Folie;* le livre qui sortit de ses mains a tout juste autant de rapports avec l'*Éloge* que le caractère de More en avait avec celui d'Érasme.

Et quelle différence dans le destin de ces deux livres ! L'*Utopie* a laissé un vocable qui appartient maintenant à toutes les langues de l'Europe : le nom même d'Utopie. Il a été traduit et retraduit sur le latin original. Il a été lu, maintes fois interprété mal à propos et mal compris, relu encore, comme tous les grands chefs-d'œuvre, comme *la*

Divine Comédie de Dante, comme les tragédies de Shakespeare. En fin de compte, il se trouve que le seul humaniste qui ait choisi de ne point viser à cette immortalité, que tant d'autres se sont ingéniés à atteindre de toutes les manières, se trouve être aussi le seul qui ait écrit un ouvrage qui devait rester indubitablement vivant.

CHAPITRE IV

LE MÉNAGE DE MORE

More, dans son *Utopie,* s'est mis lui-même en scène sous les traits de l'un des interlocuteurs. Ses propos les plus animés ont trouvé place dans la partie de l'ouvrage qui traite de l'Angleterre, et son sujet n'a pas tant été de discourir sur la nature des calamités qui accablaient le pays que sur l'utilité des philosophes en général. Pour Platon, les rois devraient être des philosophes ; pour Érasme, les rois s'ils étaient philosophes, ne seraient que de pauvres rois ; selon l'opinion d'Hythloday — dont le nom, dérivé du grec, signifie : bavard — les philosophes sont utiles ; ils servent à ceci que, grâce à eux, on pourra bavarder :

« Cette philosophie d'école, dit Hythloday, est loin d'être déplaisante dans un entretien familier, c'est-à-dire entre amis ; mais dans les conseils royaux, où la discussion porte sur des intérêts considérables dont il convient de raisonner avec une

grande autorité, de tels propos n'ont point leur place. »

More lui-même était en désaccord avec Platon, avec Érasme et aussi avec Hythloday ; pour résoudre la difficulté du problème, il tenait toute prête ce que l'on pourrait appeler une solution très pratique, très londonienne, et même très anglaise : il commençait par reconnaître que la philosophie d'école, laquelle estime que toutes choses sont à leur place en tous lieux, n'était, à la vérité, nullement à sa place auprès des rois et des gouvernants :

« Mais, ajoutait-il, il existe une autre sorte de philosophie, plus civile, plus commune en quelque sorte ; qui connaît, pourrait-on dire, son propre théâtre ; et qui, en conséquence, ordonne le spectacle, et se comporte dans la pièce qu'elle mène en jouant son rôle comme il convient, sans rien proférer qui ne soit dans la ligne, ni conforme à la mode. Cette philosophie-là, c'est celle qu'il vous faut pratiquer. Autrement, ce serait comme si, au cours d'une comédie de Plaute, quand les esclaves plaisantent entre eux et se lancent des brocards, vous entriez brusquement en scène pour vous mettre à réciter cette scène d'*Octavie* où Sénèque discute avec Néron. N'est-il pas vrai qu'il eût mieux valu jouer le personnage muet que de déclamer un pareil morceau, qui ne convient ni au temps ni au lieu,

et transforme la pièce en une tragi-comédie, en un galimatias ? En introduisant dans une comédie un passage qui n'a aucun rapport avec le sujet, vous ne pouvez que tout gâcher ; vous arrêtez la pièce dans son cours, bien que le morceau que vous introduisez soit très supérieur à tout le reste. Quel que soit le rôle que vous ayez pris, jouez-le donc du mieux que vous le pourrez, tirez-en le meilleur parti possible ; mais gardez-vous de troubler toute l'affaire parce qu'un passage plus plaisant et meilleur vous vient soudain à la mémoire. Il en est de même dans les affaires des royaumes, et de même dans les conseils des princes et des rois. Si des idées funestes, si des desseins pervers ne peuvent être complètement et entièrement arrachés de leur esprit, si l'on ne peut remédier comme on le voudrait à des défauts auxquels l'usage et la coutume ont donné de la force, qu'on n'aille pas pour cela tout délaisser, et négliger complètement le bien de la communauté. On n'abandonne pas le navire dans la tempête, sous le prétexte que l'on ne peut ni gouverner ni calmer les vents. On ne doit pas davantage s'efforcer de mettre dans la tête des princes des idées nouvelles qui leur seraient tout à fait étrangères, et dont on sait très bien qu'ils ne peuvent les prendre en considération, du fait que la tendance de leur esprit y est diamétralement oppo-

sée. Usez plutôt d'artifices et d'habiles manœuvres ; efforcez-vous, autant qu'il est en votre pouvoir, de mener les choses avec esprit et délicatesse dans le sens le plus favorable ; en sorte que, ce que vous ne pouvez pas faire tourner tout à fait bien, vous le fassiez du moins tourner le moins mal possible. Car il n'est pas possible que toutes choses aillent bien, à moins que tous les hommes soient bons, ce qui, je le crains, ne risque pas de se produire... d'ici quelques années. »

Tout n'allait pas pour le mieux, en effet. More, bien que personnellement dans une situation prospère, savait cela très bien, que tout n'allait pas pour le mieux. Érasme pensait différemment : aux yeux d'Érasme, tout était pour le mieux ou pour le pire selon que tout allait bien ou mal... pour Érasme. Certain jour, il pouvait écrire :

« Où trouver joie et repos ? De quelque côté que je tourne les yeux, je ne vois que malheurs et cruauté. Est-ce dans ce tumulte, est-ce au milieu de ces clameurs que l'on veut que je trouve le loisir de m'adonner aux travaux des Muses ? »

Le lendemain, la flatterie et une bonne digestion l'ayant apaisé, il pouvait s'écrier :

« La paix, la félicité règnent ici-bas. Le savoir redressera tout. »

More n'avait pas de ces sautes d'humeur. Il

voyait clairement que la paix ne régnait pas dans la Chrétienté. Il n'y avait même aucune perspective de paix possible aussi longtemps que les rois intrigueraient comme ils faisaient à cette époque. La paix n'existait pas davantage entre les chrétiens et les Turcs, et elle ne pouvait être atteinte à moins que les princes chrétiens ne décidassent d'abord d'abandonner leurs querelles pour le bien de la Chrétienté tout entière. Le bonheur ? Il s'agissait bien, en effet, de bonheur, dans cette Angleterre où le pauvre devenait plus pauvre chaque jour, et le riche plus riche. Était-ce le bonheur, cette évolution de l'économie qui entraînait la dépossession des petits fermiers, la confiscation des biens communaux, la transformation des labours en pâturages qui faisaient des humains la proie des moutons, selon le mot de More lui-même ? Le savoir ? Le savoir était-il vraiment si florissant ? Cette étude du grec, que More prisait si fort, ne s'était-elle pas heurtée à l'opposition répétée des Universités ? A Oxford, des batailles de rues avaient mis aux prises les partisans du grec et leurs adversaires ; il y avait eu ce qu'eux-mêmes appelaient « la guerre entre Grecs et Troyens ». Le monde était vraiment malade, plus malade que de coutume.

A un homme qui jouit personnellement de la prospérité, il est si naturel et si facile d'oublier les

calamités publiques qu'il convient de s'arrêter ici un instant et de méditer sur la part que prenait More aux peines d'autrui, et sur sa clairvoyance en présence d'abus qui ne le touchaient pas directement. Si l'on n'y prenait garde, on pourrait supposer que l'humilité dont il fit preuve en ne faisant rien de plus que sa part n'était qu'un aspect de son indifférence, ou de son aveuglement. More, en effet, n'eut jamais sa maison mise à sac ; l'Angleterre d'alors ne connut jamais la menace de l'invasion. Le pacifisme de More ne s'inspirait donc nullement du souci immédiat de sa sécurité personnelle, ou de celle de sa fortune. Son amour de la paix de l'Europe n'en était pas moins profond. L'intérêt qu'il témoignait aux paysans anglais, aux petits fermiers, n'était pas davantage entaché d'égoïsme ; car il ne fut jamais un homme de la campagne ; la campagne, il n'eût pu la voir qu'à travers l'épaisseur des maisons de Londres, comme il n'eût pu voir les paysans ses semblables que par-dessus la tête de ses concitoyens. Il était, au contraire, assiégé par les préjugés de la ville, assourdi par les propos des citadins, et, par ses amitiés personnelles, enclin à sympathiser avec les marchands de laine plutôt qu'avec les producteurs de blé. Et pourtant, s'il est une classe anglaise dont les soucis retenaient son attention, c'était bien celle des fermiers. On la

touche ici du doigt, cette sagacité désintéressée de More, qui ne lui faisait considérer que l'intérêt public, sans tenir compte de ses affinités privées. Ses yeux, dont Érasme dit qu'ils étaient gris bleu, avec les petites taches qui sont le signe du talent, avaient cet étrange pouvoir d'être, en même temps que tendres, étonnamment pénétrants.

Quant à faire quelque chose pour remédier aux maux dont souffrait l'Angleterre, More voulait commencer par où personne ne voulait commencer, par où il était de toute évidence qu'il ne servirait à rien de commencer, par où, enfin, il était dans son destin à lui de toujours commencer, c'est-à-dire : par le commencement. More ne disposait pas de la puissance. Il ne tenait pas dans ses mains les champs verdoyants de l'Angleterre ; il n'avait aucun empire, sinon sur lui-même. Il commencerait donc par agir sur lui-même.

Dans cette réforme de lui-même, certains défauts n'avaient guère besoin de ses soins : la gourmandise était de ceux-là. More en effet, était naturellement sobre :

« De ma vie, dit Érasme, je n'ai vu homme plus indifférent à la question de nourriture. Jusqu'à l'adolescence, il se délecta à boire de l'eau, goût qui lui venait de ses ancêtres ; mais, pour n'avoir pas l'air de se singulariser devant ses hôtes, pour ne

point paraître un trouble-fête, il dissimulait sa tempérance en buvant dans un pot d'étain une bière presque aussi claire que de l'eau, et même souvent de l'eau pure. C'est la coutume, en Angleterre, de porter des toasts lorsque l'on boit du vin. Lorsqu'il le fallait, More se bornait à effleurer le breuvage de ses lèvres, de façon à ne point paraître le détester, ou pour se conformer à la coutume. Il préférait le bœuf de conserve et le gros pain très levé à tout ce que la plupart des gens considèrent comme des friandises. A part cela, nulle aversion pour ce qui donne au corps un plaisir inoffensif. Ce qu'il aimait le mieux manger, c'était le lait et les fruits, et les œufs par-dessus tout. »

Admettons que Thomas More n'eut pas grand mérite à boire de l'eau ; mais ne manquons pas de lui tenir compte de l'avoir allongée avec de la bière : l'absorption d'un pareil breuvage devait être une vraie pénitence.

Dans la façon dont il traita son corps, More dépassa la tempérance des philosophes. Il pratiqua des austérités et des mortifications qu'aucun homme n'oserait demander à son corps de subir, à moins que cet homme ne comprît les secrets qui, pour un chrétien, ne font point de mystère ; à moins qu'il n'eût les yeux fixés au ciel, qu'il ne redoutât l'enfer, et qu'il ne considérât la croix comme le

centre du monde et comme le centre de l'histoire. More portait un cilice, et il se flagellait avec un fouet et des cordes garnies de nœuds.

La plupart du temps, toutefois, il s'amendait, non par des châtiments corporels, mais par des prières, par des méditations ; ou bien se recueillait de tout son esprit et de tout son cœur ou par la fréquentation des sacrements. Il assistait chaque jour à la messe, récitait chaque jour les Sept Psaumes de la Pénitence, les Litanies des Saints, et divers autres psaumes, en particulier celui qui commence par « Beati immaculati ». Il composa plusieurs prières à son propre usage, soit en latin, soit en anglais. Lorsqu'un événement important s'était produit dans le cours de la journée, il demeurait longtemps, la nuit venue, à méditer sur cet événement qui lui avait paru si considérable ; s'il prévoyait quelque événement important, si le jour était venu d'une décision extraordinaire, il recevait la sainte hostie afin de s'éclairer, de se fortifier, afin d'être en communion avec Dieu, et avec tous les croyants, ses frères.

En outre, s'il n'eut ni la charge de gouverner l'univers, ni celle d'un royaume, il eut du moins celle d'une famille. Il remplissait ainsi son rôle de gouverneur dans son château anglais, s'efforçant, dans ces limites étroites, d'y créer ce paradis

terrestre dont les humanistes, ses frères, ont tant rêvé. Pauvres hommes de lettres, ils soupiraient ardemment après un lieu où ils pourraient écrire sans être troublés, et bavarder intarissablement avec grâce ! Rarement purent-ils, au cours de leur vie, approcher d'un tel lieu ; du moins le fréquentèrent-ils en leurs écrits. Leurs dialogues imaginaires, qui furent, en littérature, leur genre préféré, se poursuivaient toujours en quelque endroit paisible et délicieux, de préférence dans un jardin où jamais ne tombait la pluie, où la table était toujours dressée, où nulle horloge ne sonnait les heures. Il arrivait qu'un tel jardin fût vraiment en la possession d'un humaniste, pour un jour, voire pour une heure. Ou bien, afin de pouvoir écrire une lettre à un ami, ou pour pouvoir se livrer à l'exercice littéraire qui consistait à le décrire, l'humaniste s'imaginait qu'il possédait le jardin rêvé. L'humaniste italien Bembo, qui devait devenir plus tard le cardinal Bembo, décrivait ainsi son jardin, bien qu'il n'en possédât aucun :

« Je ne songe point aux procès, disait-il, je lis et j'écris quand bon me semble ; je me promène, à pied ou à cheval ; et souvent je vais prendre l'air dans un bosquet, au fond de mon jardin. Dans ce lieu, en tout point délicieux et charmant, il m'arrive de cueillir de mes mains une salade que je mange

au début de mon souper, ou bien un grand panier de fraises qui parfument non seulement la bouche, mais la table tout entière... Ensuite, je puis m'étendre dans mon bateau ; je suis d'abord le cours capricieux d'une petite rivière qui murmure près de la maison ; puis, je vogue sur la Brenta, dans laquelle, après une course rapide, ma petite rivière se jette. C'est un fleuve noble et charmant. Ainsi fais-je le soir, quand me plaît mieux le voyage sur l'eau courante que sur la terre ferme. »

Un tel récit enchante, mais le critique qui dort en nous ne peut se retenir de se demander si un tel lieu a bien existé, qui en était le maître, et qui, dans la coulisse, veillait à ce que le cheval fût ferré, les arbres taillés, et le bateau, sur la Brenta, bien écopé. Dans ce jardin régnait le calme monastique, sans la discipline monastique. Peut-on l'acheter à ce prix ? En vérité, ce lieu n'existait nulle part. Thomas More, lui, demeurant à Londres, et sans se départir de sa sagacité bourgeoise, tenta de se créer cette sorte de paradis. Non qu'il le tirât de rien, mais bien de ce qu'il possédait en propre : je veux dire : de son foyer.

C'était pour s'acheminer vers la possession de cet impossible paradis que More avait appris à sa première femme à jouer de la viole et à écrire le latin. A la seconde, qui commençait à vieillir, il

apprit à jouer de la harpe, du luth, du monocorde et de la flûte. S'il put obtenir tout cela de sa seconde femme, que ne put-il réaliser avec ses enfants ? Aucun d'eux ne mourut avant lui, ce qui, pour l'époque, était une rare fortune. Il les instruisit tous avec un soin et un amour particuliers, sans dédaigner de leur donner des maîtres choisis avec sagesse. Il voulait développer leur intelligence. Trois d'entre eux étaient des filles ; le quatrième, le dernier, — le garçon, — était d'intelligence moins vive. C'est donc surtout avec ses filles qu'il commença son rôle d'éducateur et qu'il travailla. Mais garçon ou filles, il voulait avoir des enfants sachant le latin, le grec, l'astronomie :

« Dans cette maison, dit Érasme, on ne voit point de paresseux ; nulle fille n'est occupée à des tâches frivoles. Tite-Live est sans cesse entre leurs mains. Elles sont si avancées qu'elles sont capables de lire des auteurs de cet ordre et de les comprendre sans l'aide d'une traduction, à moins que ne se rencontre quelque mot qui me laisserait moi-même perplexe. »

More crut bon de défendre ce point de vue qui consistait à mettre les gros Tite-Live dans les mains de gracieuses jeunes filles. Il écrivait à Gunnel, un jeune prêtre qui fut le précepteur de ses enfants :

« L'érudition des femmes étant une nouveauté

et constituant un reproche à la paresse des hommes, nombreux sont ceux qui se font un plaisir de l'attaquer, mettant au compte de la littérature ce qui est en réalité imputable à la nature, et alléguant les vices des savants pour faire estimer comme une vertu leur propre ignorance. D'un autre côté, comme je le désire et l'espère pour toutes mes filles, avec vous qui êtes leur précepteur, si une femme peut ajouter à d'éminentes vertus quelque talent littéraire, même très modeste, je pense qu'elle en retirera plus de profit qu'elle ferait des richesses de Crésus, ou de la beauté d'Hélène. »

Et, comme More ne craignait rien tant que de paraître le premier en quoi que ce soit, il montrait qu'en matière d'éducation, il n'avait nullement innové :

« Voyez, disait-il, les excellentes matrones et les nobles vierges que saint Jérôme prit tant de soin à instruire. »

Mais une question plus aiguë que celle même de l'éducation des filles s'imposait à Thomas : c'est la question des rapports entre le savoir et la vanité. Il avait pu constater qu'il n'y avait pas de limite à ce qu'il détestait par-dessus tout : la suffisance intellectuelle. Son amitié même ne l'aveuglait pas sur la pédanterie de tous les humanistes, à quelques rares exceptions près. Quel bien résulterait pour ses

enfants de la connaissance du latin et du grec, si cette connaissance devait n'aboutir qu'à les remplir d'un sot orgueil ? La réponse de More à cette question fut : que l'étude des livres attache invinciblement notre attention aux choses de l'esprit, et nous libère par là du besoin de la louange du monde. Bien mieux, si nos maîtres savent nous diriger sagement, l'étude des livres doit nous conduire à l'humilité.

« Mon cher Gunnel, poursuivait-il, plus je vois la difficulté qu'il y a à se débarrasser de ce fléau qu'est la vanité, plus je trouve nécessaire de s'employer à la combattre dès l'enfance. Si ce défaut se trouve si souvent ancré dans nos cœurs, c'est, selon moi, pour cette raison qu'à peine au monde, la vanité est semée dans nos tendres âmes par nos nourrices, cultivée ensuite par nos maîtres, amenée enfin à son plein développement par nos parents ; nul qui n'enseigne, même le bien, sans éveiller en même temps l'espérance de la louange, comme si la louange était la récompense suprême de la vertu. En grandissant, nous nous accoutumons à faire tant de cas des éloges que nous nous efforçons de plaire au plus grand nombre (ce seront toujours les moins estimables), et que nous rougissons d'être bons (pareils aux moins nombreux). Pour que ce fléau de la vanité ne trouve point de place au

cœur de mes enfants, je désire, mon cher Gunnel, que vous, que leur mère, que tous leurs amis leur chantent sans cesse cette antienne, la leur répètent sans se lasser, la leur enfoncent peu à peu dans la tête : que la vanité est chose méprisable, une chose bonne à cracher dessus ; qu'il n'y a rien de plus sublime que cette humble modestie si souvent célébrée par le Christ. Cet enseignement, grâce à votre prudente charité, vous l'imposerez en enseignant la vertu plutôt qu'en réprouvant le vice, et ferez en sorte que mes enfants aiment les bons conseils au lieu de les haïr. Rien ne les conduira mieux à cette fin que la lecture des leçons des Pères qui, les enfants le savent, parlent sans irritation. Comme ils les honorent pour leur sainteté, ils ne peuvent manquer d'être très influencés aussi par leur autorité. Si vous voulez bien faire une leçon de ce genre, à propos de leur travail sur Salluste — à Margaret et à Élisabeth surtout, plus avancées que Jean et que Cécile — nous aurons, eux et moi, un lien de plus avec vous. Ainsi vous ferez en sorte que mes enfants, qui m'étaient naturellement chers, qui me sont encore plus chers depuis qu'ils s'instruisent et pratiquent la vertu, me le deviendront plus encore par leurs progrès dans le savoir et dans la bonne conduite. »

Hélas ! Gunnel, de l'Université de Cambridge,

n'aurait pu donner de l'humilité aux savants enfants de Thomas More. Une telle tâche était plutôt du ressort du chef de famille que du maître d'études. More veilla à ce que Dieu fût le centre de leur vie et que leur idéal ne fût pas que de perfection humaine. Stapleton, ce prêtre qui né le jour où More mourut, connut si bien ses enfants, nous a dit ce qu'étaient les dévotions pratiquées à ce foyer :

« Quand More était chez lui, dit-il, il avait coutume de réunir, chaque soir avant l'heure du coucher, la majeure partie de la maisonnée pour la prière. Tous s'agenouillaient et récitaient ensemble les trois psaumes : *Ayez pitié de moi, Seigneur; Vers toi, mon Dieu, j'ai élevé mon âme,* et : *Que Dieu ait pitié de nous*; le *Salut, Sainte Reine,* avec ses prières ; on terminait par le *De Profundis* pour les morts. More continuait encore ces pratiques, même lorsqu'il fut lord chancelier. »

Mais tout ceci n'est que l'usage constant de toutes les époques moins individualistes que la nôtre, où dans les familles on priait en groupe, et non pas seulement dans le silence de la conscience personnelle. Ce que Stapleton nous rapporte ensuite est bien plus extraordinaire :

« Au repas, l'une des filles lisait un passage des Saintes Écritures, avec les commentaires de Nicolas de Lyra ou de quelque autre auteur ancien. Le

verset de l'Écriture était entonné à la manière ecclésiastique ou monacale, et se terminait par ces mots : *O Seigneur, aie pitié de nous,* comme dans les communautés religieuses. La lecture se poursuivait jusqu'à un signal donné ; More alors interrogeait l'un des membres de la compagnie sur l'interprétation à donner à tel ou tel passage. »

Toutefois More ne perdait pas de vue que les membres de sa famille n'étaient pas des moines ; il ne voulait pas non plus qu'ils s'imaginassent l'être. Aussi :

« Après cela, More, dans sa manière inimitable, proposait quelque sujet de conversation moins sérieux, et tous s'amusaient grandement. Patterson, son fou, se mêlait à la conversation. »

La veine enjouée de More entretenait la joie à la maison ; elle lui était nécessaire. Une fausse solennité, une fausse sainteté, ou toute autre forme de fausseté se seraient implantées sans cet enjouement ; et la suffisance qui eût résulté d'une telle atmosphère n'eût pas manqué d'engendrer querelle sur querelle : de la jalousie, non de la joie. L'enjouement de More ramenait tout à ses justes proportions, et jusqu'aux lamentations de sa femme, qu'il n'accueillait qu'avec des plaisanteries.

Érasme nous a rapporté avec admiration de quelle manière More gouvernait sa maison, grâce à

son esprit vif, et grâce à sa gaieté ; mais ce que ni Érasme ni nul autre ne pouvait rendre, c'est le son de sa voix, le ton qu'il mettait en ses propos, la délicatesse et la malice de ses plaisanteries ! Érasme n'a jamais essayé de rapporter textuellement les propos de More. De telles choses ne peuvent pas être rapportées avec exactitude. Il est donc plus loyal de donner ici comme un échantillon de son humour une plaisanterie qu'il écrivit (en latin de rhétorique) à sa fille pour qu'elle le lût comme un exercice littéraire. Voici ce morceau :

« Votre zèle pour la science m'unit à vous plus étroitement que les liens du sang. Je me suis réjoui en apprenant que M. Drew était rentré sain et sauf, car j'étais anxieux à son sujet, comme vous le savez. Si je ne vous aimais tant, je vous envierais pour votre bonheur d'avoir tous ces excellents maîtres. Mais je considère que vous n'avez plus désormais besoin de M. Nicolas, puisque vous avez appris tout ce qu'il pouvait vous enseigner d'astronomie. J'ai ouï dire que vous aviez fait de tels progrès en cette science que vous pouvez non seulement situer l'étoile polaire, le Chien, ou telle autre constellation, mais aussi — ce qui exige un astrologue habile et consommé, — qu'au milieu de tous ces corps célestes, vous êtes même capable de distinguer le Soleil de la Lune. »

More enseigna également l'humilité à sa maison en rendant les siens pitoyables à tout être humain, et en pratiquant l'hospitalité. Bien que ses filles fussent de si remarquables savantes qu'on les pria de soutenir devant le roi une discussion philosophique, leur maison n'était point une vitrine dans laquelle on les tenait à l'écart et surveillées comme s'il se fût agi de la huitième merveille du monde. Nous avons dit que leur première demeure fut dans Bucklersbury, paroisse de Saint-Stephen à Walbrook, Londres. Ce fut, à n'en pas douter, leur plus petite maison. Ils en achetèrent ensuite une autre à Bonvisi, marchand italien qui, de tous les marchands de Londres, fut peut-être le plus sincère ami de More. Cette maison était située dans Crosby Place.

La dernière maison qu'ils habitèrent fut aussi la plus spacieuse. Elle se trouvait à Chelsea, qui, à cette époque, était en dehors de Londres, et le dominait. C'était pour ainsi dire la campagne, et la maison se trouvait au milieu d'un terrain sur lequel s'élevaient les bâtiments d'une ferme ; il y avait assez de place pour que More y pût avoir une chapelle privée et même, pour son plus grand contentement, une ménagerie. C'est Érasme qui dit :

« Il a la passion des animaux de toute espèce, et se plaît à observer leurs mœurs. Tous les oiseaux

de Chelsea viennent chercher chez lui leur nourriture. Il possède toute une ménagerie de bêtes apprivoisées : un singe, un renard, un furet, une belette. Il achète comptant tout phénomène qu'on lui apporte. Sa maison est un musée de curiosités, qu'il est enchanté de montrer aux visiteurs. »

Cette maison fut celle qui répondit le mieux à l'idéal de More. Il l'avait fait construire lui-même. Mais toutes ses demeures successives furent larges, larges en esprit, si l'on peut dire : car elles accueillirent tous les hommes, pauvres, riches, sages, fous ; les bons, et les inconnus même, comme s'ils n'étaient pas des étrangers.

Imaginez ce que purent être les visites des savants à More. Ils étaient fréquemment attirés à Chelsea, selon Ellis Heywood, tant par la proximité du lieu que « *par le caractère admirable du propriétaire* »... « *Ils retiraient le plus grand profit* » des entretiens qu'ils y avaient.

Et ce même Heywood, qui était au fait de telles réunions, raconte comment ces lettrés « retirés après dîner dans le jardin, distant d'environ deux jets de pierre de la maison, se rendaient tous ensemble sur une petite butte gazonnée et regardaient le point de vue. Le lieu était des plus charmants ; tant, d'une part, pour les avantages de sa situation, car de là on pouvait voir d'un côté presque toute la

noble cité de Londres, d'un autre la belle Tamise, les vertes prairies, et les coteaux boisés qui l'entouraient, que, d'autre part, pour sa beauté propre : car une verdure presque perpétuelle le couronnait, et il était rempli d'arbrisseaux en fleur ; les branches des arbres fruitiers qui poussaient tout près s'entrelaçaient naturellement, et c'était là bien plus noble spectacle que n'importe quelle autre des œuvres humaines. Car ne donnait-il pas entière satisfaction, alors que les copies des plus beaux objets laissent dans l'esprit le désir plutôt que le contentement ? »

Le roi d'Angleterre lui-même venait voir More dans sa maison. Il lui arrivait de paraître à l'improviste et de s'inviter à souper ; puis il allait se promener dans le jardin en compagnie de More, son bras posé sur l'épaule du propriétaire. Le duc de Norfolk — quand More fut lord chancelier — y vint à son tour, et Thomas Cromwell, l'intrigant, y tombait souvent sans crier gare. Les pauvres y venaient mendier. De modestes voisins s'asseyaient souvent à sa table, tandis qu'il donnait rarement des festins pour les riches et les nobles ; des infirmes et des vieillards étaient logés, à Chelsea, dans une dépendance.

More ne se bornait pas à convier les malheureux à prendre chez lui leurs repas, mais avec une apparente inconvenance, il les gardait parfois à son foyer

pendant des périodes indéterminées. Il adopta une pauvre veuve du nom de Paula, qui avait perdu sa fortune dans des procès, c'est-à-dire d'une façon qui, peut-être, avait particulièrement ému le légiste, et qui était de nature à forcer sa sympathie. Il adopta aussi, ce qui s'expliquait mieux, une jeune fille, parente éloignée, du nom de Margaret Giggs, qui épousa plus tard l'humaniste John Clements, lequel devait devenir médecin.

John Clements fut souvent l'hôte de la maison de More, et de même son secrétaire Harris, qui avait bien du mal à obtenir de More qu'il s'habillât décemment et renouvelât son costume, et surtout ses chaussures. Il y eut aussi divers maîtres de ses enfants, des serviteurs, hommes et femmes, que More traita tous comme s'ils étaient de la famille. Et il y eut un chapelain, qui fut plus tard un martyr.

La maison comprenait Mistress More et la fille qu'elle avait eue d'un premier mariage ; le mari de celle-ci ; les filles de More : Margaret, Élisabeth et Cécile, et plus tard leurs maris ; son fils Jean, la femme de Jean, Anne Cresacre. A certains moments, il y eut aussi le père de More, la seconde, puis la troisième femme de son père, et, il ne faut pas l'oublier, le fou de More, Henry Patterson, qui avait liberté de tenir tels propos qui lui semblaient bons,

sans restriction aucune. Une telle maison ressemblait trop à l'univers pour que la morgue y pût régner.

La meilleure preuve que More sut bien conduire sa maison et tout concevoir dans ce but, il faut la chercher, non pas dans le concert d'éloges qu'il recueillit de tant de contemporains étonnés, mais dans la fleur qu'il fit éclore : Margaret Roper, sa fille, et plus exactement l'affection qui unit l'un à l'autre Margaret et Thomas. Margaret était une étonnante humaniste ; philologue au point de pouvoir corriger le texte grec de saint Cyprien, au point de suggérer des interprétations auxquelles un homme n'eût point pensé, mais qui étaient si ingénieusement conjecturées qu'elles furent tenues pour exactes. Par le charme qui se dégageait d'elle, elle rappelait son père.

« Pour ses serviteurs », dit le cardinal Pole, qui la connut, « elle était douce et agréable; tendre et gentille pour son frère et ses sœurs, constante et aimable avec ses amis ; elle était de très bon conseil, ce qui est rare pour une femme. » Elle épousa William Roper, qui devait être le premier biographe de Thomas More, et elle fut, pour son mari, une « débonnaire et gente » épouse.

Pour son père, elle fut toute affection, toute intelligence. Elle comprenait ses plaisanteries, tout

comme elle comprenait ses manifestations de piété. A elle seule, il avait confié qu'il portait un cilice ; c'est elle qui lavait en secret cet instrument de pénitence. More savait qu'elle ne tournerait pas cette pratique en dérision. Ses autres filles, par ailleurs excellentes, ne pouvaient s'empêcher d'éclater de rire lorsque, par les journées de grande chaleur, la tenue plus négligée de leur père laissait apercevoir cette chemise de crin. Quand More fut jeté en prison, Margaret se révéla la plus fidèle, la plus aimante. Elle l'embrassa la dernière, et elle fut la dernière sur terre à recevoir de lui un baiser, avant celui qu'il donna au bourreau. Après sa mort, quand sa tête tuméfiée fut exposée sur le pont de Londres au bout d'une pique, elle soudoya l'homme qui devait la jeter dans le fleuve pour qu'il la lui remît, et elle la conserva pieusement.

More a écrit de nombreuses lettres à Margaret Roper. Quelques-unes ont trait à ses études lorsqu'elle était jeune encore ; d'autres concernent ses volontés et lui furent adressées de la Tour de Londres. Elle était plus âgée, alors, mais leur affection mutuelle était restée la même.

Il existe aussi une très belle lettre écrite par More à Margaret à une époque intermédiaire entre ces deux époques. La jeune femme était à la veille d'être mère :

« Dans votre lettre, écrit More, vous me parlez de vos couches prochaines. Je fais d'ardentes prières pour que tout se passe heureusement et avec plein succès. Que Dieu et notre Sainte Mère vous accordent heureusement sain et sauf un petit enfant semblable en tout à sa mère, le sexe excepté. Mais que ce petit soit plutôt une fille, si elle doit compenser l'infériorité de son sexe par son zèle à imiter la vertu de sa mère, et son savoir. Je préférerais une telle fille à trois garçons. Au revoir, ma très chère enfant. »

A un moment donné, More craignit de perdre Margaret, qui fut atteinte de la « suette ». Les médecins désespéraient de la sauver. Accablé par l'angoisse, son père se rendit dans une nouvelle chapelle qu'il avait fait construire et implora du Dieu tout-puissant la guérison de sa fille. Pendant qu'il était en prière, il se remémora certain traitement qu'il lui appartenait à peine de suggérer, à lui, profane en la matière, et profane discret. Il prit néanmoins sur lui de suggérer ce traitement aux médecins : ceux-ci l'approuvèrent ; l'effet fut étonnant. A la surprise des médecins, la jeune fille guérit. Margaret Roper fut la perle de la vie de son père. Elle méritait cette place de choix ; elle était son premier enfant, l'enfant de son cœur, la plus chérie de ses filles, et elle fut le plus fidèle de ses amis.

Quel foyer que celui de More ! Un tel bonheur y régnait que ce père eût bien pu y oublier le ciel. Cependant, bien qu'il ait pleinement joui de cette atmosphère clémente, bien que, lorsqu'il en fut éloigné, il eût sans cesse aspiré au bonheur de ce foyer, il tenait à s'en détacher lui-même en esprit par des méditations. Avec sa fille la plus aimée, il écrivit un traité sur les quatre fins dernières : la Mort, le Jugement, le Ciel et l'Enfer. Je dis qu'il l'écrivit avec elle ; en fait, ce fut séparément, quoique en même temps, qu'ils composèrent cet ouvrage. Ils s'essayèrent ensemble au même sujet. L'essai de Margaret a été perdu ; celui de son père ne fut pas achevé. C'était une œuvre spirituelle, quoique mordante, où More se raillait lui-même, et raillait les humains qui s'imaginent tenir entre leurs mains des choses durables. Comme il était heureux à son foyer, comme il est certain qu'il prenait plaisir à posséder sa maison, peut-être ne faut-il pas chercher ailleurs la raison qui l'a déterminé à écrire tant de pages pour combattre la convoitise :

« Il n'y a pas à s'étonner, dit-il, que la convoitise soit si difficile à guérir. C'est qu'il n'est pas facile de trouver l'instant propice à donner un conseil. Le glouton n'est pas ennemi d'entendre parler de tempérance, et même assurément, à prêcher lui-même le jeûne, mais c'est lorsque son ventre est plein.

Le lascif, son plaisir impur une fois satisfait, supportera fort bien qu'on lui parle de continence, et même il en viendra à abhorrer de lui-même les autres lascifs. Mais l'homme cupide, parce qu'il ne cesse jamais de raffoler de ses biens, parce qu'il ne cesse pas de vouloir toujours amasser, quiconque lui conseillera d'être généreux sera pareil à celui qui se mettrait à prêcher le jeûne à un glouton dont le ventre est creux et qui bâille à l'idée de manger bientôt de bonne viande, ou à celui qui entreprendrait un vigoureux débauché quand sa maîtresse est encore dévêtue sur ses genoux. Tout au plus la mort peut-elle les guérir quand elle survient. Je me souviens d'un voleur emprisonné à Newgate qui coupa encore une bourse devant le tribunal alors qu'il devait être pendu le lendemain. Lorsqu'on lui demanda pourquoi il avait fait cela, sachant qu'il devait mourir si prochainement, le misérable désespéré déclara que cela lui réjouissait le cœur de posséder cette bourse une nuit encore. »

L'esprit dans lequel More s'apprit à lui-même à posséder ses biens sans avarice, apparaît dans une lettre qu'il écrivit à sa femme alors qu'arrivé au plus haut point de sa prospérité, ses granges prirent feu par suite de la négligence d'un voisin :

« Mistress Alice — Je me recommande à vous de la manière la plus cordiale.

« Je suis informé par mon fils Heron (son gendre, le mari de Cécile) de la perte de nos granges et de celles de notre voisin avec tout le blé qu'elles contenaient. Bien que, à moins que ce ne soit le bon plaisir de Dieu, ce soit grand dommage que tant de si bon grain soit perdu, s'il a plu à Dieu nous envoyer une telle épreuve, nous devons, nous sommes obligés, non seulement d'être contents, mais même de nous féliciter d'avoir été visités par lui. Tout ce que nous avons perdu, c'est lui qui nous l'avait donné ; puisqu'il n'a fait par un tel événement que le reprendre, qu'il en soit selon son bon plaisir. Ne lui en gardons pas rancune, mais prenons l'épreuve en bonne part, et remercions-le de tout cœur dans l'adversité comme nous avons fait dans la prospérité. Peut-être avons-nous plus de motifs de le remercier pour la perte que nous avons subie que pour ce que nous avions amassé, car, en sa sagesse, il connaît mieux ce qui nous convient que nous ne le savons nous-mêmes.

« Je vous prie donc de continuer à être d'heureuse humeur, de conduire à l'église toute la maisonnée, et de remercier Dieu tant pour ce qu'il nous a donné que pour ce qu'il nous a pris, et de même pour ce qu'il nous a laissé, et qu'il peut accroître s'il lui plaît quand il voudra. Et s'il lui plaisait de nous laisser moins encore, qu'il en soit selon son

plaisir. Je vous prie de vous enquérir avec soin de ce que mes pauvres voisins ont perdu, et de leur faire savoir qu'ils ne s'inquiètent pas à ce sujet. Je ne voudrais pas qu'il me restât de quoi remplir une cuiller si l'un d'eux subissait une perte du fait d'un sinistre survenu en ma maison.

« Je vous prie encore, vous, mes enfants et toute notre maisonnée, de vous réjouir en Dieu ; puis vous examinerez avec vos amis quel moyen sera le meilleur pour assurer la provision de blé pour notre maison, et les semences pour l'année qui vient, et même si vous jugez bon que nous continuions à cultiver nous-mêmes nos terres. Que vous jugiez qu'il soit bon de les abandonner ou non, je pense que le mieux serait de ne pas tout abandonner soudainement, ni de licencier toute notre ferme avant que nous ayons pris là-dessus une décision. Néanmoins, si vous avez maintenant plus de serviteurs que vous n'en avez besoin, et que vous puissiez les engager à d'autres maîtres, alors vous pouvez nous en défaire. Mais je ne voudrais pas qu'un homme fût soudainement renvoyé sans qu'il sût où aller.

« A mon arrivée ici, je n'ai rien appris, sinon que je devais y demeurer encore pour le service du roi. Mais maintenant, en raison de ce sinistre, je pense partir cette semaine et revenir chez moi pour vous

voir. Alors nous aviserons ensemble des mesures les meilleures à prendre.

« Je vous souhaite de tout cœur que tout aille aussi bien pour vous et pour vos enfants que vous le pouvez désirer.

« A Woodstock, le troisième jour de septembre 1528, de la main de votre époux aimant.

Thomas More. »

CHAPITRE V

MORE ET LE POUVOIR TEMPOREL

Au temps où vivait More, deux pouvoirs s'affrontaient en Angleterre, deux pouvoirs empreints d'une égale majesté, pareils à deux palais de part et d'autre d'un square public : le pouvoir ecclésiastique, le pouvoir civil. Ou, pour employer les mots par lesquels on les désignait autrefois : le spirituel, le temporel. Le premier veillait aux intérêts éternels de l'homme, le second à ses intérêts temporaires. De ces deux pouvoirs, le premier était le plus important ; d'abord pour cette raison générale qu'au moyen âge, comme dans presque toutes les périodes de l'histoire, la destinée suprême de l'homme était considérée comme plus importante que sa destinée terrestre, mais aussi pour deux autres raisons au moins : l'Église, alors, était universelle, le pouvoir civil était un pouvoir local ; c'était l'Église qui avait établi l'État, bien plutôt que l'État n'avait établi l'Église.

Ce dualisme n'a survécu dans toute son extension dans aucun pays du monde moderne. Il a succombé dans la révolution qui a placé le pouvoir temporel au-dessus du spirituel. Le pouvoir civil, avec sa grande force physique, et la force morale résultant de son patriotisme, a prétendu au monopole de l'autorité. Les querelles théologiques, qui ont rempli le cours de plus de cinq siècles, ont fait lever le doute dans les masses sur la valeur de ce que représente le palais de l'évêque ; elles les ont même conduites à se demander si une telle chose devrait exister. Mais, si l'ancien dualisme de gouvernements a disparu, il n'en reste pas moins quelques traces. D'ailleurs, si ce système n'avait pas existé au moyen âge, des monarchies théocratiques eussent surgi dans l'Ouest de l'Europe, comme elles avaient surgi dans l'Est, où le roi est prêtre ; sans ce dualisme passé, toutes nos libertés occidentales, dont nous avons tant abusé, n'eussent jamais fait partie de notre héritage.

Ces deux formes de gouvernement n'ont pas seulement rempli leur rôle, elles ont encore servi de tremplin à l'ambition des plus habiles. Dans les meilleurs jours du moyen âge, les hommes de talent ont généralement gravité dans l'orbite de l'Église ; le gouvernement ecclésiastique n'avait pas seulement plus de stabilité, plus de prestige que le pou-

voir civil, il était également plus honorable ; enfin ses postes élevés étaient plus accessibles à ceux qui n'étaient pas de noble naissance. Tout récemment, servir le roi était devenu plus désirable : les rois étaient devenus puissants. Par la poudre et par la monnaie, ils avaient pu s'élever fort au-dessus de leurs vassaux ; ils pouvaient parfois dominer l'Église. En outre, les souverains d'Europe recherchaient la société des hommes de talent, non seulement pour embellir leur cour, mais pour affermir leur autorité par la collaboration d'esprits rusés et astucieux.

More ne se laissa tenter ni par les hautes situations ecclésiastiques, ni par les hautes fonctions civiles. Aux premières, étant laïque, il ne pouvait songer. L'autorité, la grandeur, la puissance qu'elles pouvaient lui offrir l'éloignaient des secondes, plutôt qu'elles ne l'attiraient. Il redoutait l'orgueil que fait naître une haute situation. Il aimait la simplicité, la liberté, l'aisance aimable de la vie privée. S'il eut de l'ambition, au sens large du mot, ce fut celle qu'un homme de lettres peut avoir pour la renommée ; même cette ambition-là, il ne la poussa jamais bien loin ; à vrai dire, il s'en moquait. Le seul poste élevé qu'il eût tout naturellement accepté eût été un siège de juge ; un tel poste était dans la ligne de sa carrière. C'eût été pour lui une satisfaction pro-

fessionnelle. Il fut donc heureux d'être, comme il l'était alors, sous-sheriff de la cité de Londres.

En fait, More a manifesté clairement son désir de demeurer où il était. En 1515, il se rendit sur le continent pour y négocier les privilèges commerciaux auxquels avaient droit les marchands de Londres, mission qui, pendant une courte période, le mettait au service du roi. Au cours de cette mission, il ne se contenta pas d'écrire son *Utopie* : il conduisit si bien les négociations qu'il attira sur lui l'attention d'un nouveau ministre du roi, le lord-chancelier Wolsey, archevêque d'York, qui venait d'être fait cardinal. Wolsey voulait donner à l'Angleterre une impulsion nouvelle ; il avait besoin des talents de More. Le roi offrit donc à More une pension de cent livres par an, afin de l'attacher à la cour. More refusa. Il lui était impossible, dit-il, de rester sous-sheriff de Londres, et de conserver la confiance de ses clients de la cité s'il figurait sur la liste royale. Il serait obligé de choisir entre la Cour et la Cité. A moins qu'il ne fût contraint de faire autrement, il préférait rester au service de la Cité.

Mais il devait être bientôt contraint d'aller à la Cour, car il se faisait remarquer de plus en plus ; il devenait, qu'il le voulût ou non, une personnalité en vue. En 1516, il plaida dans une affaire introduite devant la cour de la Chambre Étoilée, en

présence du même Wolsey ; et l'estime de Wolsey pour lui s'en trouva encore accrue. L'affaire était la suivante : un navire appartenant au pape Léon X avait été chassé par la tempête dans le port de Southampton où Henri VIII l'avait confisqué. L'ambassadeur du Pape avait choisi More, non à cause de sa piété, mais pour sa compétence juridique, comme étant le premier juriste de Londres, et il l'avait chargé de soutenir la cause du Pape.

More exposa à l'ambassadeur étranger le mécanisme de la loi anglaise ; il le fit avec une remarquable habileté. Il posa si nettement l'objet du litige, il défendit si habilement le point de vue de son client, que le Pape recouvra son navire. More fut le triomphateur de la journée, et Wolsey n'en fut que plus résolu à l'attacher à la Cour.

Mais l'année suivante, au printemps, More était toujours à Londres. C'est alors que se déroula cette malheureuse journée du Mauvais Mai à laquelle More prit une part si active. En mai, donc, des émeutes éclatèrent à Londres contre les artisans étrangers, flamands et français. Deux compagnons londoniens (précurseurs des meilleurs romanciers anglais) avaient inventé une histoire, suivant laquelle un tailleur français aurait enlevé l'épouse anglaise d'un Anglais. Non seulement le ravisseur avait décidé l'épouse adultère à venir habiter sous son

toit, mais il avait obtenu qu'en même temps que sa personne elle apportât des objets mobiliers qui appartenaient en propre à son mari, notamment la belle vaisselle anglaise de son Anglais de mari. L'époux outragé s'étant venu plaindre devant le tribunal, le Français avait fait une contre-attaque, déclarant que l'Anglais lui était redevable d'une somme équivalente à la pension de sa femme. Cette histoire, qui, considérée comme un sujet de roman d'imagination, eût mérité une récompense, déchaîna une émeute lorsqu'elle fut prise pour argent comptant. Une foule de compagnons, de femmes crédules, d'hommes impressionnables se mit à déferler par les rues, irritée par l'incident lui-même, mais profitant surtout de l'incident pour proclamer qu'il était injuste que des étrangers vinssent gagner en Angleterre le bon argent anglais. Ces motifs d'apparence respectable dissimulaient à peine l'instinctive cruauté d'une foule aveugle, encline à détruire, et cherchant le meurtre comme un chasseur cherche le gibier. Des Français et des Flamands furent tués, des maisons mises à sac et brûlées. La Cité, si fière de l'ordre qui régnait toujours dans ses murs, et de ses libertés garanties contre le roi lui-même, se trouva déshonorée de n'avoir pas été à la hauteur de sa réputation. En cette heure difficile, les marchands, les échevins, le lord-maire, se tournèrent

vers Thomas More. Ils le considéraient comme l'homme qui avait le plus de chances d'être écouté de la foule. Ils vinrent donc trouver le sous-sheriff.

More répondit à leur appel. Lui qui montait rarement à cheval et préférait ne pas se trouver au premier rang se départit de sa ligne de conduite. Il chevaucha à la rencontre des compagnons, fort de sa réputation d'homme juste, et qui pouvait compter sur la déférence des émeutiers. Il leur parla. Ils l'écoutèrent, ils firent mine de se disperser. En tout cas, si leur rébellion ne prit pas fin sur-le-champ, ils mirent un frein à leurs violences.

Le demi-succès de More lui valut au moins la renommée, et qui dura bien longtemps (voire jusqu'au temps d'Élisabeth), de héros de la journée du Mauvais Mai : il demeura l'homme qui non seulement avait calmé la foule et l'avait ramenée au sentiment de la raison mais qui avait aussi sauvé de la mort plus d'un apprenti. Car le roi, s'appuyant sur une ancienne loi redécouverte fort à propos, put menacer de la peine de mort un grand nombre d'émeutiers. Quelques-uns méritaient sans doute un châtiment sévère ; plusieurs d'entre eux payèrent de leur vie les crimes sauvages qu'ils avaient commis : onze gibets furent dressés dans les rues ; selon Arnold, ce mercier de Londres qui laissa un journal, vingt et une personnes furent

pendues, écartelées, dépecées, « l'une d'elles était un fripier du nom de Lincoln ». Les choses faillirent aller plus loin, si l'on s'en rapporte au récit d'Arnold :

« Le roi parut alors, écrit le mercier, accompagné de ses seigneurs, tant ecclésiastiques que civils. Il s'assit sur le trône ; les prisonniers lui furent amenés et ils se mirent à genoux, s'écriant de toutes leurs forces, deux ou trois fois : Pitié et grâce ! Le maire, les échevins, les citoyens se mirent de même à genoux et firent entendre la même supplication ; puis ce fut le tour des seigneurs, tant spirituels que temporels, de s'agenouiller aux pieds du roi pour implorer le pardon des coupables. Devant tant de prières, le roi accorda son pardon et ceux qui avaient été condamnés à mort reçurent leur grâce. »

Parmi les citoyens agenouillés derrière les échevins se trouvait Thomas More. Étrange humaniste, qui pouvait garder son sang-froid dans les troubles et poursuivre ses méditations au milieu des clameurs populaires. Pour la plupart des humanistes, la populace n'était guère qu'un répugnant troupeau. Le peuple avait à peine une âme, puisqu'il était illettré et que les lettres seules signifiaient le salut. Pour Érasme, le peurple, c'était, avant toute chose, un troupeau malodorant. Thomas était le seul qui aimât la populace malodorante, et qui fût aimé d'elle. Les apprentis gardèrent sa mémoire.

Après l'épisode de l'échauffourée de mai, More retourna sur le continent, chargé d'une autre mission diplomatique, toujours dans l'intérêt des marchands menacés de perdre leurs privilèges commerciaux dans les Flandres. Pendant son absence, une épidémie de « suette » éclata en Angleterre ; le roi s'enfuit à Abington, loin de la pestilence de Londres. Quand More revint du continent, il se rendit lui-même à Abington, où le roi l'avait péremptoirement mandé ; négliger de se rendre à cet appel eût été désobéir. Il avait enfin consenti à entrer au service du roi, à la condition qu'il n'y resterait qu'autant qu'il le pourrait en conscience. Le roi lui accorda volontiers ce qu'il demandait. Henri n'avait que huit ans lorsqu'il avait rencontré l'humaniste More ; More était admiré du précepteur du jeune prince ; Henri donc se trouvait, par l'enseignement qu'il avait reçu, tout imprégné pour More d'un respect qui était presque une crainte révérencieuse. Il fit donc à More une sorte de sermon, lui recommandant « dans tous ses actes et dans toutes ses affaires concernant le roi, de respecter et de vénérer Dieu, et ensuite le roi, son maître ». Ces paroles, que le temps a chargées d'une singulière ironie, n'étaient nullement ironiques dans la bouche d'Henri, ni davantage hypocrites. Elles étaient conformes au rôle que le jeune roi voulait jouer :

celui d'un roi qui avait d'abord été destiné à l'Église (pendant la période où son frère aîné était vivant) et qui, par conséquent, avait le droit de se montrer plus pieux que la plupart des monarques. Non, en vérité, les paroles du roi n'étaient point ironiques, ni prononcées à la légère. More devait plus tard y faire allusion, comme si le roi devait s'en souvenir. Elles n'étaient pas davantage destinées, selon nous, à abuser More pour le faire entrer au service du roi par surprise. C'étaient les paroles amicales d'un roi qui était vraiment un ami, qui comprenait vraiment quelques-uns des scrupules que More pouvait éprouver à cette heure, les paroles d'un roi qui respectait en son sujet non pas tant le juriste que le grand humaniste.

More écouta le « sermon » et le considéra comme un pacte véritable. En s'y fiant, ou en s'efforçant de s'y fier, il commença de mener une existence entièrement différente de celle qu'il avait eue jusqu'alors, une existence qu'il n'avait jamais voulu vivre. Au début, elle fut loin d'être glorieuse. More ne pouvait en un clin d'œil se déguiser en courtisan ; il fut d'abord toisé de haut par les personnages subalternes de la Cour, qui essayèrent de lui en imposer, détournant, par exemple, les rations de viande auxquelles il avait droit, et comptant bien qu'en raison de ses goûts modestes et de sa sobriété

bien connue, il ne songerait pas à se plaindre. Il ne se plaignit pas, en effet. Il écrivit à Wolsey, merveilleux administrateur, et à la suite de ce mot, ce qui lui était dû lui parvint. Sa première occupation ne fut pas, d'ailleurs, spécialement une fonction de Cour. Chargé du nettoiement d'Oxford après la peste, il s'assurait que les maisons infectées fussent dûment marquées d'un signe; il veillait à ce que ceux qui avaient soigné les pestiférés portassent une canne blanche afin qu'on pût les éviter, sans, je l'espère, leur manquer de respect. Mais bien que More n'eût point fait dès le premier jour figure de courtisan, il faisait définitivement partie de la Cour, où il devait rester dix ans. Une place lui fut bientôt trouvée au Conseil Privé, celle de maître des requêtes. Il accepta alors la pension de cent livres par an que le roi voulait lui donner, et résigna sa charge de sous-sheriff.

More n'aimait pas la vie de Cour, simplement parce que c'était la vie de Cour. En quelque Cour que ce soit, une certaine flatterie est requise des courtisans et More n'était jamais au premier rang des flatteurs. Un jour, à propos de flatteurs stupides qui le dépassaient dans leur art, il dit que, s'il lui était indifférent d'être dépassé par un cheval, il éprouvait quelque ressentiment à se voir distancé par un âne. En définitive, il préférait la vie de

famille. Or, maintenant, il en était hélas ! privé, de cette vie de famille ! Les membres du Conseil Privé jouissaient en général d'une très grande liberté ; mais quatre d'entre eux devaient rester auprès du roi, formant comme une garde permanente, et More était l'un de ces quatre. Il était en outre le seul homme que le roi voulût s'attacher d'une façon permanente. Henri goûtait beaucoup la conversation de More ; il aimait discuter théologie avec lui ; il se plaisait à l'entendre disserter sur les étoiles, sur les mouvements des planètes, tandis qu'ils se promenaient ensemble sur la terrasse du palais. Le souverain s'attacha tellement à son conseiller, et More soupirait tellement après Chelsea que le courtisan malgré lui se composait parfois exprès un visage empreint de tristesse, pour que le roi le renvoyât un moment et lui permît de passer une journée avec les siens.

Mais la politique de cette Cour ne le satisfaisait pas entièrement. En ce qui concernait la politique intérieure, il avait peu à se plaindre. Le cardinal Wolsey était remarquablement actif ; il faisait en un jour ce que la plupart des ministres eussent mis deux jours à faire ; il fit cesser les vols et les meurtres que More avait signalés dans son *Utopie*. Comme More, il aimait les pauvres et tant pour ce motif que pour son arrogance, il était détesté des

grands seigneurs et des propriétaires terriens, qui l'appelaient « fils de boucher », ce qu'il n'était peut-être pas à la lettre. La justice de ses tribunaux n'était pas vénale. Sa politique étrangère, par contre, irritait secrètement More, qui la jugeait déraisonnable. Cette politique eut d'ailleurs de fâcheuses répercussions sur la destinée du pays puisqu'elle conduisit peu à peu à l'appauvrissement du royaume.

Le roi ? Le roi était plus occupé à se distraire qu'à gouverner. C'était un chasseur infatigable : Pace, son secrétaire, dit que monter à cheval comme il le faisait n'était plus un passe-temps, mais un supplice. Henri, donc, laissait Wolsey dresser les plans de la politique extérieure anglaise, donnant ainsi à ce chancelier l'occasion de jouer un rôle qui dépassait ses capacités. En quoi consistait ce rôle ? Wolsey visait d'abord à sa propre suprématie, à celle de l'Angleterre, et à celle du roi. Sur le continent deux rois pour lors étaient en guerre : François Ier, le roi de France, et Charles V, chef du Saint-Empire romain. Leurs forces étaient égales et de même les chances de victoire, si bien que l'alliance de l'Angleterre pouvait faire pencher la balance en faveur de qui l'obtiendrait : cette alliance était donc recherchée par les deux monarques. Situation plaisante pour Wolsey, et qui lui

permit de jouer un jeu, peu glorieux, sans doute, mais considérable, et qui lui donna aussi l'occasion d'assumer comme médiateur un rôle presque aussi important que celui du Pape. Le conflit continental mettait même Wolsey dans le cas de passer à tout moment de son orgueilleuse éminence cardinalice au sommet de la hiérarchie, c'est-à-dire sur le trône pontifical. Ce n'était pas là, pour le chancelier, une conséquence négligeable. Aussi fit-il en sorte que le conflit se prolongeât entre les monarques rivaux. Cette prolongation risquait bien d'entraîner la ruine de la Chrétienté tout entière, mais elle favorisait le pouvoir personnel de Wolsey.

La ruine de la Chrétienté ! Tout de même, il est douteux que Wolsey ait jamais envisagé pareille hypothèse. S'il avait le cerveau merveilleusement organisé pour fomenter l'intrigue, son génie n'était point assez vaste pour contenir la notion de Chrétienté, et pour imaginer l'événement sans précédent qui serait sa destruction. Wolsey, au fond, ne voyait pas au delà de son pays ; c'était un homme de routine. Pour More, en revanche, la Chrétienté était une réalité précieuse et sa destruction figurait parmi les possibilités que son sens aigu de l'histoire et sa perspicacité naturelle lui avaient appris de bonne heure à prendre en considération. More avait de la Chrétienté une compréhension exacte : elle

n'était point pour lui une unité comparable à l'unité de l'ancien Empire Romain. More ne suggéra jamais que Charles V, ombre du grand César, pût jamais être fait souverain de la Chrétienté tout entière ; mais il voyait dans la Chrétienté une unité spirituelle, une unité morale. Elle lui apparaissait comme un vaste royaume, dont les peuples avaient une destinée commune et surnaturelle, des buts et des intérêts terrestres similaires. Enfin, elle était encore une unité, en ce sens que les pays chrétiens avaient tous l'obligation, qui leur était commune, de se défendre mutuellement contre les assauts de l'Islam. Qu'elle le voulût ou non, la Chrétienté devait être pour les chrétiens une forteresse.

Au lieu de cela, les chrétiens en avaient fait quoi ? Un champ clos pour combats de coqs, et la politique de l'Angleterre travaillait à maintenir cet état de choses. More eût dû être au nombre de ceux qui étaient chargés de la politique extérieure de son pays. Mais chaque province d'Europe ne pensait qu'à soi. La France, par hostilité contre l'Autriche, était prête à contracter pour la durée d'une génération une alliance honteuse avec les Turcs, qui venaient de prendre Belgrade et déjà marchaient sur Vienne. A trois reprises, le roi Louis de Hongrie avait écrit à Henri VIII pour lui demander assistance contre l'invasion turque. Dans la dernière

lettre, conçue en des termes empreints de désespoir (1526), il implorait Henri au nom du « Dieu immortel », dans l'intérêt de « la sécurité de la Chrétienté *(per salutem reipublicae christianae)*, de le délivrer de l'ennemi qui avait pénétré jusqu'au cœur de son malheureux pays. Mais Henri était trop occupé à fomenter des querelles entre Charles V et François Ier pour lui prêter une oreille attentive. La Hongrie était loin ! Dans les derniers jours du mois d'août de la même année, le roi Louis cessa d'écrire. Il avait résisté à plus de 200.000 Turcs avec 20.000 chrétiens à peine... Il n'en pouvait réunir davantage. Lui-même disparut enlisé dans un marécage au cours d'une charge ; après quoi son armée fut massacrée. Les quinze cents Hongrois qui avaient été faits prisonniers furent, le lendemain, réunis en un cercle bien tracé, et leurs têtes abattues. Cette bataille de Mohatz était un événement sans importance pour la Chrétienté ; car la Chrétienté avait alors des préoccupations beaucoup plus graves : une tiare pour un fils de boucher, et pour Henri Tudor une nouvelle maîtresse !

Quant à More, fidèle au conseil qu'il avait fait donner par Hythloday dans son *Utopie*, il s'efforçait d'être aussi sage qu'il pouvait, et même à la cour des Tudor. Une partie de son activité consistait en travaux qui ne devaient rien qu'à la plus

grossière routine : lettres de la Cour à Wolsey, paperasserie. Rien d'étonnant à ce qu'Érasme le plaignît : « Celui qui faisait tout cela, écrit Érasme, eût de loin préféré, j'en suis sûr, partir d'un bon éclat de rire que de s'occuper d'affaires de Cour, quelque élevées que fussent ses fonctions. »

Dans les grandes occasions, More préparait aussi les discours. Il arriva fort à propos, en 1519, que ce fut lui qui s'adressa en latin au cardinal Campeggio, venu comme légat du Pape supplier l'Angleterre de courir au secours de la Chrétienté contre l'ennemi commun, contre le Turc. Quatre ans plus tard, ce fut encore lui qui, lors de sa visite à Londres, s'adressa à l'Empereur Charles V. C'est à cette occasion qu'il mérita ce vote de la cité : « Il est admis que sir Thomas More, sous-trésorier d'Angleterre, pour les peines et soins qu'il prit au nom de la cité en élaborant un discours à l'occasion de la venue et de la réception de Sa Grâce l'empereur en cette même cité, recevra, pour une robe de velours, quarante et un shillings. »

Il put également agir sur la direction de la vie intellectuelle de la nation. A l'exemple d'autres cours d'Europe, la cour du roi d'Angleterre avait, à cette époque, tenté de devenir un centre de savoir et de belles-lettres. Henri lui-même avait un peu de l'étudiant, et il aimait s'entourer d'étudiants.

Pace et Tunstall, deux prêtres qui furent ses secrétaires, étaient d'excellents hellénistes. More à la Cour, la Cour devint, si l'on excepte Londres, le centre des études grecques en Angleterre, plus remarquable qu'Oxford ou que Cambridge. Le roi aimait à se considérer comme le protecteur de la culture classique. C'était un des aspects sous lesquels les rois de la Renaissance se plurent d'ailleurs à briller.

Peu après l'arrivée de More à la Cour, lorsque celle-ci était encore à Abington, une querelle éclata tout auprès, à Oxford, entre ceux qui étaient favorables aux études grecques et ceux qui les tenaient pour suspectes. A Cambridge, Fisher, le grand évêque de Rochester, favorisait les études grecques, et, comme il était tenu pour un pieux personnage, son patronage était respecté. A Oxford, un homme moins distingué, moins pieux, moins savant aussi, l'évêque Fox de Winchester, était devenu le promoteur des lettres grecques en instituant le collège de *Corpus Christi*, où John Clements, membre de la maison de More et futur époux de la pupille de More, Margery Giggs, enseignait le grec depuis peu de temps. Ce collège fut attaqué par les maîtres des autres collèges pour sa nouvelle tendance prétendue « poétique ».

A l'instigation du roi, More intervint dans le

conflit. Il écrivit à l'Université d'Oxford une lettre remarquable, non point en ce qu'elle défend l'étude du grec — ce qui allait de soi — mais en ce qu'elle est entièrement dépourvue de l'arrogance qui caractérisait la majeure partie des hellénistes. Érasme, dans l'un de ces moments où il était plein de bon sens, avait dit en parlant de la dialectique traditionnelle : « Je ne condamne pas la méthode, sauf dans la mesure où elle s'applique à des points de détail. » More adopta une attitude semblable. Voici d'ailleurs la traduction d'un extrait de cette lettre, dont l'original est en latin :

« Si personne ne s'avise de nier qu'un homme peut sauver son âme sans savoir le latin et le grec, et même en ignorant le premier mot d'aucune littérature, il n'en est pas moins vrai que le savoir, et même la science profane, comme il l'appelle (allusion à un prédicateur dont l'insolence était plus certaine que la culture), prépare l'âme à la vertu. Chacun sait que c'est la possibilité d'accéder à cette connaissance qui, dans la plupart des cas, fait accourir vers Oxford la troupe serrée des étudiants. Mais la simple vertu, la vertu dépourvue de lettres, toute honnête femme peut l'enseigner à ses enfants sans quitter sa maison. Il convient, en outre, de vous rappeler que parmi ceux qui viennent à vous, tous n'y viennent pas pour étudier la théologie.

L'État a besoin de juristes érudits. La connaissance des choses humaines, il est utile aussi de l'acquérir, même pour un théologien ; car sans cette connaissance, un théologien peut bien se parler agréablement à lui-même, mais son langage manquera d'agrément aux oreilles de ceux qu'il a mission d'instruire. Or, cette connaissance des choses humaines, on ne la peut nulle part mieux acquérir qu'en étudiant les poètes, les orateurs et les historiens. Il en est même pour qui la connaissance des choses temporelles est la passerelle qui conduit à la contemplation des choses célestes, et qui vont ainsi de la philosophie et des arts profanes (que notre prédicateur condamne en bloc sous le terme général de littérature profane) à la théologie, interdisant aux femmes d'Égypte de parer la reine d'Égypte. Et quant à la théologie elle-même, qui seule paraît trouver grâce près de lui, si tant est qu'il approuve même cela, je ne vois pas comment il peut en rien connaître sans connaître les langues, que ce soit l'hébreu, le grec ou le latin ; à moins, naturellement, que cet accommodant personnage ne pense que des ouvrages suffisants aient été écrits en anglais sur la matière. A moins encore qu'il se figure que toute la théologie est enfermée dans les limites de ces questions sur lesquelles disputent sans fin les gens de sa catégorie, et pour la connais-

sance desquelles j'avoue que fort peu de latin est évidemment nécessaire. Mais confiner la théologie, l'auguste reine du ciel, en de si étroites barrières, serait non seulement inique, mais impie. Car la théologie n'est-elle pas, d'abord, dans les Saintes Écritures, d'où elle s'est fait un chemin jusqu'aux cellules de tous les anciens Pères, je veux dire : Augustin, Jérôme, Cyprien, Ambroise, Chrysostome, Cyrille, Grégoire et d'autres du même ordre, dans les livres de qui l'étude de la théologie a fait pour ainsi dire sa demeure pendant plus de mille ans après la Passion du Christ, avant que de triviales questions n'aient été soulevées. Et si quelque ignorant se targue de comprendre les œuvres de ces Pères de l'Église sans une connaissance approfondie de la langue en laquelle elles sont écrites, il faudra qu'il se vante longtemps avant d'être cru par les étudiants. »

Dans cette controverse, More avait assumé le rôle de l'humaniste sensé, et comme le bon sens est générateur de paix, il s'était trouvé remplir le rôle du pacificateur. Les deux Universités le reconnurent pour tel : Oxford l'élut grand économe en 1524 ; Cambridge fit de même l'année suivante. Peu après cette escarmouche d'Oxford, More fut de nouveau appelé à résoudre pacifiquement une querelle semblable. Cette fois, la dispute était

entre deux hommes, qui tous deux étaient ses amis : Edward Lee et Érasme. Lee était un ami de la famille de More, homme d'Église et qui devait par la suite devenir archevêque d'York. Lorsque More, alors encore un jeune homme, avait traduit « la vie de Jean Picus, comte de la Mirandola, grand seigneur italien, savant connaisseur en toutes sciences » (tel est le titre en lettres gothiques), il avait dédié l'ouvrage à sa « sœur très aimée en Christ Joyeuce Leigh », une Pauvre-Claire. Edward Lee était le frère de cette clarisse ; il était pieux et savant ; et c'était un ami de la famille More. Toutes ces circonstances le mettaient dans une situation délicate, lorsque, se trouvant à l'université de Louvain, Lee jugea bon d'attaquer Érasme pour ses *Notes sur le Nouveau Testament*. Érasme, qui était orgueilleux, en outre plus âgé que Lee, en vint à être traité de parvenu trop encensé. More s'interposa. Il défendit franchement Érasme, tout en témoignant de son estime pour Lee. Ses rapports d'amitié avec les deux hommes n'en souffrirent point, remarque qui est tout autant en faveur de Lee que de More ; et, quand tout fut terminé, More put écrire à Lee :

« Vous me demandez, mon cher Lee, de ne rien vous retirer de mon affection. Soyez persuadé, mon bon Lee, que rien ne sera changé. Bien que, dans

cette affaire, ma sympathie aille à la partie que vous attaquez, j'espère que vos troupes pourront lever le siège sans danger. Je vous aimerai toujours et je suis fier que vous fassiez tant de cas de mon affection. »

More dut aussi remplir les fonctions d'ambassadeur du roi, et parfois dans des négociations dont le but ne concordait pas avec ses désirs. Il s'acquitta de ces fonctions en toute loyauté et habileté : loyalement, parce qu'il s'y montra mainte et mainte fois digne de confiance ; habilement, pour le même motif, et aussi parce qu'il fut loué par des diplomates étrangers et enfin parce qu'il se déclara, certain jour, content de lui-même. Au cours de l'une de ses missions il rencontra à Bruges un des pionniers de la diplomatie européenne, le Vénitien Gasparo Contarini, patriarche de Venise, ambassadeur de Charles V. Ce Vénitien put attester la valeur de More en tant que diplomate, et notamment sur un point : sur son art de se taire et d'être discret sans manquer de grâce. Contarini avait espéré connaître les projets du roi Henri dans une conversation avec More, en profitant de ce que More ne se tiendrait pas sur ses gardes. « J'invitai, dit-il, un savant gentilhomme anglais, maître Thomas More, à dîner avec moi. » Le gentilhomme accepta l'invitation, dîna de bon appétit, du moins

je l'espère ; mais il ne livra au Vénitien, le Vénitien lui-même l'a reconnu, pas la plus mince allusion aux intentions de son souverain.

Le succès diplomatique dont More s'est lui-même vanté, c'est le traité conclu à Cambrai en 1529. Il s'en vanta, nous le verrons, dans son épitaphe, non assurément qu'il y ait mentionné son habileté à faire aboutir les négociations, mais il y a exprimé sa joie d'avoir, ce jour-là, réussi à assurer la paix. Il fallut en effet déployer de l'habileté pour assurer la paix dans ces circonstances. Les guerres entre Charles V et François Ier n'avaient fait, au cours de dix années, qu'aggraver les éléments de discorde. Deux grands faits avaient marqué ces campagnes interminables : la bataille de Pavie, où un roi de France avait été fait prisonnier et emmené en Espagne, et deux ans plus tard (en 1526) le sac de Rome par les mercenaires, luthériens et coupe-jarrets espagnols à la solde de Charles V. Lors du premier de ces événements, Wolsey était l'allié de Charles. Lors du second, il était devenu l'allié de François. Wolsey avait fait son profit de chaque événement pour attiser de nouvelles rancunes.

Aux environs de 1528, Wolsey avait si bien amoncelé les tempêtes, qu'il avait de la peine à se maintenir. En particulier les marchands lui en voulaient d'avoir mis en péril leur commerce avec les Flandres

en cherchant querelle à Charles V. Il essaya donc de faire une paix générale, et, dans ce but, envoya à Cambrai Tunstall, l'évêque de Londres, et Sir Thomas More. Ils s'employèrent de leur mieux à conclure une paix honorable, pour Charles comme pour François, et, par un tour imprévu, avantageuse aussi pour les marchands anglais. Le retour de More en son pays fut donc triomphal ; lui-même ne demandait qu'à se réjouir, car il venait de porter à son crédit un acte diplomatique dont il pourrait être fier tous les jours de sa vie.

Au cours de cette période, l'activité de More comme membre du Conseil Privé lui valut l'approbation du roi, et celle de Wolsey. En dépit de ses méthodes qui pouvaient paraître singulières, on appréciait la réalité des résultats qu'il avait obtenus ; cette faveur lui valait de monter constamment en grade et de se voir attribuer des fonctions de plus en plus importantes. Il avait débuté comme maître des requêtes. En 1521, il avait été fait sous-trésorier et chevalier par surcroît. En 1525, il était nommé chancelier du duché de Lancastre. En 1529, il était l'envoyé le plus expérimenté et le plus sagace que l'on pût dépêcher à Cambrai pour pacifier l'Europe divisée.

Il n'y eut qu'un temps d'arrêt dans sa carrière — ou plus exactement ce qui parut d'abord un

temps d'arrêt — et l'histoire de cet incident est toute à l'honneur de More. Le Parlement se réunit en 1523, chose qui n'était pas arrivée depuis huit ans. Cette longue suspension s'explique : Wolsey craignait le vif désir qu'avait le Parlement de mettre la main sur les richesses du clergé, et d'ailleurs par nature il aimait se passer des assemblées. Les hommes d'action comme Wolsey ne peuvent s'habituer au bavardage des parlements et n'aiment pas à gaspiller leur temps. Mais on avait dépensé tant d'argent à stipendier des étrangers, à subventionner les armées d'autres pays, à entretenir des forces expéditionnaires sans emploi, qu'il fallait bien convoquer le Parlement pour obtenir l'argent que Wolsey n'osait extorquer. On le convoqua donc. Il se réunit, et More fut élu « speaker » de la Chambre des Communes. Lui qui était au service du roi, se trouva donc soudain aussi au service de l'assemblée. Craignant de paraître déloyal à l'un ou à l'autre, il demanda l'autorisation de refuser la charge qui lui était offerte, disant qu'il n'y était pas préparé.

Wolsey intervint. Le roi connaissait que « l'esprit, le savoir et la discrétion de More lui permettraient de remplir ses fonctions délicates » ; il savait que les Communes ne pouvaient mieux choisir. More accepta l'inévitable honneur, ou plutôt l'inévitable

charge ; mais, tout en l'acceptant, il voulut que sa situation fût tout à fait nette. Il adressa au roi ce qu'il appela lui-même « une humble intercession », dans laquelle il réclamait deux privilèges : l'un pour lui personnellement, l'autre pour l'assemblée entière des Communes. Pour lui, il demandait que si, par malchance, il trahissait, en les portant au roi, les sages instructions dont les Communes l'avaient chargé, on lui pardonnât son erreur et qu'elle fût mise au compte de son inexpérience. On lui permettrait, le cas échéant, de prendre contact avec les Communes, de conférer avec elles, et de rectifier son message. Pour les Communes, il demanda (voyant bien qu'elles en auraient besoin) qu'on leur donnât la liberté de parole. Il désirait voir confirmer par consentement royal ce qui n'avait été jusque-là qu'un droit vague et plutôt une coutume. Avec le tact qu'on devine, il exposa au roi que des esprits timorés pourraient ne pas oser exprimer honnêtement leur opinion, suivant leur conscience, par crainte de déplaire à leur souverain. Si donc les membres des Communes déplaisaient au roi, il ne faudrait pas conclure de leurs propos à un manque de loyalisme, ni à leur ignorance volontaire du bien public, mais seulement à leur maladresse à formuler leur pensée, maladresse dont il ne devrait pas leur être tenu rigueur. En acceptant la présidence des

Communes, More stipulait ainsi diverses conventions qui ont pris place depuis lors dans l'histoire des libertés anglaises.

Ce que More avait redouté advint en effet. Le cardinal Wolsey, qui n'avait convoqué le Parlement que dans un seul dessein : obtenir les subsides nécessaires à ses plans, s'irrita devant les atermoiements de l'assemblée. Sachant qu'il arrivait souvent à ses fins lorsqu'il était présent, il demanda la permission de paraître aux Communes. Les Communes tinrent conseil sur la question de savoir si elles lui permettraient de venir seul avec quelques-uns de ses lords, ou s'il viendrait avec toute sa suite. La suite de Wolsey était plus que royale. La plupart des membres étaient d'avis de ne le recevoir que seul ou presque seul, mais More leur fit remarquer, non sans ironie, qu'il était plus judicieux de le laisser paraître en grand appareil, car s'il reprochait plus tard au Parlement sa liberté de langage, on pourrait dire que la présence de tant de gens étrangers aux affaires en était responsable. On se rallia à la suggestion de More. Le cardinal fut invité à venir en grande pompe.

Il fit son entrée, annonça ce qu'il voulait, ou plutôt, à l'entendre, ce que voulait le roi ; il expliqua solennellement à quel point il était nécessaire que ce qu'il voulait lui fût accordé. Puis il attendit que

les membres des Communes exprimassent leur avis. Or personne ne souffla mot. Alors, oubliant la procédure parlementaire, pour laquelle il n'avait que mépris, il s'adressa individuellement à divers membres afin de leur arracher une déclaration. Aucune réponse encore. Devant ce silence, il se rappela que c'était sans doute la coutume que le Parlement s'exprimât par la voix de son « speaker », et il se tourna vers le speaker, Sir Thomas More, lui demandant de répondre. Thomas More s'agenouilla comme il se devait, le pria d'excuser le silence de la Chambre et expliqua que, en ce qui le concernait personnellement, la confusion que lui causait la présence du cardinal l'empêchait de parler. Il ne pouvait absolument rien dire, quand tous les autres membres lui prêteraient leur cerveau.

Wolsey sortit furieux. La première fois qu'il rencontra More dans son palais de Whitehall, il ne se départit pas de sa dignité, mais lui fit cette remarque :

« Que n'a-t-il plu à Dieu que vous ayez été à Rome lorsque je vous ai fait *speaker* de la Chambre ! »

—« Que Votre Grâce ne s'en offense, repartit More, mais j'aurais préféré cela, moi aussi ! »

Puis, regardant autour de lui, il remarqua, comme s'il avait aussitôt oublié l'affaire, qu'il aimait beau-

coup mieux cette galerie, cet escalier, ces sculptures que ceux qu'avait le cardinal dans son autre palais d'Hampton Court. More ne voulait pas qu'une dispute avec Wolsey se prolongeât. Il se souciait peu de se quereller avec qui que ce fût. Ce qu'il avait fait, il ne l'avait fait que contraint, et parce que, en fin de compte, cette attitude donnerait naissance à moins de troubles par le monde. Par sa langue toujours prompte, More devançait, circonvenait et dissipait les équivoques. Cette langue, et sa fidélité au devoir, lui valaient à la Cour et dans tout le pays un prestige que tout ambitieux eût pu lui envier. En somme, il n'avait pas tant été absorbé par la Cour qu'il n'en avait fait la conquête.

More n'avait pas pour cela partie liée avec le pouvoir temporel. Le seul fait de travailler pour une chose éveille souvent notre goût pour elle. Plus d'un homme d'Église, pour avoir servi le roi pendant de longues années, s'était à tel point intéressé à la bonne marche des affaires que, se retrouvant pourvu de quelque charge spirituelle, par exemple un évêché, son âme était demeurée attachée au « temporel ». Cet attachement né de la routine, More ne l'éprouvait pas. Il restait détaché du temporel ; il se méfiait du temporel.

Parmi ces raisons qu'il avait pour être sur ses gardes, il y avait, entre autres, le sentiment du

faux-semblant qu'il remarquait dans le temporel. Jamais la pompe royale ne s'est épanouie comme en ce temps-là. C'était comme un spectacle perpétuel, comme si le ciel fût descendu sur la terre. Mais ce spectacle sonnait le creux, car si les harnais et les parures étaient encore ceux de la chevalerie, l'âme de la chevalerie s'était envolée. La guerre n'était plus qu'une affaire sordide, où les chevaliers avaient été remplacés par des mercenaires. Seuls les vieux mots des anciennes guerres étaient encore en usage. Rien ne symbolise mieux le faux semblant de l'époque que le fameux tournoi du Camp du Drap d'Or. Au printemps de 1520, des hectares de sable, près de Calais, furent couverts par une ville de tentes dorées où le roi Henri devait recevoir le roi de France et l'éblouir. Le seul but d'un tel spectacle était de faire ou de conserver la paix entre Henri et François, mais ce but n'était qu'un simulacre ; personne ne s'y trompait, et les deux monarques moins que personne. L'un et l'autre préparaient la guerre et chacun d'eux savait que l'autre connaissait ses desseins. De ce spectacle vraiment royal, le moins qu'on puisse dire, c'est que c'était un gaspillage puéril. Mais il est vrai que ce fut une magnifique parade.

Ce déploiement de luxe était l'une des choses pour lesquelles More éprouvait une aversion presque

exagérée. Dans son *Utopie*, les petits écoliers sont pris de fou rire à la vue des ambassadeurs étrangers tout chargés de chaînes d'or et de décorations. L'*Utopie* avait été écrit avant que More n'entrât à la Cour, quatre ans avant l'entrevue du Camp du Drap d'Or ; More circulait maintenant parmi des spectacles qui n'étaient qu'un inimaginable grossissement de ce qu'il avait écrit et ridiculisé. Il était présent parmi les tentes dorées du camp de la ruse et du mensonge. Il était l'un des négociateurs du Camp du Drap d'Or. Mais il est significatif que personne n'ait jamais songé à se le représenter comme un personnage splendide assorti aux splendeurs du spectacle.

More craignait aussi le temporel parce qu'il s'était rendu compte de sa puissance prodigieuse. Il voyait sa loi d'opportunité se substituer sans cesse à la loi non écrite qui aurait dû régir la Chrétienté. Dans l'*Utopie* il était question de princes, voisins du pays d'Utopie, loin, bien loin, et qui faisaient une loi de leur volonté. Il était plus sage de les imaginer si éloignés, quand en réalité ils étaient si proches. Ils offraient un nouveau type de rois ; on les rencontrait maintenant partout. More redoutait ce qui pouvait sortir de leur obstination perverse. Rien d'étonnant que, lorsqu'il quitta la chancellerie, il ait donné à Cromwell un conseil dont on devait

se souvenir : apprendre au roi ce qu'il avait le devoir et non ce qu'il avait le pouvoir de faire. Tout homme qui était à lui-même sa propre loi était abominable aux yeux de More : ce n'était pour lui qu'un tyran.

Enfin, outre la méfiance qu'il nourrissait à l'égard de tous les tyrans, il se méfiait en particulier d'un homme qui, pourtant, sur beaucoup de points, était digne d'être aimé : nous voulons dire Henri VIII. Ce monarque séduisant par des qualités superficielles allait parfois rendre visite à More à Chelsea, et se promenait avec lui dans son jardin, un bras autour du cou de More — geste familier, flatteur s'il en fut. Un jour, à la suite d'une de ces visites royales, Roper, le gendre de More, s'écria :

« Quel bonheur vous avez d'être traité si familièrement par le roi ! »

Son beau-père lui répondit qu'il bénissait le ciel de lui avoir donné un tel maître, mais il ajouta :

« Cependant, Roper mon fils, je puis te dire que je n'ai point raison d'en être fier ; car si ma tête pouvait lui valoir un château en France (on était alors en guerre avec la France), elle ne manquerait pas de tomber. »

CHAPITRE VI

MORE ET LE POUVOIR SPIRITUEL

Tandis que More montait toujours plus haut dans la hiérarchie temporelle, il demeurait ce qu'il avait toujours été, un homme de la « sainte plèbe », un plébéien heureux et insouciant. A ses yeux, le spirituel n'était pas un moyen de se hausser, mais un état où l'homme doit vivre en pleine grâce : d'abord pour y trouver une façon de se préparer au Jugement Dernier, afin d'être sûr de le subir avec succès. On y peut vivre en pleine grâce, parce que c'est le chemin du bonheur éternel. Même en ce bas monde, ne le procure-t-il pas, le bonheur ? Ne donne-t-il pas le sentiment de la totale sécurité, mieux : la sécurité elle-même ? Ne fait-il pas des hommes des frères, ne les rend-il point aimables les uns pour les autres ?

Bien des générations se sont succédé depuis le temps où les hommes parlaient avec regret d'une Angleterre à jamais évanouie et que l'on pouvait

nommer la « joyeuse Angleterre ». Dans cette Angleterre-là, les gens s'habillaient de couleurs claires, dansaient, chantaient « hey nonney, nonney », et d'un tel cœur que nous serions tout simplement ridicules si nous tentions d'en faire autant. On peut concevoir qu'il existe des historiens et des économistes pour imaginer que l'Angleterre ne fût la « joyeuse Angleterre » que parce que les pauvres y pouvaient manger à leur faim, ou parce que villes et campagnes y étaient plus charmantes qu'elles ne sont aujourd'hui. Mais ce qui fait danser le peuple, ce n'est pas seulement d'avoir assez de pommes de terre. Le peuple danse parce que c'est Dieu qui lui a donné ce dont il est pourvu. Si la Russie sans Dieu se trouvait soudain pourvue de nourriture à sa suffisance, elle ne serait pas pour cela une Russie joyeuse ; elle ne serait qu'une Russie bien nourrie. La « joyeuse Angleterre » était joyeuse, parce qu'elle avait le sentiment de la sécurité ; elle l'avait même beaucoup trop. Or, ce sentiment, elle le tirait du spirituel ; ce gouvernement-là ne pouvait tomber, quelle que fût l'insuffisance de ses servants. C'est leur confiance dans le spirituel qui faisait danser les paysans, et pareillement les gens de plume. Les premiers dansaient avec leurs jambes, les seconds avec leurs pensées. Cette confiance donnait à More la liberté de rire, et même de rire

des bonnes choses : celles-là étaient inébranlables. C'est là qu'il faut voir la raison de toutes les réjouissances de ce temps, et de l'excès même des réjouissances. C'est grâce à cette confiance que Wolsey pouvait avoir son trop long cortège de suivants vêtus de velours, son indulgence pour lui-même, mais aussi le repentir qu'il manifesta sur son lit de mort.

Aujourd'hui, quand nous cherchons, comme il arrive trop souvent, à appuyer notre sécurité sur la police d'un gouvernement national, quand ce n'est pas sur la stabilité du système bancaire, il est aisé de se méprendre sur les mobiles des hommes qui vivaient dans un temps où le spirituel prévalait contre toute autre considération. Il ne manque point de chercheurs consciencieux qui pâlissent sur les pages de l'*Utopie* pour y découvrir l'opinion de More sur le clergé, et qu'on voit, sur une raillerie qu'ils trouvent au sujet du clergé, déduire aussitôt que son auteur était pour lors un adversaire du spirituel ; ou bien encore, étudiant sa vie, et trouvant que deux ans plus tard il a plaidé pour le Pape, tirer cette conclusion qu'il avait tourné casaque et qu'il prêtait la main au spirituel. More ne dut jamais s'attendre à être ainsi suivi à la piste. Il eût été aussi peu préparé à répondre à la question : « Êtes-vous pour ou contre le spirituel ? » que nous

pourrions l'être à répondre à celle-ci : « Êtes-vous pour ou contre l'Univers ? » Le spirituel, c'était l'une des voies de Dieu pour réaliser les choses. Naturellement, les autorités du pouvoir spirituel eussent dû être des créatures plus parfaites que les autres. Elles pouvaient en effet devenir plus parfaites ; en revanche, elles pouvaient aussi devenir pires que les autres ; l'ordre spirituel n'en persisterait pas moins. Même si le niveau de la moralité baissait, cela valait encore mieux qu'une absence totale de spiritualité. La spiritualité était littéralement la source de toute joie en ce monde.

Elle était également la source de nos plaisanteries. Si More avait pensé que le spirituel fût chose simplement humaine, il se fût inquiété à son sujet. Il n'eût jamais permis à Érasme d'écrire sous son toit l'*Éloge de la Folie.* Il n'eût point été assez insouciant pour écrire — même lorsqu'il songeait à devenir chartreux — un poème latin où il est question de marins qui, sur le point de sombrer, allègent leur navire et l'empêchent de sombrer en se confessant à un moine, qu'ils jettent finalement par dessus bord, chargé du poids de leurs péchés. Il contait cette histoire sans soupçonner le moins du monde qu'en un XIX[e] siècle enténébré, quelqu'un qui le lirait pourrait imaginer qu'en écrivant cette plaisanterie, il se moquait du sacrement de pénitence,

ou souhaitait la suppression des monastères. More ne pouvait heureusement prévoir l'incompréhension dont nous ferions preuve à son égard. S'il l'eût pu, il eût arboré dans ses écrits l'ennuyeuse solennité qui nous vaut aujourd'hui une notoriété peu enviable.

C'est durant la vie de More que le sentiment de la sécurité basée sur la suprématie du pouvoir spirituel, sur la confiance générale dans sa mission divine, commença de décliner. Ce changement dans le climat spirituel de l'Europe, More en put constater les effets, comparables aux transformations d'ordre physique qui se produiraient si la moyenne de la température venait à s'abaisser de dix degrés. On peut donc dire que More vécut tout ensemble dans deux Europes, dans deux Chrétientés. Dans la première, le spirituel n'était nullement en péril ; il l'était dans la seconde. Et la première Europe était mille fois la plus joyeuse.

Nul d'entre nous n'a été témoin des effets d'un changement appréciable de climat dans un pays habité. Nous ne concevons pas qu'un tel phénomène puisse se produire en l'absence de quelque grand cataclysme. Si la Floride et Cuba disparaissaient dans l'Océan, le gulf-stream pourrait être sérieusement dérivé de sa course et les phoques du Labrador pourraient venir faire leurs gambades

sur les côtes de Grande-Bretagne. Nous pouvons donc présumer que, pour modifier le climat spirituel de la Chrétienté, un cataclysme du même ordre a dû se produire du vivant de More. Par habitude, ou peut-être par besoin de logique, notre attention s'est donc attachée à un événement qui survint en Allemagne, l'année qui suivit celle où More écrivit son *Utopie* : vers la fin de cette année-là, à Halloween, en Allemagne, Martin Luther, moine augustin, afficha à la porte d'une église la liste des quatre-vingt-quinze propositions qu'il était prêt à soutenir — chose qui, même en admettant que plusieurs de ces propositions fussent fausses, était, à première vue, la plus commune et la plus courante à laquelle un théologien pût se livrer. Mais ce geste de Luther révéla le fait imprévu que, en Allemagne et ailleurs, nombreux étaient ceux qui avaient perdu le sentiment paisible de la sécurité que donne l'Église. Ils désiraient une sécurité d'une autre sorte, une sécurité d'un caractère plus émotif, une sécurité qu'ils pussent éprouver en eux-mêmes. Luther n'eut qu'à détruire la confiance de l'Allemagne dans l'Église ; mais, en portant la main sur cette confiance, et en guettant sa chute, il révéla à quel point elle était déjà menacée.

Chose plus grave, à cette confiance perdue, Luther

substitua une nouvelle confiance, qu'il enseignait par son attitude, et par le ton de sa parole. Luther, en tant que moine — ou plus exactement en tant qu'appartenant à cette sorte de frère qui d'ordinaire est appelé : moine — avait été tourmenté par un sentiment d'insécurité. Il s'était senti si gravement troublé, à force de ressasser la question de savoir s'il serait ou non sauvé dans l'autre monde, qu'il avait tenté de retrouver un sentiment de sécurité dans l'exercice d'un ascétisme mal inspiré qui lui avait rongé le tempérament sans le conduire à rien de mieux qu'au découragement. Pour se guérir de sa nervosité scrupuleuse, pour se restituer une confiance quelconque, il prit pour retrouver la complète liberté la voie que prend la dynamite : celle de l'explosion. Autrement dit, il rejeta toute contrainte, s'abandonna, se livra sans résistance au plaisir de donner libre cours à ses sentiments. Ce fut pour Luther une joie énorme de se dilater ainsi, d'être libre, d'être seul, de ne dépendre de rien ni de personne, de vivre au delà de toute logique, de toute pensée, de toute loi, sans voisins, seul avec Dieu, finalement, irrémédiablement sauvé. Grisante ivresse ! Aux yeux de beaucoup de ceux qui en étaient les spectateurs, ce délire suggérait un sentiment nouveau de la sécurité : un sentiment bien plus attrayant que l'humble sentiment, plus

aimable, et tellement plus paisible que le spirituel donnait à ceux qui ressemblaient à Thomas More. En fait, ce sentiment nouveau n'imposait à ceux qui désiraient en jouir qu'une seule obligation sérieuse : celle de discréditer toute autorité spirituelle extérieure (qui jusqu'alors avait été jugée nécessaire, mais dont on pouvait maintenant se passer) ; obligation bien aisément remplie, puisqu'il suffisait de tourner en dérision la conduite coupable des membres du clergé qui personnifiait cette autorité.

Lorsqu'il se livra à son esclandre, l'idée qu'il tentait ainsi de détruire l'Église et d'ériger autre chose à sa place ne se présenta jamais à l'esprit de Luther. Il respectait encore la prêtrise, les sacrements, la mission divine de l'Église. Laissé à lui-même, il se serait sans aucun doute calmé après son éclat. En 1519, il pouvait encore écrire au Pape :

« Devant Dieu et toutes ses créatures, j'atteste que je n'ai pas désiré, que je ne désire pas toucher ou saper par l'intrigue l'autorité de l'Église romaine et celle de Votre Sainteté. »

Mais, dès cette année-là, il avait derrière lui un trop grand cortège de suiveurs, dont certains n'étaient poussés par aucun motif religieux, mais qui, donnant à son geste une interprétation théolo-

gique erronée, croyaient que Luther menait le combat du temporel contre le spirituel, et qu'il ferait tomber aux mains du premier les richesses de l'Église ; d'autres, il est vrai, étaient véritablement animés d'une soif d'émotion religieuse. Toute sa suite l'admirait pour le défi qu'il avait lancé ; et lui, pour rester le héros de ce cortège d'admirateurs, devait être tenté de s'en tenir à cette attitude de défi. Peu de temps après, apprenant que ses livres pourraient bien être condamnés par la Papauté, il écrivit :

« Que l'on condamne mes livres et qu'on les brûle. A mon tour, jusqu'à ce que je ne puisse plus trouver de feu, je condamnerai et brûlerai publiquement toute la loi pontificale, ce marécage d'hérésies. »

En juillet 1520, Luther était excommunié. Peu après, il était considéré, même en Angleterre, non point comme un professeur de chicane, appartenant encore à l'Église, mais comme un hérésiarque.

Le 12 mai 1521, les livres de Luther furent brûlés publiquement dans le cimetière de Saint-Paul, démonstration qui annonçait la répudiation de ces ouvrages par l'Angleterre. Ce ne fut pas le geste du seul pouvoir spirituel, mais de l'Église et de l'État éunis. Le cardinal Wolsey, lord-chancelier, qui eprésentait l'une et l'autre, siégeait à cette occaion sur son trône. Des évêques et des abbés n'étaient

pas seuls présents à ses côtés ; près de lui siégeaient aussi des fonctionnaires du pouvoir temporel, des ambassadeurs étrangers ; parmi ceux-ci, l'ambassadeur de Charles V, dans les États de qui le luthéranisme prenait la tournure d'un problème non seulement religieux, mais politique, et non dénué de gravité. Parmi les spectateurs, beaucoup étaient si habitués à voir les affaires temporelles s'affubler de l'appareil religieux, qu'ils pensèrent qu'il s'agissait d'un acte politique accompli par Wolsey pour témoigner de son amitié envers Charles V. Quelques-uns purent bien y voir une affaire religieuse mais, dans leur esprit, l'affaire intéressait l'Allemagne et non l'Angleterre. Mais un homme, en tout cas, prit la démonstration pour ce qu'elle était : c'était l'orateur de la journée, l'évêque Fisher de Rochester, celui qui, de tous les évêques d'Angleterre, alliait de la façon la plus remarquable la science à la piété, l'homme qui, pourvu du plus pauvre des évêchés, possédait les plus riches trésors spirituels. Sincèrement inquiet des progrès du luthéranisme, il était de ceux qui n'ignoraient pas les fautes du clergé ; dix ans avant cette journée, il avait prophétisé les malheurs et la persécution de l'Église, et prié pour qu'elle agît avec toute la fermeté désirée le jour où les malheurs l'atteindraient. Or, les malheurs étaient venus.

L'évêque Fisher fit en anglais un long sermon théologique. La plupart des auditeurs n'y entendirent rien. A cette époque, on comprenait avec les yeux plutôt qu'avec les oreilles ; la foule n'avait d'yeux que pour les spectacles, que pour le somptueux Wolsey assis sur son trône. Le roi goûta surtout du sermon les qualités littéraires, et, pour qu'il fût sauvé de l'oubli comme morceau classique, il le fit traduire en latin.

Un peu plus tard, la même année, Henri terminait un ouvrage de sa main, où il attaquait les doctrines de Luther et défendait les sept sacrements de l'Église. On a prétendu que Fisher était l'auteur d'une partie de l'ouvrage. More reconnut qu'il y avait contribué par quelques collationnements et lectures d'épreuves. Mais le livre était de la main d'Henri. Henri le considéra toujours comme son œuvre, car c'était bien son zèle qui l'avait poussé à le composer, et l'orthodoxie qui s'y trouvait formulée était bien l'expression du point de vue qu'il entendait défendre. De même qu'il avait acquis quelque gloire dans les tournois, revêtu de l'armure de chevalier, il voulait de même atteindre à la renommée comme théologien. Il voulait recevoir un titre comme en portait déjà le roi de France, le roi que l'on appelait « très chétien », ou comme celui d'Aragon que l'on nommait « le catholique ».

Ce titre, Henri l'avait postulé plusieurs fois, considérant qu'il était tout autant que d'autres le plus chrétien et le modèle de ses pairs. Le Pape lui accorda le titre et le nomma : « défenseur de la Foi ». Il avait en effet défendu la foi ; mais ce n'était pas parce qu'il considérait qu'elle fût en danger. Henri s'identifiait avec l'Église. Son père l'avait d'abord destiné à l'Église, et il n'était pas éloigné de se tenir pour l'égal de l'archevêque de Canterbury. Il ne s'était jamais trouvé en conflit avec le pouvoir spirituel. Comme il le disait un jour à More, il devait pour une part son trône à la Papauté, et en vérité l'Église d'Angleterre devenait un très utile instrument dans sa main. Il se croyait donc sincèrement un très remarquable défenseur de la Foi. La Foi ne pouvait être en danger tant qu'il la défendrait.

Luther lut le livre du roi et, pour se donner éloquence et confiance, entra dans une grande colère. Il compara Henri à une lente pas encore éclose, le traita d'« excrément de porc », déclara qu'il n'était bon qu'à être jeté sur le « fumier thomiste ». Henri ne pouvant décemment répondre en personne à une attaque aussi brutale, More, membre de son Conseil Privé, fut prié de prendre la défense du roi. Il le fit sous un nom d'emprunt et sous le couvert du personnage fictif d'un voyageur du nom de

Rosseus. Ce document n'est pas le plus typique dans l'œuvre de More. Ce n'est ni le latin spirituel d'un humaniste, ni de la prose anglaise ; le langage auquel More eut recours dut descendre trop près de l'incongruité de Luther. Il n'y montre pas moins la lucidité d'un esprit défendant la primauté du pontife romain, à la fois théologiquement, en la montrant chose nécessaire, et historiquement en faisant clairement voir que cette primauté avait toujours existé. More y fait quelques remarques pénétrantes :

« Je suis conduit à obéir à cette Autorité non seulement par les écrits de saints et de savants, mais plus particulièrement par ce fait que nous pouvons constater que, d'une part, tout ennemi de la foi chrétienne fait la guerre à cette Autorité, et que, d'autre part, nul ne s'est déclaré l'ennemi de cette Autorité qui n'ait bientôt montré de toute évidence qu'il était l'ennemi de la religion chrétienne. »

Le défenseur s'y montre aussi véritable réformateur, et plein de patience :

« Il faut d'autant plus souhaiter que Dieu élève à cette dignité des Papes, qui servent la cause chrétienne et la dignité du siège apostolique, des hommes qui, méprisant les richesses et les honneurs, ne se soucieront que des choses célestes,

encourageront la piété dans le peuple, apporteront la paix, et exerceront l'autorité qu'ils auront reçue de Dieu contre les « satrapes et les puissants chasseurs du monde », excommuniant et vouant à Satan ceux qui envahissent les territoires d'autrui comme ceux qui oppriment leur propre territoire. Encore un ou deux Papes de ce genre, et le monde chrétien s'apercevrait bientôt combien il est préférable de réformer la Papauté que de la supprimer. » More défendait dans le Pape celui qui pouvait guérir et gouverner l'Europe.

Il traitait Luther, non seulement comme l'agresseur personnel de son roi, mais comme un acteur du grand drame humain :

« Vous n'êtes rien de moins, Luther, que le fléau de Dieu, pour le plus grand bénéfice du Saint-Siège, et pour votre propre perte. »

Cette lettre de Rosseus fut écrite en 1523. Le luthéranisme y était traité par Rosseus comme un fléau qui faisait rage en Allemagne, mais non en Angleterre. Mais déjà les évêques anglais s'en étaient inquiétés, des étudiants d'Oxford et de Cambridge ayant été surpris à s'intéresser aux nouvelles doctrines. Pour un vieillard comme l'archevêque Warham, une telle constatation s'avérait très décourageante, mais il n'y voyait que l'attirance que la nouveauté a toujours eue pour l'esprit léger

de la jeunesse. Il regretta l'épidémie des idées nouvelles dans la jeune génération. Il y avait du vrai dans ce qu'il disait. Il était naturel que les jeunes étudiants tournassent leur curiosité vers une nouveauté dans l'ordre intellectuel ; mais, ce qui était grave, c'est que cette curiosité succédât au discrédit dans lequel était tombée la philosophie scolastique, les plaintes dont elle était l'objet de la part des humanistes ayant déjà fait beaucoup pour troubler les jeunes clercs, et les déconcerter. L'humanisme, lorsqu'ils avaient des aspirations religieuses, ne les satisfaisait pas, et, quant à la logique, ils avaient appris à s'en détourner.

On apercevait aussi chez les plus jeunes membres du clergé la preuve manifeste que la semence luthérienne y tombait sur un terrain favorable. En 1519, un jeune homme du nom de Thomas Bilney, formé à Cambridge, avait été ordonné prêtre dans le diocèse d'Ely. Il était de si petite taille qu'on ne l'appelait que « le petit Bilney », et si timoré que, lorsqu'il lisait dans la Bible que Notre-Seigneur recommande de s'enfermer dans sa chambre et de fermer sa porte pour prier, il ne pouvait plus prier en paix sinon dans sa chambre, et devait se retenir pour ne point s'assurer que sa porte était fermée à clef. L'idée du jugement dernier l'épouvantait ; il se rongeait à chercher ce qu'il

devrait faire ou ne pas faire, et cela sans la moindre aptitude virile pour la logique ou la méditation. Bref, c'était le type même de l'homme dont on se moque alors qu'il eût fallu le plaindre, et qui, bien qu'il eût peut-être trop bonne opinion de lui-même, n'était pas, si l'on en croit ses biographes protestants, sans penser aussi à autrui, puisqu'il visitait les malades et les prisonniers. En 1524, à l'Université de Cambridge, Bilney entendit un prêtre du nom de Hugh Latimer prêcher contre le luthéranisme. Avec une audace qui était loin d'avoir toujours été la sienne, il alla trouver Latimer — à ce que rapporte Latimer lui-même — et lui fit des reproches, déclarant qu'alors qu'il était malheureux naguère, il était maintenant heureux, délivré de ses inquiétudes, confiant dans le salut éternel, et cela depuis qu'il était devenu luthérien.

Or, Latimer suivit l'exemple de Bilney, et de même Barnes, moine augustin, ami de Bilney ; mais rien n'indique qu'ils fussent attirés par le luthéranisme pour les mêmes raisons que Bilney, car, tandis que Bilney se défiait plutôt de lui-même, les deux autres avaient trop de confiance en eux-mêmes. Parmi les luthériens, ces deux-ci appartenaient à ce groupe d'adeptes qui ne doutaient jamais de leur opinion personnelle, et qui étaient moins entraînés vers Luther par la doctrine du salut par la foi que

par la liberté d'interprétation des Écritures que leur promettait sa rébellion. A ce même groupe appartenait William Tyndale, prêtre et helléniste originaire de l'ouest, et de même Frith, étudiant d'Oxford au collège du cardinal. La truculence de Frith et sa bravoure n'avaient que les rapports les plus lointains avec les hésitations de Bilney et de ses semblables.

On commença aussi à parler de quelques laïques gagnés à la doctrine de Luther. Ils appartenaient en général à la plus basse classe des marchands ; pour des raisons... commerciales, ils se devaient de ne professer la nouvelle doctrine qu'en grand secret, car le bas peuple, quoique jaloux des richesses et des immunités du clergé, avait horreur de l'hérésie et les eût boycottés sans merci. Toutefois, et bien que ces marchands ne formassent en général qu'un groupe timide et circonspect, le luthéranisme avait pour eux cette sorte d'attraction qu'exercent les liqueurs fortes sur certains buveurs endurcis. Peut-être estimaient-ils que l'Église, avec ses lois contre les intérêts usuraires, portait préjudice au commerce, et passèrent-ils au luthéranisme pour cette raison, profitable à leurs intérêts les plus immédiats. Mais le plus souvent, ce furent des raisons moins matérielles qui firent des adeptes à la nouvelle doctrine. Elle leur donnait le sentiment

d'être admis à connaître un secret. Cela flattait le côté sérieux de leur esprit, et cela flattait leur intelligence. Ils avaient cette crédulité propre aux gens simples séduits par la lecture de textes qui ne sont pas à leur portée. Des brochures, des propos de marchands allemands sur le Steelyard leur firent croire qu'ils possédaient une science qui manquait aux prêtres eux-mêmes.

Un certain Humphrey Monmouth, marchand luthérien de cette catégorie, instigué par l'évêque Tunstall, aida Tyndale à subsister à Londres. Pendant que Tyndale traduisait la Bible, il payait sa pension et lui versait la somme d'ailleurs peu élevée de dix livres par an. Monmouth ne fut jamais, même en cachette, un luthérien cent pour cent ; vers la fin de sa vie, fait chevalier par le roi, il mourut sans même encourir la disgrâce du « défenseur de la Foi ». Son testament laisse toutefois paraître une tendance au puritanisme ; il défendit qu'on sonnât les cloches à ses funérailles, et laissa de l'argent pour que trente sermons fussent prêchés, plutôt que trente messes chantées, pour le repos de son âme.

De tout ceci, quelle était l'importance totale ? Cette poignée d'universitaires ! Ces nouveaux enrichis ! Ces hurluberlus venus depuis peu à l'instruction ! Quoi que nous puissions penser d'eux aujourd'hui, ils étaient tenus alors pour des hurluberlus

par les plus sensés de leurs contemporains. Les évêques, en tout cas, les traitèrent comme tels. En 1525, Bilney étant déjà tenu pour « luthéranisant », son évêque l'autorisa à prêcher. Quel mal pouvait faire le pauvre homme ? A des choses sensées qu'il disait, se mêlaient d'autres choses qui ne l'étaient pas ; on retiendrait les choses sensées, on oublierait les autres. L'année suivante, Bilney était devenu si indiscret qu'on le fit comparaître devant Wolsey ; Wolsey le traita avec la plus grande douceur, lui permettant de se rétracter sans recourir à la procédure usuelle, et de retrouver sa liberté contre de simples promesses, d'ailleurs empreintes d'humilité.

Il en alla de même avec Tyndale. En 1522, Tyndale avait été accusé d'hérésie, mais on lui avait rendu la liberté sans même lui demander d'abjurer. Qu'était-ce que Tyndale ? Rien de plus qu'un méchant controversiste.

Quant à Frith, qui appartenait, à Oxford, au collège du cardinal lui-même, il fut accusé d'hérésie en 1528. Wolsey le fit emprisonner, mais le relâcha dès qu'il le put, ce qui lui permit de gagner l'Allemagne. C'est seulement autour de Barnes qu'il se fit un peu plus de bruit ; mais Barnes était un prieur augustin, et sa qualité donnait à sa rébellion un caractère trop voyant pour qu'elle pût passer

inaperçue. En outre, il était évident que Barnes savait très bien ce qu'il faisait. Avec quatre marchands allemands, il fut condamné, en 1526, à porter un fagot et à le jeter sur un bûcher allumé devant le portail nord de la cathédrale de Saint-Paul à Londres, en signe de rétractation de son hérésie luthérienne. Séance solennelle : le cardinal en personne, entouré de trente-six abbés ; l'évêque Fisher de Rochester fit un sermon ; mais la réconciliation était faite, et bien faite. On a dit que Wolsey s'était montré indifférent au développement de l'hérésie. Il n'en fut rien. Mais il ne pouvait se persuader que ces hérétiques fussent dangereux, en regard de sa propre toute-puissance.

Le danger de l'hérésie luthérienne devait toutefois apparaître au foyer même de cet autre Thomas — non point Wolsey, mais More. Il s'y insinua d'une manière tout intime et qui fit éprouver à More la toute-puissance du chancelier. En 1521, année où More avait été fait chevalier, sa fille favorite, Margaret, avait pris pour époux un jeune homme du nom de William Roper. Ce jeune homme a laissé un ouvrage pour lequel il sera toujours estimé. C'est *le Miroir de la Vertu dans la Grandeur Terrestre*, ou *la Vie de sir Thomas More, chevalier et pendant quelque temps lord-chancelier d'Angleterre.* William était aimé de Margaret, aimé aussi de son

beau-père. Mais il avait le faible de se montrer exagérément zélé dans les choses spirituelles, d'imiter le jeûne et les prières des saints dont il dévorait les vies et les écrits, qu'il n'était pas fait pourtant pour suivre à la lettre. A ce régime de macérations répétées, le pauvre garçon s'épuisa. Désespéré, l'esprit complètement déprimé, il tomba sur les ouvrages de Luther, *De Libertate Christiana* et *De Captivitate Babylonica*. Leur lecture lui procura une joie soudaine. Il pouvait désormais se passer de bonnes œuvres, de l'Église, de ses prêtres, de ses pèlerinages. Il fut littéralement transporté, et ne songea qu'à proclamer partout sa trouvaille, au point de vouloir même donner une partie de ses terres pour la propagation de la doctrine nouvelle. C'était apporter au foyer même de More la contagion du luthéranisme; la paix qui régnait en ce foyer en reçut une grave atteinte.

More respectait la logique. Il avait en ses qualités de logicien une confiance professionnelle. Il entreprit de discuter avec son gendre. L'insuccès de More fut humiliant, surprenant, irritant aussi. Cependant, lui-même le déclare, Roper ne vit jamais son beau-père irrité. More prit la chose aussi légèrement qu'il put, fit preuve d'une patience infinie, et continua de se montrer affectueux à l'égard du jeune homme. Il était difficile, cepen-

dant, de tenir Roper à l'abri des sanctions des lois, car il avait le goût de prendre la parole aux carrefours, et le courage de passer des idées aux actes ne lui faisait pas défaut. Il fut cité à comparaître en même temps que Barnes et les marchands allemands, lors du procès d'hérétiques que j'ai relaté, et il aurait été jugé et condamné comme les autres à porter son fagot sur le parvis de Saint-Paul si More n'avait fait ce qu'il avait horreur de faire : demander une faveur spéciale et personnelle. Il pria Wolsey d'effacer de la liste le nom de Roper.

Cette circonstance avait toutefois appris à More combien faible était son propre pouvoir. Il parla à Meg, la femme de Roper :

« Meg, j'ai usé longtemps de patience avec ton mari ; j'ai raisonné, discuté avec lui sur les points que tu sais ; je lui ai donné mon pauvre conseil paternel ; mais je dois reconnaître que rien de ce que j'ai pu lui dire ne peut le ramener à la raison. Je renonce donc à discuter davantage avec lui ; dorénavant je l'abandonnerai purement et simplement à lui-même, et m'en remettrai à Dieu et prierai pour lui. »

Peu après que More eut commencé ces prières spéciales, Roper revint à la foi catholique ; il retrouva la paix d'autrefois et il retrouva son humilité. Et la maison de More retrouva du même coup sa gaieté.

More fut mis à même d'être renseigné de première main sur les hérétiques à la faveur d'une autre circonstance. Le prélat avec qui il était alors dans les termes les plus amicaux s'appelait Cuthbert Tunstall. En 1520, Tunstall avait été fait évêque de Londres. More avait voyagé avec Tunstall ; ils avaient fait partie des mêmes ambassades ; il avait reconnu en lui un helléniste. More s'était attiré la très haute estime de son ami, à tel point que Tunstall lui avait dédié son œuvre la plus importante, un ouvrage de mathématiques. L'estime dans laquelle More, de son côté, tenait Cuthbert Tunstall apparaît dans ce qu'il dit de lui dans son *Utopie* :

« Mais je ne veux pas faire l'éloge de cet homme, a-t-il écrit. Non que je craigne que l'on n'accorde peu de créance au témoignage d'un ami, mais parce que sa vertu et sa science surpassent l'éloge dont je serais capable. »

More était donc assez intime avec Tunstall pour être au courant des ennuis de l'évêque, et Tunstall n'était pas exempt de soucis : évêque de Londres, il avait été commis à la surveillance de ce district où l'hérésie avait trouvé son meilleur terrain de propagation.

More apprit de Tunstall que ces zélateurs luthériens, s'ils étaient peu nombreux, étaient d'un ma-

niement difficile. En premier lieu, c'étaient des enthousiastes. Il ne pouvait être question de les faire taire. S'ils abjuraient leur hérésie, comme presque tous étaient prêts à le faire en ce début de 1520, leur abjuration serait sans valeur. Leurs promesses de rentrer dans l'obédience, de garder pour eux leurs idées, étaient des promesses qui ne les engageaient point. Dans leur véhémence, de tels hommes pouvaient toujours se persuader qu'ils avaient raison, quoi qu'ils fissent. Ce n'étaient point non plus des sots. Protestant naturellement qu'ils n'étaient point des hérétiques, ils s'efforçaient d'enseigner leurs doctrines comme s'ils n'eussent enseigné que ce qui l'avait été de tout temps. Dans des ouvrages reconnus orthodoxes, ils introduisaient des passages qui semblaient anodins, mêlés qu'ils étaient aux choses saines. Ils répandaient des versions nouvelles des sept psaumes de la pénitence, sans rien omettre d'autre... que les litanies et des chants des trépassés, qui les avaient invariablement accompagnés jusqu'alors. Cela équivalait à dire : « Vous n'avez plus besoin de vous adresser aux saints, vous n'avez plus à prier pour le repos de l'âme de votre père. » Ils avaient également entrepris de traduire les Saintes Écritures, insinuant adroitement dans la version anglaise des phrases qui, littéralement, paraissaient assez correctes, mais qui suggéraient habilement de

nouvelles interprétations. Tyndale était le grand artiste en cette dernière sorte d'adultération.

Tyndale, de qui j'ai déjà parlé comme d'un prêtre de l'ouest de l'Angleterre, devait dans la suite être appelé par More « le capitaine des hérétiques anglais ». Il est certain qu'il était déjà la plus grosse épine enfoncée dans les flancs de Tunstall. Tyndale était, par tempérament, très différent de Luther. Luther était un buveur de bière, et capable d'impétueuse amabilité. Tyndale, au contraire, était d'une nature revêche. Précepteur des enfants d'un nommé Walsh, dans le Gloucestershire, son regard était si sévère, si morose, que les voisins de Walsh répugnaient à venir dîner à la table de leur ami. Tyndale n'avait pas non plus cette inquiétude nerveuse qui caractérisait Luther, ni cette soif ardente pour les doctrines luthériennes de foi. En fait, il semblait devoir arriver à l'hérésie en suivant sa propre inspiration, et non à la manière de Luther. C'était la haine de la philosophie scolastique, haine que John Colet lui avait infusée à Oxford, qui l'avait disposé à adopter une théologie nouvelle basée sur l'interprétation littérale de la Bible. Il croyait que, quelle que soit son ignorance, le croyant a le droit d'interpréter la Bible à son usage. L'Esprit-Saint veille à lui épargner toute erreur. Autrement dit, si vous êtes destiné à être sauvé, votre inter-

prétation de la Bible est fatalement correcte. Dans le cas contraire, vous êtes perdu. Comme Luther, Tyndale avait peu de pitié pour les âmes perdues.

Tyndale était bon latiniste ; il possédait bien sa scolastique ; sérieux, courageux, et, en un certain sens, étrangement intelligent, mais, en réalité, absolument incapable de comprendre des esprits différents du sien. Cette incapacité le menait de déconvenue en déconvenue. En 1523, il vint à Londres, porteur de lettres pour l'évêque Tunstall, et tenant pour certain que, puisque Tunstall était féru de lettres grecques et latines, et qu'il appréciait Colet — décédé d'ailleurs depuis plus de dix ans — Tunstall devait être un esprit parent du sien et avoir sur toutes choses les mêmes vues qu'il avait lui-même. Il fut cruellement déçu de constater que Tunstall ne prisait pas du tout sa panacée. Tunstall, toutefois, ne le traita point en ennemi déclaré de l'Église. Au contraire, il l'aida ; mais comme il se méfiait de lui, il lui mesura subsides et bénéfices. Il savait que Tyndale traduisait le Nouveau Testament, idée qui en soi lui plaisait. Mais fallait-il accorder toute confiance à Tyndale ? Au milieu de son désappointement, Tyndale poursuivit son travail — seul contre le monde entier. Alors surgit un Oxfordien, nommé Frith, et Frith s'entretint avec Tyndale le désappointé. Ils discutèrent sur

Luther, et, sans devenir luthériens, se trouvèrent ensemble en sympathie avec Luther. Décidé à sauver le monde par sa traduction du Nouveau Testament, Tyndale se rendit en Allemagne. Là, peut-être, il serait pris plus au sérieux.

En 1526, le Nouveau Testament de Tyndale commença à s'infiltrer en Angleterre ; on ne sut pas, d'abord, qu'il en était l'auteur. Les évêques ne purent s'empêcher de remarquer la tendance luthérienne de l'ouvrage. Le choix des mots était significatif ; mais le cardinal Wolsey, qui méprisait tout ce qu'il considérait comme des questions de mots, pensa que, même dans ce cas, il ne fallait rien faire. On laisserait circuler le livre. Toutefois, après un nouvel examen, l'œuvre fut condamnée. Elle fut même brûlée ; mais l'incinération publique supprime-t-elle un ouvrage, quand les presses font tout ce qu'elles peuvent pour le répandre en mille lieux divers au même instant ? Comme la Divinité, un livre pouvait se multiplier à l'infini. L'évêque Fisher eut beau écrire et réfuter en un savant latin les doctrines trop peu consistantes de Luther, la bataille était ailleurs, au sein du public lecteur, parmi les citoyens de Londres, parmi les théologiens amateurs. Sur ce terrain fertile, les ennemis de Tunstall déployaient une nouvelle espèce d'éloquence, dont le pouvoir ne résidait pas dans la

logique, mais dans la véhémence. Éloquence appuyée sur une conviction profonde, sur une ardente ferveur, pareille à celle des prophètes hébreux. More parla des luthériens anglais comme d'un « petit nombre de malicieux malfaisants ». C'est bien ce qu'ils étaient, en effet ; mais on ne pouvait les atteindre, on ne pouvait les réduire. Il fallait les affronter avec leurs propres armes, ou, plus exactement, avec cette arme unique qui était leur force : l'éloquence, l'éloquence anglaise. Tunstall et les évêques firent appel à More, orateur, poète, théologien, le priant de venir au secours du pouvoir spirituel contre ces nouveaux ennemis.

Si l'on ne s'était adressé à lui que comme orateur ou comme poète, More n'aurait pu que déférer à ce désir ; mais il ne voulait pas s'attribuer le titre de théologien : il n'était, comme ses voisins, qu'un simple laïque ; en outre, depuis qu'il tenait une plume, il n'avait jamais fait que se moquer de ceux qui s'efforcent d'être ce qu'ils ne sont point. A vingt ans, n'avait-il pas déjà écrit :

Qu'un chapelier
S'en aille délirant
de philosophie,
Qu'un colporteur
S'enfle à se mêler
de théologie,
Chacun son métier,
Vaches bien gardées,
Sinon rien de bon.

Tout présomptueux,
Un jour, tôt ou tard,
Se maudit soi-même.

More n'en était pas moins convaincu que le pouvoir spirituel avait besoin de son aide. Un évêque qui prenait la parole contre l'hérésie pouvait toujours être soupçonné de tenter une escarmouche dans la lutte engagée entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel ; il pouvait ainsi amener aux hérétiques des appuis qui n'étaient que jaloux du pouvoir de l'Église. Si celui qui prenait la parole était un théologien scolastique, — un dominicain, par exemple, — il pouvait, en défendant l'Église contre l'hérésie, éveiller l'antagonisme des jeunes humanistes qui détestaient sa logique, et provoquer ainsi l'alliance entre humanistes et luthériens. More, lui, n'était pas au service du pouvoir spirituel, mais, au contraire, du pouvoir temporel ; de sa part, la défense de l'Église ne pouvait pas être interprétée comme un incident du conflit entre l'Église et l'État. Il n'était pas davantage un théologien scolastique. Il n'était rien qu'un humaniste et qu'un pratiquant sincère. Nul plus que lui ne pouvait avoir la chance d'être écouté et d'être mieux que mal compris.

Sa laïcité même lui donnait un énorme avantage. Cette querelle théologique moderne n'était pas de

ces conflits qui se disputaient en un latin savant. Elle était tombée dans les couches populaires où l'on parlait la langue nationale, laquelle n'était pas familière aux clercs ; en outre, elle avait pris le caractère injurieux et grossier d'un combat de rues ; la robe du prêtre n'avait point là sa place. More n'ayant pas de raison d'observer ces distances, il n'avait pas de dignité particulière à sauvegarder. Il pouvait se mêler à la dispute, parler d'homme à homme avec qui que ce soit, lancer des brocards, user de termes familiers, railler, amadouer l'adversaire, l'enjôler ; en somme, adopter la manière rude et directe d'un avocat londonien, tout en restant de bonne compagnie.

Il était un laïque dans le vrai sens du mot ; non dans ce sens détourné qu'il a pris dans les malheureuses querelles de France. En France, et dans d'autres pays, les laïques ont passé, au cours des derniers siècles, pour représenter les adversaires de l'Église. Mais les laïques ne sont que ce qu'ils sont depuis l'origine, et leur nom même signifie justement qu'ils faisaient partie de l'Église. More était un laïque, c'est-à-dire qu'il était « fidèle » à son Église. Il accepta l'invitation de l'évêque Tunstall. Il fut le champion de l'Église, et il le fut à ce point qu'il mérita des ennemis de l'Église le nom de « procureur de l'évêque ».

CHAPITRE VII

LE CHAMPION DE L'ÉGLISE

A partir de ce jour, et pendant six années, More devait garder la vedette comme champion de l'Église en Angleterre, comme défenseur de l'Église contre les hérétiques. Il devait prendre la plume alors qu'il était un des membres très actifs et très occupés du Conseil Privé ; il ne devait la poser que le jour où il appartint à ce groupe d'Anglais célèbres et notoires qui ont logé dans la Tour de Londres, n'ayant plus devant eux qu'un destin des moins attrayants. Il jouissait d'une bonne santé lorsqu'il écrivit ses premières lignes ; lorsqu'il écrivit les dernières, il souffrait d'une crampe dans le côté, et sa force était brisée, en grande partie pour avoir trop écrit tandis qu'il avait déjà trop d'autres choses à faire.

Il avait pour principaux adversaires deux prêtres et deux légistes ; les prêtres : Tyndale et Frith (auxquels on pourrait ajouter le moine Barnes) ; les

légistes : Simon Fish et Christopher Saint-German. Dans ses entretiens avec ces adversaires, More aborda les sujets les plus divers : il fut question de points de droit (tel ou tel hérétique avait-il été traité conformément aux lois du pays ?), de statistiques sur les richesses du clergé, et aussi de points de théologie pure (qu'est-ce que la sainte Eucharistie ?). Mais More voyait bien que, dans toutes ces controverses, il n'y avait, sous toutes ces paroles, qu'une seule question. Cette question, c'était celle-ci : Où était l'Église ? Était-ce la congrégation de Tyndale, ou bien l'Église ayant à sa tête le Pape, celle que Tyndale appelait une imposture ?

More voulut toujours s'en tenir à ce point crucial du débat.

Mon intention n'est pas, au jour où nous sommes, d'exalter et de défendre More, et de prouver qu'il avait raison, comme si nul ne l'avait fait encore ; mais le monde ne s'est pas encore lassé, et ne paraît devoir se lasser de longtemps, de remarquer la valeur de More comme controversiste : cette valeur fut unique ; elle fut unique parce qu'elle n'appartenait qu'à lui. Tout le long de cette controverse, il fut Thomas More tout entier, du commencement jusqu'à la fin, et sa façon de défendre l'Église révèle, comme le fait sa vie tout entière, un trait de son caractère qui marque profondément sa personne et tout ce

qu'il a touché. Ce trait se manifestait déjà quand il prenait part aux fêtes, à la cour du cardinal Morton ; il se manifestait encore sur l'échafaud au moment où il allait mourir. Il l'accompagna sur le lieu du supplice ; c'est ce trait qui le fit plaisanter en ce moment suprême, et embrasser le bourreau. Si le mot n'avait été galvaudé, si l'on n'en avait abusé, je dirais pour qualifier ce trait de caractère... et je le dis en effet, n'en trouvant pas de plus exact, que c'est sa sociabilité.

Pour comprendre la « sociabilité » de More, il faut remonter jusqu'à l'origine splendide de ce mot, et non le prendre dans ses acceptions successives, toutes plus ou moins heureuses. Elle se manifesta chaque fois qu'il fit de nobles choses, quand il traitait les autres hommes comme des êtres qui avaient droit à l'existence, ou quand il leur parlait comme s'ils avaient le droit d'être tenus pour raisonnables ; quand il plaisantait avec ses adversaires, et même quand il leur disait leur fait sans mâcher ses mots ; ou bien quand il adoptait avec eux un ton de bonne camaraderie dont il ne se départait plus, ou quand il chassait jusqu'à l'ombre d'une revendication personnelle. Chose plus rare, il ne fut pas moins sociable dans son souci de proposer les solutions qui rapprochent les hommes, plutôt que celles qui séparent.

Le début de son œuvre de controversiste n'eut

rien d'un sermon. Ce fut plutôt une conversation, une discussion d'homme à homme. Son premier souci fut de mettre ses lecteurs à l'aise. Il adopta la forme du dialogue, et c'est pourquoi cet ouvrage s'appelle d'ordinaire *le Dialogue entre moi et lui*, où une plaisante fiction égaya et charma plus d'un lecteur, mais pas, à coup sûr, celui qui s'appelait Tyndale ; car Tyndale tourna cette fiction en dérision, en la traitant de « fausse poésie ». More imagine qu'un messager était venu le trouver (ou bien ce messager est-il vraiment venu à lui ?) et lui avait posé les questions que ceux qui l'avaient envoyé l'avaient chargé de lui poser ; questions relatives à ces soi-disant nouvelles doctrines, et à ceux qui les propageaient : — Étaient-ils aussi dangereux qu'on le disait ? — More retrace le récit de ce soi-disant entretien avec le messager, tout comme il avait rapporté sa conversation supposée avec Hythloday dans son *Utopie*. Donc, aucune querelle à rapporter. Le messager était satisfait. On peut même dire qu'on lui avait offert à dîner.

More discute avec lui les questions qu'il savait occuper les propos de la ville, lui qui tendait toujours l'oreille à ce que disaient les citadins. Ce n'étaient que questions ayant une portée pratique : Le pouvoir spirituel avait-il eu tort en forçant certain jeune homme (il s'agissait de Bilney) à abjurer ?

Avait-il eu raison de condamner et de brûler le Testament de Tyndale ? Quel mal comportait l'activité de Luther et de sa secte ? Est-il loyal de faire la guerre aux infidèles et de mettre à mort les hérétiques ?

Le scrupuleux Bilney avait enseigné — More le dit, et tous étaient d'accord sur ce point — que « nous ne devrions point adorer des images, ni prier les saints, ni nous rendre en pèlerinage ». Un tel enseignement était hérétique. Pourquoi ? Était-il contraire aux Écritures ? Il l'était, expliquait More : les Écritures ne se confondent pas avec l'Église. Les Écritures ne parlent pas ; elles sont faites pour être lues et comprises. Pour se fier avec certitude aux Écritures, il faut qu'elles soient interprétées par une voix qui ne puisse s'égarer : la voix de l'Église. Jusque-là, tout allait bien. Les luthériens eux-mêmes étaient d'accord. L'Église, naturellement, ne pouvait se tromper. Mais qu'était-ce que l'Église ?

Oui, qu'était-ce que l'Église ? Le messager avait entendu les nouvelles définitions qu'on en donnait. Les disciples de Luther ne pouvaient-ils pas être l'Église ? More répond par une question : Où étaient-ils hier ? Ou bien seuls les bons catholiques — ou qui se croient tels — sont-ils l'Église ? Non, répond More en grand catholique. Non, « l'Église doit être de toute nécessité la multitude communément con-

nue des chrétiens, *bons et mauvais ensemble,* car l'Église est ici-bas sur la terre. Ce filet du Christ enferme, ici-bas et pour l'instant, de bons et de mauvais poissons ».

Cette conception, dépourvue de fausse dévotion, de pharisaïsme et de vanité, que More se faisait de l'Église, montre bien qu'il n'agissait pas en puriste rigoureux pour qui il n'y a point d'abus dans l'Église. Si je ne craignais d'être mal compris, je dirais que More était content qu'il y eût des abus dans l'Église. Cela lui rappelait qu'il était homme, et ce que c'est que cette nature humaine que Notre-Seigneur descendit assumer sur terre et qui donne à Dieu les matériaux de son Église. Les hommes du genre de Bilney étaient bouleversés par cette nature humaine qui continuait à se manifester même au cours des pèlerinages ; c'est à cause de cela qu'ils se déclaraient en faveur de la suppression des pèlerinages. Non seulement les pèlerins, assez souvent, se conduisaient mal, comme ceux de Chaucer à Canterbury, mais ils étaient d'une crédulité exagérée, et affamés de miracles trop fréquents, ou purement grotesques. More riait du scrupule exagéré de ceux qui s'offensaient de constater de telles faiblesses. Quand le messager lui conte que, dans le nord de l'Angleterre, il existe un saint, saint Encombre, que les femmes prient pour être débarrassées, même

par la mort, d'un mari encombrant, More se borne à répliquer : « Êtes-vous bien sûr qu'elles ne prient point pour que leur propre mort délivre leur mari de ses liens ? » Quant aux miracles, s'il s'agissait de rapporter des miracles absurdes, More ne serait pas en reste avec le messager. Il en connaissait, lui aussi, des miracles absurdes ! Le messager n'avait-il, par exemple, jamais entendu parler de cet évêque qui, lors de la construction de son église, s'apercevant qu'une poutre avait été taillée trop court, s'y attela avec un autre homme, chacun tirant de son côté, et réussit à l'allonger d'au moins quatre pieds, si bien qu'elle put servir ? Cette histoire de miracle n'était-elle pas une bien bonne histoire ?

Mais, si l'Église avait son côté humain, voire très humain, elle avait aussi son côté divin. More n'était pas de ceux qui se contentent de l'humain, simplement parce qu'il est humain. Il comprenait toute la grandeur des pèlerinages. Et les miracles qui, si souvent, sanctionnèrent les pèlerinages, n'étaient pas tous de faux miracles. Il en décrivait un respectueusement, sur lequel il avait des renseignements de première main :

« Et quant à ce dont nous parlions : je veux dire les miracles qui se produisent de nos jours devant les images où l'on se rend en pèlerinage, je pourrais vous en rapporter quelques-uns qui sont advenus

si ouvertement, si loin de toute cause suspecte, et qui sont attestés d'une telle manière que celui-là paraîtrait fou qui, mis au courant de toutes les circonstances de l'affaire, persisterait à douter des miracles. Parmi ceux-ci, je prendrai la liberté de ne vous parler que d'un seul, qui fut l'œuvre étonnante de Dieu, accompli ces dernières années dans la maison d'un très pieux chevalier, sir Roger Wentworth, sur plusieurs de ses enfants, et en particulier sur l'une de ses filles, une très belle jeune fille de douze ans. Cette jeune fille était tourmentée, et même torturée d'une manière proprement incroyable, par notre ennemi le démon ; sa raison en était troublée ; elle extravaguait, clamant son mépris de Dieu, blasphémant, haïssant toute chose sainte, percevant et distinguant dans ce dessein les objets sacrés de ceux qui ne l'étaient pas, alors que rien ne pouvait l'avertir de leur nature. Un jour, un mouvement s'opéra en elle et elle fut poussée par la volonté de Dieu à se rendre aux pieds de Notre-Dame d'Ipswich. Sur la route qui conduisait au lieu de ce pèlerinage, elle prophétisa, annonçant maintes choses qui étaient faites et dites au même moment en d'autres lieux, et qui furent ensuite reconnues vraies. Pendant qu'elle était en transe, elle tint des propos d'une telle sagesse et dénotant un tel savoir que des hommes doués d'une grande

finesse s'émerveillaient d'entendre de tels propos dans la bouche d'une fillette si jeune et si peu instruite, tandis qu'elle-même ne savait pas ce qu'elle disait. Elle énonça des choses que même des hommes très savants n'auraient pu comprendre après de longues études. Arrivée devant la statue de Notre-Dame, elle fut si douloureusement torturée, en présence de nombreux fidèles, son visage, son regard, son aspect et son attitude apparurent si effroyablement bouleversés, sa bouche si tordue, ses yeux si révulsés, que ce fut un spectacle horrible.

» Après maints phénomènes merveilleux, que Dieu souffrit que le démon infligeât en même temps à diverses personnes, tous les assistants, et la jeune fille elle-même, en présence de tous les témoins, recouvrèrent soudain leur état normal et furent radicalement guéris.

» Ce cas-ci n'offre aucun prétexte à mendicité, nul soupçon de feinte, nulle possibilité de dissimulation, ni simplicité chez les spectateurs : le père et la mère, gens riches et parfaitement honorables, honteux de voir qu'un tel sort avait été réservé à leurs enfants ; les témoins, nombreux, et pour la plupart gens de grande piété, de grande sagesse et de grande expérience ; la jeune fille elle-même, trop jeune pour être suspectée de jouer la comédie ; et

la façon dont les choses se passèrent trop étrange pour qu'on pût faire autre chose que s'incliner. La conclusion de l'histoire est des plus édifiantes : ce miracle eut sur l'esprit de l'enfant un tel effet, elle en fut à ce point transformée qu'incontinent, et quoi que pût faire son père, elle abandonna le monde et entra en religion chez les Mineures, ordre très pieux et très saint, où elle a depuis lors toujours vécu dans la grâce. »

La seconde question, relative à la condamnation et à l'incinération de la Bible de Tyndale, fournit à More l'occasion d'exposer plus avant sa conception de l'Église — du point de vue catholique, — notamment en ce qui concernait les rapports du clergé et des laïques. Naturellement, More croyait que traduire la Bible est une bonne chose : il exprima cette opinion, ajoutant qu'elle était conforme à celle du clergé. Mais les traductions devaient être faites avec le plus grand soin, et pour tout dire : dévotement. Tyndale avait traduit la Bible dans un esprit malveillant. En quel endroit, ces passages malveillants ? More en cita une douzaine : n'en retenons qu'un seul : alors que, lorsqu'il est question des prêtres juifs ou des prêtres de Baal, on les appelle « prêtres » lorsqu'ils sont blâmés : lorsqu'il est question des prêtres chrétiens, on les appelle « seniors », mot qui, dit More, n'est même pas dans notre langue.

La raison de ce procédé est trop évidente : Tyndale ouhaitait la suppression de la prêtrise.

La prêtrise ! Le messager saisit le mot au vol pour amener la discussion sur un terrain où il va s'en donner à cœur joie. Il se lance dans une diatribe contre les fautes du clergé. More lui coupe l'herbe sous le pied en citant son ami Colet (le même que es hérétiques aimaient citer parce qu'il dénonçait es fautes du clergé). Colet avait dit que si le clergé ne valait pas grand'chose, les laïques devaient être bien pires. More n'attendait point ce miracle : que ous les prêtres fussent bons. Il était tout prêt à reconnaître — en fait, il l'insinue — que les prêtres sont trop nombreux, qu'on ordonne des hommes qui n'ont pas la vocation ; mais l'habitude qu'avaient les hérétiques de ne trouver que des fautes au clergé était la grande erreur de leur hérésie même et constituait leur propre faute. Il les compare à des vautours qui ne s'attaquent jamais à des moutons vivants, mais seulement à la charogne. Et, sans blâmer le messager, il lui fait remarquer que a plupart des hommes pensent que la pire mégère au monde est leur femme, tandis qu'ils feraient mieux de reconnaître que la seule personne au monde qui ne vaille pas cher, c'est leur propre personne.

More n'aimait pas Tyndale. Il trouvait qu'il man-

quait de franchise. Mais il éprouvait à l'égard de Luther une aversion bien plus profonde. Et non pas simplement parce que Luther était son principal adversaire, le promoteur de tout le mouvement hérétique ; ce n'était pas non plus parce que Luther l'avait scandalisé, comme ce fut le cas, par un acte à l'idée duquel la gorge de More se desséchait d'horreur : son mariage avec une nonne. Pas davantage parce que, dans l'esprit de More, Luther était incontestablement un hérétique, un homme ayant commis de propos délibéré le péché d'altérer la doctrine du Christ, dont More dit expressément que c'est le péché le plus désagréable à Dieu ; mais parce que ses hérésies les plus caractérisées étaient celles que More trouvait le plus aisément, le plus naturellement détestables. Il y avait une telle différence entre More et Luther !

Luther aimait à se pousser au premier rang ; More aimait à s'effacer. Luther était emporté et peu sûr, More était prudent. Luther était littéralement explosif, More était calme. Luther parlait haut, More aimait parler en sourdine. Spirituellement, leurs routes étaient opposées. More aimait à tenir compte, — il prenait un véritable plaisir à tenir compte — de ceux qui l'entouraient, qu'ils fussent au-dessus ou au-dessous de sa condition. Il aimait à se reposer sur eux. Luther, non. More cite avec

horreur ces paroles de Luther : « Je ne me soucie pas d'Augustin. Je ne me soucie pas de cent Cypriens, de mille Jérômes ; je ne me soucie que de la seule Écriture ; voilà, tout net, ma pensée. » More remarqua que Luther ne pouvait tolérer « l'antienne de Notre-Dame, la très pieuse *Salve Regina* », parce que, dans cette antienne, Notre-Dame est appelée « notre avocate ». More, lui, aimait cette prière, et justement pour cette raison qu'elle lui donnait une avocate. Et en quelle conjoncture, en quelle circonstance, imaginer More parlant de soi comme faisait Luther : « Moi, Luther, l'homme de Dieu » ?

More allant vers les doctrines qui tendaient à unir les hommes, Luther à celles, tout opposées, qui les divisaient, et Luther se bâtissant une religion sur ces dernières doctrines, il était fatal que More et Luther finissent par aboutir à des positions séparées par un abîme. More était pour la sociabilité, Luther, pour une chose que l'on appellera, pour être aimable, « l'individualisme ». Prenez, par exemple, ce point de la doctrine de Luther : le salut par la seule foi, point qui, pour user des termes mêmes de More, « épiçait » toute la doctrine luthérienne. En vertu de cette théorie, un homme, dans sa vie spirituelle, n'avait pas à tenir le moindre compte des choses matérielles. Il devait délaisser les saintes images, renoncer à l'eau bénite et aux sacrements.

Il devenait en quelque sorte un pur esprit, mais malheureusement nous ne sommes pas de purs esprits. Et ceci, qui est plus contraire encore à l'esprit de société, un homme, suivant les préceptes de Luther, quelque camaraderie qu'il pût entretenir, quelque relation qu'il pût avoir avec d'autres hommes dans l'ordre purement temporel, cessait d'être sociable dans le plan spirituel. Bref, l'homme de Luther ne dépendait de personne : il ne dépendait que de lui-même.

La doctrine de Luther ne séparait pas seulement l'homme de ses semblables, elle divisait l'individu lui-même, séparant sa raison de sa foi, et la grâce de la nature. More devait détester d'instinct de tels préceptes, comme il détestait tout ce qui déchirait les hommes. Aussi lorsque, dans le dialogue, le messager demande à More si les écrits de Luther ne contiennent pas assez de bonnes choses pour qu'on puisse faire abstraction des mauvaises, More n'a pas grand effort à faire pour répondre qu'il en est de ces écrits comme d'un vin où plus de la moitié n'est que du poison. Puis, comme si cette comparaison n'était pas assez forte, il insiste en disant que, dans le cas présent, le poison a complètement gâté le vin.

More considérait que les changements apportés par Luther à la doctrine mettaient en péril non seulement le salut individuel de toute âme gagnée

par elle, mais aussi la sauvegarde de toute la société ici-bas. Comme conséquence logique du luthéranisme, More prévoyait des calamités publiques qui ne se produisirent pas toutes aussi rapidement qu'il s'y était attendu, mais dont l'approche lui paraissait présagée par deux événements qui se produisirent avant la composition du *Dialogue* : la sanglante insurrection des paysans allemands, sa répression plus sanglante encore, et la profanation et le sac de Rome par l'armée impériale à moitié gagnée au luthéranisme.

Le jour où More eut à discuter du sort à réserver aux hérétiques, ces conséquences sociales du luthéranisme restaient présentes à son esprit. Même ceux que j'appelle des hérétiques étaient d'accord avec More sur ce point : que le péché d'hérésie était un péché grave. La question posée à More par le messager était la suivante : Était-il charitable de faire violence aux hérétiques ? Ne devraient-ils pas être abandonnés à eux-mêmes, et à Dieu ? A cela More répond que les princes et le pouvoir temporel, dans l'intérêt de la société temporelle, étaient obligés de faire violence aux hérétiques, eux-mêmes fauteurs de violence ; s'ils agissaient autrement, l'anarchie (telle cette révolte de paysans) et le sacrilège (comme la profanation de Rome) ravageraient toute la Chrétienté.

L'envoyé demande alors si ces hérétiques qui se mettent hors la société ne pourraient pas être amenés par persuasion, par des voies pacifiques, à abandonner leur hérésie et à reprendre leur place dans la société ? Ne pourrait-on les amener à la vérité par le raisonnement ? En répondant à cette question, More a dû penser à des hérétiques qu'il connaissait, qui en fait s'étaient révoltés contre la raison, exaltant la foi à l'exclusion de la raison, et qui, par conséquent, à cause même de leurs principes, n'étaient pas raisonnables, ou ne raisonnaient plus. Comment dès lors les traiter comme des êtres susceptibles d'être ramenés à la raison ? Vous leur parliez ? Ils étaient sourds. Ils parlaient ? Leur langage était celui de gens insensés. Ils lui rappelaient Collins, un fou de l'asile des aliénés de Bedlam, qui se vantait d'être seul à pouvoir « cingler » l'Écriture comme Luther et comme Tyndale. Non, il n'appartenait pas à l'Église, au pouvoir spirituel, d'user de violence, mais il appartenait à ceux qui, dans l'Église, étaient investis de l'autorité, d'identifier les hérétiques ; le pouvoir temporel se chargerait ensuite d'user de violence à leur égard.

A peine eut-il eu connaissance du *Dialogue* de More, que Tyndale y répondit, répliquant par une « Réponse au Dialogue de sir Thomas More ». Il y lançait à son adversaire quelques dures apostrophes,

appelant More : Balaam, Pharaon, voire même Judas, et le menaçant de « la vengeance de Dieu et d'une mauvaise mort ». Ceci n'était point chez Tyndale le signe de la fureur, ni de sa propension à l'éloquence injurieuse. Tyndale était convaincu d'être dans le vrai, d'avoir raison. Il adoptait donc le ton de la juste indignation, le ton de juste éloquence des prophètes hébreux. Il était donc un prophète hébreu, et More, étant son ennemi, était l'ennemi des prophètes ; il méritait qu'on lui parlât comme il lui parlait.

Cette exaltation mise à part, Tyndale, en réalité, se méprenait sur More. Il voyait dans le penchant de More pour les histoires plaisantes un signe de frivolité. Ces fictions auxquelles More avait eu recours aussi bien dans son *Utopie* que dans son *Dialogue*, Tyndale les appelle des « jongleries », de la « poésie » ; et, More ayant une fois fait cette remarque que tous les prêtres n'étaient pas vertueux, il croyait que More avait dû être acheté par eux pour prendre la défense du pouvoir spirituel :

« Mais, à vrai dire, je pense que, comme Judas n'a pas trahi le Christ à cause de l'amitié qu'il avait pour les grands-prêtres, les scribes et les pharisiens, mais seulement pour obtenir ce dont il était assoiffé, ainsi M. More (ainsi qu'il ressort avec évidence) n'a

pas écrit ces ouvrages inspiré par l'attachement qu'il porte au pouvoir spirituel, ou aux idées qu'il a si pauvrement défendues, mais seulement pour obtenir ce dont il est affamé. Je prie Dieu qu'il ne mange pas avec trop de hâte, de peur qu'il étouffe ; mais au contraire qu'il se repente et ne résiste pas à l'esprit de Dieu, qui dispense la lumière en ce monde. »

La réponse de Tyndale à More manquait son but, d'abord parce qu'elle s'adressait à un More imaginaire, à un More qui n'existait que grâce à la méprise incroyable de son adversaire, et ensuite parce que, bien qu'écrite en anglais, elle l'était dans une autre langue ; ou plus exactement, quoique écrite dans la même langue, elle se plaçait dans un plan différent de celui où More s'était tenu. More s'était efforcé de discuter avec calme, et selon la logique. Bien qu'on ne le regarde généralement pas comme un théologien thomiste, il était si familiarisé avec saint Thomas d'Aquin qu'à telle objection de l'un de ses adversaires il répondait : « C'est exactement l'objection que saint Thomas cite dans tel chapitre afin de la réfuter » et il pratiquait l'habitude scolastique d'exposer loyalement le point de vue de ses adversaires, dans tous les détails et en toute impartialité. Malgré son tempérament poétique, il ne s'écartait guère d'une sobriété toute scolastique, très différente de

la véhémence de Tyndale, avec ses « marquez bien ceci, marquez bien cela », qui faisaient s'exclamer More, et lui faisaient dire que Tyndale ressemblait à un marqueur de court avec ses « marquez ! marquez ! » En somme, Tyndale se dépensait à essayer d'émouvoir, tandis que More essayait de convaincre par la logique.

Il est intéressant de noter aussi que, lorsqu'ils plaisantaient, leur but n'était pas le même. Tyndale n'était pas doué pour la plaisanterie. More ayant développé amplement la doctrine catholique sur les diverses sortes de culte : — latrie, dulie, hyperdulie — et sur le caractère de la dévotion spéciale due aux images saintes et aux reliques, Tyndale en en profitait pour plaisanter, demandant quelle sorte de dévotion More rendait au chapeau d'un cardinal. Je ne choisis pas ce propos parce qu'il est particulièrement irrespectueux, mais afin de montrer en quoi il diffère de la manière de More. De son côté, More se livrait, aux dépens des luthériens, à des plaisanteries qui ont pu leur paraître tout aussi irrespectueuses ; par exemple lorsqu'il classe parmi les seuls théologiens dont ses adversaires pussent invoquer l'autorité, les femmes épousées avec tant de hâte par les chefs du luthéranisme. Mais la diversion créée par sa plaisanterie sur le chapeau donnait à Tyndale l'occasion d'échapper

à la nécessité de discuter posément la question des diverses espèces de dévotion. Elle lui permettait d'enchaîner et de traiter d'idolâtrie le respect témoigné aux images saintes. C'était s'évader délibérément de la question ; nul doute qu'aux yeux de son public c'était une évasion véritable.

More ne recourait jamais à une plaisanterie pour se libérer d'un effort intellectuel. Ses bons mots lui servaient, la lutte terminée, pour traiter en amis les ennemis qu'il avait pu se faire ; ou bien, au cours même de la lutte, pour illustrer l'argument qu'il présentait. Il en usait encore lorsqu'il était ouvertement en désaccord avec un adversaire, et non point tant pour se jouer de lui que pour se moquer de lui-même et de nous tous en même temps. Ainsi Luther déclarait, par exemple, qu'il était inutile de se confesser à un prêtre. Si l'on éprouve le besoin de se confesser, qu'on se confesse à un ami, homme ou femme. Et More de parler plaisamment de la difficulté qui existe, pour certains d'entre nous, à choisir, au sein d'un groupe de prêtres, après sept années d'hésitation, celui à qui nous aimerions nous confesser ; mais, maintenant qu'une jolie femme peut recevoir notre confession, il ne nous en coûtera guère de nous confesser chaque semaine.

En dépit des malentendus entre More et Tyndale, et de l'échec de leurs tentatives pour combattre sur

le même terrain, ils étaient d'accord pour marquer l'écart entre leurs opinions concernant l'Église. Tyndale ne put jamais délaisser complètement l'éloquence. Mais il définit son Église en disant que c'est « la multitude des pécheurs repentants qui croient au Christ, et placent toute leur foi et toute leur confiance dans la miséricorde divine ; sentant au fond d'eux-mêmes que Dieu les aime pour l'amour du Christ et sera, ou mieux : qu'il est, à leur égard, plein de miséricorde, et qu'il leur pardonne aussi jusqu'à leurs tentations de pécher, par où ils craignent d'être entraînés à pécher de nouveau ». Une telle Église était semblable en ceci à celle de More, qu'elle ne pouvait se tromper — selon Tyndale — dans son enseignement. La définition rendait un son analogue, dû à sa phraséologie chrétienne. La différence était cependant plus grande que d'humbles mots ne peuvent l'exprimer. Tous les disciples de Tyndale étaient justes, et savaient qu'ils étaient justes. Ils savaient qu'ils étaient sauvés. Ils étaient certains d'être sauvés. Secrets, cachés, muets, ils formaient une Église invisible — chacun sachant qu'il était membre de cette Église. Église exclusive. Un petit troupeau que cette Église. Tyndale le dit d'une manière significative :

« Dieu se réserva toujours un petit troupeau en Israël ; il y eut toujours des prophètes, parfois au

grand jour, d'autres fois persécutés, en sorte que chaque homme dut se cacher, et garder secrète sa foi. » En somme, tout l'opposé de l'Église catholique. Son caractère véritable : la croyance à sa propre sainteté, c'est justement ce qu'il est dans le caractère de l'Église catholique de ne pas admettre. Exactement l'Église dont la sociabilité d'un More devait se détourner avec horreur.

A la « réponse » de Tyndale au « dialogue de Sir Thomas More », More répondit d'abord par sa « Réfutation » et, plus tard, par son « Apologie ». On a souvent tourné la *Réfutation* en ridicule — et Tyndale ne s'en fit pas faute — à cause de sa longueur. Il est vrai que sa longueur, neuf livres (qui rempliraient trois volumes in-quarto), en fait un ouvrage fastidieux ; mais elle atteste le scrupule de More à vouloir traiter à fond le sujet. Lui-même s'excusa d'avoir été si long, disant d'abord qu'il n'était pas surpris que Tyndale eût trouvé l'œuvre longue, car Tyndale avait trouvé trop longues bien d'autres choses : le rosaire, par exemple, à cause de tous ses « Je vous salue, Marie »; disant encore : « C'est assurément plus court et plus tôt fait d'écrire des hérésies que de les réfuter. » Mais, chose plus importante, il expliquait que la longueur de son ouvrage était surtout imputable au souci qu'il avait eu de citer intégralement son adversaire, et

non de le citer comme Tyndale avait fait pour lui, c'est-à-dire « timidement et inexactement », laissant de côté la quintessence et la force « probante » des arguments de More. Avec une courtoisie digne d'éloges, l'éditeur protestant des œuvres de Tyndale, le révérend Henry Walter, représentant de la Parker Society, a, en 1850, corroboré la déclaration de More sur sa loyauté envers Tyndale. Il écrit, en effet :

« Il faut toutefois porter au crédit de la loyauté de More controversiste, que les extraits de Tyndale insérés dans sa *Réfutation* sont si nombreux et si exacts qu'ils ont été d'une utilité matérielle à l'éditeur actuel dans sa tentative pour reconstituer un texte correct. »

L'*Apologie* n'est pas qu'une suite à la *Réfutation*, ni, comme la *Réfutation*, une nouvelle discussion des questions déjà soulevées dans le *Dialogue*. De nouveaux adversaires étaient entrés dans le débat, amenant d'autres questions, dont la plus importante était peut-être celle de la propre conduite de More : comment More, lord chancelier, avait-il exercé la justice ? Dans quelle mesure s'était-il montré clément envers les hérétiques ? Parce que cette question fut et reste une question très importante, on réservera la discussion de l'*Apologie* pour le chapitre où l'on étudiera le rôle de Thomas More

dans l'exercice de cette haute charge. On peut toutefois mentionner ici, dès maintenant, sa réponse — si tardive, si pleine de longanimité, si affable — à l'accusation de Tyndale ; on le peut et même on le doit. Tyndale accusait More d'avoir été stipendié pour défendre le pouvoir spirituel. More reconnut que quelques évêques avaient fait une collecte en sa faveur, collecte dont le montant avait atteint cinq mille livres. Mais il avait refusé leur offre. Sa réponse avait été laconique. « Comment avaient-ils pu s'imaginer qu'il pût être assez vertueux, ou assez prodigue de ses loisirs, pour s'atteler à un tel travail pour une somme aussi dérisoire ? »

Tandis que, dans sa controverse avec Tyndale, More se montrait sociable, jalousement sociable avec tous les vivants, il se montra, dans une autre controverse, sociable avec les morts, les morts du Purgatoire, qui avaient besoin de ses prières. Cette controverse nouvelle, il la mena contre un adversaire pour lequel il éprouvait plus d'amitié que pour Tyndale. Cet adversaire était un laïque, Simon Fish, un avocat qui s'était autrefois produit dans un intermède satirique à Lincoln's Inn, intermède dont la victime était Wolsey. Redoutant le courroux de Wolsey, Simon Fish avait gagné le continent ; et là, lui-même courroucé contre Wolsey, il avait écrit un ouvrage, très vraisemblablement poussé par

quelques mécontents de formation plus théologique que lui-même, et qui lui en avaient fourni les matériaux, les uns bons, les autres mauvais. Le livre s'appelait *la Supplique des mendiants*. C'était l'œuvre d'un jeune homme qui se souciait moins d'exposer une doctrine théologique que de se venger de Wolsey et du clergé. Il suggérait que ses richesses devaient être enlevées à l'Église pour être données aux mendiants, ce qui mettrait fin à la pauvreté. Il était particulièrement urgent, disait-il, de supprimer les chapelles dotées pour prier pour le salut des âmes du Purgatoire. Car on lui avait assuré que le Purgatoire n'existait pas. Il revenait donc beaucoup trop cher. On n'avait qu'à le laisser de côté, voilà tout !

More répondit au livre de Fish par un autre dont le titre, réplique du premier, était *la Supplique des âmes*. Les âmes du Purgatoire y plaident leur propre cause. En défendant les âmes, More ne négligeait pas, d'ailleurs, les mendiants. On peut même dire, sans commettre d'erreur, qu'il éprouvait pour les mendiants et les sans-travail une pitié plus profonde que celle de Fish. Il avait manifesté sa sympathie en leur faveur en ne résistant pas au désir de plaider pour eux dans son *Utopie*. Mais cela ne l'empêchait pas de lire dans les intentions de Simon Fish. More répondit à Fish que la panacée préco-

nisée, la spoliation de l'Église, il n'avait pu l'imaginer qu'en usant d'un sophisme, et par malveillance — oui, vraiment, par malveillance. Mais il lui plaisait d'espérer que le jeune homme qui s'était rendu coupable d'une telle malice se repentirait et retrouverait la foi. Il priait dans cette intention. Et, en effet, c'est ce qu'il advint.

More dévoila l'erreur des informations sur lesquelles Fish avait basé son ouvrage. Il démontra que l'Église n'était pas aussi riche que Fish l'avait faite, et finalement, qu'il y avait un Purgatoire et que les âmes qui s'y trouvaient ne devaient pas plus être oubliées que les mendiants sur la terre. Les uns et les autres étaient voisins. Il plaida pour les âmes du Purgatoire, ou plutôt il laissa ces âmes plaider pour elles-mêmes, réclamer nos prières, et plus particulièrement notre grande prière : la messe.

« Si vous croyez à notre indigence et que vous ne preniez point soin de nous, hélas ! c'est que vous êtes sans pitié ! Car celui qui n'a pas pitié de nous, de qui donc aura-t-il pitié ? Vous avez pitié des pauvres ? Qu'y a-t-il de plus pauvre que nous, qui n'avons pas une loque à nous mettre sur le dos ? Vous avez pitié des aveugles ? Nul n'est plus aveugle que nous sommes, nous qui demeurons ici plongées dans l'ombre, sauf pour contempler des spectacles déplaisants et nauséabonds, jusqu'à ce que quelque

onsolation nous vienne éclairer. Vous avez pitié es boiteux ? Mais nul n'est plus boiteux que nous, ui ne pouvons traîner un pied hors de ce feu, ni voir une main libre pour garantir du feu notre isage. Enfin, si vous avez pitié de tout homme ui souffre, jamais ne connaîtrez souffrance comarable à la nôtre, car notre feu surpasse d'autant n ardeur tous les feux qui brûlèrent jamais sur terre, ue le plus ardent des feux terrestres surpasse en rdeur un feu peint sur un mur. »

Et les âmes terminent ainsi :

« Souvenez-vous de notre soif quand vous êtes ssis à boire, de notre faim quand vous festoyez, de otre veille inquiète lorsque vous dormez, de nos uelles souffrances tandis que vous prenez du laisir ; du feu qui nous dévore lorsque vous vous ivertissez. Et que Dieu vous aide à ne point venir i, ou à tout le moins à n'y demeurer guère, mais u'il vous conduise bientôt à cette félicité à laquelle amour de Dieu vous aide à nous conduire, et nous ous emploierons à vous aider à notre tour à vous entraîner avec nous. »

A peine More en avait-il fini avec Fish qu'il eut répondre à un autre avocat, qui, lui, n'était point nimé par un sentiment de vengeance personnelle, nais par le souci de propager une théorie. Il se nomnait Christopher Saint-German. Étant donné que,

parmi tous les adversaires de More, il est celui que la postisité a le plus méprisé, voyons le bien que l'on peut dire de lui. Il était, moins encore que Fish, un théologien, mais il fut davantage un juriste. C'était un avocat qui avait une marotte : il désirait voir restreindre considérablement la juridiction de l'Église, et voir la loi commune se développer à l'exclusion du droit canon. Il ne se considérait pas pour cela comme un ennemi de l'Église. Il était si peu au fait des préoccupations d'ordre spirituel qu'il ne se rendait pas compte, en réalité, qu'il agissait en ennemi de l'Église. Il est très probable que si le roi ne l'y avait pas poussé, il ne se serait jamais engagé dans une controverse écrite. Il se serait borné à importuner ses voisins par ses discours, et il aurait continué à augmenter son importante bibliothèque. Pour finir, dans les ouvrages qu'il composa si laborieusement, et qui sont, le premier : le *Traité sur la division entre le spirituel et le temporel*, le second : *Salem et Byzance*, il fait preuve d'une réelle pénétration juridique qui fait de lui l'un des hommes de son temps qui virent les conséquences logiques de leurs théories, sans pourtant redouter d'être des théoriciens. Par exemple, Saint-German vit bien que le chemin suivi par Henri pour devenir un roi qui régnerait sur l'Église le conduirait finalement à faire formuler la loi de Dieu par le Parlement

— chose qu'il considérait personnellement comme une voie excellente.

Ce n'était pas en raisonnant de la sorte que Saint-German se montrait insensé, c'est en se donnant pour un pacificateur. Il n'était qu'un pauvre rat de bibliothèque, une taupe pitoyable sortie de son trou au grand jour de la vie publique, et tout ébloui ; et il se peignait comme un ami tant du pouvoir spirituel que du pouvoir temporel, demandant à être accueilli comme tel. Il n'était rien moins que cela, mais au contraire si partial contre l'Église, si crédule aux « on dit » colportés contre elle, selon l'expression même de More, si plein de préjugés dans son exposé juridique de la cause, que More dut consacrer à le réfuter la moitié de son *Apologie* et un livre entier intitulé — héroï-comiquement — *le Désarmement de Salem et de Byzance.* Sa prétention à la pacification était si absurde que More le comparait à un homme qui, voyant une procession du Saint-Sacrement attaquée dans les rues par des hérétiques, se mêlerait à la bataille par impartialité, injuriant les prêtres et leur faisant des reproches, « tout au moins à quelques-uns d'entre eux », et les sauçant de boue.

Christopher Saint-German n'était pas un luthérien. Il ne s'intéressait pas le moins du monde à des doctrines comme celle de la justification par la

foi. Il n'était pas davantage un fomentateur de discorde. Il désirait la paix, mais la paix avec suprématie du pouvoir temporel. Il espérait un accord entre les hommes, accord basé sur leurs intérêts naturels. Son cœur et sa fortune étaient du côté de la loi commune. De là, tout simplement, la différence entre lui et cet autre juriste, Thomas More, celui-ci désirant une paix basée sur tout autre chose, venue d'en haut plutôt que d'en bas, car pour lui le vrai gage d'unité était un lien spirituel, et la permanence de cette paix reposait sur le juste respect du pouvoir spirituel.

En d'autres termes, à la différence de la conception de sociabilité de Saint-German, la conception de More était une conception surnaturelle, qui postulait le surnaturel et ne pouvait exister sans lui ; qui reposait sur Dieu et non, sauf pour ce qui était de sa compétence, sauf pour ce qu'il pouvait donner, sur le Parlement. Comme pour permettre à More de définir plus clairement encore sa conception spirituelle de l'unité, une autre controverse survint entre More et un prêtre nommé Frith. Frith était un esprit aventureux, voire audacieux, qui, par son amour du danger, a éveillé quelque peu l'admiration des historiens et l'a fait surnommer le plus charmant des luthéranisants d'Angleterre. Il avait eu l'audace de devenir luthérien avant Tyndale, et

avait été forcé de s'enfuir en Allemagne (plus exactement : on l'avait, en fait, laissé s'enfuir). En Allemagne, Frith s'était marié ; à la chute de Wolsey, il était rentré en Angleterre, pensant qu'un âge d'or était venu pour l'hérésie ; mais, à peine débarqué, il avait été enfermé à la Tour de Londres par sir Thomas More, alors chancelier.

La Tour ne pouvait ni amender Frith, ni l'intimider et, contrairement au conseil de Tyndale, qui lui conseillait la ruse (« Rampez par terre, soyez humble »), il s'attaqua à une doctrine que ni l'amour du lucre, ni la jalousie du clergé, ni la moindre rancune locale n'avait pu jusqu'alors empêcher le peuple anglais de chérir. C'était la doctrine la plus essentielle de la Chrétienté, celle pour laquelle les cathédrales avaient été bâties, pour laquelle des villes s'étaient massées autour des mêmes cathédrales. Grâce à cette doctrine, la Chrétienté était heureuse et confiante en la nature humaine. Par elle, la Chrétienté était une. Grâce à elle, More pouvait éprouver un insondable sentiment de compagnonnage entre ses semblables et lui, un compagnonnage qui allait jusqu'à Dieu. Pour décrire cette relation entre les catholiques, saint Thomas d'Aquin avait dit que, par elle, Dieu s'était approché du peuple chrétien tout entier plus que d'aucune nation. Je veux parler du dogme de la sainte Eucharistie.

Frith, du cœur de la Tour de Londres, déclara qu'un tel dogme était vide.

More répondit à Frith. Sa réponse ne fut ni longue, ni violente. Est-ce parce qu'il se sentait en quelque sorte responsable de l'attitude de Frith, ayant jeté cet hérétique en prison ? Eut-il pour Frith une miséricorde toute particulière, ou bien espéra-t-il en un retour de Frith ? Je suis tenté de croire que c'est plutôt par respect pour le sujet traité que More se garda d'élever la voix. Sa dévotion au sacrement de l'autel était sa dévotion la plus fervente. Il mesurait, lorsqu'il en parlait, « la confusion de son indignité » :

« Pour s'approcher de la sainte Eucharistie, dit-il un jour, l'âme d'un homme a besoin d'être comme celle d'un enfant, aussi pleine d'innocence que celle de ce saint Jean enfant qui tressaillait de joie dans le sein de sa mère. »

Le More qui écrivit la *Réponse à Frith* était le même qui avait l'habitude de réciter, avant la communion, cette prière qu'il coucha par écrit lorsqu'il fut lui-même à la Tour de Londres et que je considère comme ayant bien été composée par lui :

« Délivrez-moi, Seigneur très bon, de cette tiédeur, ou plutôt de cette manière froide de méditer, et de cette langueur dans ma prière. Donnez-moi l'ardeur, la joie et l'empressement lorsque je pense à Vous.

Donnez-moi la grâce d'aspirer à Vos sacrements, et surtout de me réjouir en présence de Votre corps béni (doux Christ Sauveur dans le Saint-Sacrement de l'autel), de Vous remercier dignement pour Votre bienveillante visite et, à l'instant de cette haute commémoration, de considérer Votre Passion très douloureuse, et de m'en souvenir. Faites en sorte, Dieu très bon, que nous participions aujourd'hui à ce Saint-Sacrement, et faites de nous chaque jour les membres vivants, ô doux Christ Sauveur, de Votre saint Corps mystique et de Votre Église catholique. »

CHAPITRE VIII

LE CAPRICE DU ROI

Si la querelle entre l'Église et la nouvelle hérésie luthérienne ne s'était trouvée obscurcie par d'autres querelles, on s'expliquerait mal l'échec de l'Église en Angleterre. En effet, chaque fois que la querelle est clairement apparue comme une lutte entre l'orthodoxie et l'hérésie, une majorité écrasante se déclara toujours en faveur de l'orthodoxie. Mais ce conflit fut éclipsé par un autre, qui nous paraît aujourd'hui insignifiant, et qui l'était en effet ; mais, à l'époque où il éclata, on peut concevoir qu'il parut plus important que l'escarmouche entre l'hérésie et l'Église toute-puissante : il s'agit du conflit entre le Pape et le roi, totalement étranger à la question de l'hérésie ; le roi ne voulait qu'une chose : n'en faire qu'à sa tête, suivre sa voie.

Durant les quinze premières années du règne d'Henri, cette voie coïncidait avec celle de la Papauté et cet état de choses avait amené l'Europe à considérer Henri comme un chrétien très obéis-

sant. Le roi d'Angleterre assistait chaque jour à deux messes, et le dimanche à la grand'messe, très ponctuellement. Il avait défendu le clergé contre un Parlement avide de spoliation et qui songeait à reprendre au clergé une partie de ses richesses, et certaines de ses immunités. A ce grand personnage ecclésiastique qu'était le cardinal Wolsey, il avait donné une puissance qui dépassait sa propre puissance. Dans ses discussions théologiques, il avait toujours fidèlement observé les enseignements de l'Église. Il avait composé cet hymne, qui est non seulement très pieux, mais qui présente de réelles qualités musicales : « O Seigneur, qui créas toutes choses », et d'autres hymnes encore. Quatorze ans après son couronnement, il montrait un tel empressement à défendre l'orthodoxie que lorsque Luther attaqua la Papauté il écrivit sa Défense des Sept Sacrements, ouvrage composé pour le Pape, et qu'il envoya d'ailleurs au Souverain Pontife. Dans cet ouvrage, Henri exaltait la position du Pape à un tel point que sir Thomas More lui-même en fut surpris, et lui en fit la remarque, lui exposant que c'était peut-être aller trop loin que d'associer la suprématie spirituelle du Pape à des prérogatives temporelles telles que sa suzeraineté sur telle ou telle ville italienne. Mais le roi tenait à son texte, et il refusa de le modifier.

Même dans les querelles temporelles, où le Pape semblait ne plus agir qu'en simple potentat italien, par exemple dans sa lutte contre Venise, Henri prit toujours soin de rester l'allié politique et militaire de la Papauté, tout autant que son allié spirituel. Il reste qu'il manquait à Henri le sens de l'obéissance. Un homme capable d'obéir sait plier sa volonté à la volonté d'un autre, même s'il doit en être blessé. Henri était un enfant gâté, qui n'aimait pas à être contrarié.

Aux yeux de l'Europe, Henri apparaissait aussi comme un homme vertueux. Il était salué comme le modèle des monarques. Il savait danser, chanter, jouer de l'orgue. Il n'avait de cesse qu'il n'améliorât toutes choses. A prix d'or il avait fait venir de Venise l'organiste de Saint-Marc pour qu'il lui donnât des leçons. Il parlait le latin, le français, l'espagnol, l'italien et l'anglais, cela va sans dire. Il pouvait disserter en latin de théologie, écrire en français des lettres d'amour, composer des vers anglais. Car il était poète, et quel poète !

O mon cœur, ô mon cœur,
Que triste est mon cœur...

Ainsi chantait le plus grand parmi les rois poètes d'Angleterre, Richard Cœur de Lion peut-être excepté.

Chose plus remarquable : il était un athlète plein de grâce. C'était merveille de le voir jouer au tennis.

Cavalier, il pouvait lasser six chevaux à la suite. Dans les simulacres de guerre, dans les tournois de chevalerie, (et qui n'étaient point jeux de dames) il était presque héroïque dans sa volonté de désarçonner l'adversaire. Dans la lutte même, il n'était pas sans prestige, ni sans prétentions ; renversé par le roi de France dans leur théâtrale rencontre au camp du Drap d'Or, il accepta sa défaite en beau joueur. Enfin, il fut époux fidèle, du moins pendant les dix premières années de son règne. Et même plus tard, lorsqu'il eut pour maîtresse Élisabeth Blunt (dont il eut un enfant), et lorsqu'il connut Mary Boleyn, (la sœur de celle qui allait être la grande tentatrice : Anne Boleyn), il était, en somme, un mari pas plus infidèle que les autres monarques du temps, ni que beaucoup des rois qui passent pour les meilleurs parmi ceux qui l'ont précédé ou suivi dans l'histoire.

Mais il y avait comme une ombre aux vertus d'Henri, à ses talents, à sa fidélité première à sa femme. Il aimait les apparences plus que les choses elles-mêmes : il aimait revêtir l'armure d'un chevalier, charger dans un tournoi comme un vrai chevalier, mais il n'était point un guerrier. Il aimait la théologie, mais la théologie n'était pour lui qu'un jeu. Il y jouait, avec le cardinal Wolsey, disputant avec lui sur le point de savoir si un

laïque doit ou non s'en tenir à la simple « prière vocale ». Il agaçait énormément le cardinal. Quant à sa fidélité conjugale, il la concevait ainsi : un homme reste fidèle jusqu'à trente ans ; passé trente ans, il peut devenir aussi faux, aussi cruel qu'il a été fidèle.

Il était facilement influençable, et sa femme eut une réelle influence sur lui. Elle remplit auprès de lui, non seulement le rôle d'épouse, mais aussi celui d'une mère. Henri commença par suivre le chemin le plus facile, qui, d'abord, ne fut pas le plus mauvais, car ses dispositions naturelles étaient meilleures que celles de la plupart des hommes. Mais ce ne fut jamais ce qu'on appelle un caractère. Il fut toujours un enfant gâté.

Parce qu'il eut tout un harem d'épouses, il arrive qu'on le peigne sous les traits d'une brute et d'un débauché, voire d'un être bestial. Mais les appétits du mâle ne furent point la cause de ses égarements ; cette cause est ailleurs, dans un entêtement tout féminin. Seuls ses sentiments le guidèrent. Catherine, sa première femme, était la fille de Ferdinand et d'Isabelle, le couple royal qui avait envoyé Colomb sur les mers et enrichi l'Espagne, grâce à la découverte de l'Amérique. Le père d'Henri avait sollicité la main de Catherine pour Arthur, son fils aîné, parce qu'il avait besoin de l'alliance de

l'Espagne. Il se souciait tellement d'assurer cette alliance qu'il avait fait en sorte que le jeune Arthur fût fiancé dès sa naissance à Catherine, âgée alors de trois ans. Il s'arrangea de même pour que le roi d'Espagne lui versât en argent (cet argent, qu'il aimait tant !) cent mille couronnes, la moitié de la dot : le roi d'Espagne avait besoin de l'alliance anglaise ; il rêvait de voir sa descendance conquérir l'univers par voie de mariage. En 1501, les deux enfants furent en âge de se marier, bien qu'Arthur ne fût pas encore en âge de consommer le mariage. On les unit. Or, il arriva qu'Arthur mourût peu après. Une importante partie de la dot ayant déjà été versée, et l'alliance avec l'Espagne restant désirable, Catherine fut réservée à Henri, qui serait un jour Henri VIII. Henri avait six ans de moins que Catherine.

L'accomplissement du mariage d'Henri et de Catherine souffrit quelques difficultés. Catherine allait épouser le frère de celui à qui elle était déjà mariée (quant au cérémonial, tout au moins). L'union projetée équivalait au mariage d'un homme avec la veuve de son frère, mariage qui, d'ordinaire, n'était pas autorisé par l'Église. Le Pape accorda la dispense nécessaire ; la difficulté eût donc été tournée si, quand son fils fut en âge de prendre femme, Henri VII ne s'était avisé de douter tout

à coup qu'il eût encore besoin de Catherine pour bru. Voulait-il obtenir une dot plus substantielle ? Ne pouvait-il obtenir le paiement de ce qui restait dû ? Toujours est-il que, jusqu'à sa mort, Henri VII différa le mariage, invoquant tour à tour l'un ou l'autre motif, ou encore, en manière de diversion, le doute qu'il prétendait avoir sur la validité même du nouveau mariage.

Son père mort, Henri VIII, pressé d'avoir une femme et une reine, épousa sa belle-sœur. Il avait dix-huit ans ; il était beau. Elle en avait vingt-quatre et n'était point belle. Néanmoins, quoique politique, le mariage semble avoir été conforme aux inclinations du jeune Henri. Il n'y eut même pas trace de cette incompatibilité qui caractérise souvent les mariages des rois avec des princesses étrangères. Catherine avait été élevée en Angleterre ; elle était devenue Anglaise. Le début de leur règne fut heureux ; eux-mêmes semblaient l'être. La joie qu'ils laissaient paraître dans les cérémonies officielles fut tenue pour une joie sincère dans le pays tout entier. Le spectacle de ce couple royal était pour tous un réconfort.

Sept ans plus tard, ils demeuraient encore le jeune couple heureux de la première année. Ils s'en allèrent, un jour de mai, cueillir des fleurs de Greenwich jusqu'à Shooter's Hill. Ils y tombèrent sur un groupe

de robustes paysans, tout habillés de vert, et qui prétendaient figurer Robin Hood et ses compagnons. Les figurants tirèrent à l'arc en l'honneur du roi et de la reine ; ils invitèrent les souverains à les accompagner dans le Greenwood, et lui offrirent, sous les arbres, un rustique repas de venaison, arrosé de vin. Une réelle affection paraissait devoir unir longtemps les jeunes souverains.

Mais, sous ces heureuses apparences, une tragédie, couvait. L'année qui avait suivi le mariage, Catherine avait donné le jour à une fille qui, née avant terme, mourut dès sa naissance. L'année suivante naquit un fils qui ne vécut que trois jours. L'an d'après, en 1513. un autre enfant : un garçon, mort-né. Un an plus tard, Catherine était de nouveau enceinte. Henri se montrait très irrité contre son beau-père qui, faisant secrètement la paix avec la France, l'avait laissé se battre seul contre les Français. Ce fut l'occasion de maintes querelles entre les époux ; Catherine, déjà déprimée par ces accouchements décevants, mit de nouveau au monde un fils mort-né. Henri, qui commençait, en souverain prospère, à s'inquiéter de sa succession, montra de l'impatience. Si la reine était incapable de lui donner un enfant, ne se trouverait-il point une autre femme pour assurer un héritier au trône ? C'est alors qu'il se rappela fort à propos que son

père avait dû obtenir une dispense pour qu'il pût épouser Catherine. Cette dispense était-elle valable ? Ne comportait-elle point quelque vice ? Les juristes, en tout cas, pourraient peut-être en trouver un. Le roi pourrait alors considérer son mariage comme nul, et prendre une autre femme.

Ainsi songeait Henri ; mais, au bout de deux ans, un enfant lui naquit, un enfant vivant, et qui vécut : Mary Tudor. Ce n'était qu'une fille, mais c'était une fille, une héritière.

« Nous sommes jeunes tous deux, s'écria le roi tout joyeux. Si, cette fois, ce fut une fille, des fils peuvent venir plus tard, par la grâce de Dieu. » Deux ans plus tard, Catherine était de nouveau enceinte ; ce devait être pour la dernière fois. Le 18 novembre 1518, elle mit au monde un fils mort, au milieu de la désolation générale.

Le mois suivant, Henri fiança Mary Tudor, alors âgée de deux ans, au dauphin de France, qui n'avait pas douze mois. Fiançailles éphémères : quatre ans après, Henri était de nouveau en guerre avec la France. Mais, dès avant la rupture, il avait vu que son projet ne résoudrait pas les difficultés de sa succession ; personne, en Angleterre, n'acceptait l'idée qu'un roi de France pût accéder au trône anglais. En 1521, le duc de Buckingham, le plus proche héritier mâle, accusé de conspirer pour s'em-

parer de la couronne, fut jugé et assassiné dans les formes. Certains n'ont voulu voir dans cette exécution qu'un effet de la vengeance de Wolsey ; mais ne s'agissait-il pas plutôt d'une conspiration royale ? Henri ne voulait-il pas à tout prix faire place nette pour ses enfants ?

Mary grandissait. Pourrait-elle gouverner les nobles, le Parlement ? Une femme pourrait-elle régner sur l'Angleterre ? Henri recommença d'espérer un fils. Il n'était pas facile de trouver un fils qui pût être l'héritier légitime... La reine n'avait pu lui donner qu'une fille ; sa maîtresse, Élisabeth Blunt, plus heureuse, lui avait bien donné un fils ; mais le fils d'Élisabeth Blunt, bien qu'il se recommandât par sa ressemblance avec son père, n'était tout de même qu'un bâtard. En 1525, Henri le fit duc de Richmond et de Somerset, titres qui rappelaient ceux qu'avait portés son père, et laissaient présager qu'il monterait un jour sur le trône.

Malheureusement, pour un bâtard, la route est toujours semée d'obstacles. Le roi ne ferait-il pas mieux, non point de changer de maîtresse, mais de choisir une autre épouse, une épouse jeune et féconde ? Et puis, il commençait à être las de Catherine. Son appétit s'aiguisait ; il cherchait de toutes parts, sans toutefois cesser de se considérer, avec complaisance, comme un très saint homme.

En 1522, lorsqu'éclata la guerre entre l'Angleterre et la France, une jeune fille revint en Angleterre après un séjour à la cour de France, et qui avait été instruite des usages français et des usages du monde en général. Elle s'appelait Anne Boleyn. Anne avait de beaux cheveux, longs et noirs, des yeux noirs expressifs, mais au premier abord, elle manquait de charme. Anguleuse à un point qui n'était pas fait pour plaire aux Français, elle avait quelques défauts assez disgracieux ; elle portait au cou une verrue qu'elle cachait sous un ruban ; et, à la main, une excroissance à laquelle il a parfois été fait allusion, et qui figurait assez bien un sixième doigt. Sa séduction pourtant n'est pas contestable ; il se peut qu'elle lui vint de quelque charme secret, impossible à décrire, et qui ne fut même pas sensible à la plupart de ceux qui l'ont connue. Wolsey l'a appelée « une corneille nocturne ». Ce qui ne fait aucun doute, c'est qu'elle possédait la seule chose qui, pour un roi sensible et impulsif, pût être à la fois un philtre, un supplice de Tantale et un piège : elle avait une irréductible volonté.

Henri l'avait vue en 1522, quand elle était dame d'honneur de la reine et il avait jeté sur elle un regard avide. Ambitieuse, Anne tentait de s'assurer un mari qui fût à la hauteur de cette ambition, et elle songeait à un jeune homme qui, à la cour de Wolsey,

se préparait au métier de courtisan. Héritier du duché de Northumberland, ce jeune homme s'appelait Percy. Peut-être le père Boleyn, dont le nom est celui d'un marchand, mais qui était allié aux Howard, poussait-il Anne à ce mariage. Ce qui est sûr, c'est que le roi s'y opposa. Par l'entremise de Wolsey, il fit prier le jeune Percy de jeter les yeux d'un autre côté.

Qu'advint-il au cours des deux années qui suivirent ? Comment Anne en usa-t-elle avec la convoitise du roi ? Nul ne le saura jamais. Mais elle s'y prit si bien, elle fut si habile qu'au bout de trois ans le roi se mit à répandre le bruit qu'il n'avait, en fait, jamais été marié. Il en était arrivé à se convaincre qu'en vivant avec Catherine il vivait dans le péché — cas de conscience bien extraordinaire et en tout cas bien opportun. Et l'on se mit à parler de l'annulation du mariage d'Henri.

Ces rumeurs ne surprirent guère les cours d'Europe. Elles étaient préparées à les entendre. Mais il ne vint à personne l'idée qu'Anne Boleyn pût être la cause d'un pareil projet. Personne n'avait jamais imaginé qu'elle pût devenir un jour reine d'Angleterre. Personne ne devina que le désir que le roi avait d'elle fût mêlé au projet d'annulation. On crut qu'il agissait de sang-froid, par calcul, guidé par un souci de politique étrangère. Son but était évi-

dent : il désirait un héritier, ou un renversement des alliances ; quant aux scrupules relatifs à la validité de son premier mariage, nul n'y prêtait le moindre crédit.

Le cardinal Wolsey, lui, savait quels désirs Anne Boleyn avait allumés au cœur du souverain. Il était sur place, et il observait. Complètement dénué, sinon de religion, du moins de religiosité, le cardinal savait à quoi s'en tenir sur la sincérité du roi et sur les fameux scrupules. Ce dont le roi souffrait, c'était de la passion dont il s'était pris pour la « corneille nocturne ». Cela ne faisait point de doute. Mais la concupiscence est une chose qui passe, et l'objet même en peut changer. Aussi Wolsey, oubliant ce que pouvait être l'entêtement du roi, ignorant ce que peut être la volonté d'une femme, s'imagina qu'Henri ne tarderait pas à posséder Anne, et qu'ensuite il la rejetterait. Le roi ayant mis en avant cette question d'annulation, pourquoi lui, Wolsey, ne l'utiliserait-il pas pour ce qu'elle valait, c'est-à-dire comme une carte à jouer dans la partie internationale.

Il advint qu'à ce moment même l'allié de l'Angleterre, Charles V, venait de remporter sur François Ier une victoire que Wolsey estima trop considérable ; François Ier avait été fait prisonnier. Charles V ayant refusé d'aider Henri VIII à s'em-

parer du trône de France, Wolsey s'appliqua à porter atteinte à la puissance du trop puissant allié et à réduire son arrogance. Il alla jusqu'à menacer Charles V de s'allier avec la France contre lui. Il le menaça notamment d'une manière indirecte, insinuant que Henri cesserait bientôt d'être l'époux de Catherine d'Aragon, propre tante de Charles, et qu'il pourrait bien épouser une princesse française. Menace opportune. La santé du pape Clément VII n'était pas brillante. Si le Pape mourait, Wolsey qui, deux fois déjà, avait failli être élu pape, pourrait marchander avec l'empereur, et jouant de cette menace d'une nouvelle alliance et d'un nouveau mariage, s'assurer l'aide de Charles V pour s'asseoir enfin sur le Saint-Siège. L'annulation en perspective était un atout pour la réalisation de ses secrets désirs.

Thomas More semble avoir été le seul à se rendre compte que le projet d'annulation caressé par le roi pouvait entraîner de grands maux pour la Chrétienté. Il comprit où conduirait l'obstination du roi, combinée avec sa religiosité. Henri était de ces caractères qui éprouvent le besoin de satisfaire ses mauvais penchants sans cesser d'avoir raison. Ils n'enfreignent pas les lois, pour ensuite regretter ce qu'ils ont fait ; ils font dire aux lois ce qui leur convient et appellent vertus leurs péchés,

ce qui leur épargne de se repentir. Et ils sont dangereux pour d'autres qu'eux-mêmes par l'importance même de l'appareil qu'il leur faut déployer pour justifier leur conduite. Un jour qu'il se promenait avec son gendre au bord de la Tamise, More lui dit : « Plût à Dieu, Roper, mon fils, que je sois enfermé dans un sac et jeté sur l'heure dans cette eau, si trois choses pouvaient être d'abord solidement établies dans la Chrétienté.

—« Quelles peuvent bien être ces trois choses si importantes ? » demanda Roper.

—« La première, c'est qu'au lieu d'être engagés dans des guerres mortelles, tous les princes chrétiens vécussent dans la paix universelle. La seconde, c'est qu'une parfaite unité de religion puisse régner partout où l'Église du Christ est maintenant affligée par les erreurs et les hérésies ; la troisième, c'est que, pour ce qui concerne le mariage du roi, les choses tournent à la gloire de Dieu et au bonheur de tous. »

Dans les propos qu'il avait tenus, un peu à tort et à travers, en 1525, le roi n'avait pas laissé paraître son irréductible obstination. Pour en arriver à sa décision, il fallut qu'Anne Boleyn l'aiguillonnât en refusant de se donner à lui en dehors du mariage, et qu'Henri acquît l'irritante conviction que l'annulation qu'il désirait ne serait pas facilement obtenue.

Avant que deux ans se fussent écoulés, son exaspération était arrivée à son comble ; il désirait Anne frénétiquement, et la première tentative d'annulation de son mariage avait échoué.

Cette première tentative avait commencé et fini de la façon suivante : En mai 1527, Wolsey, que l'Europe commençait à rendre responsable de toute cette agitation, se mit à jouer la comédie de la légalité. A l'instigation du souverain lui-même, il fit citer devant lui le roi et la reine, et les réprimanda d'avoir vécu ensemble pendant vingt ans sans être mariés. Cette comédie de Wolsey — mué pour une fois en auteur comique — avait été ainsi conçue : le roi et la reine devaient confesser leur faute à tour de rôle ; sur quoi Wolsey, agissant comme légat du Pape, déclarerait que, puisqu'ils n'avaient jamais été mariés, puisqu'ils ne pouvaient l'être — leur degré de parenté l'interdisant — ils devaient se séparer. Catherine cesserait d'être reine. Le Pape confirmerait, le moment venu, la décision prise par Wolsey.

Or, il advint que la reine refusa de jouer son rôle. Elle soutint qu'elle n'avait jamais été mariée au frère d'Henri, Arthur étant trop jeune pour avoir consommé le mariage ; et elle en appela au Pape, et se mit sous sa protection.

Wolsey fut bien embarrassé. Ce n'était pas pré-

cisément pour lui le moment de s'adresser au Pape, pratiquement prisonnier de Charles V, dont l'armée s'était emparée de Rome. On ne pouvait s'attendre à ce que le Pape déplût à Charles V en annulant le mariage de Catherine d'Aragon, faisant en quelque sorte un affront à la famille de l'empereur. Une occasion se présenterait plus tard d'intervenir auprès du Pape. Pour l'instant, la première chose qui s'imposait, c'était de signer la paix avec la France. On s'occuperait ensuite d'abattre la puissance de Charles V. Le Pape libre, Charles tombé sous les coups de la fortune, l'annulation pourrait être obtenue. D'ici là, Henri pouvait être guéri de sa passion pour Anne Boleyn, et disposé à contracter un mariage politique sensé. Cet arrêt dans la procédure d'annulation était des plus heureux ; d'autres choses, en effet, devaient retenir l'attention. Ainsi raisonnait Wolsey.

Mais, derrière Anne Boleyn, il y avait les nobles : ses parents, le parti du duc de Norfolk, d'autres encore, jaloux de ce parvenu de cardinal, et trop impatients pour penser qu'il était temps de songer à d'autres choses. Ils ne connaissaient rien à la diplomatie, ne se souciaient point de théologie ou de droit canon. Ils ne savaient qu'une chose, c'est que Wolsey était plus habile qu'eux-mêmes, et que, bien qu'il travaillât comme eux à l'annulation du

mariage, il n'était nullement pour eux un ami. Ils voulaient qu'Anne fût reine, non point qu'ils fussent les ennemis de Catherine, ou opposés à une alliance avec l'empereur, mais parce qu'ils étaient les ennemis de Wolsey. Qu'Anne réussît à supplanter le cardinal, le roi passerait sous leur influence. C'est pourquoi ils prirent la décision d'agir de leur côté, à l'insu de Wolsey. Ils réussirent à s'assurer l'approbation du roi ; mais le roi n'eût point osé faire savoir à Wolsey qu'il la leur avait donnée.

Leur intention était de dépêcher à Rome un homme à eux. Un prêtre à demi-aveugle, nommé Knight, chapelain du roi, fut choisi par cette noblesse impatiente pour être son ambassadeur auprès du Pape. Les instructions qu'il avait étaient déraisonnables ; leur exécution ne valut pas mieux. On avait recommandé à Knight d'obtenir du Saint-Père la permission pour Henri VIII d'avoir deux épouses. Le roi ne méritait-il pas une telle faveur pour la fidélité dont il avait fait preuve à l'égard du Souverain Pontife, pour les services qu'il avait rendus à l'Église ? En outre, Henri devait être autorisé à choisir à son gré sa seconde épouse, même si son choix se portait sur une femme dont la sœur aurait été la concubine du roi — allusion trop claire au cas d'Anne Boleyn.

En route pour Rome, Knight traversa la France.

Wolsey, qui s'y trouvait justement, occupé à négocier la paix avec la France, s'arrangea pour le rencontrer et s'efforça d'agir sur lui, de l'intimider, le persuadant qu'il serait sage de ne point se faire moquer de soi en sollicitant pour le roi le privilège de bigamie. Puis, se hâtant de regagner l'Angleterre, il obtint du roi qu'il donnât à Knight de nouvelles instructions : entre autres choses, Knight demanderait au Pape d'investir Wolsey de tous pouvoirs, de lui permettre, en somme, d'agir comme s'il était lui-même le Pape.

Knight trouva le Souverain Pontife à Orvieto, où il s'était réfugié après s'être enfui de Rome. Le Pape ne tenait nullement à donner à Wolsey plus de puissance qu'il en avait déjà. De son côté, Knight préférait sans doute que cette partie de sa mission ne fût point couronnée de succès. On remit à Knight des documents qu'avec son peu d'expérience il comprit à peine. Il crut qu'on lui accordait tout ce qu'il avait demandé, tout ce dont il avait besoin. Il s'empressa de prendre le chemin du retour. Lorsque Wolsey et les juristes les plus retors eurent pris connaissance de ce qu'il apportait, on vit que tous ces textes, si abondants et si fleuris, ne signifiaient exactement rien : Henri VIII obtenait l'autorisation de se marier, pourvu qu'il ne le fût pas déjà. Rien de plus.

Cet échec dut exciter Wolsey dans son orgueil, et l'inciter à montrer ce qu'il pouvait faire lui-même s'il en prenait la peine. Mais le cardinal ne dut manquer non plus d'en être contrarié, car la démarche n'était au fond qu'une tentative faite en dehors de son contrôle, c'est-à-dire une atteinte à sa toute-puissance. On essayait de le supplanter. Le roi savait que Wolsey n'approuverait pas son mariage avec Anne Boleyn. Wolsey avait déjà essayé de l'en dissuader. Mais Henri était si résolu à épouser Anne, qu'il eût plutôt écarté Wolsey pour arriver à ses fins. Deux voies s'offraient au cardinal : s'opposer au caprice du roi, ou lui permettre de réaliser ce qu'il désirait tant, et s'assurer ainsi plus que jamais sa gratitude. Il se décida à agir, et il agit en grand seigneur. Il prétendit tout redresser. L'annulation du mariage était indispensable. La chose allait de soi. Wolsey se jura d'obtenir du Pape quoi que le roi pût demander. Si Henri voulait qu'Anne fût reine, elle le serait.

Malheureusement, le Pape était encore aux mains de l'empereur. En outre, il avait cette redoutable responsabilité qui pèse sur le représentant de la justice de Dieu, et il ne pouvait pas ne pas éprouver la gravité de cette responsabilité. La cause du roi lui paraîtrait-elle juste ? Il était possible qu'il y eût quelque vice de forme dans cette dispense accordée

par Jules II à Catherine pour qu'elle pût épouser son beau-frère. Donc il était possible que le roi, quelque ignobles que fussent les motifs qui le faisaient agir, eût pour lui la légalité. Toutefois on n'eût osé préjuger de l'issue de l'examen : il ne fallait pas tenter le hasard. Ce qu'il fallait, c'est que l'affaire fût tranchée en Angleterre, avec l'assentiment du Pape, et par lui, Wolsey, agissant au nom du Souverain Pontife. Le cardinal flatta le Pape en conséquence ; il lui représenta l'Angleterre délivrant la Papauté du joug de l'infâme géant Charles V. Il alla jusqu'à menacer : « Prenez garde. Si vous n'accordez à Henri ce qu'il désire, un schisme naîtra en Angleterre, puis une hérésie... Voyez l'exemple de l'Allemagne ! »

C'est ainsi qu'il advint que le Pape accorda au roi et à Wolsey beaucoup plus qu'il n'eût voulu leur donner. Il envoya en Angleterre le cardinal Campeggio, avec mission de juger, d'accord avec Wolsey, le cas de l'annulation de mariage. Pour son éternel remords, il permit à ce cardinal Campeggio d'emporter une bulle qui annulait automatiquement le mariage d'Henri et de Catherine, au cas où Wolsey et Campeggio, jugeant en légats, décideraient que le mariage précédent avait été consommé. La bulle avait été confiée à Campeggio dans des conditions singulières : elle ne devait être montrée, ni sa

teneur confiée à qui que ce fût. Campeggio devait procéder avec prudence et lenteur, et s'efforcer, quand il serait en Angleterre, de temporiser, de calmer la passion du roi, de laisser, si possible, le projet d'annulation se dissiper, de façon à ne jamais utiliser la bulle.

Le procès ne commença que le 21 juin 1529. Mais Wolsey se sentait dévoré d'anxiété. L'empereur avait découvert en Espagne un document par lequel le pape Jules II donnait dispense à Catherine pour épouser son beau-frère Henri, même si le mariage avec Arthur avait été consommé. Wolsey, légat du Pape, pouvait difficilement soutenir qu'un Pape n'avait pas le droit d'accorder une telle dispense. Les débats furent donc indécis. Wolsey essaya de gagner du temps : Clément VII était malade. Il pouvait mourir.

Après la première audience, la reine Catherine fut acclamée par le peuple ; car le peuple était pour elle. Une étrange confusion s'était produite : le peuple était hostile au Pape et au cardinal Campeggio, parce qu'il croyait que Campeggio était contre la reine et pour le roi. Mais le tribunal des légats ne put profiter longtemps de cet état de choses. Dès le mois de juillet, Clément VII, bien loin de mourir, envoya en Angleterre un message révoquant les pouvoirs de ses légats, et appelant

l'affaire devant lui, c'est-à-dire à Rome même.

Ce fut l'écroulement de Wolsey. Campeggio ne fut guère inquiété ; tout au plus, pendant son passage de Douvres à Calais, ses bagages furent-ils fouillés. On espérait y trouver l'étrange bulle papale. Wolsey avait retiré l'initiative de l'affaire des mains du duc de Norfolk ; il l'avait reprise à son compte ; il s'était fait fort de sortir avec succès du procès ; il avait échoué ; il ne pouvait donc plus servir les desseins du roi ; il devenait inutile : il était bon à jeter de côté. Un décret d'accusation de *praemunire* fut lancé contre lui — l'accusant d'avoir, selon les lois anglaises, outrepassé les pouvoirs d'un représentant du Pape en Angleterre. En fait, s'il avait outrepassé ses pouvoirs, ce n'était pas à l'instigation du Pape, mais bien pour rendre service au roi lui-même. N'importe. Wolsey n'en fut pas moins sommé de comparaître devant le banc du roi, juridiction dont il était exempt. Pour sauver sa vie, pour tenter une fois encore de regagner la faveur d'Henri, il se soumit à ce tribunal.

C'est aux nobles qu'il appartenait maintenant d'obtenir le divorce du roi. Ils n'avaient aucune vénération pour le Pape, et se souciaient peu d'être loyaux envers lui. Suivant l'opinion de Chapuys, ambassadeur de Charles V, ils étaient aussi luthériens que les luthériens eux-mêmes... non qu'il faille

entendre par là qu'ils fussent anxieux de leur salut dans l'autre monde, ou qu'ils eussent imaginé quelque nouvelle définition de la foi, mais ils avaient le plus souverain mépris pour le pouvoir spirituel. Si l'Église d'Angleterre, maintenant sans légat, n'annulait pas de son propre chef le mariage du roi avec Catherine, ils la persécuteraient. Ils pousseraient les Communes, assoiffées d'or, à piller ses richesses. Ils laisseraient les luthériens hérétiques saper ses doctrines.

Il advint qu'à ce moment, après cinq ans d'intervalle, le Parlement fut convoqué ; on s'arrangea pour que ses membres fussent de tendance anticléricale. Le luthérien Tyndale venait d'écrire un ouvrage sur l'obéissance chrétienne, ouvrage dans lequel il démontrait qu'une obéissance aveugle était due au pouvoir temporel. Soumission pleine et entière au roi. Le pouvoir absolu du roi dépassait celui qu'aucun Pape avait jamais eu, celui qu'aucun Pape avait même pu croire exercer sur l'Église d'Angleterre. Le roi en était le chef. Les nobles, qui ne s'embarrassaient pas de théologie, entendirent parler de ce livre. Ils le communiquèrent à Anne Boleyn, ayant soin de l'ouvrir à la page convenable, et Anne le mit sur les genoux du roi, sans tourner la page. Et le roi s'écria : « Voilà le livre qu'il me faut ! »

Or, il serait facile de punir l'Église, ou tout au moins de l'intimider. Les Communes n'attendaient qu'une occasion de se jeter sur le butin. Mais ces mêmes Communes, qui étaient contre Wolsey, contre l'indépendance de l'Église, étaient aussi contre Anne Boleyn. Même les Allemands luthéranisants du marché aux aciers, qui, à cet égard, méritent que l'on s'incline devant leur courage, restaient fidèles à Catherine : ils lui témoignaient même une loyauté téméraire. Il fallait qu'Henri réussît à convaincre ses sujets qu'il commettait une impiété véritable en gardant Catherine comme épouse ; ce n'était pas chose facile. Ne valait-il pas mieux, pour faire admettre, pour faire passer son mariage avec Anne, tenter une nouvelle politique, aussi séduisante que possible. N'était-il pas préférable de cultiver l'amitié du clergé anglais, même avec l'arrière-pensée de l'asservir ? Il fallait donc avoir pour chancelier un homme qui eût la confiance de l'Angleterre tout entière, et que cet homme répondît de la noblesse de sa conduite.

Or, il y avait en Angleterre un homme en qui le peuple entier avait confiance. Les Communes, dont il était membre, l'estimaient. Le clergé l'avait choisi pour défenseur contre les luthériens ; il était l'ami du clergé, les nobles connaissaient ses talents, et aussi son manque d'ambition ; il pourrait les servir.

Ayant à peine dépassé la cinquantaine, il avait déjà quelque chose d'un personnage légendaire. Son nom était connu des écoliers eux-mêmes. Dans la *Vulgaria* de Robert Whittington, traité de rhétorique latine, figurait l'exercice suivant :

Exprimez en latin, de quatre manières différentes, cette proposition: « More est un homme d'esprit angélique et d'inégalable savoir. »

Premièrement, mode grammatical: « Morus est vir divini ingenii et singularis eruditionis »; mode oratoire: « Morus est vir mirando ingenio et prestantissima eruditione »; mode historique: « Morus est vir praeclarus ingenio et eruditione. » Enfin, en style poétique: « Morus est vir prestans ingenii et eruditionis. »

Depuis 1520, les nouvelles générations s'étaient imprégnées de cet exercice littéraire. Thomas More — car le Morus de l'exercice latin, c'était lui, de même qu'il était l'homme à qui j'ai fait allusion plus haut — n'était pas seulement un être légendaire ; c'était, à l'heure dont nous parlons, un homme en pleine activité, en pleine vie, auréolé d'un triomphe récent : le traité de Cambrai.

En octobre 1529, la chute de Wolsey était consommée. Le cardinal avait perdu pied dans une tempête à laquelle il ne s'attendait pas, et qui, à vrai dire, avait tout mis sens dessus dessous, au point

que l'on voyait souvent, dans ce temps-là, des amis se combattre, se croyant à l'un l'autre ennemis. Cette même tempête, plutôt que ses remarquables capacités, ses vertus et son grand savoir, portait More à une situation importante. Il était devenu indispensable au roi. Avant la fin de ce mois d'octobre qui avait vu la disgrâce de Wolsey, le grand sceau de lord-chancelier était offert à Thomas More, et Thomas More acceptait.

CHAPITRE IX

MORE CHANCELIER DU ROI

Chancelier, More fit de son mieux pour être loyal envers son souverain. Dans ce dessein, il s'efforça de se détourner de cette vilaine affaire de l'annulation du mariage et des manœuvres du roi pour l'obtenir. Or, deux ans auparavant, le roi, en même temps qu'il lui apportait un exemplaire de l'Ancien Testament, lui avait demandé son opinion sur l'annulation, comme si l'annulation eût été une question de théologie. More s'était récusé, disant que de tels sujets dépassaient sa compétence. Pourquoi le roi ne s'adressait-il pas à deux vrais sages ? Le roi ayant demandé le nom de ces deux sages, More avait répondu : « Saint Jérôme et saint Augustin ». Il voulait laisser les théologiens décider ; il savait ce qu'il y avait au fond de la pensée du roi ; il savait que, si Henri l'avait choisi pour chancelier, c'était pour qu'il fît aboutir l'annulation du mariage avec Catherine.

More se borna à s'occuper des affaires qui étaient exactement de son ressort. Ce n'était pas toujours celles dont Wolsey, lorsqu'il était chancelier, avait eu à connaître. Infatigable et toujours sur la brèche, Wolsey, dernier chancelier qui fut complètement lord-chancelier, avait, en fait, eu plusieurs successeurs. Ce n'était pas un homme, mais un groupe qui lui avait succédé : Anne Boleyn, le duc de Norfolk, quelques autres personnages, et aussi le secrétaire du roi — d'abord Gardiner, puis Thomas Cromwell — et d'autres encore. Une seule des fonctions de Wolsey échut pleinement à More : celle de rendre la justice du roi, d'être le juge suprême du royaume. Wolsey avait fait un excellent juge suprême : à la fois impartial et protecteur du pauvre ; More fut meilleur encore. A la justice, il donna l'extraordinaire efficacité qui doit être sa vertu première : il lui donna la promptitude. Un couplet courut à cet égard, qui disait à peu près :

Quand More un peu chancelier eut été
Procès pendants plus ne restèrent.
C'est chose qu'on ne verrait guère
Si More absent devait rester.

Il essaya aussi de tempérer la rigueur du droit coutumier, qui dispensait la peine de mort aux voleurs comme aux meurtriers. Pour introduire de tels adoucissements, More était admirablement

placé, car le code sur lequel il s'appuyait en tant que lord-chancelier, ce n'était ni le droit romain, ni la loi anglaise. Une justice plus haute inspirait ses sentences, plus proche de l'équité absolue, et reposant à tel point sur le sentiment de ce qui lui paraissait équitable que l'on disait que la justice, More avait licence de la mesurer à son aune personnelle. Cette situation indépendante avait souvent entraîné les lords-chanceliers dans des conflits avec les juridictions du droit coutumier. More connut les mêmes conflits. Sollicité par ceux qui se sentaient trop pauvres ou trop obscurs pour obtenir ailleurs la justice, il enlevait des affaires à la barbe des juges, lesquels lui en gardaient du ressentiment.

Pour se les concilier, il les invitait à dîner, leur exposait la raison qui l'avait fait agir, et les renvoyait satisfaits. En adoucissant la rigueur de la loi anglaise, il put réaliser ce que Raphael Hythloday avait recommandé dans le premier livre — le plus sérieux — de l'*Utopie* ; il devançait ainsi, nous diront les juristes, l'idée contenue dans le *Judicature Act* de 1873, selon lequel la loi et l'équité peuvent être dispensées par un seul et même tribunal.

More devait être aussi le porte-parole du roi, ce qui était moins agréable. A l'ouverture du Parlement, en novembre 1529, il prononce un discours

où il compare le roi Henri à un berger, et montre comment un roi peut et pourquoi il se doit d'être le gardien, le tuteur de son peuple. Suivant le chroniqueur Hall, il se livrait, dans ce discours, à une diatribe contre Wolsey, comparant son prédécesseur à un mouton galeux qui trompait son berger par la ruse. Ce propos n'est guère dans le ton habituel de More ; il ressemble bien davantage à ce que Hall lui-même pensait de Wolsey ; on peut donc regarder le discours comme apocryphe. Mais, ceci mis à part, il reste que More, lorsqu'il parlait au nom du roi, devait user d'un langage qui laissait paraître que le chancelier prenait le parti du roi ; en vérité, il le prenait bien plus dans son langage que dans le fond de son cœur.

Examinons, par exemple, le discours qu'il prononça un mois ou deux plus tard. A la prière du souverain, il avait à exposer au Parlement comment « le roi vertueux », doutant de la validité de son mariage, s'était adressé aux diverses universités d'Europe pour s'enquérir de leur opinion ; ces opinions avaient été formulées ; elles semblaient soutenir les doutes du roi. « Sir Brian Tuke sortit alors d'une cassette douze parchemins scellés, et les lut mot à mot », rapporte le chroniqueur Hall. Ces avis étaient ceux des universités d'Orléans, de Paris, d'Angers, de Bourges, de Bologne, de Padoue, de Toulouse. Ils

n'étaient pas, du moins pour plusieurs, ce qu'ils semblaient être ; tous, en fait, avaient été extorqués, ou achetés. Ainsi, la consultation de Padoue avait coûté un peu plus de 500 livres. More ne l'ignorait pas.

Parfois, le roi menait de front deux politiques contradictoires, l'une au grand jour, l'autre secrète. Par exemple, il désirait défendre l'Angleterre contre l'hérésie. Il le désirait sincèrement. Mais, en même temps, et parce qu'il voulait intimider le clergé et le contraindre à faire sa volonté, il encourageait les ennemis du clergé : les luthériens, qu'il ne considérait pas, d'ailleurs, comme réellement dangereux. Il se disait qu'il en était d'eux comme d'un poison léger, qui, pris à petites doses, peut demeurer à peu près inoffensif. C'est ainsi qu'il fit rentrer en Angleterre le frère Barnes et sa femme, et leur donna un sauf-conduit. Or, le frère Barnes était un grand censeur du clergé, et il avait voué à Wolsey une haine farouche. Le roi encourageait aussi Simon Fish, et invitait Christopher Saint-German à poursuivre la rédaction de ses ouvrages contre la puissance excessive du Pouvoir spirituel. Il ne se contenta même pas de propager les doctrines de Tyndale sur la suprématie du Pouvoir temporel sur le spirituel ; il voulut faire rentrer Tyndale en Angleterre. Il alla jusqu'à lui dépêcher un messager. Malheureuse-

ment, Tyndale venait de perdre toute chance d'obtenir son pardon, s'étant trop hâté d'écrire un livre contre le divorce du roi. Il croyait, avec cet aveuglement qui l'a toujours caractérisé, que le divorce n'était qu'un plan de Wolsey, plan qui avait dû être abandonné en même temps que Wolsey encourait la disgrâce. Tyndale ne rentra donc pas en Angleterre.

Tous ces encouragements à l'hérésie étaient dispensés par un souverain qui, au fond, détestait les enseignements de Luther, et qui venait de prendre en main la censure des livres, estimant que le clergé n'avait pas su empêcher efficacement la propagation de ceux qui étaient entachés d'hérésie, et trouvant qu'il était de son devoir d'aider le clergé dans sa tâche.

Que fit More ? Il ferma les yeux sur la collusion du roi avec les hérétiques. Il traita Henri comme s'il le tenait pour être de tout son cœur, de toute son âme, l'ennemi des hérétiques. Comme lord-chancelier, chaque fois qu'il trouva sur sa route des hérétiques, il les combattit, ce qui ne veut pas dire qu'il alla jamais jusqu'à outrepasser le vœu secret du roi, ni celui du peuple. Une centaine d'années plus tôt, en 1401, le clergé et le Parlement avaient fait appel à un autre Henri — Henri IV — pour qu'il émît un décret avertissant les hérétiques qu'ils

ériraient sur le bûcher. Cette loi était considérée omme faisant encore partie du droit coutumier nglais ; cent ans après sa promulgation, elle ne choquait encore ni le roi, ni le peuple. More lui-même ût été tout disposé à l'appliquer et à défendre son ien-fondé ; mais il ne voulait pas aller aussi loin ue le roi et le peuple désiraient le voir aller. Sa ustice était tempérée par la pitié. Sa façon de réprimer les crimes des hérétiques consistait à les traiter l'abord avec bienveillance, au point de les recevoir même à son foyer ; en fin de compte, il ne voulait que s'assurer d'une chose : c'est qu'ils ne répanlaient pas leurs doctrines ; dans ce but, il alla parois jusqu'à les emprisonner, jusqu'à leur arracher les promesses.

Des hérétiques, il ne lui était pas difficile d'en lécouvrir. L'eût-il voulu qu'il n'eût pu les ignorer, uisque le roi avait pris lui-même en main la cenure des livres. C'était à lui, d'ailleurs, qu'incombait e soin d'enquêter sur les publications des hérétiques. Au cours d'une telle enquête, il se trouva un jour n présence d'une information concernant Thomas Philips, marchand de cuirs londonien, qui paraisait être un agitateur. Il manda Philips, et nous avons par son *Apologie* ce qui se passa au cours le leur entretien :

« Quand j'eus fini de parler avec lui, après l'avoir

cordialement accueilli en ma maison, où, pendant deux jours, il fut mon hôte ; quand, de la manière la plus amicale, j'eus tenté de l'amener à résipiscence ; quand enfin je compris que je ne pourrais avoir confiance ni dans sa parole, ni dans son serment, quand je vis que, selon toute probabilité, il persévérerait dans son hérésie sans jamais s'amender, que c'était un homme plein d'à-propos, et d'autant plus susceptible de faire beaucoup de mal à bien des gens, je le livrai à l'Évêque de son diocèse, avec un certificat d'inculpation. Ayant, en outre, découvert en lui une grande vanité, et cet esprit d'orgueil que j'avais déjà rencontré chez Richard Hunne, je craignis que, s'il était incarcéré dans la prison épiscopale, son ennemi spirituel, le diable, ne l'entraînât au suicide, ce qui pouvait soulever de nouvelles difficultés au chancelier, comme la chose en avait entraîné pour le chancelier d'alors. Je craignais d'autant plus le suicide dans le cas de Thomas Philips, qu'un de ses cousins, barbier dans Pater Noster Row, qu'on avait surnommé « saint Jean », après qu'il eut été soupçonné d'hérésie et questionné à ce sujet, s'était jeté dans un puits, redoutant sans doute le mépris du monde. Pour toutes ces raisons, je recommandai de toutes mes forces que Thomas Philips (qui, bien qu'ayant déclaré que le clergé ne l'aimait pas, ne répugnait

nullement à l'idée d'être emprisonné à la prison épiscopale) fût enfermé à la Tour de Londres. » (MORE, *Apologie*, chap. XXXVIII.)

Deux hérétiques au moins furent même fustigés sur les ordres de More. L'un d'eux n'était qu'un enfant, en apprentissage dans la maison de More, à peu près dans les conditions où More l'avait été chez le cardinal Morton. Le père de ce jeune garçon l'avait déjà (pour user de l'expression de More) « mis en nourrice » chez un certain Georges Gee, alias Clarck, un prêtre qui, plus tard, s'enfuit à Anvers, s'y maria et reçut en sa maison les deux religieuses que John Birt avait fait évader de leur couvent « pour en faire des prostituées ». Ce prêtre déplaisant avait nourri le cerveau de l'enfant des plus « disgracieuses hérésies » contre le Saint-Sacrement de l'autel ; il lui avait inculqué un zèle pervers pour la propagation de ces mêmes hérésies parmi les autres enfants et jusqu'en la maison de More. More le surprit alors qu'il commençait à chapitrer un autre enfant. « Dès que je m'en fus rendu compte, écrit More, j'ordonnai à l'un de mes serviteurs de lui donner les verges, comme on fait aux enfants, en présence des gens de ma maison, afin qu'il s'amendât de lui-même, et pour servir d'exemple aux autres enfants. »

L'autre hérétique que More fit fouetter se con-

duisait d'une manière qui scandaliserait aujourd'hui certains d'entre nous plus encore peut-être qu'elle fit alors. Il entrait dans l'église pendant la messe, attendait le moment de l'élévation et, se glissant derrière quelque femme plongée dans ses dévotions, « relevait tous ses vêtements et les lui rabattait sur la tête ». More n'hésita pas à le faire fouetter : « Dieu merci, écrit-il dans son *Apologie,* je n'entends plus dire de lui le moindre mal. »

More était chancelier depuis un an et demi quand le roi arracha au clergé le titre de chef suprême de l'Église d'Angleterre. Ce succès donna au souverain le sentiment que le concours des luthériens ne lui était plus nécessaire ; il lui appartenait maintenant d'attester par sa conduite la parfaite orthodoxie du nouveau chef de l'Église. Aussi se mit-il à persécuter lui-même les hérétiques ; sa répression s'avéra bien plus dure que celle de More. Trois hérétiques furent mis à mort, alors qu'au cours des douze années précédentes, où le clergé se chargeait de punir l'hérésie, pas un seul n'avait été exécuté dans le diocèse de Londres. Ce changement brutal dans l'exercice de la répression doit être imputé au roi bien plutôt qu'à More, qui, lorsque les événements prirent cette nouvelle tournure, n'attendait plus qu'une occasion pour résigner son poste de chancelier. Au moment où ces châtiments furent

infligés, More avait cessé d'être l'ami et le confident de l'évêque de Londres ; son ami Tunstall avait été élevé au siège de Durham, et c'est Stokesley, simple instrument dans la main du roi, qui avait été placé sur le siège épiscopal de Londres. Ces condamnations à mort ne peuvent donc pas être reprochées à More. Elles étaient le fait d'Henri.

On a dit souvent de More qu'il fut, non pas cruel, mais inconséquent : dans son *Utopie*, il croyait à la tolérance absolue ; il semblait qu'il eût maintenant cessé d'y croire. Ceux qui portent contre lui cette accusation devraient se souvenir, d'abord, qu'Utopie n'était pas l'Angleterre, mais un pays situé « nulle part » ; Utopie n'était pas habité par des Anglais, mais par des philosophes. En second lieu, il n'y avait en Utopie rien qui ressemblât à la tolérance absolue. Les philosophes y étaient tout aussi intolérants que les philosophes (selon More lui-même) ont le droit de l'être. Ils demandaient qu'un homme crût en Dieu, et qu'il ne fût ni violent, ni injurieux, à quelque religion surnaturelle qu'il se fût attaché. En troisième lieu : il n'y avait pas d'hérétiques en Utopie. Les philosophes — Aristote, Platon — ne sont pas des hérétiques. Ils ne sont que de nobles penseurs, que la Grâce n'a pas éclairés, que la Révélation n'a pas secourus. Tels étaient les citoyens respectables qui habitaient l'Utopie. Aucune intel-

ligence — c'était alors, c'est encore un « canon » de l'Église — ne peut être contrainte par la violence de modifier son opinion. Quatrièmement : il faut se souvenir que l'hérétique n'est pas celui qui est en désaccord avec un autre, et qu'il n'est pas davantage un ignorant ; c'est un homme qui tente de détourner, pour des fins privées ou temporelles, la révélation de Dieu dont l'Église a la garde ; l'hérétique prétend être chrétien ; il prétend parler au nom de l'Église. Sa faute ne peut exister que s'il y a une Église, car on ne peut concevoir de fausse monnaie sans monnaie saine. Enfin, cinquièmement, on doit se rappeler qu'il y avait des hérétiques en Angleterre — tandis qu'il n'y en avait point en Utopie, et que, presque sans exception, les hérétiques d'Angleterre se livraient à des violences. Dieu sait que More avait nettement conscience que de nombreux chrétiens catholiques d'Angleterre étaient, dans la plupart des cas, extrêmement peu sensés. C'est même là la raison pour laquelle il écrivit son *Utopie*. Mais les hérétiques étaient mille fois plus déraisonnables que les pires des catholiques. Non seulement ils l'étaient dans leur manière de vivre, mais ils ne croyaient pas en la raison. Luther, en tout cas, ne croyait pas en la raison. Il le déclare explicitement.

Non, il n'est pas équitable d'accuser More d'inconséquence. Car il est clair que les hérétiques

étaient plus dangereux en 1530 qu'en 1516, et qu'un homme ne pouvait plus plaisanter avec la même liberté après la révolte de Luther qu'avant. Néanmoins, l'attitude de More à l'égard des hérétiques fut au fond toujours la même : à la fois chrétienne et médiévale ; chrétienne en ceci que, tout en détestant l'hérésie, il aimait cependant ceux qui en étaient les tenants ; médiévale en cela qu'il croyait le pouvoir temporel si intimement lié au pouvoir spirituel qu'il avait le droit, qu'il avait même le devoir de supprimer l'hérésie. L'attitude de More à l'égard de l'hérésie et des hérétiques est bien mise en lumière, une fois pour toutes, dans une formule frappante de son *Dialogue*. Parlant de l'hérésie, il écrit : « Il n'y a pas de faute qui offense Dieu davantage. » Parlant des hérétiques, il dit : « Toutefois, aussi longtemps qu'ils se gardèrent d'user de violence, on usa peu de la violence envers eux ».

More fut si peu inconséquent, si peu flottant, que ses actes mêmes font apparaître ses principes, et que sa philosophie se peut lire dans le dessin de sa vie. Si l'on veut savoir ce que More pensait du traitement qu'il faut réserver aux hérétiques, il faut examiner le cas de Grinaeus. Grinaeus vint en Angleterre comme un helléniste s'occupant de l'édition des textes corrigés de Platon et de Proclus.

C'était un Allemand et un luthérien. More, se conformant à ce même principe en vertu duquel il avait fait fouetter un jeune garçon dans sa propre maison, accueillit chez lui ce luthérien ; il l'accueillit comme un savant, et se contenta de veiller à ce qu'il ne propageât point une doctrine étrangère. D'ailleurs, après la mort de More, Grinaeus ne se fit pas faute de payer son tribut de reconnaissance à la tolérance dont le chancelier avait fait preuve à son égard. Il dédia son édition de Proclus à Jean More, fils de Thomas ; dédicace où l'on trouve le passage suivant :

« A cette époque, votre père occupait le poste le plus élevé, mais, même en dehors de cette circonstance, ses éminentes qualités personnelles le désignaient clairement comme le premier citoyen du royaume à l'heure où j'étais moi-même obscur et inconnu. Or, pour l'amour de la science, et au milieu de ses occupations publiques et privées, il trouva le temps de s'entretenir longuement avec moi. Lui, le chancelier du royaume, me fit asseoir à sa table ; lorsqu'il se rendait à la Cour ou qu'il en revenait, il me priait de l'accompagner. J'étais toujours à ses côtés. Il ne lui fut pas difficile de s'apercevoir que mes opinions religieuses étaient, sur bien des points, très différentes des siennes ; mais sa bonté ni sa courtoisie n'en furent point altérées. Bien qu'il fût si

loin de mes idées, il ne m'en aidait pas moins de ses conseils et m'apportait une aide efficace jusqu'à s'occuper de mes affaires à ses propres dépens. Il me fit connaître un jeune homme, John Harris, qui possédait de remarquables connaissances littéraires, et qui m'accompagna en voyage ; aux autorités de l'Université d'Oxford, il envoya une lettre conçue en termes si chaleureux que non seulement les bibliothèques de tous les collèges me furent immédiatement accessibles, mais que les étudiants me témoignèrent la plus grande faveur, comme s'ils eussent soudain été touchés par la baguette de Mercure... Je suis rentré dans mon pays transporté de joie à cause des trésors que j'avais découverts, chargé des généreux présents de votre père, et presque accablé par sa grande bonté. »

More trouva donc le moyen non seulement d'être un chancelier loyal au roi, dont il n'approuvait pas, pourtant, la politique, mais encore de conserver à cette charge sa dignité et sa noblesse sans cesser d'être le simple et accessible Thomas More que tout Londres connaissait. Il ne refusa pas de porter au cou la chaîne d'or. Il conservait, sur la Tamise, comme il était seyant, une grande barque à huit rameurs qui l'emmenait à Westminster et l'en ramenait. Il devint même pour les arts et les lettres un protecteur plus généreux qu'auparavant. Il hébergea

chez lui Holbein le portraitiste, et le rétribua pour qu'il fît son portrait, celui de son père, celui des membres de sa famille ; il le présenta au roi ; il fut, en somme, son introducteur dans sa carrière, car Holbein devait être le peintre de toute une génération de notables anglais. Sa maison de Chelsea était comme le reflet, en plus modeste, de la magnificence de la cour. Or, tout ceci, More le faisait avec le sourire ; car il continuait, dans ses méditations intimes, à se moquer de la vanité des fastes mondains ; et il demeurait dans le privé le Thomas More qu'il avait toujours été.

Son gendre Roper raconte deux anecdotes : chaque fois qu'il traversait Westminster Hall pour se rendre à la chancellerie, More devait passer devant la cour du banc du roi, où son père siégeait comme juge ; or, chaque fois, il entrait dans la salle du tribunal, s'agenouillait devant son père et lui demandait sa bénédiction.

L'autre anecdote rapporte comment le duc de Norfolk, arrivant à Chelsea en grand équipage, trouva le chancelier revêtu d'un surplis et chantant au chœur de la paroisse :

« Par le Corps de Dieu ! s'écria le duc, Seigneur Chancelier, que vois-je ! Vous voilà petit clerc ?

—« Votre Grâce, répondit sir Thomas en souriant, peut-elle supposer que le roi, son maître et le mien,

se trouverait offensé d'apprendre que je sers Dieu, qui est son maître, et que la charge dont il m'a investi serait par là déshonorée ? »

Mais l'obstination du roi jetait sur les événements une ombre toujours grandissante. More la voyait grandir, cette ombre, comme on sent l'approche de la nuit quand, absorbé par son travail, on tourne le dos à la nuit qui vient. Henri avait d'abord espéré que son chancelier Wolsey, coutumier des succès, pourrait menacer le Pape à sa place, et obtenit ainsi son divorce ; Wolsey ayant échoué, il décida de menacer lui-même, oubliant que, lorsqu'on recourt à la menace, si la personne menacée ne bronche pas, il faut passer aux actes, ou bien s'humilier. Or, Henri était prêt à tout, sauf à s'humilier.

Il commença par menacer le Pape d'une manière qui paraissait assez honorable : il en appela aux Universités, les priant de décider s'il était vraiment marié. Il prétendait que les universités étaient impartiales, tandis que le Pape était sous la domination de l'empereur. Cette manœuvre donnait au Pape la faculté de se retrancher derrière les Facultés savantes, et de jeter sur elles la responsabilité de la décision en se déclarant, devant l'empereur, persuadé par elles. Celui qui avait suggéré la manœuvre s'appelait Cranmer ; il devint par la

suite archevêque de Canterbury. Manœuvre habile, mais qui fut mal exécutée. Bien que le lord-chancelier More lui-même eût été contraint d'en lire le résultat devant le Parlement, celui-ci, chose singulière, n'en fut nullement impressionné ; et le Pape pas davantage.

Les menaces qui suivirent furent plus brutales, plus directes aussi. Henri fit savoir au Pape que s'il refusait d'accéder à ses désirs — qui n'étaient que l'expression d'une sage conscience chrétienne — il priverait l'Église (qu'il avait jusque-là protégée) de ses richesses et de ses libertés. Pour la première partie du projet, il disposait des Communes, toutes prêtes à agir dans ce sens. Pour la deuxième partie, il pouvait compter sur la servilité des évêques anglais, qui, presque sans exception, étaient disposés, si les Communes les persécutaient, à se mettre complètement sous sa dépendance, afin de gagner ainsi sa protection.

Le Parlement se réunit en novembre 1529. Ce qu'il allait accomplir devait lui valoir le titre abominable de « Parlement noir ». Il y a de bonnes raisons de penser que ses membres avaient été triés par le roi lui-même, afin que l'assemblée fût prête à servir ses méchants desseins. La preuve que le Parlement fut composé par le souverain lui-même, nous la trouvons dans une allusion de More, allu-

ion postérieure à sa condamnation, où il le désigne
insi : un Parlement « choisi vous savez comment ».
Mais, pervers ou non, Henri lui fit la leçon d'avoir
se montrer d'abord modéré, et tout au moins de
ne faire rien de plus que de montrer les dents. On
commença donc par proposer aux Communes le
vote de lois relativement inoffensives, et qui ne pré-
entaient de danger que dans la mesure où elles
ntraînaient l'ingérence du pouvoir temporel dans
es affaires spirituelles, et par les propos, générale-
nent vindicatifs, auxquels leur discussion donnait
ieu. Fisher, évêque de Rochester, déclara que les
Communes agissaient en hérétiques. Le propos fut
considéré par l'assemblée comme une insulte sans
fondement. Elle s'en plaignit au roi. Fisher les
ugeait sur le fond de leur cœur, non sur leurs actes.
Car tout ce que les Communes votèrent se borna
à ceci : une amende fut infligée aux évêques qui ne
résidaient pas dans leur diocèse ; le cumul des béné-
fices aux gens d'Église fut prohibé (réforme que le
Pape lui-même eût bien voulu pouvoir imposer) ;
et le clergé se vit interdire le droit de posséder des
tanneries et des brasseries. Une première fois, la
Chambre des Lords empêcha le vote de ces lois ;
mais le roi ayant négocié avec eux, les lords cédèrent.
Ce premier avantage acquis, le roi musela le Parle-
ment, pensant qu'il fallait de nouveau laisser au

Pape le loisir d'accorder le divorce, maintenant que les Communes avaient prononcé une première offensive.

Or, le Pape ne bougea point. Le roi résolut de poursuivre, et de poursuivre plus brutalement. En octobre 1529, Wolsey avait été accusé d'avoir transgressé une loi de 1353, qui cherchait à limiter le pouvoir d'intervention du Pape en Angleterre quand ce pouvoir s'opposait à la volonté du souverain. Tout ce que Wolsey avait fait comme légat du Pape, il l'avait fait sur l'ordre du roi ; cette accusation portée contre lui était donc inspirée par la malveillance et nul ne s'y trompait ; mais le simulacre permettait de se débarrasser de Wolsey et de placer l'Église d'Angleterre dans une situation bizarre. Pour se sauver de la disgrâce, Wolsey avait plaidé coupable. On en conclut que la nation tout entière était coupable avec Wolsey. Mais Henri, avec une magnanimité, une grâce vraiment souveraines, pardonna à toute la nation. A toute la nation, le clergé excepté ; en janvier 1531, on ne manqua pas de rappeler au clergé qu'il était demeuré coupable. Là-dessus l'archevêque de Canterbury convoqua son parlement spirituel ; un concile se réunit à Westminster, le 21 janvier, pour étudier les conditions de l'achat du pardon du roi.

Que le clergé ne fût pas en mesure de payer le

pardon, ses biens pouvaient, en vertu de la loi de 1353, la loi de *praemunire*, être légalement confisqués, et la vie même de ses membres menacée. Les évêques offrirent 40.000 livres. Le roi trouva que c'était trop peu. Ils en offrirent cent mille :

—« Encore insuffisant, répondit le roi. Pour que je leur pardonne, il faut qu'ils déclarent que le roi est seul protecteur et chef suprême de l'Église en Angleterre. »

Les évêques firent preuve d'un singulier aveuglement quant aux conséquences d'une semblable proposition. S'ils ne furent aveugles, ils firent preuve de lâcheté ; mettons qu'ils furent aveugles. Cet aveuglement n'était point un effet de leur dépravation. En général, leur vie était, au contraire, plus digne que celle des évêques de la plupart des pays d'Europe. Mais ce n'étaient pas des théologiens ; c'étaient plutôt des juristes en droit canon, et, en cette qualité, ils avaient été fréquemment au service du roi. Ils avaient l'habitude de recevoir de lui leurs inspirations. Plusieurs d'entre eux (cinq d'entre eux, pour être précis) avaient à l'égard du roi une dette certaine de reconnaissance, puisqu'ils avaient été récemment promus à l'épiscopat. Deux autres devaient à leur grand âge un aveuglement excusable : ils avaient quatre-vingt-dix ans passés. Quatre étaient aveugles pour la raison qu'ils étaient

morts et leurs sièges vacants. Un autre enfin avait l'excuse d'être Espagnol ; il ne comprenait pas l'anglais : c'était le confesseur de la reine. Bref, le concile de Canterbury ne fut pas sérieusement alarmé par la proposition royale. Il louvoya, mais se montra prêt à se soumettre.

Un seul évêque montra du courage ; et, chose significative, c'était un théologien, plus attaché aux répercussions théologiques de la proposition qu'à ses complications administratives : John Fisher de Rochester fit exception, par sa vigilance, à la règle qui paraissait régner au concile. Il proclama qu'acheter le pardon à un tel prix, mènerait immanquablement au schisme et à l'hérésie. Parlant en son nom personnel, il avait déjà comparé le roi à cet Hérode dont Jean-Baptiste avait blâmé la conduite. Au mois de décembre précédent, lorsque les Communes avaient entrepris leur offensive contre les richesses de l'Église, il avait déjà déclaré qu'elles étaient en train de perdre la foi. John Fisher était clairvoyant, courageux ; mais, seul au milieu de tous les autres qui tremblaient, il ne put arracher au concile que la mention d'une restriction apportée à la reconnaissance de la suprématie royale ; « dans la mesure, disait cette réserve, où la loi du Christ le permet. »

Le concile obtint donc son pardon. Un mois plus

tard, le concile d'York obtenait le sien ; mais, cette fois, aucune réserve n'était mentionnée.

More songea à résigner ses fonctions. Comme Fisher, il prévoyait que les motions votées par les conciles devaient entraîner un grave ébranlement des bases du pouvoir spirituel. Celui-ci commençait à perdre ce lustre qui avait jadis attiré sur lui les regards de tous les hommes, comme sur un aspect terrestre du paradis. Il allait se dépouiller de son prestige. Les âmes assoiffées de religion ne tarderaient pas à chercher leur consolation dans l'hérésie ; maintenant que la source de vérité avait perdu son apparence, elles ne tarderaient pas à s'abreuver à quelque source défendue. Suivre le roi plus avant dans la voie où il s'était engagé, c'était risquer d'être entraîné à faire des choses que la conscience interdisait. Il fallait donc se retirer. Mais More n'agissait jamais avec précipitation. Il résolut d'attendre l'occasion.

Le 13 juillet 1530, Henri se sépara définitivement de Catherine ; il cessa désormais de la traiter comme la reine. Un an et demi plus tard, il commençait à traiter Anne, sinon tout à fait comme une épouse, du moins comme une souveraine :

« Le peuple ne cessait de murmurer et de tenir les propos les plus fantaisistes. Mais est-ce au peuple à régler les affaires de princes ? Convient-il

seulement que toutes choses lui soient révélées ? »

Ainsi parle le chroniqueur Hall, partisan d'Henri.

Vers le début de 1532, Anne elle-même commençait à se sentir assurée du succès. Même si le Pape refusait le divorce, elle ferait en sorte qu'il fût prononcé par le clergé, agissant comme ferait une Église séparée.

En janvier 1532, nouveau coup au Pape. Le Parlement est invité à voter l'abolition du paiement des *Annates* à Rome. Les *Annates* étaient une redevance payée au Souverain Pontife par tout évêque nouvellement élu, redevance égale aux revenus épiscopaux d'une année. Chose curieuse, les Communes ne se souciaient pas d'adopter la mesure. Bien plutôt qu'à attaquer Rome, elles songeaient à dépouiller le clergé ; la suppression des *Annates* ne pouvait les enrichir. Mais Henri parut au Parlement pendant la séance ; non seulement il assista au vote, mais il réclama le vote public. Selon qu'on était pour ou contre la suppression, on se plaçait à droite ou à gauche de la salle. Et les *Annates* furent supprimées.

En même temps, toujours inspirées par le roi, les Communes présentèrent au souverain « une supplique contre les Ordinaires », demandant que les assemblées du clergé fussent privées de leur droit de légiférer sur les choses spirituelles en dehors de l'assentiment du roi et du Parlement. Ce n'était pas de

gaieté de cœur que les membres des Communes s'étaient décidés ; pareille supplique ne les intéressait pas ; ce n'était pas une affaire d'argent. La supplique présentée, ils demandèrent que la session fût prorogée et qu'on leur permît de rentrer chez eux où leurs affaires les appelaient.

Mais Henri maintint ouverte la session. Le Parlement fut invité à faire passer à l'assemblée du clergé même, le projet « pour la soumission du clergé », et à attendre une réponse. Après une faible résistance, le concile accepta d'abandonner son droit de légiférer ; il renonçait à voter des dispositions de droit canon sans le consentement royal. En outre, il consentait à ce qu'un comité, composé pour moitié de laïques, revisât les lois de l'Église.

Thomas More, bien qu'il fût chancelier, s'opposa à la supplique contre les Ordinaires, et de même à ce qu'on extorquât au clergé sa soumission à cette exigence ; tandis que le concile cédait aux exigences du pouvoir temporel, le chancelier prenait prétexte du mauvais état de sa santé, consécutif à une maladie d'estomac, pour résigner ses fonctions auprès de la Couronne.

CHAPITRE X

LA RETRAITE DE MORE

Alors More composa son épitaphe. Non pour s'apitoyer sur soi, mais par bravade. Lui-même l'a reconnu. Dans une lettre à Érasme, il dit que les termes de cette épitaphe ne sont pas inexacts, mais peut-être inspirés par la vantardise. Il l'écrivit d'abord pour lui-même, afin de se remémorer qu'il faut mourir, et ensuite pour le monde, afin de se justifier. En lettres taillées dans le marbre, il offrait comme le compte rendu de sa gestion. Des calomnies avaient été répandues à l'étranger ; le bruit y avait couru que le roi l'avait remercié. Tyndale crut et, en Allemagne, on fut porté à croire que le roi l'avait écarté du pouvoir à cause de la trop grande rigueur qu'il avait montrée envers les hérétiques. More voulut rétablir la vérité, rigoureusement, voire d'une manière incisive.

Il rappela ses origines : il était de probe, sinon de noble lignée. Puis il paya son tribut à trois per-

sonnes : au roi, à Cuthbert Tunstall, à son père. Le premier avait mérité de porter, le premier parmi les rois, le titre de « Défenseur de la Foi », et il avait honoré More, l'élevant successivement à toutes les charges jusqu'à celle de lord-chancelier d'Angleterre. Cuthbert Tunstall, son ami et son compagnon d'ambassade, était si sage et si vertueux que le monde eut peine à trouver son égal en sagesse comme en vertu. Son père, John More, avait vécu assez pour voir son fils lord-chancelier, puis il était mort : il fut un homme « honnête, aimable ; il ne lésa personne ; il fut juste et incorruptible ». Ensuite More se glorifiait lui-même. C'était lui qui, comme ambassadeur du roi, avait par le traité de Cambrai rétabli la paix depuis si longtemps attendue « une paix que veuille Notre-Seigneur affermir et faire perpétuelle ». Dans toutes ses fonctions publiques, il avait obtenu l'approbation de son prince. Il ne s'était point rendu détestable aux nobles, il n'avait point déplu au peuple.

Puis le texte latin — car l'épitaphe était en latin — déclarait sans modestie qu'il avait été bienveillant pour tous ; qu'il n'avait molesté que les voleurs, les meurtriers et les hérétiques *(furibus autem, et homicidis, haeriticisque molestus)*.

Voilà pour le passé. Le reste de l'épitaphe concernait l'avenir, c'est-à-dire la mort. Il avait aban-

donné la Chancellerie à cause d'une maladie de la poitrine. Son roi vertueux avait accepté cette démission. Il avait fait exhumer sa première femme *(uxorcula Mori)* afin qu'elle fût placée sous la même épitaphe où lui-même devait dormir. Pour ne pas redouter la mort et pour qu'après elle la tombe lui soit « une porte ouverte sur une vie plus riche », il demandait les prières de celui qui lirait cette épitaphe.

L'auteur de l'épitaphe put commander une stèle de marbre, mais il n'était plus un homme riche. Il avait marié et décemment doté ses enfants. A cela près, il n'avait fait preuve d'aucune prévoyance profane. Ce qu'il gagnait dans une année, il le dépensait pour les pauvres, et à maintenir le train que ses hautes fonctions l'obligeaient à mener. Il avait entretenu sa petite communauté, c'est-à-dire sa famille et tous ceux qui logeaient sous son toit : quatre ménages, plus sa femme et lui, son père lorsqu'il vivait, la troisième femme de son père, onze petits-enfants, quelques hôtes : Holbein, d'autres plus pauvres ; d'autres parents encore ; de nombreux serviteurs indispensables, parfois encore un hérétique qu'il traitait amicalement. Maintenant, il ne touchait plus rien : plus de traitement, plus d'honoraires, même pas de pension. Tout ce qui lui restait n'atteignait pas cent livres par an.

Et il avait la charge de sa grande demeure. Il fut contraint de brûler de la fougère, n'ayant plus les moyens de brûler du bois. Aucun affolement. Il renvoya ses serviteurs, mais pas avant de leur avoir trouvé d'autres places. A son « profiteur » de successeur à la Chancellerie, lord Audley, il céda ses huit bateliers, qui purent dès lors emmener sur l'eau, à force de rames, un homme ayant perdu cette partie du patrimoine humain qui s'appelle l'intégrité, un homme à ce point libéré de scrupule religieux qu'il accepta d'être le seul enchérisseur pour l'église de Saint-Botolphe à Aldgate, église qui fut plus tard confisquée par le roi, afin de la transformer en carrière de pierre.

Quant à la dispersion des siens, More y était opposé. Il préférait que tous continuassent à vivre ensemble en partageant les frais. Il dit qu'il avait successivement connu trois régimes très frugaux : le menu de Lincoln's Inn, celui de New Inn et celui d'Oxford, par ordre de frugalité décroissant — le régime d'Oxford étant le plus frugal. Ses enfants et lui essaieraient de se maintenir d'abord au niveau de Lincoln's Inn. Si cela devenait impossible, ils changeraient leur train de vie, pour voir si le régime d'Oxford — qui a fait vivre « tant de pères graves et érudits » — ne pourrait point aussi leur suffire. Après cette tentative, ils pourraient encore s'en

aller mendier tous ensemble en chantant le *Salve Regina* de porte en porte, pour se garder le cœur en joie.

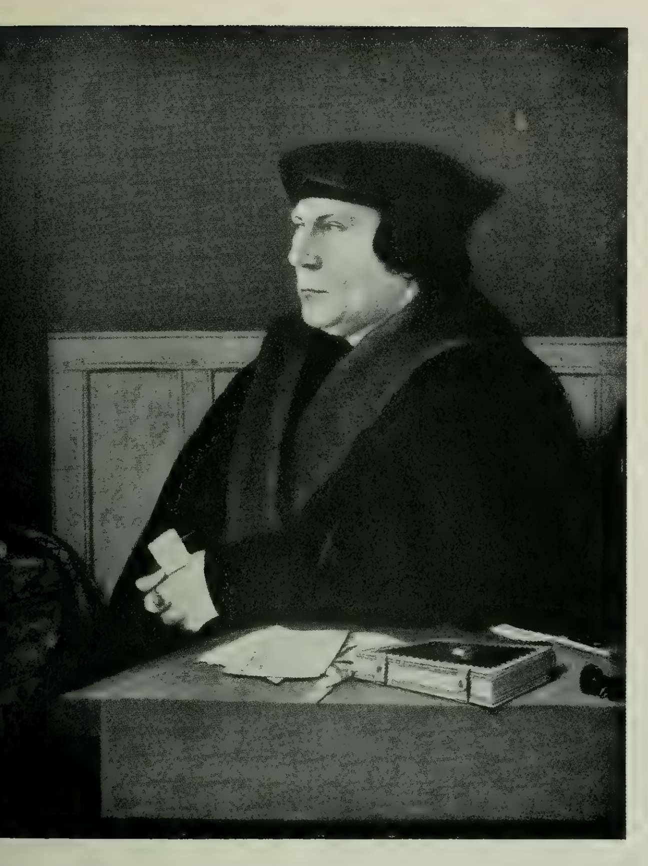
Ils n'allèrent point mendier tous ensemble. La maisonnée se dispersa. More resta seul avec sa femme et deux fidèles serviteurs : une servante de Dorothy Colley et un domestique appelé John a Wood. Mais bien que réduite à l'extrême, la maison ne fut pas pour cela une maison abattue, pas plus qu'une maison désœuvrée. Les médecins déclarèrent que More pourrait guérir. Sa maladie n'était pas mortelle, et elle ne pouvait le tenir éloigné d'une tâche qui n'était point achevée : la défense du pouvoir spirituel. Il était encore en pleine controverse avec Tyndale ; il terminait sa *Réfutation* ; il allait commencer son *Apologie.*

Mais il ne lui fut point permis de trouver la paix dans sa retraite. Tout d'abord des rancunes s'exercèrent contre lui. Les partisans d'Anne Boleyn savaient qu'au fond de lui-même il était hostile au divorce et qu'il avait fait connaître son sentiment au roi dans des entretiens secrets. Bien que le prétexte de sa maladie fût tout à fait plausible, ils ne considéraient pas moins sa retraite comme un blâme à leur égard. Aussi désiraient-ils se venger de lui, et, pour l'avenir, afin d'éviter son retour, le discréditer. Ce qu'ils imaginèrent ne fut guère adroit et

ne leur apporta point le succès escompté. Ils portèrent contre lui diverses accusations, s'efforçant de prouver que More n'avait pas été le chancelier incorruptible que l'on imaginait.

More réussit à faire justice de ces accusations. La manière dont il s'y prit peut être excellemment illustrée par une anecdote ; elle montrera que le « jeune More », comme on l'avait appelé jusqu'à l'année précédente, était resté, dans sa retraite et sa dépression, plein de la plus belle jeunesse d'esprit. Il n'avait pas perdu le goût d'improviser des comédies. Oyez celle qui se passa devant le conseil privé. Un nommé Parnell accusait More d'avoir reçu une coupe d'or d'une dame Vaughan, femme d'un certain M. Vaughan à la prière de qui More avait exercé des poursuites contre le même Parnell. More reconnut qu'on lui avait donné une coupe d'or — c'était à l'occasion de la nouvelle année — et que ce présent lui avait été fait quelque temps après qu'il avait décidé d'exercer les poursuites. Le père d'Anne Boleyn se leva : c'était un personnage gauche et grossier, au front bas, mais qui était devenu comte de Wiltshire : « Ne vous avait-je pas dit, Messeigneurs, que vous trouveriez que le fait était vrai ! »

Un dramatique silence suivit ; puis More avec une parfaite désinvolture, non dépourvue de malice,



THOMAS CROMWELL, COMTE D'ESSEX
par Hans Holbein *(National Gallery)*

développa son exposé : Certes, il avait reçu le cadeau, et il avait envoyé son sommelier chercher du vin pour remplir la coupe. Il avait porté la santé à Mme Vaughan, qui avait à son tour porté la sienne. Ensuite, il lui avait rendu la coupe, la priant d'en faire présent à son mari.

S'il n'y avait eu que les partisans d'Anne Boleyn, s'il n'y avait eu que les dispositions du roi à son égard, More eût pu demeurer tranquille en sa retraite, à écrire contre Barnes, Saint-German, Tyndale et Frith ; car le dépit du comte de Wiltshire était bien maladroit ; et quant au roi, il était naturellement porté à la générosité tant qu'aucune forte passion ne commandait à ses sentiments. Ainsi le roi avait ordonné à lord Audley et au duc de Norfolk de faire le panégyrique de More lorsque le chancelier résigna ses fonctions ; lui-même, à cette occasion, s'était déclaré dépourvu du moindre ressentiment. Mais un homme occupait la scène, un homme qui n'était ni un sentimental, ni un maladroit ; il était, comme Wolsey, de basse extraction, mais il n'était pas comme lui dépourvu d'imagination. Il avait plus de sang-froid que Wolsey et il était plus perspicace. Il nourrissait de toute évidence des ambitions personnelles, mais il était également poussé par ce mobile moins personnel : le désir qu'a l'inventeur de voir son invention au

travail. Il n'était jamais venu à l'idée de Wolsey, habile mais imaginatif, que ses succès ou ses échecs pourraient modifier le système du gouvernement de l'Angleterre, système basé sur les rapports entre le spirituel et le temporel.

Un homme, donc, de propos délibéré, projeta d'unir le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel sous une seule autorité : l'autorité temporelle. Il voulait tenter de réaliser l'état de choses que Saint-German avait élaboré, à force de raisonnement, dans son cerveau de théoricien et de solitaire. Du point de vue national, un tel système devrait donner de bons résultats : plus de conflits, désormais, entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Un gouvernement autonome s'installerait peu à peu et grandirait sans secousses, un pouvoir qui légiférerait non seulement sur le plan humain, mais aussi sur le plan divin. Si ce pouvoir ne pouvait tout conquérir, il pourrait du moins défier l'univers. Qu'importe que l'Église fût l'esclave de l'État ! l'Église serait une bonne esclave. Un seul point noir : ne fallait-il pas redouter que la servitude de l'Église entraînant son abaissement, et, par voie de conséquence, la décadence de la religion, la décadence de l'État suivît bientôt celle de l'Église ? Mais c'était là une conséquence trop lointaine pour que l'on songeât à s'y arrêter. Ainsi raisonna du

moins le nouveau venu, l'homme qui était à la fois homme d'action et d'imagination, l'inventeur du nouveau système. Il s'appelait Thomas Cromwell.

Cromwell n'était qu'un simple secrétaire du roi, mais il était admirablement placé pour faire admettre son point de vue. Il était assez habile pour manœuvrer les gens comme des marionnettes, et le roi tout comme les autres. Le roi ne se souciait pas beaucoup du système préconisé par Cromwell mais il se souciait fort qu'Anne Boleyn devînt sa femme et fût reine d'Angleterre. Et, pour avoir Anne Boleyn, il était disposé à se laisser pousser où Cromwell tenait tant à ce qu'il allât : à être le chef suprême du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel.

Cromwell s'y prit très habilement avec le roi ; il semble aussi que la chance fût avec lui. Pour faire d'Henri le chef suprême de l'Église, il fallait affronter un obstacle particulièrement résistant. Warham, l'archevêque de Canterbury, était un vieillard qui regrettait d'avoir accepté la transaction. Il était bien placé pour résister au roi et d'ailleurs tout prêt à le faire. Mais, au mois d'août qui suivit le départ de More, il mourut à propos, absolument comme si Cromwell le lui eût commandé. On avait sous la main un nouvel archevêque : Cranmer, homme timide, éloquent, et pour lors ambassadeur du roi en Allemagne, à la cour de Charles V. Il s'était

secrètement marié en Allemagne. Qu'importe ! Qu'il rentrât ! Il rentra donc en Angleterre, cachant sa femme dans un tonneau pendant la traversée, ce qui prouve que More pourrait bien avoir eu raison lorsqu'il accusait les prêtres devenus luthériens et si portés à se marier de n'avoir pas pour le mariage le respect qu'ils prétendaient avoir. Il avait retenu avec un plaisir mêlé d'étonnement la punition que Tyndale suggérait d'infliger aux moines : les fouetter nus par les rues et puis les contraindre à se marier, ce qui semblait vouloir dire que le pire châtiment était laissé pour le dernier.

Cranmer devait être promu archevêque de Canterbury selon le rite ancien, c'est-à-dire que le roi devait proposer son nom au Pape ; le Pape approuverait le choix et lui enverrait son pallium. Ensuite — ceci imaginé par Cromwell et par Anne Boleyn — Cranmer, qui secrètement était encore plus hérétique qu'Henri ne le soupçonnait, éloignerait son troupeau du Pape et gagnerait la faveur d'Henri en accordant le divorce et en aidant le roi à épouser Anne Boleyn. Tout marchait si bien que, dès avant le retour de Cranmer, Henri voyageait déjà avec Anne sur le continent. Il est probable que Cromwell lui avait promis qu'elle ne tarderait pas à être reine. Il se peut aussi que le secrétaire se soit demandé s'il ne serait pas préférable de différer

le mariage jusqu'à ce qu'il fût avéré qu'Anne pourrait donner un enfant à Henri. En janvier 1533, elle était enceinte ; et le mariage eut lieu en secret, si l'on veut appeler cela un mariage. Tout se passait sans difficulté : Cromwell et le roi pouvaient être tous deux satisfaits.

Au printemps, dès que Cranmer eut été élevé par le Pape au siège qui lui était destiné, les choses allèrent plus vite encore. Les marionnettes étaient toutes à leur place. Le spectacle pouvait commencer. Cranmer joua l'indignation, comme prévu ; indignation bien étudiée ; il cita le roi devant lui pour qu'il répondît de l'adultère dont il s'était rendu coupable en vivant depuis vingt ans avec Catherine d'Aragon. Le roi reconnut son forfait, répudia Catherine et reçut son pardon d'un archevêque très grand seigneur. Le mariage d'Henri et de Catherine fut alors annulé par Cranmer. Immédiatement après, une procession parcourut les rues de Londres, au milieu de laquelle une femme blême était assise auprès d'un roi. Anne était mal à l'aise, mais elle avait réussi. Elle allait être couronnée. Elle le fut. Et le peuple, l'air consterné, regarda passer le cortège. Les hommes gardaient leur chapeau sur la tête. Le peuple ne s'embarrassait pas d'abstractions ; c'est ainsi qu'il put paraître souple et servile à l'excès. Mais, lorsqu'il comprit vraiment

ce qui se passait, il osa se montrer entêté et brave.

Un homme n'était pas dans la foule, un homme qui n'avait pas eu à conserver son chapeau sur sa tête, et c'était Thomas More. Indirectement, le roi lui avait demandé d'assister à la cérémonie. On persuada des dignitaires amis de More — l'évêque Tunstall par exemple — d'insister auprès de lui pour qu'il fût présent au couronnement. On lui offrit aimablement un nouveau costume de velours. More refusa et l'invitation et le costume. Il expliqua son refus en racontant une anecdote : Il y avait une fois un empereur qui avait décrété des peines mortelles en punition de certaines offenses, mais qui, pour marquer l'estime dans laquelle il tenait la virginité, en exemptait les vierges, même coupables. Mais quelle ne fut pas la perplexité de cet empereur ! Le premier coupable fut justement une vierge. Que faire ? Un sage suggéra que l'on déflorât d'abord la vierge, pour qu'elle pût être légalement dévorée. Et More commentait ainsi son histoire : il ajoutait qu'il ne pouvait pas se garder d'être dévoré, mais qu'il ne voulait pas être d'abord défloré.

L'absence de More au couronnement irrita le roi et Anne Boleyn. Thomas Cromwell y fut moins sensible. L'approbation de More, il ne la désirait pas tant pour ce nouveau mariage que pour le nouveau

système de gouvernement qu'il espérait inaugurer. De plus, il se croyait sûr d'obtenir l'approbation de More soit par des promesses, soit par des menaces ; car, tout perspicace qu'il fût, il était aveugle aux mobiles élevés qui peuvent faire agir les hommes. A la fin de 1533, après qu'Anne Boleyn eut mis au monde la future reine Élisabeth, le Conseil Privé du roi, dont More avait fait partie pendant douze ans, publia neuf articles dont les deux plus importants précisaient : que les « causes » ne pouvaient pas être attraites hors du pays où on les avait introduites — d'où suppression des appels au Pape — et qu'un concile général est supérieur à tous les évêques ; et dont le moins important — en raison de sa puérilité — énonçait que le Pape était de naissance illégitime, coupable de simonie et coupable aussi d'hérésie, pour avoir rejeté l'appel du roi. Ces articles rendaient une réconciliation avec le Pape à peu près impossible ; et ils allaient forcer un homme comme More à faire connaître son opinion.

More ne dit rien, sauf en son for intérieur. Un pamphlet parut, qui critiquait les neuf articles, et Cromwell feignit de penser qu'il émanait de More. More, dans une lettre à Cromwell, exposa qu'il n'en était pas l'auteur, qu'il ne se considérait ni comme assez savant, ni comme assez instruit des

faits pour émettre un jugement sur ces articles.

Une autre occasion se présenta : elle surgit des propos d'une sœur bénédictine : Élizabeth Barton, appelée tantôt la nonne de Canterbury, tantôt la sainte fille du Kent. Cette nonne n'avait point tout d'abord pensé qu'elle eut la vocation religieuse. C'était une servante sujette à des attaques d'épilepsie. Guérie dans une chapelle de la Vierge, elle s'était faite bénédictine et avait attiré l'attention, non seulement par sa guérison miraculeuse et par son entrée en religion, mais par certaines révélations dont elle disait avoir été favorisée, et que certains regardèrent comme étant d'inspiration divine. En fin de compte, elle acquit une certaine notoriété, on peut même dire quelque renommée en attaquant le projet de remariage du roi, et en le menaçant du châtiment divin.

Il est presque impossible de ne pas accorder sa sympathie à cette fille du Kent. Non qu'il soit possible d'en savoir assez pour être certain que ses révélations soient authentiques, mais parce qu'elle fut la seule en Angleterre, (excepté l'évêque Fisher, le Jean-Baptiste anglais) qui ait eu le courage de dire ce que tant de gens ressentaient. Il est en outre avéré qu'elle fut injustement traitée. Ses révélations furent déformées ; on joua de son manque d'instruction, comme on devait le faire (mais avec

moins de succès) du manque d'instruction de sainte Jeanne d'Arc. On fit en sorte qu'elle parût avoir avoué sur le parvis de Saint-Paul être coupable de fraude et d'imposture ; et elle fut exécutée six mois plus tard en même temps que quelques prêtres, prétendus ses complices. Peut-être ne fut-elle qu'une demi-folle, une illuminée ; mais elle ne fut certainement pas une conspiratrice exécutant un plan bien établi ; et si on la fit périr, ce ne fut nullement pour sa perversité morale, car elle était sans vice et Cromwell le savait, mais pour donner à l'étranger l'impression qu'il y avait eu conspiration. En outre, on avait l'espérance que, grâce à son échec, il serait possible d'inculper plusieurs notabilités que l'on savait l'avoir fréquentée, et parmi elles, l'évêque Fisher et Thomas More.

Cromwell accueillit l'affaire de la fille du Kent comme une bénédiction. More et Fisher avaient eu des entretiens avec la nonne. On pouvait donc les considérer comme des traîtres, et, comme tels, on pouvait les menacer de mort. Mais, par la procédure ordinaire, il leur serait possible de prouver, et sans doute la prouveraient-ils, leur innocence, sans compter qu'ils prouveraient peut-être aussi celle de la nonne ! Heureusement, Cromwell avait trouvé un stratagème qui permettait d'éviter de tels procès. Se servant d'une disposition dénom-

mée « Loi de haute trahison », qui avait sa place légitime dans les lois anglaises, et en vertu de laquelle le Parlement pouvait punir un traître de la peine de mort, et sa descendance de la privation de ses droits civiques, Cromwell n'avait nul besoin de recourir aux tribunaux : le Parlement pouvait commettre le meurtre à sa place. Le nom de More et le nom de Fisher furent inclus dans l'inculpation de haute trahison qui devait servir à condamner la nonne à mort, comme si elle et eux s'étaient occupés de politique et avaient fomenté la rébellion. Ce fut Cromwell qui inscrivit leurs noms ; tous deux sont de sa main, non de la main du roi. Il comptait extorquer ainsi la soumission de deux hommes qui, si braves qu'ils fussent, n'en étaient pas moins selon lui de pauvres humains qui céderaient à la menace. Leur soumission était nécessaire à la bonne marche de son système.

Mais More ne céda pas. Fisher ne céda pas. More savait qui complotait contre lui et ce fut à Cromwell — et quelquefois au roi — qu'il choisit d'écrire.

A Cromwell, il écrivit longuement. Il reconnut qu'il avait rencontré la nonne il y avait neuf ans au moins, mais seulement à l'instigation du roi, qui désirait connaître l'opinion que More avait d'elle. Plus tard, au cours des dernières années, il lui avait parlé de nouveau, et l'avait trouvée d'humble appa-

rence. Elle lui avait paru sainte ; sa sainteté seule l'avait intéressé. Il lui avait interdit de l'entretenir des affaires du roi, ou du mariage. Il lui avait même écrit une lettre (qui était très vraisemblablement en la possession de Cromwell) dans laquelle il lui conseillait de se tenir à l'écart des affaires qui n'étaient pas de sa province : « Il me suffira, bonne dame, de vous rappeler ces choses car je ne doute nullement de votre sagesse et l'esprit de Dieu vous garde de converser avec qui que ce soit, et tout spécialement avec personnes haut placées, sur tels sujets qui tiennent aux affaires du prince, ou sur la situation du royaume ; veuillez vous contenter de vous entretenir avec toutes personnes, haut ou bas placées, de toutes choses de l'âme qu'il peut être profitable pour vous de leur montrer, et pour elles de connaître. »

Mais ces lettres adressées à Cromwell et au roi n'empêchèrent pas que les noms de More et de Fisher fussent maintenus dans l'inculpation. Alors More demanda ce qui était son droit : une audience devant la Chambre des Lords. Ceci déconcerta ses adversaires, car les lords avaient de l'admiration pour More, et More était remarquablement éloquent. Lorsqu'ils l'auraient entendu, ils refuseraient à n'en pas douter de lui appliquer le terrible châtiment des traîtres, et pour rayer son nom de la liste, rejet-

teraient l'inculpation elle-même. En conséquence, Cromwell désigna une commission spéciale, composée de Audley, du duc de Norfolk, de l'archevêque Cranmer, et de lui-même. Cette commission entendrait More, et non la Chambre des Lords.

La commission n'avait pas l'illusion de trouver More coupable dans l'affaire de la nonne ; mais elle avait l'étrange certitude d'arriver à un meilleur résultat par la corruption et par la menace.

Elle exposa à More combien le roi l'avait en affection, lui rappela les bontés que le souverain avait eues, et qu'il était prêt à lui donner ce qu'il pourrait demander, pourvu qu'il exprimât son approbation de la politique suivie par le roi en vue de son mariage. More remercia les membres de la commission, remercia le roi, et refusa.

Alors ce furent les menaces, les fausses accusations. More, dit-on, avait été un traître plein d'astuce envers son roi ; il l'avait trompé à propos de ce livre dont le roi était l'auteur sur la Défense des Sept Sacrements, lui faisant exagérer les pouvoirs et l'éminence du Pape. More donna un démenti net, déclarant que, tout au contraire, il avait tenté d'adoucir quelque peu les termes dans lesquels le roi parlait de l'autorité papale, mais le roi avait tenu à ne rien modifier ; le roi savait que telle était la vérité. Quant aux vagues menaces qu'on profé-

rait contre lui : « Messeigneurs, dit-il, ces épouvantails sont bons pour des enfants, non pour moi. » Le duc de Norfolk lui rappela qu'il y avait péril à entrer en lutte avec les princes. *Indignatio principis mors est* (la colère du prince, c'est la mort). — « Est-ce tout, Monseigneur ? répondit More. Alors en vérité il n'y a entre vous et moi que cette seule différence, c'est que je mourrai aujourd'hui tandis que vous mourrez demain. »

More était tout joyeux, ce soir-là, lorsqu'il rentra chez lui. Son gendre Roper en déduisit même que l'inculpation de haute trahison avait dû être abandonnée. « Nullement », lui dit More. Il avait d'ailleurs complètement oublié tout ce qui concernait cette affaire : « Veux-tu savoir, Roper, mon fils, pourquoi je suis si gai ? En toute sincérité, je me réjouis d'avoir joué un vilain tour au diable, et d'être allé si loin avec ces lords que je ne pourrais revenir maintenant en arrière sans me déshonorer. »

Jusqu'à ce moment précis, More avait en fait battu en retraite comme un général prudent. Il n'avait même pas esquissé la défense de la nonne de Canterbury comme nous aurions, dans notre enthousiasme, souvent désiré qu'il fît. Il n'a pas, par exemple, proclamé que la confession de la nonne avait été truquée. Il était trop juriste pour agir ainsi. Nul ne l'avait désigné comme juge en cette

affaire. Il n'était pas en mesure de prouver une telle allégation. Aussi s'était-il contenté de dire ce qu'il pouvait, au titre de simple citoyen, au sujet de cette religieuse, et d'après ce qu'il avait pu lui-même observer. Il était resté calme et toutes ses démarches il les avait calculées. Mais il se rendait compte maintenant qu'il s'était trop avancé pour pouvoir reculer au-delà.

De son côté, Cromwell se rendit compte que More avait pris position et qu'il s'en tiendrait là ; mais il n'osa pas l'attaquer. Il laissa le conseil privé supplier le roi à genoux pour le persuader d'effacer le nom de More de la liste ; le nom de More et celui de Fisher. Or le roi s'entêtait à maintenir le nom de More dans l'inculpation. Cromwell assura le roi et Anne Boleyn qu'il aurait bientôt un meilleur piège où faire tomber ces entêtés à l'ancienne mode. More savait quel piège lui serait tendu : la prestation du serment. En attendant, il écrivit une lettre à Cromwell, pour qu'il n'y eût aucun malentendu sur sa position : en ce qui concernait la vierge du Kent, il avait dit tout ce qu'il avait à dire. Pour le reste, le roi connaissait son opinion sur l'annulation. L'annulation était l'affaire du roi, et du roi seul ; le point de vue qu'il avait exprimé sur la question n'était qu'un point de vue tout personnel.

Pour la question de la suprématie du Pape, il se

montrait plus hardi, car cette affaire-là le concernait personnellement, dans la mesure où elle intéressait sa conscience, et le suprême salut de son âme. Il avait, dit-il, passé dix années à étudier les docteurs de l'Église, depuis saint Ignace qui fut disciple de saint Jean l'Évangéliste jusqu'à l'Église contemporaine ; et il n'avait pu trouver une opinion valable qui lui permît de nier l'institution de la suprématie du Pape sur l'Église universelle, sans mettre par là son âme en danger. Il croyait que la suprématie du Pape était nécessaire et pertinente, mais (argument supérieur et qui primait tout) un fait s'imposait à sa conscience : la suprématie du Pape était d'institution divine.

Là où sa conscience n'était pas engagée, il était prêt à se plier à la volonté du roi. Il ne voulait pas de démêlés avec ceux qui pensaient différemment sur cette question de la suprématie. Sur ce point, sa conduite passée était garante de la confiance que l'on pouvait avoir en sa parole. Il est vrai qu'il avait, quelque dix ans plus tôt, exalté le Pape au suprême degré dans un ouvrage en latin de sa composition, mais c'était à la requête, et pour la défense du roi. Depuis lors, il avait écrit en anglais maintes pages de controverse religieuse ; mais jamais dans ces controverses il n'avait insisté sur la situation du Pape d'une manière qui pût constituer une offense

au roi — même à l'heure actuelle, et dans l'état d'esprit actuel du roi. Il avait même une fois supprimé quelques lignes pour la raison qu'elles pourraient être déformées et interprétées contre le roi. Il avait été obéissant ; il continuerait d'être obéissant quand obéissance était due.

Le roi avait proclamé que le pape Clément VII n'était pas réellement Pape, pour la raison qu'il avait acheté son élection, qu'il était donc coupable de simonie ; poursuivant son attaque, il en avait appelé à un concile général pour déposer Clément VII. More ne soutenait pas que le roi n'avait pas le droit d'en appeler à un concile. Il ne portait aucun jugement sur l'affaire et ne protestait pas avec indignation contre l'accusation de simonie lancée contre le Pape. Son attitude était celle d'un légiste : Que le roi en appelle donc à un concile général ! Il se pouvait que ce concile invalidât l'élection du Pape. Un nouveau Pape, animé de sentiments plus amicaux à l'égard d'Henri, pouvait être élu.

Lorsque More écrivit cette lettre, Pâques 1534 approchait. Pour diverses raisons, la date de Pâques était cette année-là une date fatidique, car Henri en avait fait le jour où expirait l'ultimatum qu'il avait lancé au Pape : si le Pape n'avait pas reconnu avant Pâques l'annulation de son mariage avec

Catherine, Henri cesserait de s'amuser à discuter avec lui. Il libérerait l'Angleterre de son devoir d'obéissance au Pape. Au mois de juin de l'année précédente, le Pape s'était déjà prononcé en faveur de Catherine. Il était presque impossible qu'il se rétractât. Mais François Ier, roi de France, enclin par un instinct plus sage à maintenir l'unité de la chrétienté, pria Henri d'attendre que le consistoire des cardinaux se fût réuni. On pourrait peut-être encore trouver un prétexte pour faire pencher la balance en faveur d'Anne Boleyn. Or, le 23 mars 1534, les cardinaux votèrent, par dix-neuf voix contre trois, la validité du premier mariage d'Henri. Le mariage d'Anne et d'Henri n'était en rien un mariage.

Le Parlement était prêt à agir. Il fut un temps où le Parlement craignait le Pape. Toute crainte d'ordre spirituel mise à part, il le craignait temporellement. En effet, quand un Pape excommuniait un roi ou mettait un royaume en interdit, le commerce en souffrait. Jusqu'à une date récente, les marchands anglais eussent redouté que le Pape ruinât le commerce anglais avec les Flandres en faisant de l'empereur, qui était souverain des Flandres, un ennemi de l'Angleterre. Mais les marchands anglais et le Parlement avaient ouvert les yeux. Le commerce avait pris une telle importance

qu'il ne pouvait plus être entravé par des mobiles religieux. Pas plus sur le continent qu'en Angleterre, ce n'étaient des motifs spirituels qui inspiraient la politique. Le Parlement était donc prêt à agir. Il agit.

Le 30 mars, lundi de la semaine sainte, une loi de succession fut votée. Elle privait Marie, fille de Catherine, de ses droits à la succession de son père, et établissait la primauté de la descendance d'Anne Boleyn dans l'ordre de succession. Quiconque ferait opposition à cet ordre de succession se rendrait coupable de haute trahison. Pour être sûr que ces dispositions seraient respectées, on demanda à chaque lord, ecclésiastique ou laïc, de prêter le serment de défendre et de maintenir cette loi ; le même serment serait demandé à tout sujet que le roi ou ses héritiers pourraient désigner. La formule précise du serment ne fut pas spécifiée. Cromwell et le conseil privé pouvaient ainsi en arrêter les termes comme bon leur semblait. Ils pouvaient y adjoindre des préambules. Ils ne s'en firent pas faute. Ils en ajoutèrent un pour les lords du pouvoir spirituel, et un autre pour les lords du pouvoir temporel. Dans les deux cas, grâce à ce préambule, ils pouvaient changer le serment en un serment de reconnaissance de la suprématie du roi en matière spirituelle.

Les Communes prêtèrent le serment ; et, parmi leurs membres, William Roper, le gendre de Thomas More. Les lords prêtèrent le serment, et aussi tous les évêques, à l'exception de Fisher, détenu en prison depuis qu'il était accusé de complicité avec Élizabeth Barton. Maintenant, parmi les sujets en âge de pouvoir le prêter et de qui le roi pouvait l'exiger, figurait fatalement, et en tête : Thomas More. Il savait qu'il serait convoqué, il s'était fait à cette pensée. Il prépara sa famille du mieux qu'il pût à ce qui, sans cela, eût pu être un choc pour elle, et il attendit.

Le Vendredi-Saint passa. Et de même le jour de Pâques. Aucune convocation n'était venue encore. A Pâques closes, il se rendit à Londres avec son gendre Roper pour entendre un sermon à la Croix de Saint-Paul. Après le sermon, un huissier le prit en filature et le rejoignit comme il pénétrait dans la maison de sa fille adoptive : Margaret Giggs, qui avait épousé son ami l'hellléniste John Clements. More était invité à comparaître le lendemain matin à Lambeth devant les commissaires royaux pour prêter le serment, comme tout le monde.

Le lendemain était le 13 avril. More commença sa journée en recevant la sainte communion. C'est ce qu'il avait coutume de faire aux grands jours de sa vie, et ce jour était un grand jour. Il dit « adieu »

aux siens, mais sans leur permettre de l'accompagner jusqu'au fleuve au delà de la barrière. « Ne nous induisez pas en tentation. » Il ferma la barrière sur lui, embarqua dans le bateau de Roper, et parut d'abord abattu, tandis que le bateau descendait la rivière. Soudain, il se tourna vers Roper, le visage illuminé : « Roper, mon fils, je rends grâces à Dieu, la bataille est gagnée. »

Les commissaires l'attendaient siégeant à Lambeth, pleins de gravité. La commission était la même que lors de la précédente audience, sauf que l'abbé de Westminster remplaçait le duc de Norfolk. Une file d'hommes attendaient qu'on leur présentât la formule. Mais More était le seul laïque. On l'invita, comme le seul laïque, à prêter le serment le premier. Qu'il donne donc le bon exemple !

« Alors, raconte More lui-même, je manifestai le désir de voir la loi de succession. On me le délivra en un rôle imprimé. Après avoir lu en silence et comparé la formule du serment avec le texte de la la loi, je leur dis que mon dessein n'était point de trouver quelque faute soit dans la loi, soit en quiconque en était l'auteur, soit encore dans la formule du serment, ou en quiconque avait juré sur elle ; que mon dessein n'était pas davantage de condamner la conscience de quiconque ; mais que, quant à moi, en toute bonne foi, ma conscience m'indiquait

en l'espèce que, si je pouvais ne pas refuser de jurer de défendre la succession, je ne pouvais pas sans exposer mon âme à la damnation perpétuelle, prêter le serment dans les termes de la formule qui m'était présentée. »

Plus exactement, More refusait de prêter le serment à cause d'un préambule proclamant la suprématie du roi sur le pouvoir spirituel. Il n'appartenait pas à More, simple citoyen, de décider qui devait succéder à Henri VIII sur le trône d'Angleterre. Mais c'était son affaire, en tant que chrétien, de ne point prêter un serment contraire à sa religion.

Sur le refus de More, les commissaires exprimèrent avec componction la peine qu'ils éprouvaient, et le regret qu'ils avaient de devoir lui avouer que Sa Majesté le roi pourrait prendre son refus en très mauvaise part. Ils lui montrèrent la longue liste des noms de ceux qui avaient déjà signé le serment. Il pouvait voir en quelle excellente compagnie il serait, s'il faisait comme ils avaient fait.

Ils firent descendre More, et l'envoyèrent attendre dans le jardin. Il faisait trop chaud dans le jardin, dit More, en ce jour d'avril ; aussi attendit-il dans une vieille pièce incendiée qui prenait vue sur le jardin. Et, pendant qu'il était là, il vit dans ce jardin ce que lui, qui avait vu tant de parades, appelle une

parade. Et ce spectacle était organisé pour lui. Il vit un homme, le Dr Wilson, autrefois chapelain du roi, se diriger vers la Tour. Lui aussi avait refusé le serment. L'évêque Fisher, qui avait été conduit devant les commissaires et qui naturellement, comme sa conduite antérieure le laissait prévoir, avait refusé le serment, ne défila pas dans le jardin. Voir Fisher eût pu réconforter More. On garda Fisher à l'intérieur. Puis ceux qui avaient prêté le serment furent emmenés par le jardin. Comme ils avaient l'air heureux ! La journée était chaude, et le vicaire de Croydon fit venir de la laiterie des boissons, au milieu de l'allégresse générale. Quelle cordialité parmi les signataires !

« Quand ils eurent fini leur comédie et quitté la place, on m'appela. »

Les commissaires lui demandèrent de révéler les raisons pour lesquelles il avait refusé de prêter serment. Il répondit franchement qu'il craignait que le roi fût fâché contre lui à cause de ce refus, et qu'il ne voulait pas exaspérer davantage Sa Majesté en lui donnant ses raisons.

Là-dessus, on le traita d'entêté ; ne voulant pas qu'on le prît pour tel, il consentit à parler, mais à la condition qu'il eût la parole du roi que ces raisons qu'il donnerait ne seraient pas utilisées pour l'incriminer. Ce privilège lui fut refusé. « Comment

alors, répliqua-t-il, pouvez-vous appeler entêtement de ma part ce qui n'est que mesure de défense contre le péril ? »

Sur cette réplique pleine de bon sens, l'archevêque de Canterbury prit la parole. Il n'était pas maladroit. Il présenta l'argument suivant : puisque More avait quelque doute au sujet du serment, mais puisque d'autre part il était parfaitement certain qu'il était de son devoir d'être loyal envers le roi, n'était-il point sage qu'il accomplît ce dont il était certain et laissât de côté ce qui lui paraissait douteux ? Que répondre à cela ? More lui-même a dit quelle fut sa perplexité. Il reconnut que l'argument était si soudain et si subtil que tout ce qu'il put dire c'est que ce cas était l'un de ceux où sa conscience ne pouvait obéir à son prince. Puis un éclair jaillit dans son esprit : l'archevêque voulait-il dire que, dès qu'il y aurait une dispute théologique, le commandement du roi lèverait tous les doutes ?

Alors l'abbé de Westminster parla à son tour. Il n'argumenta pas, ce faux disciple de saint Benoît. « Pax » était sa devise, mais il y avait fausse paix en son cœur ; et il prêcha cette noble chose : l'humilité. More ne craignait-il pas de s'en remettre à son jugement personnel ? D'être seul contre tant ? More insista, disant qu'il ne s'en remettait pas à son seul jugement. Il se conformait, sinon au con-

cile du royaume, du moins au concile général de la Chrétienté tout entière. A ces mots, il regarda ses juges, et son regard leur fit sentir qu'ils étaient plus seuls qu'il n'était.

Lord Audley était trop lourdaud pour proférer une parole, et ce fut le tour de Thomas Cromwell. Il ne joua ni au théologien, ni au prédicateur. Il feignit l'amitié. Il s'exclama qu'il eût mieux aimé sacrifier la tête de son fils unique que de voir Thomas More refuser le serment. Ce refus ferait croire au roi que More avait bien été complice de la nonne de Canterbury. More répliqua que l'on savait bien que la vérité était tout autre. Même si les motifs qui le faisaient agir pouvaient être mal compris, il lui était impossible de prêter le serment.

Cromwell insista : More prêterait-il le serment relatif à la succession sans le préambule relatif à la suprématie du Pape ? Il le ferait, mais il fallait qu'on lui permît d'établir lui-même la formule de son serment. Là-dessus lord Audley éclata :

« Vraiment ! Eh bien, maître-secrétaire, soyez certain que, dans ce cas, il ne prêterait encore le serment que d'une certaine manière. »

L'audience fut levée. Elle le fut précipitamment, comme si lord Audley avait voulu faire apparaître que More avait refusé de prêter n'importe quel serment. More fut logé chez l'abbé de Westminster.

On ne pouvait décider s'il devait être renvoyé chez lui ou envoyé à la Tour. D'ordinaire, les juges avaient affaire à toutes sortes de gens, sauf à ceux qui mettaient les choses spirituelles à leur juste place. More ne pouvait donc être compris, et l'on ne savait que faire de lui.

Le subtil Cranmer eut une idée. Ne pourrait-on amener More à prêter le serment relatif à la succession sans le préambule ; et agir de même avec Fisher ? Ceci aplanirait les difficultés. Car on répandrait à l'étranger la nouvelle de leur soumission, en omettant de dire quelle sorte de serment ils avaient prêté. Cranmer écrivit à Cromwell pour lui suggérer ce chef-d'œuvre de franchise.

Cromwell répondit que Sa Gracieuse Majesté le roi désirait que les serments fussent prêtés dans leur intégralité, avec le préambule. Sinon, la cause entière du roi pouvait s'écrouler, et le peuple, s'inspirant de l'exemple de More et de Fisher, pourrait penser que More et Fisher confirmaient l'autorité de l'évêque de Rome — ce qui était la vérité.

Le 17 avril, More quittait la demeure de l'abbé de Westminster pour entrer à la Tour.



MARGARET ROPER, FILLE AINÉE DE SIR THOMAS MORE
par Hans Holbein *(Musée de Bâle)*

CHAPITRE XI

LA TOUR DE LONDRES

More était donc enfin le chartreux, lui qui s'était considéré comme indigne de vivre dans une cellule, il fut, par la grâce de Dieu et le bon plaisir du roi, envoyé à la Tour de Londres, pour y vivre dans une cellule plus sévère que ne le fût jamais celle d'un chartreux. Cette vie, qu'il avait maintes fois envisagée, mais à laquelle il avait renoncé, la tenant au-dessus de ses forces, elle lui était maintenant imposée. Il la considéra comme un honneur, ainsi qu'un soldat ferait d'un poste dangereux ; comme l'acquittement tardif d'une dette ; comme une récompense ; comme une promotion. C'était, en outre, aux yeux d'un homme qui goûtait les facéties et les plaisanteries, comme une plaisanterie que Dieu se plaisait à lui faire ; et cela le fit sourire.

Sir Richard Cromwell fut chargé de le conduire à la Tour. Il n'était que le mari de la nièce du maître-secrétaire ; mais il avait changé son nom

pour prendre celui de Cromwell, comme pour montrer qu'il était prêt à servir la cause de cette famille. Fidèle à cette ambition, il devait se montrer grand dévoreur de terres monastiques, heureux dans ses aspirations, et digne aïeul d'Olivier Cromwell, futur dictateur de l'Angleterre. D'un œil à n'en pas douter habitué à reconnaître l'or, il vit la chaîne d'or au cou du prisonnier, que More, en dépit de sa simplicité, portait encore, comme son titre d'ex-chancelier lui en donnait le droit. En homme pratique, Cromwell conseilla à Sir Thomas More d'envoyer cette chaîne à sa femme ou à ses enfants. Mais Thomas répondit :

« Non, Sir, cela ne ferai ; car s'il advenait que je fusse conduit par mes ennemis à la campagne, je voudrais que, grâce à moi, leur vie fût améliorée. »

Arrivé à la Tour, le maître-lieutenant Sir Edmund Walsingham vint à sa rencontre. Près du lieutenant se tenait le portier, qui connaissait les traditions de sa haute fonction. Il demanda donc à More de lui remettre son vêtement de dessus.

« Maître-portier, répondit More, le voici. »

Il enleva son chapeau et le lui donna, ajoutant :

« Je regrette de ne pouvoir vous donner mieux. »

Mais le portier répliqua :

« Non, Sir, votre robe aussi ! »

Puis More fut conduit à sa cellule, dans la tour de Beauchamp, accompagné (comme un hôte par le

propriétaire d'un hôtel) par le même maître-lieutenant. John a Wood, le serviteur de More, suivait, portant son bagage : quelques vêtements de rechange et quelques livres. More se tourna vers John a Wood et, souriant, devant le maître-lieutenant, lui fit jurer, à lui qui, de toute évidence ne savait ni lire ni décrire, que si More écrivait quoi que ce fût contre le roi, il le porterait au lieutenant sur l'heure.

Dès qu'il fut installé dans ce nouvel appartement, il écrivit une lettre à sa fille Meg, lui racontant ce qui venait de se passer à Lambeth, ce qu'il avait dit et ce qu'avaient dit les commissaires. Ces nouvelles n'étaient pas pour Meg seule, mais pour l'univers tout entier. Il fut prolixe et pittoresque. Ensuite, avec la permission de Cromwell, Meg fut autorisée à venir le voir. Elle s'apitoya sur son sort. La pitié se lisait sur son visage. Elle s'apitoya même outre mesure. Aussi, après que More (comme c'était son habitude lorsque sa fille le visitait) eut récité avec elle les Sept Psaumes et les Litanies des Saints, il la réconforta :

« Meg, je crois que ceux qui m'ont mis ici s'imaginent qu'ils m'ont causé un grand déplaisir ; or je t'assure, ma chère fille, sur ma foi, que n'eût été pour ma femme et pour mes enfants, c'est-à-dire pour l'essentiel de mon devoir, il y a longtemps que

je me fusse cloîtré dans une chambre aussi étroite que celle-ci, et plus étroite encore. Mais, puisque je suis venu ici sans l'avoir voulu, j'espère que Dieu dans sa bonté me déchargera de ces devoirs que j'ai envers vous, et que son gracieux secours suppléera à mon absence. Je ne trouve aucune raison, Dieu merci, de considérer que je sois ici dans une situation pire que si j'étais chez moi ; il me semble que Dieu fait de moi son jouet, qu'il me tient dans son giron et qu'il me berce. »

Même bercé par Dieu, le prisonnier avait la vie plus dure qu'un chartreux : un chartreux a d'humbles satisfactions, de grands réconforts spirituels, que More ne pouvait avoir en aucun cas. Il faisait encore suffisamment partie du monde pour avoir à payer sa pension : quinze shillings par semaine, dix pour lui, cinq pour son serviteur. Il la payait avec l'argent que sa femme lui apportait ; mais, à la fin, elle ne put trouver la somme nécessaire, même en vendant ses beaux atours. Il souffrit de la mettre ainsi dans la gêne. Et il souffrit physiquement, car, sur l'ordre du roi qui voulait faire pression sur More et l'amener à résipiscence, le régime devint de plus en plus sévère, et le déprima. Le lieutenant de la Tour lui-même en vint à se sentir honteux de ce qu'il faisait servir à son prisonnier, et il s'en excusa, disant que s'il ne tenait

qu'à lui il serait heureux de le traiter convenablement.

« Maître-lieutenant, répondit More, en toute sincérité, je crois que vous êtes pour moi un excellent ami, et que vous me traiteriez du mieux que vous pourriez, comme vous le dites ; je vous en remercie de tout cœur. Mais soyez assuré, maître-lieutenant, que ma nourriture ne me déplaît point, et que si pareille chose devait arriver un jour, je vous autorise à me jeter dehors sur-le-champ. »

Au début, on lui permit de se promener, mais à peu de distance de sa cellule, dans la cour de la Tour ; il fut de même autorisé à voir sa fille Meg et sa femme, à des intervalles raisonnables ; car on espérait encore qu'il se laisserait attendrir et gagner par un traitement amical. Quand on se rendit compte que cette méthode ne donnait aucun résultat, on essaya de la sévérité. Il fut enfermé dans sa cellule. On lui refusa la joie de voir les visages de ceux qu'il aimait. L'hiver étant venu, il n'eut même pas un peu de fougère à brûler dans une cheminée pour se chauffer. Il souffrit de la pierre, et de crampes dans les membres inférieurs. A deux reprises, il se sentit si faible qu'il pensa mourir, et cette idée lui fut la bienvenue. Tous ces maux, il dut les supporter dans une claustration bien plus stricte que celle des Chartreux, car les chartreux

ont leur cellule, leur petit jardin particulier, leur atelier, et, en dehors de leur isolement, le sentiment de la communauté : d'ailleurs ils se réunissent au chœur, ils ont la consolation céleste de la messe, et ils sont unis avec l'Église entière dans cette procession qu'est le cours de l'année liturgique. Comparé à eux, More était comme au tombeau. Pour lui, point de messe et point de sacrements. Pas de réunion au chœur. Pas de cette heureuse servitude. Aucun compagnon. Toutes les heures se suivent, semblables, et tous les jours. Il n'en vivait pas moins en communion avec l'Église universelle, changeant gaîment ses habits usés pour en endosser de meilleurs aux grandes fêtes de l'Église. Sa barbe s'allongeait ; son poil blanchissait. Son corps maigrit au point de n'être plus qu'un squelette ; ses yeux devinrent plus vifs, son regard plus perçant ; seul son regard paraissait le rattacher encore au monde des vivants. Cependant il était heureux, et son cœur débordait de paroles de joie. Il écrivait :

« Joseph était en prison quand ses frères étaient libres, et cependant ses frères furent souvent réduits à le venir trouver pour avoir du pain.

» Daniel fut en prison, au milieu des lions sauvages; et Dieu cependant le garda des bêtes, et le libéra sain et sauf.

» Si nous pensons qu'il n'agira pas de même envers

nous, ne doutons pas qu'il agira tout aussi bien, ou mieux encore. Car il peut faire mieux pour nous, s'il nous permet de mourir ici.

» Vous savez bien que saint Jean-Baptiste était en prison, pendant qu'Hérode et Hérodiade festoyaient, et que la fille d'Hérodias les charmait par sa danse ; et qu'elle dansa jusqu'à obtenir la tête de saint Jean. Et maintenant saint Jean est assis au banquet de Dieu, à la table céleste, tandis qu'Hérode et Hérodias sont solidement assis en enfer, brûlant tous deux ensemble ; et pour se divertir, le diable danse avec la fille, en leur présence, dans le feu.

» Enfin, cousin, pour en finir, Notre-Seigneur lui-même fut prisonnier pour notre bien, et prisonnier il fut conduit, et prisonnier il fut gardé, et prisonnier il fut mené devant Anne ; et toujours prisonnier, traîné de Caïphe à Pilate, et de Pilate au roi Hérode, et encore d'Hérode à Pilate, et ainsi gardé prisonnier jusqu'à la fin de sa passion. »

Ces lignes ne sont qu'une méditation écrite qu'il a laissée ; car, comme s'il était né la plume à la main, il méditait mieux, sa main sur le papier, prête à écrire. Outre des prières, des lettres, des vers, il écrivit, tout le temps qu'il fut à la Tour, dans l'humidité et le silence de sa cellule, traités sur la Passion de Notre-Seigneur, sur le Saint-Sacrement, mais

surtout un *Dialogue du réconfort dans les tribulations*. Je dis : « surtout », non parce que cet écrit de More est nécessairement le plus profond, mais parce que c'est son œuvre la plus caractéristique. C'est sa *Divine Comédie*. Il y a mis toute son expérience ; il y a situé et défini tous ses problèmes. C'est de ce dialogue que j'ai extrait les lignes relatives à l'emprisonnement ; c'est là encore que l'on peut trouver le poète More, qui eût pu tomber dans les banalités des « humanistes ». On y trouve aussi le logicien, qui définit les causes des tribulations, les diverses espèces de tribulations ; et aussi le persifleur et l'auteur comique, imaginant un dialogue entre deux hommes, le vieil Anthony et le jeune Vincent, deux Hongrois qui discutent des perspectives de leur sort quand ils prévoient que leur pays va être écrasé par les Turcs. More, l'ami d'Érasme, est là aussi, glissant l'espièglerie jusque dans le sous-titre du morceau : « composé en latin par un Hongrois, et traduit du latin en français et du français en anglais » ; ami d'Érasme encore dans la satire traditionnelle de la femme bavarde et de l'hypocrite.

Le dialogue fut écrit en prison, dans l'adversité, mais ce n'est qu'une suite, ou une refonte, d'un *Traité sur les Quatre Fins Dernières*, que More avait esquissé dix ans auparavant, et sur un ton moins

gai, alors qu'il était prospère. Il y reprend les fils de beaucoup de ses autres discours, parlés ou écrits, latins ou anglais. Un seul aspect de More ne s'y retrouve pas, c'est le More controversiste. A plusieurs reprises, il parle des hérétiques, mais c'est pour les quitter dès qu'il le peut. « Je ne veux pas engager la lutte avec eux maintenant sur ce point », dit-il. Plus profond que le More qui discute, on y trouve le More qui prie, demandant qu'il lui soit donné de rencontrer au ciel ses ennemis devenus ses amis. Ce More-là est partout présent, dans le *Dialogue du réconfort dans les tribulations.*

A la vérité, More n'écrivit pas ce dialogue pour ses amis, ni pour nous qui en avons besoin, et qui l'avons réédité, mais pour lui-même. Ce fut son « journal ». Il avait cette passion, particulière au moyen âge, pour la mise en ordre de ses pensées. Tant de questions se posaient en son esprit resté bien portant, et tant de réponses vraies et fausses. Ce n'est pas un livre d'aveugle forfanterie, prêchant un optimisme du genre de celui que l'on prônait encore tout récemment pour toutes les difficultés « que les choses aillent toujours de mieux en mieux ». C'est un livre sceptique, pénétrant, perspicace, allant au-delà des apparences pour atteindre le juste et le durable. « Comment l'homme peut-il lutter contre la tentation ? » demande-t-il. Et il répond : « La

manière de lutter contre la tentation doit reposer sur trois choses : la résistance, le dédain, l'appel au secours. »

« La résistance. Un homme doit résister par lui-même avec sa raison, considérant quelle folie ce serait de succomber à la tentation où il n'a rien à faire, alors qu'il n'y est pas entraîné pour éviter quelque autre douleur, ou dans l'espérance de gagner quelque sorte de plaisir ; quand au contraire, il perdrait la béatitude éternelle, et tomberait dans la souffrance éternelle. »

Les prières de More à la Tour, pendant une année entière, durent être longues, profondes, intimes et bien exaucées, si nous en jugeons par la force d'âme qui lui fut accordée par Dieu, malgré la dépression, malgré les souffrances du corps. Voilà pour l'appel au secours.

Enfin, le dédain (ce qui, pour lui, voulait dire : se moquer du diable). Il l'avait pratiqué aussi, ce moyen. Il n'était pas sans entraînement en ce qui concerne la moquerie. Le diable étant, disait-il, un esprit fier, « ne peut supporter la moquerie ».

La raison aussi est d'extrême importance, car les hommes ne sont pas des animaux. Nous voyons les choses d'une façon si fausse à travers les créations effroyables de notre imagination que si nous ne raisonnions pas, nous serions perdus. La raison peut

nous aider à voir clair, et nous garder de l'affolement. Qui veut se rendre compte à quel point More vit clair, n'a qu'à lire le *Dialogue du réconfort dans les tribulations*. Tout y est aussi lucide, aussi impitoyablement lucide que dans la *Divine Comédie* de Dante.

Il y a trois sortes de tribulations, dit Anthony, le vieux Hongrois, qui est le sage du dialogue. Les deux premières relèvent de la médecine, car l'une est la conséquence directe d'un certain péché, et elle est pour nous un avertissement avant la faute, et une punition après la faute. L'autre vient comme le châtiment de tous les péchés en général, et elle est un obstacle aux péchés futurs. La troisième sorte de tribulation ne relève pas de la médecine ; elle est meilleure que si elle était médicinale. Elle est envoyée à l'homme pour qu'il puisse exercer sa patience et accroître son mérite. More ne pensait pas qu'il n'eut aucun besoin de la seconde espèce de tribulation, mais il a parlé aussi de la troisième sorte, d'une façon humble et intime, qui montre bien que, dans sa pensée, il estimait que Dieu pourrait même lui offrir la troisième manière de rendre hommage aux tribulations. Anthony expose à son cousin Vincent comment il est possible qu'un homme qui se serait rendu coupable d'un péché tel que le meurtre ou l'adultère, et qui, la grâce lui étant

offerte au prix de son renoncement à sa foi dans le Christ, refuserait cette grâce, transforme la tribulation de son exécution en une source de mérite. More pensait à l'honneur que le martyre pourrait lui apporter, à lui pécheur, même s'il était trop grand pécheur pour mériter le martyre.

Les tribulations peuvent encore être classées en trois catégories, selon la manière dont nous les recevons. Il en est qui nous viennent parce que nous les désirons, ou parce que nous nous les infligeons volontairement pour le bien de notre âme. D'autres nous sont envoyées par Dieu, mais que nous acceptons avec joie. Enfin, il en est d'une troisième espèce, que nous acceptons parce qu'il nous est impossible de les écarter. More, qui voyait toutes choses d'un point de vue pratique, fixa spécialement son attention sur les tribulations de la deuxième espèce. Sa sainteté n'était point telle qu'il s'infligeât de grandes tribulations volontaires. Il n'était pas assez insoucieux de la Providence pour considérer ses tribulations comme des épreuves dont il ne fallait pas se réjouir. Ainsi qu'il l'écrivait à Meg, il avait demandé bien des choses dans ses prières, mais jamais d'être libéré de prison, ou d'être préservé du danger de mort.

Dans ces dialogues entre Hongrois, il a passé en revue toutes les vicissitudes de sa propre existence,

sans les désigner clairement comme étant les siennes, mais en rappelant toutefois le renom qui avait été le sien, la situation éminente qu'il avait occupée, et aussi (mais pour s'en moquer) la grande affection, somme toute excusable, qu'il avait portée à sa maison de Chelsea. Il mentionne les grands dangers qu'entraîne avec elle la renommée et comme elle est décevante. More l'humaniste savait ce que c'était que la renommée et sous quelles apparences elle se révélait : « Pour parler maintenant de la chose elle-même, de sa nature propre, qu'est-elle, sinon le souffle exhalé par la bouche d'un autre, aussi vite dissipé que proféré ? Et pourtant, ils existent, les insensés si chèrement nourris du rêve extravagant de la renommée, qu'ils se réjouissent et se glorifient de penser combien on les loue sans cesse et partout, comme si le monde ne faisait rien d'autre jour et nuit que de siéger en chantant : *Sanctus, Sanctus, Sanctus*, en leur honneur. »

Il parle aussi de la prospérité, dont il avait fait une expérience peu commune, et c'est pour se rappeler comme elle est l'ennemie de la prière. « Mais quand l'homme est riche et à l'aise, tandis que sa langue escamote les prières, Dieu sait sur quels chemins son esprit s'égare ! »

Lorsqu'il occupait le poste élevé de chancelier, More, en effet, ne s'était pas senti complètement à

l'aise. Ce qu'il avait fait pour neutraliser alors le sentiment factice de sa sécurité et de son importance, c'est sans doute ce qu'il charge Anthony de recommander que l'on fasse. Parlant de l'homme en danger de devenir la proie de l'orgueil, Anthony donne ce conseil : « Qu'il choisisse en sa maison quelque retraite solitaire et secrète, aussi éloignée que possible du bruit et de la société d'autrui ; qu'il s'y retire à telles heures en secret, se figurant qu'il va quitter le monde sur le champ et rendre compte à Dieu d'une existence toute remplie de péchés. Et là, devant quelque autel, devant quelque image de la douloureuse passion du Christ, susceptible d'inciter à la pitié, et dont la contemplation lui remémore les souffrances du Christ et fasse naître en lui une pieuse compassion, qu'il s'agenouille ou se prosterne comme s'il était aux pieds du Dieu tout-puissant, imaginant que le Sauveur est là devant lui, invisible et présent, comme il est en effet. Qu'il ouvre là son cœur à Dieu, qu'il lui confesse toutes les fautes dont il peut en cet instant se souvenir, et qu'il prie Dieu de les lui pardonner. Qu'il se rappelle tous les bienfaits dont Dieu l'a comblé, soit généralement comme à tous ses semblables, soit particulièrement et personnellement, et qu'il le remercie humblement de tout son cœur. Qu'il confie à Dieu les tentations du diable qu'il a supportées,

les suggestions de la chair, les occasions de péché rencontrées par le monde, et parmi ses amis du monde, souvent plus dangereux, plus susceptibles d'arracher une âme à Dieu que ne le sont ses amis les plus mortels, ainsi que Notre-Seigneur l'atteste lui-même quand il dit « *Inimici hominis domestici eius:* Les ennemis de l'homme sont ceux-là même qui sont ses propres familiers. »

Ses familiers ! Ce furent eux, en effet, qui, dans sa prison, le tentèrent plus que tous les autres. Car More pouvait aisément quitter sa maison qui bientôt ne se souviendrait plus de lui, ou le confort d'une vie sociale honorable, choses qui, après tout, dit-il, n'étaient point de si grands avantages. Mais sa femme et sa fille, lorsqu'elles venaient le voir, elles le tentaient véritablement. Pendant qu'elles lui tenaient compagnie, elles lui faisaient sentir qu'il se singulariserait en s'abstenant de prêter le serment — et il détestait se singulariser ; quand elles le quittaient, sa solitude lui paraissait plus froide et plus silencieuse. Toutes deux le pressaient de prêter le serment, et la voix de sa chère Meg était parfois comme la voix même de son cœur.

Cromwell lui-même tolérait ces visites et même il les facilitait. Il savait quelles tentations elles apporteraient au prisonnier ; et More le savait aussi bien que lui. On a souvent parlé de la femme

de More comme d'une « shrew », comme si le mot « shrew » avait alors l'acception qu'on lui donne aujourd'hui. Parce que son mari lui avait fait parfois des reproches pour avoir pris plus de peine à se serrer la taille, à porter de jolies ceintures, et par là se damner, que les saints n'en prirent jamais pour gagner le Paradis, on tient pour accordé qu'il ne demandait qu'à être débarrassé d'elle. Ceux qui pensent ainsi n'ont pas compris la bonhomie qui inspire les railleries de More ; ils condamnent une épouse que des biographes pédants ont trouvé facile de comparer à Xantippe. Or, la seconde femme de More avait au plus haut point le sens de la direction d'un ménage, et More appréciait cette vertu. « What the good-year ! » lui disait-elle au cours d'une de ses visites à la Tour. Je m'étonne qu'un homme comme vous, qui avez toujours été considéré comme un sage, veuille maintenant demeurer ici dans l'oisiveté, couché dans cette étroite et répugnante prison, dans la compagnie des souris et des rats, quand il pourrait vivre libre à l'étranger, par la faveur et avec l'agrément du roi et de son conseil ; il suffirait qu'il vous plût de faire ce qu'ont fait tous les évêques, et les hommes les plus savants du royaume. Et quand vous avez à Chelsea une belle et bonne maison, votre bibliothèque, vos collections, votre jardin, votre verger,

toutes choses nécessaires et agréables, à votre discrétion, où vivre en joie dans la compagnie de votre épouse, de vos enfants et de votre maisonnée, je m'étonne, au nom de Dieu, que vous vous attardiez ici, comme à plaisir. »

A ces railleries, More répondait par un sourire. Mais lorsqu'il surprenait un mouvement de sollicitude, un mouvement qui partait du cœur, alors il se taisait, car il était ému. Par exemple, sa femme ne pouvait comprendre comment il pouvait dormir la porte fermée : il devait suffoquer. Il voulut lui rappeler ce qui se passait chez eux, où elle ne manquait jamais de le prier de barrer portes et fenêtres pour empêcher de pénétrer cet air qu'elle voulait maintenant voir entrer ici. Il voulut donc lui rappeler ceci ; or, tout à coup il s'interrompit.

Car il respectait l'intention qui la faisait parler, et la sagesse qu'elle avait montrée dans la tenue de sa maison, mais elle n'avait point l'intelligence qui lui eût permis d'apprécier à sa valeur la signification d'un serment, ou d'ébranler ses propres pensées. Il en allait autrement avec sa fille Meg. Non seulement elle était chère à son cœur, mais elle était très proche de lui par l'esprit ; elle était pour lui comme un ami. On est tenté de se dire, sur la foi de cette affection et de cette admiration qu'elle avait pour son père, qu'elle eût dû adopter, dans

la question du serment, la même attitude que lui. Il n'en fut rien. La position de Meg n'était pas très éloignée de celle de More, mais elle n'était pas absolument identique. Tous les amis qui l'avaient reconnu pour un modèle de sagesse le traitaient maintenant comme s'il agissait déraisonnablement. John Rastell, son beau-frère, avait été l'un de ses amis les plus intimes. Marchand et ami du risque, écrivain, auteur dramatique, il avait été pour More, par certains côtés, comme un parent spirituel. Il avait collaboré avec More à la rédaction de sa défense de la doctrine du Purgatoire. Mais il avait changé du tout au tout : il s'était entiché des doctrines de Tyndale, et ne décolérait plus contre les ordres monastiques et leurs richesses, estimant désirable d'en supprimer un certain nombre à cause du relâchement de leurs mœurs, et de même la plupart des chartreux, qu'il trouvait trop austères. D'autres amis l'avaient moins capricieusement délaissé. Tunstall, par exemple, se serait contenté de la soumission au seul souverain. Tunstall était si proche de More, et par l'amour des choses de l'esprit et par le savoir, il lui avait naguère inspiré un tel respect, que ce fut pour More une peine extrême que de ne plus être entièrement soutenu par lui. Quant à Érasme, il était impossible de savoir ce qu'il penserait. Enfin, pour persuader

More de se joindre à la multitude des amis qui semblaient avoir agi avec droiture, il y avait sa fille, les tendres lettres de Meg, son affection si contagieuse, sa fervente sollicitude. Un mortel fut-il jamais tenté par une telle Ève ?

A Meg, More ne répondit point par de simples railleries. Il lui exposa comment il s'était décidé et qu'il n'avait pas pris sa position à la légère :

« Dans la circonstance, lui dit-il, je n'ai point oublié le conseil du Christ dans l'Évangile, que, avant de commencer à bâtir cette forteresse pour la sauvegarde de mon âme, il convenait d'envisager avec calme ce qu'il en coûterait. J'ai pesé tout cela, Marget, pendant mainte nuit d'insomnie ; tandis que ma femme dormait, croyant que j'étais moi-même endormi, j'ai pesé le péril qui pouvait m'échoir ; j'ai calculé si serré, prévu si loin que maintenant j'ai la certitude que rien d'imprévu ne peut m'arriver. Et en pesant toutes ces choses, ma chère fille, j'avais le cœur bien lourd. Néanmoins je remercie Dieu, parce que, malgré tout, je n'ai jamais songé à revenir en arrière, et la dernière des choses qui puisse m'arriver par hasard, c'est que ma frayeur prenne le dessus. »

Meg le suppliait toujours de changer d'avis avant qu'il fût trop tard. « Trop tard, ma chère fille ! J'implore Notre-Seigneur que, si je devais changer,

il soit trop tard en effet. Car je sais bien qu'un tel changement ne serait pas bon pour mon âme : il ne pourrait venir que de la crainte. »

More lui dit encore que si le roi pouvait lire dans sa conscience, comme Dieu lui-même y pouvait lire, il ne lui demanderait pas de prêter le serment. Mais le roi ne pouvait pas lire dans sa conscience, pas plus que Meg n'y pouvait lire elle-même, puisque, même à elle, il ne permettait pas de voir son raisonnement tout entier. Il avait, disait-il, de secrètes raisons qu'il ne désirait pas divulguer. Elle devait s'en remettre à lui, puisqu'elle le connaissait.

Le mot « secrètes » appliqué par More aux raisons qu'il n'a pas voulu divulguer, a conduit certains historiens à penser qu'il eut des motifs mystérieux pour agir comme il dit, ou qu'il possédait sur la moralité d'Anne Boleyn ou de sa sœur des renseignements d'ordre scandaleux, qui sont des secrets dans le sens que l'on donne aux ragots que les gens soi-disant bien renseignés aiment à répandre autour d'eux sous le manteau. Selon moi, ce n'est pas là ce que More a voulu dire. Il a voulu dire, d'abord, qu'il y a des raisons personnelles, et qui ne sont l'affaire de personne. Ce sont les opinions qui sont venues par intuition, par une prévoyance pratique et bien fondée, et qu'il ne s'octroyait pas le droit d'imposer aux autres de les accepter. Ce qu'étaient

ces raisons personnelles, nous ne pouvons tenter de le deviner qu'en examinant quelques autres raisons qu'il a exposées ailleurs, et qui n'ont pas été mentionnées à l'occasion de cette affaire du serment.

More avait résigné ses fonctions de chancelier lorsque le clergé avait fait au pouvoir royal son premier acte de soumission. Plusieurs faits indiquent qu'il attachait à cet acte de soumission une importance énorme : c'est, d'abord, sa démission elle-même ; c'est ensuite cette remarque sarcastique où il disait que les évêques — qu'il se gardait par ailleurs de blâmer — s'étaient montrés bien ignorants des doctrines de leur sainte religion. Le fait grave, pour lui, ce n'était pas qu'un homme du nom d'Henri eût remplacé un homme du nom de Warham, ou un autre du nom de Cranmer. C'était que le pouvoir temporel occupait une place qui n'était pas la sienne ; le pouvoir spirituel avait été avili ; il l'avait été d'une manière qui ne pouvait qu'être désagréable à Dieu et si grosse de conséquences qu'il entrevoyait en tremblant qu'elles entraîneraient la ruine de la civilisation. Mais tous, excepté lui et Fisher, l'évêque « aveugle » de Rochester, se refusaient à y prendre garde. A en croire Chapuys, ambassadeur de Charles V, les évêques, par leur acte de soumission, s'étaient mis dans une situation infé-

rieure à celle des savetiers qui, eux, pouvaient établir eux-mêmes les règlements auxquels leur corporation était soumise. A n'en pas douter, ils étaient, en effet, dans une situation inférieure à celle des savetiers. More, qui aimait l'ordre véritable, voyait que cette entorse à l'organisation régulière des choses entraînerait immanquablement le développement de l'hérésie, qui, sans cela, eût pu être maîtrisée ; il voyait maintenant l'hérésie destinée à triompher à bref délai en Angleterre, contrairement à l'opinion du roi et de ses amis. Il prophétisait que les catholiques auraient bien de la chance si, dans un avenir prochain, ils trouvaient encore un point de l'île où exercer leur culte. La transformation de l'Église anglaise en une sorte d'Église nationale conduirait à la dislocation de cette unité chrétienne, qui seule maintenait l'universalité du pouvoir spirituel. L'unité spirituelle disparue, il ne fallait s'attendre qu'à des guerres de plus en plus fréquentes, et à la permanence de la division.

A la pensée de cet Acte de Suprématie, More était dans un effarement comparable à celui d'un père qui voit que son fils court à la ruine, à celui d'un marin qui pressent la tempête. Il voyait déjà l'Angleterre en proie au désespoir qui devait s'emparer d'elle par la suite ; en proie à cent sectes diverses,

à l'incrédulité, aux mystifications. Il voyait l'Europe désunie, divisée, nationalisée, telle en somme que nous la voyons. Il avait comme une intuition de nos guerres de classes, de notre guerre mondiale. Mais ces lueurs de clairvoyance qu'il était donné de connaître à un esprit aussi réaliste que le sien, et tout illuminé par cet Esprit qui éclaire la vérité et n'éclaire qu'elle seule, ces choses, si évidentes à ses yeux pénétrants, et si obscures à tant d'autres yeux, comment pouvait-il s'attendre à ce que sa fille, bien qu'elle fût comme un second lui-même, les aperçût comme il les voyait ? C'est pour cela qu'il en garda le secret, même vis-à-vis d'elle. Il ne s'agissait point là d'articles de foi. Ces raisons-là n'étaient pas la chose essentielle. Il préférait être l'ami de Meg, et non point son professeur.

Par-dessus tout, il ne voulait pas se poser aux yeux de Meg, pas plus qu'aux yeux de quiconque, comme supérieur à autrui en matière de courage. Il était résolu, et, dans sa fermeté, il suppliait ses amis de bien vouloir cesser leurs efforts pour le faire changer d'avis, comme lui-même avait cessé de tenter de les faire changer. Mais pour le reste, il s'en remettait à eux. Il demanda à Meg de s'efforcer de lui venir en aide, à lui qui n'avait rien d'un héros ; elle le pouvait en priant pour qu'il ne trahisse pas sa conscience, et en le soutenant lorsqu'il avouerait

qu'il se sentait sur le point de faiblir, ce qui était, disait-il, une bonne chose, puisqu'elle leur enseignait à tous deux à mettre en Dieu seul leur confiance. « Je ne douterai jamais de lui, dit-il à Meg, même si je me sens faiblir, même si je sens la frayeur sur le point de me vaincre, car alors je me souviendrai comment un souffle de vent faillit faire faire naufrage à Pierre, parce que sa foi avait faibli. Je ferai donc comme lui, j'appellerai le Christ, et je le prierai de me secourir. »

Et toujours ils se séparaient, le père plus gai, plus fort que la fille. D'autres fois aussi, la fille était gaie ; elle riait d'elle-même et reconnaissait qu'elle n'était pas raisonnable. Une fois, elle dit à son père que parmi ceux qui se plaignaient de l'entêtement de son père, il y avait Henry Pattensen, le fou de More, maintenant au service du lord-maire de Londres. « Comment ! disait Pattensen, sir Thomas a refusé de prêter serment ? Pourquoi ? Ne l'ai-je pas prêté, moi ? »

L'hiver s'écoula. Le roi donna ses fêtes habituelles. Puis ce fut le printemps. Le dernier jour d'avril, Cromwell vint voir More. Il lui demanda s'il avait vu les nouveaux statuts que le Parlement venait d'arrêter. De « nouveaux » statuts ? C'était trop dire. En novembre, le Parlement avait en effet décrété que « bien que Sa Majesté le roi soit et

doive être, en justice et en équité, le chef suprême de l'Église d'Angleterre, et qu'il soit reconnu comme tel par le clergé de ce royaume dans ses conciles ; qu'il soit néanmoins édicté, pour corroborer et confirmer le fait susdit, et dans le but d'accroître la foi dans la religion du Christ en ce royaume d'Angleterre, de réprimer et d'extirper toute erreur, hérésie et autres énormités et abus pratiqués dans ledit royaume, qu'il soit donc édicté, par l'autorité du présent Parlement, que le roi, notre seigneur et maître, ses héritiers et successeurs, souverains de ce royaume, seront désormais considérés, acceptés et réputés être les seuls chefs suprêmes sur la terre de l'Église d'Angleterre, aussi nommée Église anglicane, et qu'ils jouiront, annexés et unis à la couronne impériale de ce royaume, aussi bien du titre et de l'appellation susdite, que de tous les honneurs, dignités, immunités, profits et avantages dérivant de ladite dignité de chef suprême de ladite Église. »

L'acte se poursuivait ainsi, dans toute son hypocrisie, formulant des innovations sur un même ton prétentieux. Il était suivi d'un autre qui réglait le châtiment auquel seraient soumis tous ceux qui ne s'inclineraient pas devant la loi, ou qui viendraient à l'enfreindre. Serait déclaré coupable de haute trahison quiconque, après le premier février, « projetterait ou souhaiterait par malveillance, soit par la

parole, soit par écrit ; ou bien par ruse, s'exercerait à faire, ou tenterait de commettre ou de faire commettre quelque mal corporel à la personne très royale de Sa Majesté le souverain, à la personne de la reine ou de leurs héritiers, ou tenterait de priver les uns ou les autres de leurs dignités, de leurs titres, du nom ou des biens attachés à la condition royale ou, calomnieusement et par malveillance, publierait ou énoncerait, par écrit ou en paroles, que le roi notre souverain maître est hérétique, schismatique, infidèle, etc... etc... » Hérétique, schismatique, infidèle, c'étaient là, en effet, les noms que, de toute évidence, un honnête homme pouvait imaginer qu'on donnerait au roi.

More avait-il connaissance de ces actes ? Oui, il les avait vus. Voudrait-il dans ce cas avoir la bonté de donner son opinion sur l'Acte de Suprématie ? C'est-à-dire : se compromettre ou se soumettre.

« A quoi je répondis, dit More, qu'en toute bonne foi, j'avais compté que Sa Majesté le roi n'ordonnerait jamais qu'une telle question me fût posée, attendu que, dès le commencement, j'avais exprimé mon opinion à Sa Majesté à plusieurs reprises, en toute sincérité et clarté ; et que, depuis, je l'ai fait connaître à vous-même, maître secrétaire, en paroles et par écrit. Et maintenant, en toute bonne foi, j'ai écarté toutes ces questions de ma pensée ; et je ne

veux ni discuter les titres du roi, ni ceux du Pape ; mais fidèle et loyal sujet du roi je suis et resterai ; et je prie pour lui chaque jour, pour lui et pour tous les siens, et pour vous tous qui faites partie de son honorable conseil, et de même pour tout le royaume. En dehors de cela, je n'ai point l'intention de me mêler de quoi que ce soit. »

Cromwell lui exposa combien son souverain était généreux, enclin bien moins à la rigueur qu'à la miséricorde. Le roi serait si heureux de voir More reprendre sa place dans le monde. More répondit qu'à aucun prix il ne se mêlerait jamais plus des affaires du monde, que tout son temps serait désormais consacré à l'étude de la Passion du Christ et à la méditation sur la mort.

Cromwell le quitta là-dessus.

C'est dans une lettre à Margaret Roper que More a donné tous les détails de cet entretien et qu'il laisse percer les pressentiments qu'elle lui a suggérés. Et Margaret comprit ce que More avait depuis longtemps prévu ; c'est-à-dire qu'il n'était plus seulement question de prison et qu'il allait être question de la mort. En conséquence, elle pria qu'on lui permît de voir son père.

Elle y fut autorisée le 4 mai. Ce jour avait été spécialement choisi, car c'était jour de spectacle ; et de quel spectacle ! Le spectacle de la terreur de la

mort, que Thomas Cromwell, auteur dramatique, allait offrir à Thomas More, acteur, sur une scène que More pouvait voir, comme d'une loge, de la fenêtre de sa prison. More et sa fille contemplaient par cette fenêtre une belle journée de printemps. Ils virent aussi autre chose : ils virent le bienheureux John Houghton, le bienheureux Augustin Webster, le bienheureux Robert Lawrence, tous trois prieurs de chartreux ; et aussi le bienheureux Richard Reynolds, le moine Brigittin, plein de l'amour de Dieu et de l'amour de la science ; enfin le bienheureux John Hale, vicaire d'Isleworth, sortir de la Tour pour être attachés sur la claie, écartelés à Tyburn, et y mourir de la mort des traîtres parce qu'ils avaient refusé de reconnaître la suprématie du roi sur l'Église ; mais y mourir de l'un des châtiments qui donnait assurément grand mérite par les souffrances infligées. Car, dans ce genre de mort, la victime était adroitement éventrée au couteau, dépouillée de ses viscères, puis proprement pendue ; puis, après s'être vu présenter ses propres entrailles, coupée en quatre quartiers, pour l'édification d'autrui.

« Meg, disait More à sa fille, tandis qu'ils regardaient les condamnés marcher joyeusement au supplice, ne vois-tu pas que ces pères bienheureux vont à la mort avec autant d'allégresse que des fiancés

s'approchent de l'autel ? D'où tu peux comprendre, ma chère fille, quelle grande différence existe entre ceux qui ont passé tous leurs jours dans une existence religieuse, toute de pauvreté, de pénitence et de mortification et ceux qui ont vécu dans le monde (comme ton pauvre père) passant leur temps dans le bien-être et dans le plaisir. Car Dieu, considérant la longue existence des premiers, passée dans la pénitence la plus rude et la plus douloureuse, ne souffrira pas qu'ils demeurent plus longtemps dans cette vallée de misère, mais les conduira promptement à jouir de son éternelle divinité. Tandis qu'à ton niais de père, pour avoir passé dans le péché comme un chevalier félon le cours entier de sa misérable vie, Dieu réserve de le laisser encore en ce monde, pour y être tourmenté pendant quelque temps par la souffrance, estimant qu'il ne mérite pas d'être appelé si tôt à l'éternelle félicité. »

« L'épreuve est dans la souffrance », disent les deux Hongrois, dans le dialogue sur la persécution. Ainsi parle Vincent, le plus jeune, qui redoute la sanglante persécution des Turcs, et l'aîné, le subtil Anthony, l'approuve. Qu'est-ce, en fait, que l'emprisonnement ? Peu de chose. Il ne nous prive que de quelques commodités dont la valeur est bien douteuse. Elle est bien mince, la différence entre la vie en prison et la vie libre, car la vie n'est-elle pas

elle-même une prison, où nous sommes tous condamnés à être exécutés tôt ou tard, où nous sommes tous étroitement serrés et punis ? Même si l'on admet qu'une part de nos souffrances corporelles n'est qu'un effet de l'imagination, il serait vain de nier l'importance de la souffrance du corps. La mort est chose affreuse. La pensée seule ne peut supprimer la terreur qu'elle inspire. Les consolations les plus élevées proposées par les philosophes païens, ne peuvent apaiser la crainte qu'elle provoque.

Cromwell, qui lui-même, à l'heure de sa mort, devait être saisi d'épouvante, criant : « Pitié ! Pitié ! Miséricorde ! » s'ingéniait à éveiller les terreurs de la mort dans l'âme de l'ancien chancelier, et de même dans l'âme de tous ceux qui partageaient l'opinion de More. Il déployait toutes ses ressources à persécuter un autre groupe de chartreux qui, espérait-il, pourrait bien n'avoir pas la même intrépidité que le premier. A ce dernier groupe appartenaient Humphrey Middlemore, William Exmew et Sebastien Newdigate ; ce dernier avait été un des courtisans, un des intimes du roi ; de tous trois, un ancien chroniqueur a pu dire : « Ceux-ci étaient des gentilshommes. » Ils furent traités comme tels. On les emprisonna d'abord à la Tour de Londres, où ils passèrent dix-sept jours « debout, dit le même chroniqueur, attachés à des poteaux par des col-

liers de fer fixés au cou et par de grosses chaînes solidement rivées à leurs jambes par d'énormes écrous ; si étroitement attachés qu'ils ne pouvaient ni se coucher ni s'asseoir, ni chercher autrement un peu d'aise, mais contraints de rester debout ; et durant tout ce temps, ne furent même pas détachés pour satisfaire leurs besoins naturels ; et on n'enleva point leurs excréments. Et, pour toute nourriture, ils ne purent avoir que du pain et de la viande, que d'ailleurs ils ne mangèrent point, cette nourriture étant contraire à leur règle et à leurs vœux. »

Le 2 juin, ces chartreux et Fisher, l' « évêque aveugle », qui avait été fait cardinal par le Pape pendant qu'il était à la Tour, furent inculpés de trahison. On les trouva coupables — si c'est bien « trouver » qu'il faut dire ! — et ils furent exécutés avant la fin du mois : les chartreux le dix-neuf, le cardinal Fisher — qui périt d'une mort moins cruelle, décapité à la hache sur Tower Hill — le vingt-deux juin, le jour le plus long de l'année.

Il y a pour nous quelque chose d'héroïque dans ces morts de martyrs. Elles exaltent l'âme. Que l'on se représente le maigre Fisher, réveillé un peu trop tôt, le jour de son exécution, et qui demande qu'on le laisse dormir encore une heure ou deux. Que l'on songe à ses paroles à l'heure de la mort : « Quand l'évêque eut dressé sur l'échafaud sa

carcasse mortelle, il se mit à parler au peuple ; et en substance il lui dit : Peuple chrétien, je suis venu ici mourir pour la foi en l'Église catholique, pour la foi en l'Église du Christ. Dieu merci, j'ai gardé ma résistance jusqu'ici, en sorte que je n'ai pas encore redouté la mort. C'est pourquoi je vous demande de m'aider et de m'assister de vos prières pour que, à l'instant même où le coup fatal me sera porté, à l'instant même de la mort, je ne cède par crainte sur aucun point de la foi catholique. Et je prie Dieu de sauver le roi et le royaume, d'étendre sur lui ses mains sacrées, et d'envoyer au roi un bon conseil. »

More ne pouvait entendre ces paroles ; il ne connut pas les récits que nous en avons. Il savait seulement que la mort frappait d'autres hommes tandis qu'elle approchait pour lui. Or, des portes de sortie restaient toujours ouvertes, afin qu'il pût encore échapper s'il le voulait. Le Dr Wilson, qui, à Lambeth et le même jour que lui, s'était montré aussi courageux que More, avait cédé. On ne manqua pas de le faire savoir à More. On fit courir le bruit que More lui-même avait cédé, afin qu'il reçût des lettres où des amis le félicitaient d'être enfin revenu à la raison. Il en reçut, en effet. A maintes reprises, les membres du Conseil vinrent le voir et parlementer avec lui.

La plupart de leurs arguments faisaient appel à son imagination : Qu'il cède donc, et qu'il retrouve l'affection du roi, et la joie de vivre. Mais une question que lui posa Cromwell lui donna l'occasion de préciser sa position. Question subtile, probablement suggérée par Cranmer, qui assistait d'ailleurs à l'entretien : Pourquoi More qui, lorsqu'il interrogeait les hérétiques, trouvait bon de leur demander s'ils croyaient ou non que le Pape fût le chef de l'Église — chose dont Cromwell le louait — ne trouvait-il plus maintenant convenable qu'on lui demandât à lui-même s'il croyait ou non que le roi fût le chef de l'Église ? More répondit qu'il ne se souciait pas de se défendre, mais il fit remarquer qu'une loi admise par toute la Chrétienté — loi qui faisait du Pape le chef de l'Église — était tout autre chose qu'une simple loi locale, et pour tout dire qu'une loi purement anglaise.

L'ère de la discussion touchait à sa fin. Le spectacle des terreurs de la mort avait été mis sous les yeux de More, et il ne lui avait point donné l'effroi de la mort. Il ne restait plus qu'à lui infliger la mort elle-même. Encore fallait-il pour cela dresser un acte d'accusation, chose qui, contre More le juriste, demandait un soin tout particulier. Un nommé Rich, nouvellement promu avoué du roi, et dûment entraîné par son expérience aux ma-

nœuvres malhonnêtes, se présenta à la Tour, accompagné de deux hommes qui pouvaient passer pour ses complices, bien qu'ils eussent gardé encore une lueur de scrupule : c'étaient Sir Richard Southwell et Master Palmer, serviteur de Cromwell. Leur mission consistait à priver More de ses livres et de ce qui lui permettait d'écrire, punition qui lui était infligée avec une apparence de justice ; car on avait eu la preuve qu'il avait échangé avec Fisher, prisonnier comme lui à la Tour, une correspondance parfaitement inoffensive, mais néanmoins secrète. Les trois envoyés avaient encore une autre mission, plus importante que la première, et à laquelle la première servirait de prétexte : faire parler More indiscrètement, et l'amener à formuler, sans qu'il y prît garde, quelques-unes de ses opinions : « Écoutez ce qu'il dira pendant que vous empaquetterez ses livres... »

Donc, pendant que Palmer et Southwell procédaient à l'emballage des volumes, Rich entamait une conversation avec l'astucieux More. Il lui demanda, par exemple, s'il l'accepterait, lui Rich, comme roi, si le Parlement décrétait qu'il fût roi.

— Certainement, repartit More. Alors, Rich, d'un air détaché, lui posa une autre question : Et si le Parlement l'élisait pape, lui Rich, More ne l'accepterait-il pas comme pape ?

Cette fois, More répondit par une question, une question plus subtile que l'autre : « Supposons que le Parlement édicte une loi décrétant que Dieu n'est pas Dieu. Diriez-vous, maître Rich, que Dieu n'est pas Dieu ? »

Une chose était certaine : d'une façon ou d'une autre, More allait être accusé. Il le savait. Il prévoyait les tourments d'une exécution désormais inéluctable. Il rassembla ses forces, suivant le conseil qu'Anthony donne à Vincent dans le *Dialogue*, c'est-à-dire en comparant les tourments du supplice aux tourments de l'enfer ; puis, mieux encore, en les comparant avec ce tableau que le chrétien qu'il était se faisait du ciel : « la grande gloire de Dieu, la Trinité dans sa majesté merveilleuse, notre Sauveur dans sa glorieuse humanité, assis sur son trône, près de sa Mère Immaculée, et toute cette glorieuse compagnie nous appelant à elle. » Nul homme ayant les yeux fixés sur une telle vision ne pouvait reculer devant la mort.

CHAPITRE XII

L'EXÉCUTION

« Thomas Palmer, miles ; Thomas Spert, miles ; Gregorius Lovell, armiger ; Thomas Burbage, armiger ; Willielmus Brown, armiger ; Jasper Leyke, armiger ; Thomas Byllington, armiger ; Johannes Parnell, gent' ; Galfridus Chamber, gent' ; Edward Stokwod, gent' ; Riccardus Bellamy, gent' ; Georgius Stokys, gent'. » Tels étaient les jurés devant lesquels, le 1er juillet 1535, More fut appelé à comparaître. Ils étaient ses voisins, car ils vivaient près de la Tour dans laquelle il vivait lui-même, accusé de trahison. Ils étaient ses pairs. Ils étaient des Anglais ; ils étaient l'Angleterre.

Quant à ses juges — disons qu'ils ne représentaient nullement l'Angleterre, mais seulement le roi — ils s'appelaient Lord Audley, lord-chancelier ; Thomas, duc de Norfolk ; Charles, duc de Suffolk ; le comte de Huntingdon ; le comte de Cumberland ; le

comte de Wiltshire (père d'Anne Boleyn) ; lord Montague ; lord Rochford (frère d'Anne Boleyn) ; lord Windsor ; Thomas Cromwell, secrétaire ; sir John Fitz-James, premier juge du Banc de Roi ; sir John Baldwin, premier juge à la Cour des *plaids* communs ; sir Richard Lister, premier baron de l'Échiquier ; sir William Paulet ; sir John Porte ; sir John Spellmann ; sir Walter Luke ; sir William Fitz-William ; sir Anthony Fitz-Herbert. Tous juges du Banc du roi. Ils avaient cité Thomas More à comparaître devant eux et, s'ils n'étaient pas des meurtriers volontaires — et pourtant, ils allaient commettre un meurtre — s'ils étaient, au pis-aller, mus par l'avarice, ou par l'ambition comme les deux Boleyn, ou par un sentiment mal compris de loyauté envers leur souverain, on peut dire, sans cesser de se montrer généreux, qu'ils ne virent pas le Thomas More qu'ils avaient cité à comparaître. Ils virent à sa place un homme devenu obstiné et bizarre, un homme féru d'intelligence qui s'entêtait à se servir de ses facultés pour disserter sur des questions auxquelles rien ne l'obligeait à réfléchir : un être tracassier, un égaré, un excentrique, un homme, en somme, tout différent de ce qu'ils étaient eux-mêmes. Ils ne désiraient pas précisément être cruels, mais ils devaient absolument se débarrasser de lui.

Venons-en à l'accusation. Elle comptait six pages, en latin, texte prolixe comme si le souci de la vérité l'inspirait, et rempli de répétitions légales, comme pour apparaître plus légales. Ce Parlement, qui s'était assemblé en 1529 et qui n'avait pas encore été dissous, avait le 3 novembre du précédent automne, dans la vingt-sixième année du règne d'Henri, décrété que le roi était le chef unique et suprême sur la terre de l'Église d'Angleterre. Il avait aussi décrété que tout homme qui, par malveillance, par actes ou paroles tenterait de priver le roi et ses héritiers de ce titre légitime, se rendrait coupable de trahison et subirait le châtiment des traîtres. Sir Thomas More, logeant dans la Tour, avait « détourné son regard de Dieu », et, se laissant « séduire par le diable », avait justement commis ce crime de trahison prévu par le décret, et mérité ce châtiment réservé aux traîtres.

La suite disait de quelle manière il avait commis cette grave offense. Dans sa prison de la Tour de Londres, le septième jour, devant Sir Thomas Cromwell, devant un membre du clergé : Thomas Bedyll, et devant un docteur en droit : John Tregonell, il avait refusé d'approuver ou de critiquer l'Acte de Suprématie dont il était question plus haut ; montrant ainsi son malin désir de renverser le roi ; et répondant en anglais — l'accusation était

par ailleurs rédigée en latin: — « Je n'entends me mêler point de telles affaires, car je suis fermement décidé à servir Dieu, et à méditer sur sa Passion et sur ma sortie de ce monde. »

En outre, ce traître à son roi avait conspiré avec un membre du clergé, nommé John Fisher, également enfermé à la Tour pour avoir connu et dissimulé un crime de trahison, sans y être lui-même directement mêlé; il avait encouragé ledit Fisher dans son obstination, ce qui était prouvé par le fait que des lettres avaient été échangées entre eux, et par la similitude des réponses que Fisher et More avaient faites à ceux qui les avaient interrogés. L'un et l'autre de ces deux hommes avaient parlé, par exemple, d'une épée à deux tranchants, et disant que le statut actuel était pareil à un instrument de cette sorte. Devant les commissaires du roi, Fisher avait déclaré :

« Je ne veux pas me mêler de cette affaire, car le statut est comme une épée à deux tranchants. Si je réponds dans un sens, j'offense ma conscience ; si je réponds dans l'autre sens, je mets mes jours en danger ; ce pourquoi je ne veux faire aucune réponse sur ce point. »

Plus tard, les paroles de More devant le commissaire avaient été les mêmes :

« La loi et le statut par lequel le roi est fait chef

suprême de l'Église, ainsi qu'il est dit plus haut, est comme une épée à deux tranchants ; car dire que ces lois sont bonnes est dangereux pour l'âme ; et dire le contraire, c'est la mort pour le corps. Pourquoi ne veux faire aucune autre réponse, parce que point ne veux être la cause du raccourcissement de ma vie. »

Ces deux réponses n'étaient toutes deux que l'écho de ce que More lui-même avait dit dans une lettre à Fisher. More était donc responsable, non seulement de sa propre trahison, mais de celle de Fisher.

Enfin, le 12 juin, — guère plus de deux semaines avant son jugement — More, devant Richard Rich, avait proféré des paroles qui révélaient sa malveillance. Rich ayant dit : « Et si j'étais élu roi par le Parlement ? » ; et encore : « Et si j'étais élu Pape ? », More avait répondu : « Et si le Parlement avait déclaré que Dieu n'était pas Dieu ? » Ensuite More avait par mégarde laissé tomber les fatales paroles : le Parlement n'avait pas le pouvoir de faire d'Henri le chef de l'Église ; quand même il serait tenu pour tel en Angleterre, il ne serait pas tenu pour tel dans le reste de la Chrétienté.

A peine la terrible accusation de malveillance était-elle formulée, accusation si malveillante elle-même et menaçant Thomas de mort, que le duc de Norfolk et le lord chancelier surgissaient, brandissant

leur offre de pardon, maintenant trop bien connue : « Sir Thomas More, vous voyez que vous avez odieusement offensé la Majesté du roi ; nous avons toutefois la très bonne espérance (car telle est sa grande libéralité, sa douceur, sa clémence) que, s'il vous plaît de révoquer et réformer l'opinion obstinée que vous avez si injustement formulée et maintenue jusqu'ici, et à laquelle vous vous êtes si longtemps arrêté, vous goûterez de Sa Majesté le gracieux pardon. »

—« Messeigneurs, répondit Sir Thomas More, je remercie très humblement vos honorables personnes de la bonne volonté qu'elles témoignent à mon égard. Toutefois, je supplie Dieu qu'il daigne condescendre à soutenir en moi ma loyale façon de voir jusqu'à la dernière heure, jusqu'au moment suprême.

» En ce qui concerne maintenant les choses dont m'accusez et défiez tout ensemble, le texte en est si prolixe et si long que je crains, après ma longue détention, ma longue maladie, ma faiblesse et ma débilité présentes, que ni mon esprit, ni ma mémoire, ni ma voix même ne me rendent le service de formuler une réponse aussi substantielle, aussi efficace et suffisante que l'exigeraient le poids et l'importance des charges qu'il vous plaît de faire peser sur moi. »

Ce n'était plus « le jeune More » qu'il avait été

jusqu'à ces derniers mois. Ce n'était plus le chancelier avenant qui, malgré ses souffrances, pouvait encore offrir à la Cour, avec sa bonne humeur, l'image d'une santé passable. Sa longue barbe lui donnait l'air négligé ; il chancelait de fatigue ; le fait d'avoir écouté cette longue accusation, après quinze mois de prison, le fait de l'avoir écoutée debout, avait dû l'étourdir. Il s'appuyait sur une canne. On lui apporta une chaise. Il s'assit et entreprit sa défense, sa défense légale.

D'abord, répondant au reproche d'être resté silencieux quand on lui avait présenté le Statut de Suprématie, il développa l'argument suivant : « Comment ce silence pouvait-il lui faire courir un danger ? Ni votre loi, dit-il, ni aucune loi au monde ne peut me punir en justice et en équité, à moins que vous puissiez mettre en outre à ma charge quelque parole ou quelque fait ayant la valeur d'un acte. »

Le procureur du roi intervint à ce moment pour répliquer que le silence équivalait à « une désapprobation du Statut » ; à quoi More répondit, en se tenant sur le terrain de la plus froide légalité que, dans la loi civile, le silence implique plutôt une approbation qu'un blâme.

Puis More se défendit contre l'accusation d'avoir encouragé Fisher dans sa désobéissance. Oui, il avait écrit des lettres à Fisher. Mais au point de

vue légal ces lettres étaient absolument inoffensives. S'il s'était servi de l'expression : « épée à deux tranchants » ç'avait été dans des allusions à des cas de conscience imaginaires ; il ne l'avait jamais appliquée directement au Statut. Il n'avait jamais dicté à Fisher sa conduite. Et il conclut avec fermeté : « Voici ce que contenaient mes lettres, sur quoi vous ne pouvez trouver selon vos lois matière à me condamner à la peine de mort. »

On introduisit Rich, l'homme qui avait été envoyé à la Tour pour engager More dans une conversation imprudente. Ce n'est pas au hasard qu'on l'avait choisi pour cet office : on savait que, s'il ne réussissait pas à faire dire au prisonnier ce qu'il ne voulait pas dire, il était assez menteur pour prétendre qu'il avait réussi. On pouvait lui faire confiance : le parjure ne lui faisait pas peur ; le serment de dire la vérité, toute la vérité, ne l'empêcherait pas de débiter au procès tous les mensonges nécessaires ; on savait même déjà qu'en échange de ce service il serait, le moment venu, armé chevalier. Rich répéta ce qui se trouvait dans l'acte d'accusation : More avait repoussé la suprématie du roi sur l'Église. Chacun savait que Rich était un menteur ; More le savait et il savait que chacun des juges et jurés le savaient. La réponse brutale qu'il fit à la déposition de Rich ne prouvait nullement

qu'il avait perdu le contrôle de soi ; elle ne voulait que discréditer le seul témoin qui fût contre lui : « Si moi, j'étais un homme » — l'accent ironiquement posé sur le *je* — « pour qui un serment ne compte pas, chacun sait que je ne serais point à cette place, en ce moment et dans les circonstances actuelles, en posture d'accusé. Si votre serment à vous, maître Rich, est un serment fait de bonne foi, je demande à ne jamais voir Dieu face à face. Or, même pour gagner le monde entier à ma cause, je ne voudrais point tenir un tel propos, si je craignais de courir le moindre risque. »

More avait connu Rich pendant toute sa vie. Il poursuivit, son regard fixé sur lui : « Vous savez que je vous connais, et pas depuis guère, vous et vos propos, depuis votre jeunesse et jusqu'à ce jour ; nous avons longtemps habité la même paroisse, où, comme vous-même pourrez le reconnaître (et je regrette que vous me forciez aujourd'hui à le dire), vous étiez tenu pour une langue légère, un vulgaire menteur, grand joueur aux dés, pour un homme d'une réputation peu recommandable. Et de même dans votre maison du Temple où vous avez été élevé, vous étiez tenu pour tel. »

De More ou de Rich, lequel de ces deux hommes, ces jurés, qui représentaient l'Angleterre, allaient-ils croire ?

Comment se figurer comme une chose vraisemblable que l'homme qui avait un tel mépris pour Rich eût confié à Rich, dans un cas aussi grave, les secrets de sa conscience, tandis qu'il refusait ces mêmes secrets aux commissaires du roi ? More avait conversé avec Rich, mais il est certain qu'il n'avait jamais exprimé devant Rich son opinion concernant la suprématie du roi.

On appela les autres témoins. Southwell et Palmer entrèrent et déclarèrent qu'ils étaient si occupés à empaqueter les livres du prisonnier qu'ils n'avaient même pas tenté de suivre la conversation qui se poursuivait entre les deux interlocuteurs.

Après ce témoignage, le jury croirait-il Rich ?

Même si More avait parlé et donné à Rich, contrairement à la plus élémentaire prudence, son avis sur l'Acte de Suprématie, est-ce que cela le désignait comme coupable d'avoir parlé « avec malveillance » ? More le demandait à ses juges. Dans cette loi du Parlement à laquelle il était accusé d'avoir contrevenu, les coupables de trahison avaient à faire autre chose que s'opposer par la parole aux prétentions du roi ; ils avaient à parler ou à agir contre cette prétention « avec malveillance ». Les mots « avec malveillance » avaient été soigneusement et délibérément introduits dans le Statut sur les instances de la Chambre des Lords, car on s'était

rendu compte que la vie des citoyens deviendrait rapidement intolérable si un propos étourdi pouvait mettre en danger la tête d'un homme, et devenir une tentation pour un mouchard ou pour un espion. Comment Thomas More pouvait-il être tenu pour avoir parlé « avec malveillance » à Richard Rich ? Si, disait More, « la malice est en toute circonstance un péché, il n'est pas un seul homme qui puisse s'en déclarer de bonne foi innocent » ; mais elle ne l'est pas. Or d'après le contexte le mot « malitia » signifie clairement, non point « malice » au sens général, mais « malevolentia », c'est-à-dire malveillance. Et la présence de ce mot dans le statut constitue un fait aussi matériel que peut l'être la présence du mot « effraction » dans la loi relative à l'entrée par effraction, qui distingue cette manière de pénétrer dans un lieu de l'entrée librement consentie.

Jusque-là, More avait traité la Cour comme si elle était ce qu'elle prétendait être, c'est-à-dire une cour de justice. Il n'avait tenu compte d'aucune considération autre que légale. Il avait démontré lui-même qu'il était « non coupable » ; il n'avait pas tenté de se faire apparaître comme un martyr.

Les jurés se retirèrent. Au bout de quinze minutes, ils rapportaient le verdict (dicté par l'intimidation). L'accusé était déclaré coupable.

Le lord-chancelier se leva pour le prononcé du

jugement, mais More — le légiste, — qui connaissait mieux la loi que n'importe quel juge présent, l'interrompit :

« My lord, quand j'étais moi-même le représentant de la loi, l'usage, dans un tel cas, était de demander au prisonnier, avant le prononcé du jugement, pour quelles raisons il estimait que le jugement ne devrait pas être prononcé contre lui. »

More fut donc autorisé à parler ; cette fois il ne discuta point l'accusation elle-même ; il analysa l'acte du Parlement sur lequel l'accusation reposait. Cet acte, plaida-t-il, n'était pas valable. Il était contraire à la constitution de la Chrétienté. Aucun prince temporel ne pouvait, par aucune loi, usurper sur sa tête une prééminence spirituelle qui appartient de droit au Saint-Siège, et qui avait été accordée par Notre Sauveur lui-même à saint Pierre et à ses successeurs. L'Angleterre ne pouvait pas plus faire voter cette Loi de Suprématie, contraire à la loi générale de l'Église catholique universelle du Christ, « que la cité de Londres » — ce sont les propres paroles de More, — « qui n'était qu'un membre du royaume, ne pouvait faire voter une loi contre un acte du Parlement qui engage le royaume tout entier ».

Non seulement la Loi de Suprématie était contraire aux lois de la Chrétienté ; mais elle était

encore contraire aux lois d'Angleterre, à la Grande Charte qui n'avait pas encore été abrogée : *Quod Ecclesia Anglicana libera sit, et habeat omnia iura sua integra, et libertates suas illaesas.* Elle n'était pas moins contraire au « serment sacré que Sa Majesté le roi lui-même et tout prince chrétien recevait toujours en grande solennité à leur couronnement ».

Et More poursuivait, alléguant « que ce royaume d'Angleterre ne pouvait pas plus refuser obéissance au Saint-Siège qu'un enfant ne pouvait refuser d'obéir à son père ».

A certain moment, le chancelier interrompit cette éloquente défense. Il exposa au condamné un argument dont on avait déjà usé bien souvent et qui paraissait plus faible encore que lorsqu'on l'avait entendu pour la première fois : « Songez, lui dit-il, à tous les savants de ce pays, aux évêques, aux universités qui ont donné leur consentement à cet Acte. Vous êtes seul ! » Mais la remontrance ne fit que donner plus de vigueur à ce que More avait jusqu'ici prononcé avec réserve : En défendant son point de vue, More était avec toute la Chrétienté. Il était avec les morts, avec « ceux qui sont maintenant des saints dans le Ciel ». Et il conclut : « C'est pourquoi je ne suis point tenu, my lord, de conformer ma conscience au conseil d'un royaume contre

le conseil général de la Chrétienté. Car les saints évêques dont j'ai parlé sont plus de cent contre chacun de vos évêques ; contre un de vos conseils ou de vos parlements (et Dieu sait ce qu'ils valent), j'ai pour moi tous les conciles réunis depuis mille ans. Et, pour ce seul royaume-ci, j'ai tous les royaumes chrétiens du Christ ».

Le duc de Norfolk intervint, croyant marquer un point : « A présent, dit-il, nous voyons clairement que la malveillance vous inspire. »

— « Non, non, répliqua sir Thomas More, c'est la pure nécessité, pour la décharge de ma conscience, qui seule me force à parler. J'en appelle à Dieu, dont l'œil pénètre au plus profond du cœur de l'homme, et je l'adjure d'être mon témoin. D'ailleurs, ce n'est pas tant pour cette suprématie que vous cherchez à faire couler mon sang ; la vraie raison, c'est que je n'ai pas voulu donner mon approbation au mariage. »

L'agitation provoquée par ces dernières répliques tomba ; le lord-chancelier et le président du tribunal, sir John Fitz-James, se concertèrent à voix basse. Que fallait-il penser de l'argument sur l'invalidité du Statut ? Les déclarations de sir Thomas More sur la loi de la Chrétienté avaient-elles une valeur légale ? Dans l'affirmative, pouvait-on passer au prononcé du jugement ? On craignait le

juriste consommé qu'était More. Le Président du Tribunal suprême répondit, d'un air de franchise, comme s'il venait de peser la question et de la résoudre : « My lords, par saint Julien, il faut que je le confesse. Si l'acte du Parlement est légal, l'accusation est bien fondée. »

L'accusation étant fondée, le jugement fut prononcé sans délai. Sir Thomas était condamné à être pendu, éviscéré et ensuite écartelé. Le condamné avait-il quelque chose à dire ?

More avait déjà parlé, d'abord en juriste qui connaissait les lois d'Angleterre, puis en juriste qui connaissait la justice de la Chrétienté. La parole était maintenant au martyr — puisque martyr il devait être. Noblesse oblige. Il parla : « J'ai peu de chose à dire, my lords ; sauf ceci : que le bienheureux apôtre saint Paul, ainsi que nous lisons dans les Actes des Apôtres, était présent et consentant à la mort de saint Étienne, et garda les vêtements de ceux qui le lapidèrent jusqu'à ce que mort s'ensuive. Et pourtant ne sont-ils pas maintenant tous deux ensemble, deux saints dans le ciel, et n'y seront-ils pas ensemble et amis pendant toute l'éternité ? De même, j'ai sincèrement confiance et prierai dans ce but avec ferveur, que, bien que vos Seigneuries aient été sur terre les fourriers de ma condamnation, nous pourrons néanmoins nous retrouver heu-

reusement plus tard au ciel tous ensemble pour notre salut éternel. Et de même je désire que Dieu tout-puissant préserve et défende Sa Majesté le roi, et lui envoie un bon conseil. »

Comparer ses juges à saint Paul ! Exquise courtoisie !

Sir William Kingston le reconduisit à la Tour en un cortège qui symbolisait la vengeance du roi aux yeux des citoyens, une hache portée devant le condamné, le tranchant tourné vers lui, en signe de condamnation.

La première halte vint du fils unique de More, John, qui se jeta en pleurant aux pieds de son père, réclamant la bénédiction du condamné. More le bénit et l'embrassa affectueusement, mais il ne pleura pas.

Alors, comme ils arrivaient au lieudit le Vieux Cygne, qui était, à ce qu'on nous dit, en vue de l'école Saint-Antoine, où, sous le grammairien Holt, More avait commencé ses lettres à sept ans, son guide sir William Kingston, chevalier robuste, haut de taille et de belle prestance, connu pour son cœur impitoyable et même dur, se tourna vers lui pour faire ses adieux. Et tandis qu'il lui disait au revoir, des larmes coulèrent sur ses joues.

« Brave Kingston, dit More, n'ayez point de chagrin, mais au contraire soyez de bonne humeur,

car je prierai pour vous et pour votre femme, afin que nous puissions nous retrouver ensemble au ciel, où nous serons joyeux pour l'éternité. »

Il poursuivit sa route, et ses yeux étaient toujours secs ; son visage n'était pas de pierre ; c'était son visage de tous les jours. Comme on arrivait au quai de la Tour, Meg se rua parmi les hallebardes et se jeta au cou de son père adoré, incapable de dire autre chose que : « Mon père ! O mon père ! » A peine avait-elle été emmenée de force, à peine More avait-il marché dix pas de plus, que complètement oublieuse d'elle-même, de son entourage, emportée par l'amour qu'elle avait pour son père, Meg surgit de nouveau, traversa l'escorte, enlaça le prisonnier encore une fois, l'embrassant à plusieurs reprises ; mais ne tirant de lui cette fois aucune parole, rien qu'une larme brillante. Toute l'escorte pleurait. Et Margaret Giggs aussi l'embrassa, et Dorothy Collie, la servante. Ils poursuivirent alors leur chemin.

La Tour, de nouveau. Après la tension nerveuse de ce jugement, More prit du repos ; et, s'étant reposé, retrouva tous ses moyens, toutes ses habitudes : ses méditations, ses railleries, ses raisonnements, ses moqueries envers le démon. Y avait-il vraiment une différence entre mourir sous la hache, la tête sur un billot, et mourir de langueur dans son lit ? « Il en est qu'on entend, sur leur lit d'agonie,

se plaindre de sentir des couteaux tranchants leur tailladder le cœur. D'autres crient, croyant sentir leur cerveau, sous leur crâne, harcelé de mille piqûres. Ceux qui sont couchés par la pleurésie croient, chaque fois qu'ils toussent, sentir une épée tranchante les percer jusqu'au cœur. »

Et More songea de nouveau à la gloire du ciel. Qu'arriverait-il donc si l'on perdait la tête sur le chemin de cette gloire-là ? « A cette grande gloire, nul ne peut arriver sans tête. Car le Christ est notre tête : c'est pour cela qu'à Lui nous devons être joints, et que, comme les membres d'un corps suivent le corps, nous devons le suivre, si nous voulons arriver jusqu'à cette gloire. Le Christ est notre guide et il doit nous guider jusqu'au bout. Il est entré devant nous dans cette gloire. Qui donc y veut entrer après lui, le chemin que le Christ a parcouru, le même chemin il faut qu'il le suive. Et quel fut ce chemin par lequel il marcha vers le ciel ? Lui-même a montré ce qu'il était, ce chemin, que son Père avait préparé pour lui, ce chemin où il a dit aux deux disciples allant vers le château d'Emmaüs : Ne saviez-vous donc pas que le Christ devait souffrir la Passion et par cette souffrance entrer dans son royaume ? Qui ne rougirait de vouloir entrer tout à son aise dans le royaume du Christ quand Lui-même n'entra pas sans souffrir en possession de son bien propre ? »

More pouvait s'adonner à ses plaisanteries avec une liberté qu'il n'avait jamais connue. Il n'était plus qu'à quelques jours du ciel ; il ne pouvait donc plus accorder la moindre importance à certaines choses importantes d'ici-bas. Un jeune courtisan, délégué vers lui par le roi, vint voir More, le priant à cette heure tardive, avec une insistance importune, de modifier sa façon de voir, c'est-à-dire de se soumettre. Lassé par cette insistance, par les « Changez votre façon de voir ! » de l'envoyé d'Henri, More, pour se débarrasser du jeune perroquet, lui lança : « Eh bien, ma façon de voir est changée ! »

L'autre ne se le fit pas dire deux fois. Il courut vers le roi et, tandis que More avait déjà oublié le visiteur, la visite et le propos qu'il avait tenu, le courtisan, très excité par son succès, répétait que More avait changé d'avis. « Mais de quel avis s'agit-il ? » demande le roi. Il renvoie le jeune étourdi, afin qu'il s'en informe. Et More, dont la sainteté et la santé mentale ont été mises en doute, par le chroniqueur protestant Hall, pour la raison que, dans les moments les plus graves, il se livrait à des facéties, More se demande d'où tombe ce jeune exalté et ce qu'on lui veut : « Car, dit-il, je pensais que, tandis que j'avais d'abord projeté de me faire raser, afin de paraître tel que j'étais auparavant, j'avais changé d'avis, ayant maintenant décidé que ma barbe

prendra telle place qu'il lui plaira sur mon visage. »

More écrivit de la Tour au moins deux lettres d'adieu : dont l'une à Bonvisi, richissime marchand italien de Lucca, avec lequel il était plus affectueusement lié qu'avec n'importe quel autre marchand, même anglais. Rendons justice à Bonvisi : il méritait une telle affection ; il envoya régulièrement du vin et de la viande à la Tour ; et, sachant maintenant que More allait mourir, il lui fit parvenir, avec une générosité dont tous les Londoniens ne pouvaient pas faire étalage, un costume de camelot de soie qu'il porterait au dernier moment. More lui écrivit en latin, l'appelant « moitié de mon cœur » et lui disant son chagrin de ne pouvoir jamais lui revaloir la moitié de ses bontés, mais lui rappelant que Dieu dans sa miséricorde « nous mènera loin de ce monde misérable et tourmenté, jusqu'au repos qu'il nous prépare ; et là plus besoin de lettres, nulle muraille pour nous séparer, nul gardien pour nous empêcher de converser ensemble ; plus rien que la récolte de l'éternelle joie, dans la société de Dieu le Père, de son Fils unique, Jésus-Christ notre Sauveur, et de leur Esprit-Saint à tous deux, du Saint-Esprit qui procède de l'un et de l'autre ».

Mais la toute dernière lettre de More fut pour sa fille. Il l'écrivit la veille de son exécution. Lettre unique par l'attention qu'elle porte aux choses de

la maison, et, dans le même souffle, pour les propos qu'elle formule concernant les joies les plus hautes du Paradis :

« Que Notre-Seigneur te bénisse, ma brave enfant, toi et ton bon mari, et votre petit garçon, et tous les tiens, tous mes enfants, tous mes filleuls, tous tes amis. Recommande-moi, quand tu le pourras faire, à ma bonne fille Cecily, que je supplie Notre-Seigneur de consoler. Je lui envoie ma bénédiction, à elle et à tous ses enfants et je lui demande de prier pour moi. Je lui envoie un mouchoir : et que Dieu console aussi son mari, mon bon fils. Ma bonne fille Daunce a la peinture sur parchemin que tu m'as remise de la part de Mme Coniers, le nom est au verso. Montre-lui ceci et dis-lui que je la prie instamment de permettre que tu puisses la lui renvoyer en mon nom, en signe du désir que j'ai qu'elle prie pour moi. J'aime beaucoup Dorothy Collie ; je te prie d'être bonne pour elle. Je me demande si c'est à son sujet que tu m'as écrit. Sinon, je te prie d'être bonne pour l'autre dans son chagrin, et pour ma bonne fille Joane Aleyn aussi. Réponds-lui, je te prie, gentiment car elle s'est adressée à moi ici aujourd'hui pour que tu te montres bonne pour elle.

» C'est t'attrister peut-être beaucoup, ma bonne Margaret, mais je serais désolé que la chose dût

tarder plus longtemps que demain. Car c'est demain la veille de la saint-Thomas, et l'octave de saint Pierre : et pour cette raison, c'est demain que je voudrais aller vers Dieu : le jour de demain me serait vraiment très commode.

» Jamais je n'ai mieux aimé ta façon d'être avec moi que lorsque tu m'as embrassé pour la dernière fois. Car j'aime que l'amour filial et la douce charité oublient de tenir compte des conventions et des usages.

» Adieu, chère enfant. Prie pour moi, comme je prierai pour toi et pour tous tes amis, afin que nous puissions nous revoir heureux au ciel. Je te remercie pour toute la peine que tu as prise à mon sujet. J'adresse maintenant à ma bonne fille Clément sa pierre d'algorithme et je lui envoie ainsi qu'à mon filleul et à tous ici la bénédiction de Dieu et la mienne. Je te prie encore de me recommander à l'occasion à mon bon fils, John More. J'aime ses façons naturelles. Que Notre-Seigneur le bénisse, et sa bonne épouse, ma fille aimante, envers qui je le prie d'être bon, comme il a grande raison de l'être : et si ma terre arrive un jour entre ses mains, qu'il ne contrevienne pas à ma volonté concernant sa sœur Daunce. Et que Notre-Seigneur bénisse Thomas et Austin et tout ce qu'ils entreprendront. »

« J'aime ses façons naturelles », More avait dit

cela de son fils John. Ce fut d'une allure naturelle que More, le lendemain, le 6 juillet, le jour de l'octave de Saint-Pierre, marcha vers le lieu du supplice.

Sir Thomas Pope, vieil ami de More, l'avait éveillé, pour son dernier jour sur la terre, qui était aussi celui de sa renaissance au ciel. Pope avait été envoyé à More par le roi ; il apprit à More qu'il allait mourir aujourd'hui. More fut tout remerciements pour le messager qui lui donnait si bonne nouvelle, et pour le roi qui lui avait accordé une retraite où méditer si paisiblement sur la mort. Mais le roi fut plus bienveillant encore. Il dispensait More d'être pendu, éviscéré, écartelé. Il lui accordait d'être simplement décapité sur Tower Hill. Ce qui fit dire à More : « Dieu garde mes amis du pardon du roi ! » Le roi devait en outre autoriser la fille et la femme du condamné à assister à sa mise en terre, et il demanda comme une faveur que More ne prononçât que peu de paroles au moment de mourir.

More revêtit le costume de camelot de soie que Bonvisi lui avait envoyé. Le lieutenant de la Tour voulut protester : l'exécuteur, un vaurien, devait en effet recevoir le vêtement en paiement de ses offices. « Tiendrai-je pour un vaurien, s'écria More, celui qui va me causer aujourd'hui un si remarquable bienfait ? » Néanmoins il changea de cos-

tume, accessible comme toujours à un bon conseil, et point prodigue quand l'économie était chose plus sage ; mais il demanda à Roper d'envoyer à l'homme une pièce d'or.

Sa dernière demi-heure fut aussi naturelle que n'importe quelle autre demi-heure de sa vie. Nulle apparence dramatique, nulle préparation théâtrale au martyre, rien qui le distinguât de l'allure propre à ses concitoyens les plus humbles ; rien qui pût faire penser que le citoyen More s'était soudain mué en héros de roman, ou élevé au-dessus de la majorité de ses semblables.

Et pourtant des choses étonnantes se produisirent : un homme de Winchester, tenté par le désespoir et qui songeait au suicide, l'accosta sur le chemin qui conduisait à Tower Hill. More avait bien connu certaines aberrations religieuses des Londoniens ses frères ; il n'ignorait pas l'existence de semblables tentations, et il plaignait de tout son cœur ceux qui en étaient obsédés ; il avait déjà secouru celui qui venait à lui : quelques années auparavant, il avait apaisé son esprit troublé. Mais depuis que More avait été emprisonné à la Tour, les tentations avaient de nouveau harcelé le malheureux ; et il accourait là, perdu d'angoisse ; il venait chercher du secours auprès de celui dont les tentations étaient si différentes des siennes. « Va, et prie

pour moi, lui dit Sir Thomas More, et je prierai pour toi, à mon tour, et tout spécialement. » L'homme, à partir de ce jour, retrouva la paix de l'esprit.

Voici venus les derniers instants. Jusqu'au bout, More se montre amical envers tous ceux qui l'entourent. Même il lui arrive de plaisanter encore. L'échelle menant à l'échafaud était en très mauvais état. More, qui, pendant son procès, avait eu besoin de s'appuyer sur une canne, eut besoin ici de la main du lieutenant. « Je vous en prie, dit-il, menez-moi là-haut. Pour la descente, je glisserai bien tout seul ! »

Ce n'était pas là fierté de son martyre, et pas davantage de l'indifférence. Les quelques paroles qu'il dit au peuple furent pour demander de prier pour lui, et de porter toujours témoignage qu'il allait souffrir ici la mort dans l'Église catholique, et pour elle. Ses tout derniers mots furent plus précis encore, et, malgré leur tranquillité absolue, malgré leur sobriété, ils sont restés clairs jusqu'au jour où nous sommes : « Je meurs loyal à Dieu et au roi, mais à Dieu avant tout. »

Tandis qu'il s'agenouillait sur l'échafaud, ses lèvres remuèrent pour une courte prière : le *Miserere*. Puis, de ces mêmes lèvres qui venaient de prier et qui avaient ensuite embrassé le bourreau, il plaisanta une dernière fois : « Courage, mon brave,

n'aie pas peur de faire ton office ; j'ai le cou très court ; fais attention de ne pas frapper de travers. Il y va de ton honneur ! »

Puis il se banda lui-même les yeux, disant au bourreau qui avait voulu s'en charger : « Non, je les banderai moi-même. » Ses yeux, qui étaient si bien lui-même, ne seraient aveuglés par nul autre que lui-même.

Il s'étendit de tout son long sur l'échafaud, car il n'y avait pas moyen de faire autrement, le billot n'étant qu'un bloc bas. Ainsi placé, et comme donnant la mesure de sa totale humilité, il ne causa au bourreau qu'un retard d'une seconde, le temps de dégager sa barbe, à laquelle il n'était pas habitué, afin qu'elle ne fût pas sur le billot, disant qu'elle ne devait pas être coupée, « elle qui n'avait jamais commis de trahison ».

La hache tomba sur ce mot, séparant de son corps cette tête qui, dans un monde plein de révoltes et de confusion, avait eu le grand tort de vouloir penser juste.

TABLE DES MATIÈRES

Imprimé par Desclée De Brouwer et Cie, Bruges (Belg.) — 8989/6

COURRIER DES ILES

Courrier des Iles I : *Les Iles,* par JACQUES MARITAIN ; *Poèmes* de J. SUPERVIELLE ; *Un témoignage sur Gandhi,* par M. E. CHEESMAN ; *Travail humain et esprit chrétien,* par ÉTIENNE BORNE. — *Dessins* de JEAN HUGO.
Un volume de 90 pages et 7 illustrations . Frs **9.00**

Courrier des Iles II : *Lettres de Léon Bloy à Véronique. Avant-propos* de JACQUES MARITAIN.
Un volume de 112 pages et un portrait . » **13.50**
Édition de luxe . . . . » **25.00**

Courrier des Iles III : *Mes Beaux Amis,* par OLIVIER LE ROY.
Un volume de 171 pages . . . . » **12.00**
Édition de luxe . . . . » **21.00**

Courrier des Iles IV : *La notion de la vérité chez Sören Kierkegaard,* par THEODOR HAECKER ; *Arthur Lourié,* par B. de SCHLOEZER ; *Pensées* de SAINT JEAN CLIMAQUE ; *Pétrarque et son Démon,* par MAURICE DE GANDILLAC ; *Informations,* par MICHEL SEUPHOR ; *De la piété Vaïshnava,* par RAMA KRISHNA ; *Le dernier amour de Goethe et l' « Élégie de Marienbad »,* par CHARLES DU BOS ; *Poèmes,* de RAISSA MARITAIN et de JEAN CARROUGES. — Dessins de GINO SEVERINI, MELA MUTER. Tableaux de ANDRÉ BEAUDIN et F. BORÈS.
Un volume de 328 pages . . . . » **20.00**

LOUIS LALOY : **Le Rêve du Millet jaune,** drame taoïste du XIIIe siècle, traduit du Chinois.
Un volume de 138 pages et 12 illustrations » **10.00**
Édition de luxe sur Hollande . . . . . . » **18.00**

OUVRAGES EN PRÉPARATION:

de MARC CONNELLY, BORIS DE SCHLOEZER.